LA

CHRONIQUE MÉDICALE

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁

REVUE MENSUELLE

DE

MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

1931





RÉDACTION & ADMINISTRATION

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine)

38e ANNÉE N° 1 1er JANVIER 1931



Premier Janvier.

Jane nove, primo qui das tua nomina mensi,
Jane biceps, anni tacite labentis origo,
Jane, veni ; novus anne, veni ; renovate veni sol.
Bruma novi prima est, veterisque novissima solis ;
  Principium capiunt Phoebus et annus idem.
Invitat genialis hiems, curasque resolvit ;
Rectite nunc laetae candentia fila, sorores !

Hunc, *Percare*, diem numera meliore lapillo,
Qui tibi labentes apponit candidus annos.
  Mane jam clarum reserat fenestras ;
    Dicendum amicis est Ave.
Prospera lux oritur ; linguisque animisque favete ;
  Nunc dicenda bono sunt bona verba die ;

O Janus, qui donnes ton nom au premier mois ; Dieu à double visage de qui part l'année, qui s'écoule en silence ; viens, Janus ! Viens, nouvel an ! Viens, soleil renouvelé, puisque ce temps d'hiver termine la course ancienne du soleil pour lui en ouvrir une nouvelle ; puisque Phoebus et l'année commencent ensemble. L'hiver invite ainsi au plaisir et dissipe les soucis. Filez donc, maintenant, fuseaux des trois Parques, filez les plus blancs de vos fils !

Et toi, cher lecteur, marque aussi de la plus blanche pierre ce jour serein qui ajoute une année à ta vie. Déjà la clarté du matin perce tes fenêtres ; il est temps de dire bonjour aux amis. Un jour fortuné se lève; accueillez-le avec faveur et de bouche et de cœur. Une fête demande des paroles de fête ; et, déjà, la foule vagabonde court de tous

Et vaga nunc certe discurrunt undique pompa
Perque vias urbis numera, perque domos.
Templa patent, auresque Deum ; nec lingua caducas
Concipit illa preces, dictaque pondus habent.
Vota probant Superi, meritisque faventia sanctis
Implent fata, viri quod voluere boni ;
Causa jubet melior Superos sperare secundos ;
Sed rata vota, reor, quae moderata magis.

Heu ! heu ! nos miseros ! quam totus homuncio nil est !
Nec quod habet, numerat ; tantum quod non habet, optat.
Prima fere vota, et cunctis notissima templis,
Divitiae ut crescant *magis ac magis omnibus horis.*
Ergo supervacua aut perniciosa petuntur,
Propter quae fas est genua incerare Deorum ;
Materiam struimus magnae per vota ruinae.
Crede mihi, bene qui latuit bene vixit ; et infra
Fortunam debet quisque manere suam.
Imponit finem sapiens et rebus honestis.
Divitiae grandes homini sunt vivere parce
Æquo animo ; neque enim est unquam pecunia parvi.
Ergo corpoream ad naturam pauca videmus
Esse opus omnino quae demant cumque dolorem,
Delicias quoque uti multas substernere possint ;
Gratius interdum neque natura ipsa requirit.

Vitam quae faciunt beatiorem,
Jucundissime *amice lector*, haec sunt :

---

côtés, tandis que les présents circulent de rue en rue et de maison en maison. Les temples s'ouvrent et les dieux prêtent l'oreille ; aucune de nos prières n'est perdue, aucune de nos paroles sans puissance. Les dieux approuvent les vœux des mortels. Les destins secondent les saints efforts de ceux qui ne désirent que le bien, et toute bonne cause est en droit d'espérer que le Ciel est pour elle. Je pense cependant que seuls sont exaucés les vœux modérés.

Mais hélas ! hélas ! malheureux que nous sommes ! Combien notre pauvre humanité vaut peu ! Ce qu'elle a ne la touche point ; c'est ce qui lui manque qu'elle désire, et le premier de nos vœux, celui que l'on entend dans tous les temples, est que nos richesses s'accroissent à chaque instant et de plus en plus. Le désir de choses superflues ou pernicieuses nous fait ainsi enduire de cire les genoux des dieux et nos insatiables désirs nous précipitent vers notre ruine. Crois-moi : vivre caché, c'est vivre heureux, et chacun doit se maintenir dans les limites de sa condition. La suprême richesse de l'homme est de vivre modestement avec égalité d'âme, car on ne manque jamais quand on désire peu. Les besoins du corps sont bornés ; peu lui suffit pour se garantir de la douleur et pour se procurer foule de sensations agréables. La nature n'en demande pas davantage.

Veux-tu savoir, lecteur, mon très cher ami, ce qui fait la vie heureuse ? Un travail qui plaise ; un foyer bien établi ; jamais de procès ; peu

Non ingratus ager ; focus perennis ;
Lis nunquam ; toga rara ; mens quieta ;
Prudens simplicitas ; pares amici ;
Convictus facilis, sine arte mensa ;
Non tristis torus, et tamen pudicus ;
Somnus qui faciat breves tenebras ;
Quod sis esse velis, nihil malis :
Justitiae cultor, rigidi servator honesti ;
Vires ingenuae ; salubre corpus.
Hoc constat mundi pretio pretiosior omni.
Si ventri bene, si lateris est pedibusque tuis, nil
Divitiae poterunt regales addere majus.
Non est vivere, sed valere, vita.

Sic tua perpetuo vegetentur membra vigore,
Et peragas placidam per multa decennia vitam.
Sic non incuses validam placitamque senectam.
Non animo doleas, non corpore ; cuncta quietis
Fungantur membra officiis, nec saucius ullis
Partibus amissum quidquam desideret usus.
Nec tibi sit medicis opus unquam, nec tibi casus
Aut morbus pariant ullum quandoque dolorem.

Exeat in populos cunctis illustrior annus !
Non dominantur opes ; non corrumpentia sensus
Dona valent ; emitur sola virtute potestas ;
Impia continui cessant augmenta tributi.
Aquiloniae procellae
Rabidi, taceto, Cori ;

---

d'honneurs publics ; un esprit tranquille ; une sage simplicité ; des amis qui soient nos égaux ; une société affable ; une table sans apprêts ; un lit où le plaisir trouve sa place ainsi que la pudeur ; un sommeil qu fasse courtes les nuits ; pouvoir être ce que l'on veut être, sans rien de plus ; se faire un culte de la justice, et de l'honnêteté une inflexible loi ; avoir d'honnêtes ressources ; enfin une bonne santé. Cela surtout est le plus précieux des biens que puissent souhaiter les hommes. Si ton estomac, si ta poitrine, si tes membres sont en bon état, tous les trésors des rois ne sauraient ajouter à ton bonheur La vie n'est pas de vivre, mais de se bien porter.

Puisses-tu donc jouir d'une vigueur constante et vivre doucement une très longue vie ! Puisse ta vieillesse être robuste et paisible ! Puisses-tu ne jamais souffrir ni du corps ni de l'âme ! Puissent tes membres garder le libre exercice de leurs fonctions, et qu'aucune blessure ne te fasse jamais regretter l'usage perdu de l'un d'eux ! Puisses-tu ignorer les accidents et les maladies et n'avoir jamais besoin des médecins.

Que cette année soit aussi parmi les plus belles pour les peuples. La richesse ne domine plus ; les présents corrupteurs ont perdu toute influence ; le pouvoir est la récompense de la seule vertu, et les impôts ont cessé de grossir chaque jour par d'injustes accroissements. Silence

Taceas sonorus Auster ;
Solus ovantem Zephyrus
Perdominetur annum !

Adsis et timidis faveas, Saturnia, votis.
Da, Pater, haec nostris fieri rata vota precatu.
Carmine Di Superi placantur, carmine Manes.
Et dabitis ; neque enim micuerunt sidera frustra.
Quae voces avium ! Quanti per inane volatus !

Sed fugit interea, fugit irreparabile tempus ;
Ac nos immensum spatiis conficimus aequor,
Et jam tempus equum fumentia solvere colla.
Hic dies, anno redeunte, festus
Corticem adstrictum pice dimovebit
Amphorae, fumum bibere institutae.
Et recentibus virentes ducat umbras floribus.
Nunc decet aut viridi nitidum caput impedire myrto
Aut flore, terrae quem ferunt solutae.
Claudite ostia, virgines !
Junge puer cyathos, sed ne numerare labora,
Quadrantem duplica de seniore cado.
I puer, et liquidum fortius adde merum.
Vina diem celebrent ; non festa luce madere
Est rubor, errantes et male ferre pedes.
Ad cogitandum melior ut redeat tibi
Sic ludus animo debet aliquando dari.

---

orageux aquilons ! Silence, rageur Caurus ! Silence aussi, Auster bruyant ! Que Zéphir règne seul et sans rival durant cette année.

Propice à ces timides prières, exauce-les, fils de Saturne. Accordenous, ô Père, l'accomplissement de ces vœux. La poésie apaise les divinités célestes, apaise les divinités infermales. Et je vois bien, ô Dieux, que vous comblerez nos désirs ; ce n'est pas en vain que les astres ont brillé de tant d'éclat ; et quels heureux auspices encore nous offrent le chant et le vol des oiseaux !

Mais le temps fuit ; il fuit sans retour ; et déjà, nous avons fourni une immense carrière. Il est temps de délivrer du joug le cou fumant de nos coursiers Ce jour de fête, que l'année ramène, verra sauter le bouchon de liège enduit de poix de l'amphore qui, depuis longtemps, boit la fumée de mon âtre ; qu'il nous fasse aussi un ombrage verdoyant de fleurs nouvelles. Voici venu le moment de couronner de myrte ou de fleurs naissantes nos têtes parfumées. Fermez les portes, jeunes filles. Et toi, jeune échanson, apporte les coupes et ne mesure pas ta peine. Fais-moi double mesure du vin pris au plus vieux tonneau. Va et que la liqueur coule à flots pressés. Trinquons pour célébrer le jour de l'an. Il n'y a point à rougir de boire à l'occasion d'une fête et de marcher alors d'un pas mal assuré. Donner ainsi parfois quelque agrément à son esprit, c'est lui acquérir une vigueur plus grande.

La Fête des Fous

à Viviers et en d'autres villes.

Par le Dr L. LORION.

L'église épiscopale de Viviers compte parmi les plus anciennes de la France. Lorsque, vers la fin du IVe siècle de notre ère, Alba Augusta, capitale de l'Helvie gallo-romaine, eut été détruite par les Vandales (1), l'évêque Auxonius, successeur d'Avolus massacré par les Barbares, transporta le siège épiscopal à *Vivarium*, bourgade de pêcheurs située à une douzaine de kilomètres au sud-est sur la rive droite du Rhône. L'organisation romaine survécut, comme on le sait, à la chute de l'Empire dans les circonscriptions ecclésiastiques : la petite ville de Vivarium devint ainsi la capitale du pays et finit par lui imposer son nom (*pagus vivariensis*). En 1790, le Vivarais forma le département de l'Ardèche, mais Viviers ne conserva que son évêché et sa belle cathédrale, si pittoresquement bâtie sur la roche escarpée qui domine le fleuve. Fière à juste titre de ses antiques traditions, cette église ne fut, d'ailleurs pas plus que tant d'autres au moyen âge, exempte des abus et des désordres engendrés ou favorisés par l'anarchie féodale (2). De ce nombre furent les singulières coutumes demeurées connues dans le folklore de beaucoup de nos provinces sous les dénominations de *fêtes des Fous, des Innocents, de l'Ane*, etc. Nous avons trouvé dans l'*Histoire des Religions et des Mœurs de tous les peuples*, etc., par Jean-Frédéric BERNARD (3), la relation détaillée des di-

(1) Les historiens ne sont pas tout à fait d'accord sur la date du sac d'*Alba Helviorum* ; quelques-uns la placent au milieu du troisième siècle (*Histoire du Vivarais*, par J. Rouchier, 1863, continuée sous la direction de M. Jean Régné, archiviste départemental : t. I, p. 590 et suiv.). Il ne subsista de cette importante cité qu'un village appelé *Aps* jusqu'à la fin du XIXe siècle et qui, depuis, a repris partiellement son nom primitif d'*Alba* (aujourd'hui gare du chemin de fer P.-L.-M., ligne du Teil à Alès).

(2) L'expression d'*anarchie féodale* est empruntée à M. André Lichtenberger (article *Féodalité*, Dictionnaire P. Larousse).

(3) Six vol. in-4o avec nombreuses planches, 2e édition, impr. Cosson, librairie H. Nicolle, Paris, 1816-19. La relation de la fête de Viviers se trouve au tome VI, p. 110 et suivantes. J.-F. Bernard, libraire à Amsterdam et polygraphe très fécond, mourut en 1752 L'*Histoire des Religions* parut en Hollande du vivant de son auteur et eut déjà plusieurs éditions au XVIIIe siècle.

vertissements de ce genre qui avaient lieu le 1[er] janvier de chaque année à Viviers et en quelques autres villes. Par souci d'exactitude, nous la reproduirons textuellement, malgré sa longueur et la naïve médiocrité de son style, tout en laissant à l'auteur l'entière responsabilité de ses assertions.

Parmi les extravagances usitées dans cette fête, une des plus remarquables était l'élection de l'abbé ou de l'évêque des Fous. On trouve plusieurs particularités curieuses sur cette élection dans le *Cérémonial* (1) manuscrit de l'église de Viviers en l'année 1365. On y lit que, le 17 décembre, tous les clercs s'assemblent pour élire un abbé. Après qu'il est élu, on chante un *Te Deum*. Les principaux électeurs élevent le prétendu prélat et le portent sur leurs épaules dans une maison où les autres sont à boire autour d'une table. On le met à la place la plus honorable et dans un siège orné exprès pour lui. Lorsqu'il entre, ils doivent se lever et le véritable évêque lui-même, s'il s'y trouve présent. On sert l'abbé avec distinction ; on lui présente à boire. Lorsqu'il a bu, il commence à chanter. Tous ceux qui sont de son côté chantent avec lui ; ceux qui sont de l'autre côté leur répondent. Ces deux chœurs, s'animant à l'envi, font retentir la maison de leurs cris confus et s'efforcent de se surpasser l'un l'autre. Celui des deux chœurs qui, à force de crier, s'est fait entendre par-dessus l'autre et est demeuré vainqueur, fait pleuvoir sur le vaincu une grêle de railleries et de toutes les injures bouffonnes que peuvent suggérer les fumées du vin, la chaleur du combat et la joie licencieuse qui règne dans cette assemblée. Les vaincus s'efforcent de répondre, mais leur voix est toujours étouffée par celle des vainqueurs. Après ce débat bruyant, un portier, qui fait l'office de héraut, se lève et dit à haute voix : *De par Mgr l'abbé et ses conseillers, je vous fais à savoir que vous ayez tous à le suivre partout où il voudra aller* Il termine cette proclamation par la menace d'un châtiment comique et peu décent contre ceux qui désobéiront. Ensuite, l'abbé et tous les autres sortent en foule de la maison et se répandent dans la ville. Tous ceux qui rencontrent l'abbé ne manquent jamais de le saluer respectueusement. Tous les jours jusqu'à la vigile de Noël, l'abbé des Fous va chaque soir faire plusieurs visites dans la ville et il ne sort point d'une maison qu'il n'emporte quelque partie d'habillement, soit un manteau, soit une chape avec son capuce.

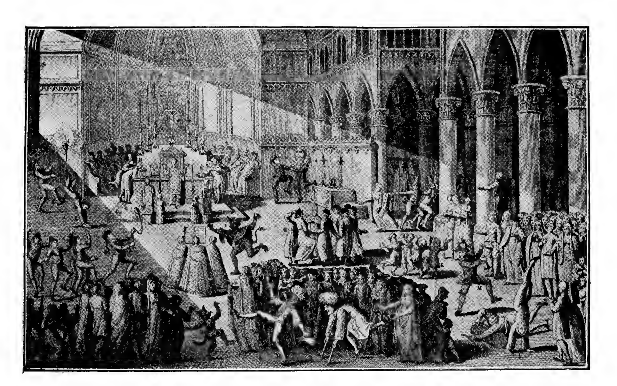
Le même *Cerémonial* nous apprend que le jour de la fête des saints Innocents (2) on élisait avec les mêmes cérémonies un évê-

---

(1) Ce document paraît être le même que celui qui est aussi désigné sous le nom de *Rituel* ou de *Livre du Maitre de Chœur (Magister Chori)*, dont il ne reste que des fragments assez étendus et assez curieux pour avoir été souvent mis à contribution par les historiens. Voir note (2) de la page 345 du tome I de l'*Histoire du Vivarais*. Nous ignorons si la relation citée est conforme au texte original du XIVe siècle.

(2) L'Eglise romaine inscrivit les enfants massacrés par ordre d'Hérode au nombre des premiers martyrs et célèbre leur fête le 28 décembre.

Il y a lieu, à ce propos, de rappeler la synonymie qui existe dans les dialectes provençaux et languedociens entre les mots *fou* et *innocent*.



Cérémonie de la fête des Fous
qui se célébrait à Viviers et dans différentes autres villes au Premier Janvier.

(Dessin et gravure de N. Ransonnet, 1809.)

que des Fous, qui était distinct de l'abbé. Il était porté sur les épaules des clercs, précédé d'une clochette, dans le palais épiscopal, dont toutes les portes s'ouvraient à son arrivée, que l'évêque véritable fût présent ou absent. On le portait devant une des fenêtres du palais, d'où il donnait sa bénédiction, tourné vers la ville. Le prétendu prélat faisait toutes les fonctions du véritable évêque. Il assistait aux offices dans la chaire de marbre destinée à l'évêque, et même il officiait pontificalement pendant trois jours, distribuant au peuple des bénédictions et des indulgences, accompagnées de formules impertinentes, dans lesquelles, par dérision, il souhaitait à ceux qu'il bénissait quelque maladie plaisante ou ridicule. Enfin, pour achever de faire connaître les excès auxquels on se portait dans cette fête, dans le temps même de la célébration de l'office divin, des gens ayant le visage couvert de masques hideux, déguisés en femmes, revêtus de peaux de lions, ou bien habillés en farceurs, dansaient dans l'église d'une manière indécente, chantaient dans le chœur des chansons déshonnêtes, mangeaient de la viande sur le coin de l'autel, faisaient brûler de vieux cuirs au lieu d'encens, couraient et sautaient par toute l'église comme des insensés et profanaient la maison du Seigneur par mille indécences.

Cette fête était tellement accréditée, et les clercs la regardaient comme une cérémonie si importante, qu'un clerc du diocèse de Viviers qui avait été élu évêque des Fous, ayant refusé de s'acquitter des fonctions de sa charge et de faire les dépenses qui y étaient attachées, fut cité en justice comme un prévaricateur. L'affaire fut longtemps agitée devant l'Official de Viviers et enfin soumise à l'arbitrage des trois principaux chanoines. Ces graves arbitres rendirent un arrêt qui condamnait l'accusé, Guillaume Taynard, aux frais du repas qu'il devait donner en qualité d'évêque des Fous et qu'il avait refusé de payer sans raison légitime, et lui enjoignait de donner ce repas à la prochaine fête de saint Barthélemy apôtre.

En certaines églises, on élisait, paraît-il, non seulement un évêque, mais encore un pape des Fous. M. E.-H. Vollet, qui nous donne ce renseignement dans un copieux article de la *Grande Encyclopédie* (1), complète, par des détails plus précis, ceux que nous avons recueillis dans l'*Histoire des Religions*. C'est ainsi qu'il énumère, parmi les souhaits que formulait la bénédiction pseudo-épiscopale : une banne de pardons, vingt bannes de maux de dents, le mal de foie, deux doigts de teigne sous le menton. Il nomme les victuail-

(1) *Innocents* (fête des). — L'auteur cite comme références : *Mém. de l'Acad. des Inscrip et B.-L.*, t. VII, p. 254 ; Millien, *Monuments inédits* t. II, p. 345 ; Dutillot, *Mém. pour servir à hist. de la fête des Fous*, Lausanne, 1741 ; Aimé Chérest, *Nouvelles recherches sur la fête des Innocents*... dans l'église de Sens, Paris, 1853 ; Bourquelot, *Office des Fous*, Sens, 1856.

les consommées dans ces sacrilèges agapes, les vieilles savates brûlées dans l'encensoir. Il mentionne brièvement la promenade des clercs véhiculés à travers la ville dans un chariot à ordures, leurs poses lascives, leurs chants et leurs gestes obscènes.

Dans la planche, datée de 1809, que nous reproduisons à échelle réduite, le graveur Ransonnet a retracé d'un burin chaste les différentes scènes décrites par Bernard. C'est une image fort éloignée, par exemple, des truculentes peintures *des processions de la Ligue*, dont le musée Carnavalet nous offre deux ou trois curieux spécimens. Ici l'artiste s'est borné, — probablement par déférence pour la censure, — à la simple interprétation d'un texte édulcoré. Les costumes ne sont pas moins conventionnels que le décor ambiant. Si, ailleurs, notre graveur s'est montré assez exact, sous le rapport architectural, dans la représentation de la cathédrale de Rouen qui sert de cadre aux cérémonies de la fête *de l'Ane*, nous ne saurions en aucune manière reconnaître, dans les luxuriantes colonnades et les arceaux en ogives de l'édifice où se passe la fête de Viviers, la cathédrale aux lignes sévères que nous avons eue longtemps devant nos yeux. Monument historique des XIIe et XIVe siècles, celle-ci est un intéressant mélange de roman et de gothique ; elle est surtout remarquable par son unique et vaste nef, sans transept, sans colonnes et sans collatéraux. Seul, le chœur, avec ses magnifiques verrières et sa voûte ogivales, appartient à la bonne époque de l'art gothique (1). Viviers possède, outre sa cathédrale et deux ou trois chapelles particulières de dates relativement récentes, une autre église (*Saint-Laurent*), située dans la partie basse de la ville, mais qui est de construction moderne et répond encore moins que la première aux données présentées par la gravure de Ransonnet.

Ajoutons enfin, par surcroît de précision historique, que l'évêque qui gouvernait le diocèse de Viviers le 1er janvier, *onzième mois* de l'année 1365, était BERTRAND DE CHATEAUNEUF-RANDON (2). Il venait de succéder le 5 septembre de cette même année, à Aymar de la Voulte, décédé vers la fin août après trente-neuf ans de pontificat.

(*A suivre.*)

---

(1) Cf. Albin Mazon (sous le pseudonyme : Docteur Francus) : *Origines des églises du Vivarais — Voyage au pays helvien*, p. 212 et 55 et autres ouvrages de ce très érudit publiciste.

(2) *Chronologie des Evêques de Viviers*, par M. l'abbé Aug. Roche, archiviste diocésain, *Revue du Vivarais*, mai-juin 1930 ; et, du même auteur, sur la fête des fous à Viviers, *Armorial des Evêques de Viviers*, t. II, p. 20-21.

Prophéties Perpétuelles

De Tomas-Joseph MOULT (XVIe siècle).

GROSSUS est le dix-neuvième nombre solaire qui aura cours pour l'année 1931.

Prédictions générales.

En cette année, le printemps sera bon et agréable ; l'été profitable à tous les biens ; l'automne moite et venteuse ; l'hiver long et sec, avec grandes gelées et grandes neiges jusqu'à la fin de janvier, où le dégel viendra avec abondance d'eaux.

Il y aura du grain raisonnablement et il sera assez cher. Les vendanges seront bonnes en peu de pays ; il fera bon garder et acheter du vin, car il se vendra bien et fera grand profit.

Prédictions particulières.

Grande guerre entre les princes chrétiens.

Nouvelle forme de gouvernement pour les lois d'un grand pays.

Un grand prince montera sur le trône.

Grande trahison découverte.

La Rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

La Médecine des Praticiens

Les *Comprimés Vichy-Etat* et les œdèmes malléolaires sans albumine.

Tous les médecins connaissent la composition et le mode de préparation des *Comprimés Vichy-Etat* Nous nous abstiendrons de les décrire. Rappelons seulement que les *Comprimés Vichy-Etat* ont pour base les sels naturels de Vichy, extraits des sources de l'Etat, rendus effervescents et comprimés sous forme de petites pastilles.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont employés dans tous les états morbides qui réclament la médication alcaline.

Et d'abord, au point de vue de la nutrition générale, ils entretiennent l'alcalinité du milieu intérieur. Celle-ci est nécessaire à la régularité des échanges, à la bonne marche du métabolisme vital. Ils conservent l'équilibre acide-base qui est la condition indispensable au fonctionnement normal des organes et appareils.

Résumons les cas particuliers qui ressortissent à la médication alcaline.

Les *Comprimés Vichy-Etat* agissent efficacement : dans les dyspepsies de toute nature, qu'elles soient *hypersthéniques*, simples ou compliquées d'acidité gastrique, de gastro-succorrhée, de crampes, de brûlures ; qu'elles soient *hyposthéniques* avec dilatation d'estomac, faiblesse de ses contractions, insuffisance de la sécrétion digestive, vomissements, fermentations ; dans les congestions diverses du foie ; dans la lithiase biliaire, les coliques hépatiques, les catarrhes des voies biliaires, les ictères, en un mot, dans tous les troubles pathologiques du foie ; dans les congestions rénales, la gravelle, etc.

Les effets des *Comprimés Vichy-Etat* sont tout aussi remarquables dans certaines maladies générales : paludisme, diabète, rhumatisme, goutte...

Retenons l'attention des médecins sur un point particulier qui ne manque pas d'intérêt. Ils sont souvent consultés par des femmes jeunes qui présentent de l'œdème des malléoles. Cette affection est gênante, parfois douloureuse et, surtout, elle déforme le galbe de la jambe. Détail à noter : pas d'albumine dans les urines. Un médecin anglais, le Dr Arnold Osman, a découvert que cette infirmité était due à la diminution du taux du bicarbonate de soude dans le sang. Cette carence du bicarbonate dans la circulation serait plus fréquente chez la femme que chez l'homme et s'accroîtrait pendant les périodes menstruelles.

Pour supprimer l'enflure des chevilles, le Dr Osman administre, à l'intérieur, du bicarbonate de soude et des diurétiques. La guérison est assez rapide. Les *Comprimés Vichy-Etat* rendront de grands services dans ces cas d'œdème malléolaire sans albuminurie.

Ephémérides

5 *janvier 1731*



Etienne-François Geoffroy, fils d'un pharmacien de Paris et d'une fille du chirurgien Devaux, naquit le 13 février 1672. Après des études poursuivies à Montpellier, à Paris, à Londres, en Hollande et en Italie, il fut reçu pharmacien en 1693, membre de l'Académie des sciences en 1700, docteur en médecine en 1704, et devint tour à tour professeur de chimie au Jardin du Roy en 1707, professeur de médecine et de chirurgie au Collège de France, enfin doyen de la Faculté de médecine en 1726. Il mourut le 5 janvier 1731, laissant surtout son *Tractatus de materia medica* (3 vol.) bien oublié aujourd'hui, mais qui fut longtemps célèbre.

1431. — Janvier. — Début du procès fait par les Anglais à Jeanne d'Arc.
1531. — Janvier. — L'archiduc Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, est élu roi des Romains.
1631. — Janvier. — Traité d'alliance de la France avec Gustave-Adolphe.
1731. — 20 janv. — La maison ducale de Farnèse s'éteint avec Antoine, duc de Parme et de Plaisance.
1831. — Janvier. — Le grand duc de Hesse-Cassel accepte la constitution.
18 janv. — Radziwill est nommé généralissime de Pologne.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un puzzle littéraire. — Si quelque latiniste sévère se sentait le désir de chercher à reprendre dans la pièce liminaire de ce numéro, nous lui en voulons épargner la peine. Nous savons les défauts de composition de cette pièce ; il était difficile de les éviter. Quant aux vers, ils ne nous appartiennent pas, sauf la *cheville* des cinq derniers mots du vers 25, sauf trois mots (indiqués en italique) qu'il a fallu substituer à deux noms propres du texte vrai (vers 8 et 39), sauf enfin le changement de personne d'un verbe au vers 56. Nous n'avons donc fait qu'un assemblage sans prétentions. Tous les vers qui le composent sont empruntés aux anciens poètes latins ; et notre *Compliment* du jour de l'an est ainsi, en même temps, une devinette littéraire. Nous l'offrons à nos lecteurs, qui sauront découvrir sans doute les auteurs que, pour eux, nous avons pillés. (N. D. L. R.)

La rue de l'Hirondelle. — La rue de l'Hirondelle va de la place Saint-Michel à la rue Gît-le-Cœur ; large à peine de 5 mètres dans sa partie rétrécie, de 8 mètres ailleurs, elle n'a guère que 60 mètres de longueur et est généralement inconnue des Parisiens. L'origine de son nom la rend intéressante.

Le Bottin dit : *Sa dénomination est très probablement tirée d'une enseigne.* Cette possibilité est bien douteuse En tout cas si Enseigne il y a, on peut affirmer qu'aucune hirondelle ne figure sur cette enseigne. En effet, il résulte de l'examen de plans de Paris, qu'originellement cette rue portait le nom de *rue de la Rondelle* (Plan dit de la Tapisserie, 1547 ; plan dit de Bâle, 1552 ; plan du Cerceau, 1555). Or, sur un plan de Paris de 1652, *de la Rondelle* est devenu *de l'Arondelle* ; puis, sur un plan de 1676, de l'Hyrondelle et enfin de nos jours de l'Hirondelle.

Par « Rondelle », il faut certainement entendre : un petit bouclier rond dont se servaient naguère les troupes légères (Rondache, grand bouclier). Ecrire de « la Rondelle », puis de « l'Arondelle », est compréhensible ; et passer d'Arondelle à hirondelle également facile à expliquer : arondelle (*hirundo*) est encore un nom donné à l'hirondelle dans quelques provinces du Nord. Mais une question toutefois se pose, question à laquelle un confrère pourra peut-être répondre : Comment *de la Rondelle* est-il devenu de *l'arondelle*, et quand *l'arondelle* est-il devenu *l'Hirondelle* ?

Dr Cart (*Paris*).

Le verre de Panard. — Qui connaît et voudrait bien dire ce qu'est *le verre de Panard* ?

A. Boulon (*Paris*).

Le poil de la bête. — J'ai recours aux bons offices de *La Chronique Médicale*. Un de ses lecteurs pourrait-il me faire connaître où il faut placer l'origine de l'expression populaire : *Reprendre du poil de la bête*.

Dr R. Fievez (*Huy-Liége*).

Le Dr B. Schnepp. — Au début de 1865, le Dr B. Schnepp, inspecteur adjoint des Eaux-Bonnes, adressait à l'Académie des Sciences un mémoire intitulé : *La Phthisie est une maladie ubiquitaire, mais elle devient rare à certaines altitudes, comme aux Eaux-Bonnes*. Ce mémoire, lu à la séance du 9 janvier et mentionné en trois lignes dans les *Comptes rendus de l'Académie* (t. LX, p. 59), fut publié *in extenso* dans les *Archives générales de médecine* et un tirage à part mis dans le commerce. Schnepp y démontre que la phthisie pulmonaire est une maladie qui n'existe pas chez les montagnards à partir d'une certaine altitude, vers 1.300 mètres. Vingt ans plus tard, Jaccoud, qui était Suisse, attirait l'attention des médecins sur l'heureuse influence du climat de l'Engadine sur l'évolution de la tuberculose pulmonaire et sur les cas de guérison que l'on y avait constatés. Depuis, le traitement par l'altitude est devenu classique. Le Dr Schnepp quitta la France pour retourner en Egypte, où il fut médecin sanitaire à Alexandrie et secrétaire de l'Institut Egyptien. Il mourut à Djeddah (Arabie). D'après l'*Index Catalogue*, son prénom était Bernhard. Il a publié : a) *Mémoires* ou travaux originaux présentés et lus à l'*Institut Egyptien* (Paris, 1862, tome 1) ; — b) *Du climat de l'Egypte, de sa valeur dans les affections de la poitrine*, in-8°, Paris, 1862 ; — c) *Mission scientifique dans l'Amérique du Sud*. Production, conservation et commerce des viandes de la Plata, in-8°, Paris, 1864 ; — d) *Climats de l'Afrique septentrionale, de l'Italie, du Midi de la France*, in-8°, Paris, 1865 ; — e) *Le Pèlerinage de la Mecque*, in-8°, Paris, 1865 ; — f) *Traitement efficace par la galazyme des affections catarrhales, de la phthisie et des consomptions en général*, in-8°, Paris. 1865 ; etc.

Existe-t-il une biographie du Dr Schnepp ? Où est-il né ? Dans quelle faculté de médecine a-t-il été reçu docteur ? Quelle est la date de sa mort ?

Dr Maxime (*Paris*).

Réponses.

La méchanceté des animaux (xxxvi, 245). — C'est avec plaisir que j'ai lu l'intéressant article de M. Smester sur la méchanceté des animaux, Dans le cas rapporté, il ne s'agit pas, toutefois, de méchanceté à proprement parler, mais de légitime défense chez un animal qui se croit menacé. Permettez-moi de vous raconter une histoire vécue, et dans laquelle il s'agit bien de méchanceté pure.

Lorsque je quittai Paris, en 1914, je chargeai une entreprise de déménagements de venir prendre mon mobilier. Deux camions s'arrêtèrent devant ma porte, et les ouvriers se mirent au travail. Comme j'aime beaucoup les animaux, j'étais descendu pour caresser les chevaux, et j'avais emporté du sucre. Avec l'un d'eux, tout se passa normalement. Mais avec l'autre... Oyez plutôt. Cette sale bête mangeait son sucre sans bouger, mais tenant les yeux rivés au sol, malgré mes tapotements amicaux. Tout à coup, pan ! un coup de sabot sur le pavé, si violent que j'en sursautai. Naturellement, je regarde. Rien ! Le cheval, lui aussi, me fixait de ses yeux troubles. Nouveau morceau de sucre ; même indifférence apparente ; puis la bête regarde à terre. Sans me déplacer je regarde, moi aussi, et je vois la jambe droite se lever lentement, avancer de quelques centimètres, puis... pan ! sur mon pied, que j'ai juste le temps de retirer. Contre-épreuve : je m'éloigne d'un bon demi-mètre, et je redonne du sucre. L'animal mange en me regardant fixement. Insensiblement je me rapproche... le cheval baisse les yeux, puis, quand il me voit assez près.., v'lan !

Or, le charretier avait vu ma seconde expérience. Intrigué, il se fait donner des explications, me prie de répéter l'épreuve, et, convaincu à son tour, s'approche pour voir de tout près. Mais alors, ô merveille, le brave cheval devient doux comme un agneau...

Bah ! Eloignez-vous, pour voir, conducteur !

Alors, oh ! alors ce fut simple : la rosse reprit son dangereux petit exercice, et, cette fois, réussit à atteindre le bord de mon soulier.

Quelle conclusion tirer de cela ? Voici la mienne : n'en déplaise à Descartes, les animaux sentent, pensent, raisonnent. (Mais, au fait, où donc Descartes avait-il étudié les bêtes ?) Chez eux comme chez nous, il y en a de bons et de méchants. Celui de mon aventure réunissait méchanceté, ingratitude, traîtrise, hypocrisie. Mais, *chez lui comme chez un homme présentant les mêmes vices*, la crainte des suites de sa mauvaise action, et la prudence qui est inséparable de cette crainte, font contre-partie. Et le charretier est un monsieur possédant une trique, dont il se sert, le cas échéant, sur les côtes des pauvres chevaux... Or, il est dit dans l'Ecriture que : *initium sapientiae timor Domini*. Alors, n'est-ce pas, prenons nos airs ingénus !

G. Jubleau (*Nice*).

Grossesses de dix mois (xxxvii, 100, 210). — Le texte de la citation empruntée par M. le Dr de Lançon à l'ouvrage du Dr L. Perret, *Erreurs, superstitions, doctrines médicales*, se retrouve, au changement près de très peu de mots, à la p. 37 des *Etudes médicales sur les poètes latins* (1858) de Prosper Ménière. Tant pis pour M. le Dr L. Perret. *Cuique suum.*

Quant à la fameuse question rappelée par M. le Dr G. Petit : Quel est l'enfant que sa mère aurait porté dix mois (*matri longa decem, etc.*) permettez-moi de signaler l'étude remarquable que MM. Gérome Carcopino vient de publier sur Virgile et le mystère de la IVe églogue. — Le savant archéologue et linguiste prouve surabondamment que cette églogue n'est aucunement un poème messianique ainsi qu'on le croyait aux premiers siècles du christianisme, opinion que partagent encore un certain nombre de savants à notre époque, entre autres M. Salomon Reinach, qui se rapproche par là de Dante et de saint Augustin... (André Bellessort : *Virgile, son œuvre et son temps.*)

D'après M. Carcopino, une traduction incorrecte ou tout au moins contestable a permis de voir dans le petit enfant celui qui ramènerait l'âge d'or.... Le néopythagorisme a exercé une influence considérable sur les lettrés du temps de Virgile et sur Virgile lui-même ; la mystique de la IVe églogue est toute pythagoricienne : le retour de l'âge d'or, une génération rénovée descendant des hauteurs du ciel, la fraternité des hommes et des bêtes, la propagation des prédictions étrusques, la durée de dix mois assignée par la mathématique de Pythagore à la gestation humaine. L'enfant, à propos duquel Virgile expose les idées favorites des néopythagoriciens, n'est autre que le fils de Pollion, personnage considérable, négociateur de la paix de Brindes, qui détermina l'explosion d'une joie universelle.

Ajouterais-je que M. Carcopino, dans une étude sur les origines d'Ostie, a démontré que dans l'*Enéide*, en prenant un adjectif pour un substantif, les traducteurs depuis dix-neuf cents ans avaient tout simplement donné naissance à une ville qui n'a jamais existé : Laurente ! — M. Bergeret, nous dit Anatole France, méprisait la gloire littéraire, sachant que celle de Virgile reposait en Europe sur deux contresens, un non-sens et un coq-à-l'âne.....

Dr Alf. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

Les accouchements chez les Hébreux et en Egypte (XXXVII, 189, 190). — Quelques lignes tirées de *L'Authenticité du Pentateuque* de M. le commandant Lipman, relatives au verset 16, du chapitre 1er de l'Exode, ont servi de point de départ à notre confrère M. Roland (de Poitiers) pour écrire dans *La Chronique Médicale* du 1er juillet 1930 un article intitulé : « A propos des accouchements chez les Hébreux et en Egypte. » Permettez-moi d'y ajouter quelques mots.

Le verset 16 du chapitre 1er de l'*Exode* est ainsi donné dans la Vulgate (p. 32 dans l'édition in-8°, Tulli-Leucorum, Paris, 1809) : (Dixit rex Ægypti obstetricibus Hebraeorum) præcipiens eis : Quando obstetricabitis Hebræas et *partus tempus advenerit*, si masculus fuerit, interficite eum ; si fœmina, reservate.

Les Septante (p. 56 dans l'édition L. van Ess, in-8°, Tauchnitz, Leipzig, 1824) disent : Καὶ εἶπεν· ὅταν μαιοῦσθε τὰς Ἑβραίας, καὶ ὦσι πρὸς τῷ τίκτειν, ἐὰν μὲν ἄρσεν ᾖ, ἀποκτείνατε αὐτό· ἐὰν δὲ θῆλυ, περιποιεῖσθε αὐτό.

Ces deux textes ne parlent ni de « matrice » ni d' « attributs du sexe ». Faut-il penser qu'ils ont escamoté par pudeur un passage scabreux ? Absolument pas et cette seule pensée ferait sourire quiconque a lu quelques pages de la Bible. Les passages autrement gênants à tous égards n'y manquent pas et personne n'a songé à les supprimer. Donc si saint Jérôme a dit : *Quand le moment de l'accouchement sera venu* et les Septante : *Quand elles seront pour accoucher*, c'est parce qu'ils pensaient que c'était là le sens évident de la phrase hébraïque, et ils ont tout de même une autre autorité que les Targums et la Kabbale.

La traduction des Septante notamment a été faite à Alexandrie, trois cents ans avant Jésus-Christ, par des gens qui étaient dans de bonnes conditions pour comprendre une phrase qui se rapporte à une coutume égyptienne.

Etudions maintenant le texte hébreu. Le verset ne comporte qu'un mot difficile, צַל-הָאָבְנָיִם, HâL-HaaBNaïM, pluriel duel qui signifie : *sur les deux pierres*. Dans les petits dictionnaires hébreux le radical אֶבֶן, éBéN, signifie *pierre, poids, siège*.

Dans le grand dictionnaire hébreu-anglais de Broun le mot HâL-HaaBNaïM est traduit par *siège de parturiente*, ou encore, *midwifeg stool, tabouret de sage-femme*, et on indique même les références qui permettent de retrouver ces sièges dans les musées ou dans les atlas spéciaux (*Métrop. Mus. New-York*, n° 614, terre cuite du IVe ou Ve siècle avant Jésus-Christ ; Cesnola, *Atlas descriptif*. etc)

Dans l'Orient et dans le Nord de l'Afrique, ces sièges sont bien connus ; à Tunis, il existe un petit théâtre appelé *Karakous*. On y projette des ombres chinoises qui ont une réputation bien méritée d'obscénité. On y montre, entre autres choses, des scènes d'accouchement, et un des accessoires obligés est le petit tabouret évidé des sages-femmes. Ces exhibitions sont publiques pendant le Ramadan.

Il n'est donc pas besoin d'aller dans les musées ou les bibliothèques spéciales pour voir ces sièges de parturientes. C'est quelque chose de banal.

En résumé, peut-on donner une traduction française qui soit d'accord avec la Thora, les Septante et la Vulgate ? Cela ne me paraît pas douteux. La meilleure que je connaisse est celle de l'abbé Crampon dans *La sainte Bible, traduction française faite sur les textes originaux*. La voici : *Il leur dit :* « *Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux et que vous les verrez sur le double siège, si c'est un fils, faites-le mourir ; si c'est une fille, elle peut vivre.* »

Cette traduction ne diffère de celle de M. Lipman que par le mot *double* qui répond au duel du texte. Il est évident que *quand vous les verrez sur le double siège* signifie simplement *quand elles seront en train d'accoucher*. Nous avons en français une expression très comparable à celle-là. C'est celle-de : *être en couches*. Quand nous disons qu'une femme est en couches, il n'est pas question de parturition dans les mots de notre phrase, et pourtant c'est ce sens précis que nous voulons faire entendre. Il en était de même pour les Hébreux quand ils disaient qu'une femme est sur le double siège.

Ceci dit, il est, je pense, inutile de nous arrêter longuement aux développements de notre confrère de Poitiers, quand il écrit : *Nous, modernes, nous eussions volontiers accepté le sens de certains traducteurs et, en particulier, celui de* « Vous regarderez à la matrice », *voyant là un conseil médical précieux, tel que celui d'éviter les ruptures du périnée, de prévenir les hémorrhagies utérines, de faciliter la délivrance, d'intervenir au besoin pour aider à la sortie des parties fœtales...*» Il ne faut pas oublier, en effet, que ce verset de l'*Exode* est l'ordre féroce donné par un Pharaon, qui était peut-être Rhamsès II, aux deux sages-femmes, Sephora et Thua, de tuer tous les enfants mâles des Juives, et je pense que ce Pharaon ne s'inquiétait guère à ce moment si les périnées de ces pauvres femmes couraient quelque danger.

M. Roland dit encore : *Quoi qu'il en soit, dans des races civilisées, telles que les Hébreux et les Egyptiens, nous voyons que, nonobstant la pudeur, l'obstétrique tendait à se faire jour*. Découvrir les origines de l'Obstétrique dans cet ukase sanguinaire qu'est le verset 16 du premier chapitre de l'Exode, c'est exagéré. Hélas ! il ne s'agissait pas de cela.

Dr Loison (*Lyon*).

Geste de mourant (XXXVII, 156). — La médecine moderne s'enrichit tous les jours de néologismes abstrus qui rendront bientôt la lecture de nos livres aussi absconse que la Kabbale, l'Astrologie ou les Centuries. La science rejoint ainsi la Littérature sur le terrain sibyllin de l'Inintelligible. En revanche, elle laisse tomber dans l'oubli des mots qui ont eu leur fortune méritée et une harmonie élégante à faire pâlir la plupart des hirsutes locutions scientifiques du jour.

Les vieux auteurs du milieu et de la fin du XIXe siècle connaissaient la *carphologie* ainsi décrite par Littré et Robin en 1855 :

Agitation automatique et continuelle des mains et des doigts qui semblent chercher à saisir de petits objets soit dans l'air, soit sur les draps ou les couvertures du lit. Cette dernière variété de la carphologie est communément appelée crocidisme. La carphologie survient particulièrement dans les maladies aiguës où le système nerveux est profondément affecté, et elle indique un danger imminent.

Que de fois le professeur Combal nous a fait remarquer, au vieil hôpital Saint-Eloi, ce signe et sa signification pronostique grave avec mort à brève échéance. La fièvre typhoïde, dont on mourait alors plus par inanition que pour toute autre cause, en apportait de quotidiens exemples. Je crois, en effet, que ce signe est moins généralement observé qu'il y a 50 ans. Mais j'ai bien souvent entendu des clients me dire en parlant de leur malade : « O ! Monsieur ! il ramasse ; il n'ira pas loin. » La carphologie est avec le hoquet un de ces signes contre lesquels le médecin n'arrive pas à se cuirasser.

Dr F. MAZEL (*Nîmes*).

Les phases de la lune et l'Agriculture (XXXVII, 209). — M. le Dr Azémar manifeste le désir d'être renseigné sur l'*origine* et la *valeur* des croyances populaires relatives à l'influence des phases de la lune sur l'agriculture. Ce problème avait déjà tenté la curiosité scientifique de l'astronome Camille Flammarion qui, devant les avis opposés et contradictoires des cultivateurs et des savants, a fait lui-même une longue série d'expériences durant de nombreuses années dans son jardin de Juvisy. Ayant pris soin d'expérimenter *scientifiquement*, toutes choses et conditions étant rigoureusement égales *sauf* la phase de lunaison différente pour les cultures en expérimentation et les cultures « témoins », sa conclusion fut nettement celle-ci : *Les phases de la lune n'ont aucune influence directe sur la végétation.*

On a également accusé notre satellite de mille et mille méfaits ou bienfaits sur notre météorologie. On a accusé la lumière lunaire du verdissement des pommes de terre, de la décoloration des peintures ornementales, etc., etc... Aucune de ces accusations ne résiste à une observation rigoureuse. De 1923 à 1925, j'ai eu l'occasion d'ouvrir moi-même une large enquête sur ce sujet auprès des *praticiens* de l'agriculture, jardiniers, horticulteurs, arboriculteurs, etc., et aussi auprès des professeurs de nos grandes Ecoles natio-

nales d'Horticulture, de Sylviculture, etc., qui disposent de véritables laboratoires propres à une rigoureuse expérimentation. Or, ces derniers ont tous été obligés d'abandonner successivement ces vieilles « croyances », tandis que seuls persistent à *croire* aux influences lunaires les cultivateurs convaincus, trop convaincus, pour *s'amuser* (c'est leur expression) à faire des expériences d'un caractère tant soit peu scientifique.

En tout cas, aujourd'hui, toutes nos grandes Ecoles, telles que Versailles (pour l'horticulture), Grignon, Montpellier, Rennes, etc., *enseignent* que les phases de la lune ont une influence *pratiquement nulle* sur la végétation.

Voilà pour la *valeur* de ces croyances et voici pour leur *origine*.

C'est la même origine que celle de *tous les dictons populaires* : c'est ce besoin bien connu et impérieux de « l'animal mystique » que nous sommes (E. Faguet) de chercher, puis s'imaginer « avoir trouvé » une explication soit surnaturelle, soit au moins extraterrestre aux phénomènes terrestres et naturels dont la véritable explication lui échappe. C'est ainsi que saint Médard fait pleuvoir pendant quarante jours, si le jour de sa fête a été pluvieux... à moins que saint Barnabé ne mette fin à ce déluge quelques jours après ! C'est ainsi que la *Lune rousse* ou les *Saints de glace* produisent les désastreuses gelées tardives de printemps !

Les saints ou les astres. Ces deux ordres d'idées sont si voisins dans l'imagination populaire que le seul mot « Ciel » signifie l'ensemble des astres autres que la Terre et signifie en même temps le séjour paradisiaque des divinités et des saints de tous les temps et de tous les peuples.

Le cultivateur réussit-il sa plantation de haricots ou d'asperges ? Il trouve cela tout naturel et s'en attribue tout le mérite. Est-ce un échec lamentable ? Il faut une explication. Mais plutôt que de se demander si son terrain était convenablement préparé, si ses plants, ses semences étaient de bonne qualité, si d'imperceptibles insectes ou cryptogames peuvent être incriminés, il trouve plus simple d'accuser Madame la Lune qui n'en peut mais, et qui certainement ne pourra jamais plaider sa défense.

La notion de l'influence lunaire sur la végétation a été *inventée* dans des temps impossibles à préciser exactement, comme toutes les légendes populaires, comme les innombrables dictons régionaux sur la pluie et le beau temps, sur toutes choses connaissables... et aussi sur quelques autres (*de omni re scibili, et quibusdam aliis*).

On remarque d'ailleurs que ces légendes et dictons populaires sont très souvent contradictoires entre eux. Aucun ne porte la signature de celui ou de ceux de nos ancêtres qui les ont mis les premiers en circulation ; ce sont des « lettres anonymes » qui méritent seulement la curiosité du philosophe, qui veut étudier la mentalité humaine dans son ensemble.

Docteur Cantenot (*Dijon*).

Autre réponse. — Il faut rechercher l'origine des traditions qui accordent à la lune une influence sur l'agriculture dans la réalité même des faits. Cette influence est en effet incontestable sur la vie et la croissance du règne végétal et sur l'état moléculaire de certains produits organiques. — Elevé en partie à la campagne, je puis vous affirmer, par expérience, l'authenticité de certains faits.

Les plantes potagères semées en « lune croissante » poussent avec rapidité et fleurissent prématurément quant à leur fin culinaire. L'expérience est patente avec les laitues : semées en lune croissante, celles-ci poussent avec rapidité et « montent en graine » précocement ; semées durant le décroît de la lune, elles poussent plus lentement et « pomment » selon l'expression paysanne.

Le poil des chevaux tondus en lune croissante repousse plus rapidement que taillé en lune décroissante. Un vétérinaire de campagne m'a affirmé que le rut des femelles mammifères sauvages était réglé selon les phases de la lune. Il avait contrôlé l'exactitude de cette assertion par l'examen de multiples garennes.

La taille de la vigne et les soins donnés aux vins — blancs surtout — sont également influencés par la lune. Qu'un confrère se garde bien de mettre en bouteilles du Vouvray durant la croissance de la lune. A la fin de l'année, le nombre des bouteilles éclatées sous la pression du gaz naturel du vin serait considérable. Car le vin de Touraine « travaille » selon un rythme parallèle à celui de la vigne, le fruit mort prenant encore part aux destinées de la plante vivante. Il travaille quand la vigne « pleure », fleurit, ou quand le « raisin vire ».

S'il existe des pays maraîchers et viticoles où ces *lois* restent méconnues, je ne puis croire que celles-ci aient pu échapper à l'observation des maraîchers et des paysans. Il faudrait en conclure que la lune de ces régions exerce une action moindre parce que ses rayons cosmiques sont absorbés plus complètement par les terrains différents de ceux de la Touraine, selon la théorie de Lakowski.

D[r] Jean Parisot (*Honfleur*).

Autre réponse. — Les observations de nos paysans sur l'action biologique des *nouvelle* et *vieille* lunes forment un ensemble assez cohérent et concordant pour qu'on puisse en dégager, me semble-t-il, la loi suivante : *les quadratures arbitrent le métabolisme chez les organismes animés vivant à la surface de la terre : la néoménie est catabolique, la paléoménie est anabolique*, Applications : les tissus formés pendant la 2[e] moitié d'une lunaison sont plus serrés, plus drus ; les organismes accumulent volontiers des matériaux de réserve ; pendant la 1[re] moitié, au contraire, ils tendent à la luxuriance et à l'expansion. Il paraît donc que notre satellite exercerait une influence métabolique (sans doute à substrat électro-magnétique) excitante durant la quinzaine où il passe de la conjonction à l'opposition, et freinatrice durant celle où il décrit le mouvement opposé.

D[r] L. Estève (*Gaillac*).



(*Photo Giraudon*)

FRÉDÉRIC MISTRAL

(*1830-1914*)

(Médaillon en bronze de Amy. — Musée d'Aix.)



Chronique Bibliographique

Pierre Mauriac. — **Nouvelles rencontres**, un vol. in-12, Grasset, Paris, 1930. *(Prix : 15 francs.)*

Voici un recueil attrayant de divers articles et discours. On reconnaît dans le Pr Mauriac un compatriote de Montaigne. Il a le don de la causerie, et à le lire, on le croit si bien présent, qu'on a envie de faire ses réflexions de vive voix, soit pour l'approuver ou même pour le contredire. Le morceau capital nous semble être la leçon sur Claude Bernard, et l'examen critique de son déterminisme : c'est un chapitre très médité. Parmi les dix autres pièces du livre signalons : *Les confins de la médecine, Défense et illustration des langues mortes, La médecine française.* On aimerait, certes, discuter quelques idées de ces études, si riches de points de vue qu'il ne faut pas songer en épuiser l'objet, mais on demeure reconnaissant au Pr Mauriac de l'originalité de ses aperçus et de la générosité de sa pensée. *(E. Lacoste.)*

Albert Thibaudet. — **Mistral ou la République du Soleil**, un vol. in-16 de la Collection *Le Passé vivant*, Hachette, Paris, 1930. *(Prix : 12 francs.)*

On vient de fêter le centenaire de la naissance de Frédéric Mistral. *Ce qu'il nous faut ?* a demandé le capouliè, et il continua, se répondant à lui-même : *Non pas des orateurs, mais des constructeurs.* Il n'y en eut pas moins plus de vingt discours rien qu'au banquet d'Avignon, Je ne les ai pas entendus ; mais j'en ai lu plusieurs. Que les orateurs me pardonnent : j'aime mieux l'étude de M. Albert Thibaudet tout incomplète qu'elle soit, car, ici, l'auteur n'a écrit que la vie de Mistral, réservant pour un autre volume la vie de son œuvre. On y suit le poète du berceau à la tombe, de ses origines terriennes à la gloire et à l'apothéose des dernières années ; et, Dieu merci ! M. Thibaudet a eu le bon goût de ne pas nous donner une vie romancée. Cela, pour cette autre raison, meilleure encore, qu'il a aimé son héros, et que écrivant, il a moins cédé à son talent qu'obéi à son cœur. Qu'on n'imagine pas pourtant un panégyrique outré ; il y a de l'admiration dans ces pages, mais aussi de la finesse et une mesure qui sait mettre au point les choses. Si bien que je ne crois pas qu'on puisse mieux et plus fidèlement que M. Albert Thibaudet camper Mistral et mettre le Félibrige dans la lumière chantante de notre Provence ensoleillée. *(J.-F. Albert.)*

Restif de la Bretonne. — **Œuvres**, tome Ier : **Les Nuits de Paris**, un vol. in-8° carré, *Editions du Trianon* (11, rue de Cluny), Paris, 1930.

M. Henri Bachelin a entrepris de nous donner un choix abondant des Œuvres de Restif de la Bretonne et les *Editions du Trianon* viennent d'en publier le premier volume *Les Nuits de Paris*) dans la belle présentation habituelle à cette firme. La pensée est heureuse, car Restif mérite d'être lu plus qu'il ne l'est, une exécrable réputation, trop bien établie, écartant de lui les lecteurs Qu'on l'ait appelé le *Rousseau du ruisseau* ou le *Jean-Jacques des Halles*, passe encore : il y a là une part de vérité ; mais qu'on en fasse le type du pornographe, c'est à coup sûr trop dire.

Les Nuits de Paris, en particulier, où l'on trouve des aphorismes comme ceux-ci :

Dans tout pays où les femmes ne seront pas honorées en public comme des objets sacrés, il n'y aura pas de mœurs ;

Le bonheur est partout où l'on chasse le vice ;

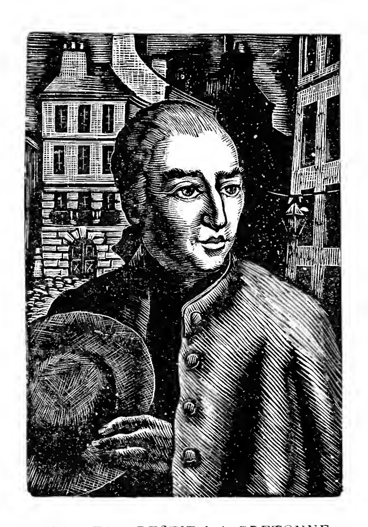
si elles ne sont pas à mettre en toutes mains, ont, dans l'édition présente, peu de pages qui soient hors de l'honnête mesure. *Ma morale est sévère*, dit ailleurs Restif, *quoique je raconte de mauvaises actions*. Mais voilà bien le premier mal qu'il raconte celles-là de préférence ; et cet autre est plus grand encore que ce fut tout juste la *mesure* qui manqua à notre *autodidacte*.

La mesure lui fit défaut même au point de vue purement littéraire et *Les Nuits de Paris*, qui prétendent à être le récit véritable des aventures nocturnes de l'auteur, écrites au jour le jour, sont en réalité, dira justement M. Bachelin, *un décrochez-moi-ça où Restif a jeté tout ce qui lui venait dans l'esprit.*

Mais une chose le sauve à nos yeux. *De tous nos gens de lettres*, a-t-il écrit, *je suis le seul qui connaisse le peuple* ; et il est vrai qu'il a parlé du peuple mieux que personne. A ce titre, *Les Nuits de Paris* sont un *document* de premier ordre sur la vie à Paris dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Les vingt-six dernières *Nuits* ont un autre mérite : celui de nous montrer la Révolution comme la vécut un homme qui, s'il ne vit pas tout ce qu'il raconte, put du moins voir beaucoup, sut s'informer du reste et parle avec sincérité. A cet égard, Restif n'aimait pas la noblesse, bien moins encore les prêtres, et pas beaucoup plus le bas peuple ; mais il a le respect des majorités au point qu'il approuve les pires choses, quand le plus grand nombre les a voulues. Peut-être est-cela qui le sauva de la guillotine.

Ainsi, la lecture des *Nuits de Paris* est à des points de vue divers fort instructive : elle amuse par la variété des tableaux et par leur nombre et par le pittoresque de la plupart. Six cuivres originaux de M. Gérard Cochet ajoutent à cet agrément, quelques-uns un peu risqués pour qui voudrait réhabiliter Restif de la Bretonne, mais tous joliment gravés et fort bien venus.



Nicolas-Edme RESTIF de la BRETONNE

(1734-1806)

(*Gravure sur bois de la nouvelle édition des Œuvres,*
Editions du Trianon.)

J. Aimard et H. Dausset. — **L'ultra-violet; la lumière solaire et artificielle ; l'infra-rouge**, un vol. in-8o couronne. L'Expansion scientifique française, Paris, 1930. (*Prix: 20 fr.*)

Le travail des Drs Aimard et Dausset est un formulaire beaucoup plus qu'un ouvrage purement scientifique ; c'est une mise au point complète d'une question toujours en évolution, présentée sous une forme pratique et claire, sans détails inutiles, avec le maximum de renseignements judicieusement classés. C'est là, pour une part, la raison du succès de ce petit volume, présenté aujourd'hui dans sa quatrième édition.

Raymond Recouly. — **Le Quatre Septembre**, un vol. in-16 de la collection *Récits d'autrefois*, Hachette, Paris, 1930 (*Prix : 7 fr. 50*).

M. Raymond Recouly a, dans cet ouvrage, fait revivre avec beaucoup de sincérité, sans développement inutile, cette date qui marque la fin des Napoléon. L'histoire ainsi présentée et expliquée offre un attrait qui en fait le succès. Cette révolution fut la suppression d'un régime qui tombait sous le destin de l'heure présente ; la transformation politique s'est accomplie au milieu d'une résignation unanime. Les Napoléon, aventureux et imprudents, ont toujours joué la partie et l'ont perdue. — Le Quatre Septembre est la conséquence de Sedan ; l'empereur est prisonnier ; l'empire s'écroule. M. Raymond Recouly fait passer les figures connues : l'Impératrice orgueilleuse, Palikao incapable, Trochu haineux. La révolution fut moins d'ordre intérieur que le résultat de la poussée extérieure : l'étranger, qui a mis le pied sur la France, fait tomber la couronne, et la République prend le pouvoir. Livre attrayant, simple et d'un caractère personnel. (*G. Petit.*)

Max Deauville. — **La boue des Flandres**, un vol. in-12, librairie Valois, Paris, 1930. (*Prix: 15 fr.*)

Ce livre de la collection des *Combattants Européens* est un des plus passionnants que l'on puisse imaginer. L'auteur nous conduit, avec l'armée belge, à Dixmude, Lizerne, Fouquewferf, Loo, Ypres, dans toute la Flandre glorieuse et douloureuse. En nous montrant les tranchées, la relève, la montée en ligne, toutes les horreurs de la terrible chose, il fait la guerre à la guerre. Récits pénibles et pittoresques ! Les aperçus philosophiques et sociaux reposent de l'épopée ; c'est ainsi qu'on lira deux curieux chapitres, l'un consacré à des « conseils à un embusqué », et l'autre au « service médical », qui contient de dures critiques à l'égard des médecins militaires.

M. Max Deauville nous présente des états d'âme par où sont passés tous ceux qui ont été là-bas. L'image de la guerre est ici séparée du vernis de la gloire, et maintenue dans le cadre austère du devoir ; la guerre trop longue a tué l'enthousiasme dans les cœurs meurtris. (*G. Petit.*)

G. Railliet. — **Figures médicales ardennaises**, extrait du tome CXLII des *Travaux de l'Académie de Reims*, tirage à part in-8° Hirt, 53, rue des Moissons, Reims, 1930.

Ne dites pas : ce n'est qu'un discours de Société savante provinciale et cela intéresse seulement les Ardennes. *N'est qu'un* et *seulement* seraient de trop. Ce fut bien un Discours d'ouverture à l'Académie nationale de Reims ; mais il serait souhaitable que ce discours soit entendu partout. Ce sont bien des figures médicales ardennaises que M. G. Ralliet a fait revivre ; mais il donne ainsi un exemple qu'on pourrait suivre ailleurs et fournit un modèle. La sottise du siècle qui ne voit que les grands, et sa malignité qui nous égratigne tous, trouve ici sa réponse et quelle réponse. Ceux qui pourront lire cette plaquette de 34 pages remercieront l'auteur de l'avoir écrite ; ils nous sauront gré de l'avoir signalée à leur attention.

J. Grozieux de Laguerenne. — **Guy-Crescent Fagon, Archiatre de Louis XIV, Surintendant du Jardin royal des Plantes** (*Thèse de Paris*), un vol. in-8°, L. Arnette, Paris, 1930.

Dire qu'ayant lu ces pages, j'ai pris mon chapeau et mon parapluie, car il pleuvait, et que je suis allé, malgré l'averse, me promener au Jardin des Plantes, revoir les lieux où Fagon était passé et où il avait vécu, n'est-ce pas reconnaître l'excellence d'une étude capable de provoquer un tel réflexe et d'imposer un tel besoin spirituel ? Cette thèse est réellement excellente. De plus claire façon que maints gros ouvrages, elle résume ce que fut la scolarité médicale au XVIIe siècle ; elle met en belle lumière son personnage en détaillant l'histoire de sa vie ; elle défend enfin sa mémoire contre les injustes et récentes critiques de purs littéraires.

L'oubli véniel d'études de détail antérieurement publiées sur Fagon diminue à peine son mérite. Aussi bien, ne peut-on tout lire et les articles de journaux sont des travaux sacrifiés ; cependant, on s'étonne un peu de ne point trouver dans la bibliographie la thèse, parisienne elle aussi, que M. Pierre Eloy consacra, en 1918, à *Fagon archiatre du Grand Roi*. Sans doute, sont-ce seulement deux lignes tombées par accident à la mise en pages ; car l'œuvre est consciencieuse, comme elle est pleine d'intérêt, construite à souhait et bien écrite. Fagon a ainsi l'heureuse fortune d'une biographie définitive ; et, à moins d'inattendues découvertes d'archives, sa vie comme sa place dans l'histoire sont maintenant fixées. La seule ressource qui reste aux écrivains futurs est d'abandonner le point de vue historique et, reprenant ce que nous savons de l'archiatre et ce qu'il a écrit, de le grouper avec un esprit médical *exclusif* pour y montrer la pathologie, la diététique, la crénothérapie, la thérapeutique médicamenteuse et opératoire de Fagon, pris comme coryphée des médecins du XVIIe siècle. (*J.-F. Albert.*)

Paul Vulliaud. — **Les Textes fondamentaux de la Kabbale ; le Siphra di-Tzeniutha**, un vol. in-4°, Emile Nourry, Paris, 1930.

Ce premier volume des *Textes fondamentaux de la Kabbale* comprend deux parties : une préface de 133 pages ; puis, en 80 pages, la traduction du *Siphra di-Tzeniutha* (Le Livre secret).

La préface est une surprise. On s'attend à une vue générale, historique et critique de la Kabbale et du *Siphra di-Tzeniutha* ; au lieu de cela, des pages personnelles, vivantes, ardentes même, disent seulement où en sont les études kabbalistiques, la misère de la critique, l'histoire de la traduction française du *Zohar* de J. de Pavly. Sans doute, l'auteur a-t-il jugé inutile de résumer en une introduction condensée son œuvre antérieure sur la Kabbale et pensé que ceux qu'attirerait l'œuvre nouvelle étaient avertis déjà. Cette préface se lit avec un intérêt soutenu ; on la goûte avec plaisir et cependant elle laisse un peu d'amertume. La Kabbale, en effet, est un monument d'une souveraine importance pour l'histoire des religions, et la place considérable qu'elle tient dans le mysticisme juif lui fait considérable aussi la place qu'on doit lui accorder dans le mouvement de l'intelligence humaine. Or, M. P. Vulliaud s'attache à montrer, d'une part, le silence systématique des uns sur une telle œuvre, le mépris des autres quand ce n'est pas le dénigrement, d'autre part, l'insuffisance générale des traducteurs et des critiques, même les plus autorisés.

Retenons en passant deux détails. Le premier est que, si le texte de la Kabbale a subi à coup sûr des additions et des interpolations à maintes époques, ses données premières, orales d'abord comme toutes celles des doctrines ésotériques, manuscrites plus tard par fragments, remontent plus haut que la rédaction complète tardive de Moïse de Léon. Le second que le *Siphra di-Tzeniutha*, tel qu'il nous est parvenu, semble un aide-mémoire comparable aux *sutras* indiens faits de phrases courtes ou même seulement de quelques mots portant en eux des références implicites et éveillant chez les initiés un monde de notions acquises. C'est partant de là qu'il faut ouvrir le *Livre du Secret, qui s'adresse seulement à des adeptes susceptibles de saisir pleinement ce qui y est dit à demi-mot.* M. P. Vulliaud a eu l'heureuse pensée d'en donner deux traductions successives : l'une littérale, indispensable à ceux capables de comparer cette traduction avec le texte ; l'autre paraphrasée sans laquelle, pour le plus grand nombre des lecteurs, la première serait restée incompréhensible.

Ajoutons que l'éditeur, à son accoutumée, a bien fait les choses : le papier est beau, l'impression bien lisible, la présentation ne laisse rien à reprendre. Ce sont détails qui plus qu'on ne croit assurent le succès d'un livre,

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1930.

38e ANNÉE N° 2 1er FÉVRIER 1931



De l'arsenic, et, incidemment, des comètes

Par le Dr E. LACOSTE.

On lit en plusieurs endroits qu'il faut arriver au XVIIIe siècle pour trouver mention de l'arsenic employé comme médicament. Il est vrai que la grande querelle d'apothicaires du siècle précédent est celle des antimoniaux, et que la *troupe stibiale*, ainsi que la nomme Gui Patin, et la troupe opposée, menèrent un tel tapage, que toute voix médicale se fût trouvée manquer de souffle s'il eût fallu disputer encore au sujet de l'arsenic. D'ailleurs, ce métalloïde avait occupé la chronique d'une façon vraiment trop défavorable, ou plutôt scandaleuse, au temps des exploits de la Brinvilliers, pour qu'on osât le prôner comme remède.

Encore devait-il figurer dans certaines formules médicamenteuses, puisque Louis XIV crut devoir réglementer cet usage de l'arsenic. Voici ce qu'on lit dans des *Notes* de l'abbé Legroux, de Mons-en-Pève (*sic.* = en Pévèle *ou* en Puelle), curé de Marque-en-Baroeul (1) :

En 1682, le 30 septembre, le roi porta une... ordonnance sévère contre les devins, magiciens, enchanteurs, et ceux qui usent de

(1) Ce prêtre rapporte des souvenirs contemporains. Nous tirons la citation d'*Extraits* desdites *Notes* publiés par le *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai* en 1868 (t. XII, p. 323).

maléfice et de poison pour nuire aux personnes ; et il prescrivit en même temps un règlement pour ceux qui dans les médecines, etc., font usage de l'arsenic, etc.

Nous croyons intéressant de poursuivre la citation :

Une gelée extraordinaire qui commença vers la mi-décembre de cette année 1682, et qui dura jusqu'à la fin de février 1683, fit périr les grains et beaucoup d'arbres. Un grand nombre de personnes eurent à en souffrir. La cherté du grain, qui vint ensuite, augmenta encore le nombre des malades.

En même temps, une comète effrayante parut ici pendant trois mois, se tournant vers différents endroits de l'Europe. Elle fut suivie de grandes afflictions en ce pays, et d'incendies dans le pays de Flandre et dans le Palatinat. Une maladie contagieuse des bestiaux s'étant propagée dans ce pays, Monseigneur de Choyseul (1) ordonna des prières publiques dans tout son diocèse pour en obtenir la cessation. On employa diverses bénédictions, et du sel bénit, et à la fin le mal cessa. »

... *et à la fin le mal cessa...* Voilà, entre parenthèses, un abbé pyrrhonien !

Les comètes semblent avoir occupé et inquiété singulièrement tout le XVIIe siècle. 1618, 1654, 1659, 1664, 1665, 1677, 1680, 1682, dates où furent observés de pareils météores, — et nous en oublions certainement au cours de ce siècle, — furent, dans toute l'Europe, des époques de consternation.

D'ailleurs, surtout à partir du milieu du siècle, les traités, discours et ouvrages divers relatifs aux comètes, et plus ou moins favorables aux antiques préjugés, se multiplièrent incroyablement. On sait que la comète de 1680 détermina Pierre Bayle à composer sa *Lettre sur les comètes*, parue au printemps de 1682, et qui, amplifiée, devint, l'année suivante, les ***Pensées sur la comète.*** Que l'ouvrage dépasse l'annonce du titre pour se développer en « Traité contre la superstition », le fait est aisé à contrôler. Mais que, grâce à une abondante littérature, ayant démontré l'origine naturelle du phénomène, l'épouvante provoquée en France par la comète de 1680 ait été *très atténuée*, comme le veut l'excellent éditeur moderne (1911) du traité de Bayle, M. A. Prat, on en peut douter, et le témoignage de l'abbé Legroux sur la comète de 1682 nous confirme dans un sentiment opposé.

Au surplus, la Faculté de médecine de Paris elle-même n'était sans doute pas tellement édifiée sur le compte de ces astres ornés « ou d'une chevelure éclatante ou d'une barbe vénérable ou d'une queue majestueuse », comme dira bientôt (1686) Fontenelle, puisqu'en 1699 nous voyons qu'on y discuta cette thèse : *An cometa morborum praenuntius* (2) ?

(1) Gilbert de Choyseul du Plessis-Praslin, installé en la chaire épiscopale de Tournay le 21 d'avril 1671, sans cérémonie.

(2) Mentionné ap. Maurice Rollet, *Médecins astrologues*, thèse de médecine, Paris, 1910, p. 168.

L'oreille, siège de la mémoire

« Tirer les oreilles ».

Par le Dr P. NOURY.

Chez les Anciens, on tirait le lobule de l'oreille pour fixer l'attention et stimuler la mémoire. Le bout inférieur de l'oreille passait pour être le siège de la mémoire. « Tirer l'oreille » était souvent un rappel à l'ordre énergique avec le sens de menace, sens que l'on retrouve dans nos expressions actuelles « tirer les oreilles » et « se faire tirer l'oreille ».

Chacun se rappelle le passage de Virgile où Silenus, au moment de chanter dans le genre épique, est admonesté par Apollon, qui lui tire l'oreille et lui rappelle qu'un pâtre doit se limiter au genre pastoral.

Quùm canerem reges et praelia Cynthius aurem
Vellit et admonuit :... (1)

Ammien Marcellin explique qu'Adrastia avait averti plusieurs fois un homme audacieux, avide et impudent, et afin qu'il ne l'oubliât pas, elle lui avait tiré l'oreille.

Humanorum spectatrix Adrastia aurem (quod dicitur) vellens monensque, ut castigatius viveret... (2)

Un petit poème latin publié à la fin du XVIIIe siècle par Burmann, dans son *Anthologie latine*, se termine par ce vers :

Mors aurem vellens : Vivite, ait, venio (3).

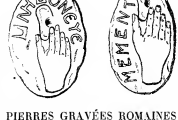
Pline nous a fourni l'explication de cette coutume : on croyait autrefois que l'extrémité inférieure de l'oreille était le siège de la mémoire.

Est in aure ima memoriæ locus, quem tangentes intestamur. Est post aurem aeque dextram Nemesios, ...quo referimus tactum ore proximum a minimo digitum, veniam sermonis a diis ibi recondentes... (4).

(1) Virgile, *Eglogues*, VI, 3.
(2) Ammien Marcellin, *Histoire*, XXIV, 3.
(3) Burmann, *Anthologie*, t. I, p. 718.
(4) Pline, *Histoire naturelle*, XI, 103.

Dans le geste rituel pour calmer les dieux offensés, la salive avait probablement un rôle. Pour exprimer son aversion, Néménis crachait dans sa robe ouverte sur son sein. En imitant ce rite, on pensait détourner sa colère. Le petit doigt transportait un peu de salive à l'oreille, lieu de la redoutable Némésis.

On connaît un certain nombre de pierres gravées romaines sur lesquelles se lit l'inscription grecque ΜΝΗΜΟΝΕΥΕ (Souviens-toi) entière ou tronquée ; plus rarement, on rencontre ΜΝΗΣΘΗ (Qu'il se souvienne). A côté de l'inscription est représentée une main droite, les doigts étendus, tenant le lobule de l'oreille droite entre le pouce et l'index.

PIERRES GRAVÉES ROMAINES

(*Agrandissement : un peu plus que le double*).

A Rome, pendant longtemps, la mode fut de parler grec à tout propos et de dédaigner le latin ; c'est pourquoi presque toutes ces inscriptions sont grecques.

Martial reproche à Lélia, née dans un faubourg de Rome, d'une mère qui ne s'était jamais débarbouillée, de parler grec à son amant et il lui déclare qu'elle aura beau parler grec, elle ne sera jamais complètement une Laïs :

Ζωὴ καὶ ψυχή, *lascivum congeris usque* (1).

Juvénal fait grief à une Romaine de vouloir parler le grec, alors qu'elle écorche le latin :

... Omnia graece
Quum sit turpe magis nostris nescire latine (2).

M. Edm. Le Blant a signalé autrefois, comme une rareté, dans la collection des pierres gravées de la Bibliothèque de Ravenne, une cornaline avec l'inscription latine MEMENT(O) et sur laquelle est gravée, comme sur les pierres à inscription grecque, une main droite serrant entre deux doigts le lobule de l'oreille droite. L'oreille remplace l'O final de « memento ».

(1) Martial, *Epigrammes*, X, 68.
(2) Juvénal, *Satire* VI, vers 187 et 188.

La Fête des Fous
à Viviers et en d'autres villes.
(*Fin.*)

Par le Dr L. LORION.

Beaucoup de villes vers la même époque célébraient, soit sous le nom de *fête des Fous*, soit sous des vocables différents, des cérémonies non moins burlesques que celles de Viviers. C'étaient : Amiens, Rouen, Paris, Beauvais, Provins, Autun, Besançon, Sens, Dijon, Lille, Douai, Tournay, Valenciennes, Bouchain, pour ne citer que celles sur lesquelles nous sommes particulièrement renseigné.

Belet, d'Amiens, écrivait, dit Bernard, en 1182, dans son livre *L'Office divin : La fête des Fous-Diacres, que nous appelons aussi* la fête des Fous *était célébrée par quelques-uns le jour de la Circoncision (1er janvier), par d'autres le jour de l'Epiphanie (6 janvier) ou dans l'octave de l'une de ces deux fêtes. Il se faisait quatre danses dans l'église après Noël. La première troupe était composée de lévites, c'est-à-dire de diacres, la deuxième de prêtres, la troisième d'enfants, la quatrième de sous-diacres.* Il paraît que cette dernière était de beaucoup la plus folle.

A Paris, la fête des Fous était de temps immémorial associée à la solennité de l'Epiphanie ou des Rois, comme l'a noté Victor Hugo. Cette double circonstance a fourni, on se le rappelle, à l'illustre écrivain, le merveilleux chapitre par lequel débute le roman de *Notre-Dame de Paris* et où l'on assiste, en attendant la représentation du *Bon Jugement de Madame la Vierge*, au *chahut* en règle des escholiers et au concours de grimaces, qui mit en relief le personnage légendaire de Quasimodo.

Plus tard, en 1517, on joua aux Halles le *Prince des Sots* ou *la Mère folle*, farce qui n'avait de raisonnable que le trio final chanté par l'héroïne et deux jeunes sots :

Tout par raison
Raison partout
Partout raison.

A Beauvais et à Autun, à l'occasion de la fête *aux Anes* (dite aussi fête des *Sous-Diacres*), on promenait à travers la ville un de ces animaux couvert d'une housse dorée dont quatre chanoines portaient les quatre coins, tandis que le reste du chapitre et les clercs suivaient processionnellement. On a voulu voir dans cette fête et dans son symbole une commémoration

soit de l'ânesse de Balaam, soit de l'âne qui gîtait avec le bœuf dans l'étable de Bethléem, ou encore de la monture sur laquelle Jésus-Christ fit son entrée à Jérusalem.

La fête de la *Mère Folle* était célébrée en grande pompe à Sens, à Dijon et dans quelques autres localités bourguignonnes. Les archives de Sens ont conservé un certain nombre de documents relatifs à ces cérémonies. L'historien de la province, de La Marre, rapporte que la coutume en existait déjà du temps du duc Philippe le Bon (1) et qu'elle fut confirmée par Jean d'Amboise, évêque et duc de Langres, gouverneur de Bourgogne en 1454. Il existait, en outre, en Bourgogne comme en bien d'autres pays, des compagnies ou confréries de *Fous*. Celle de Bourgogne paraît avoir été fondée par Engelbert, comte de Clèves, qui gouverna le duché de Bourgogne en 1381.

La plupart des villes des Pays-Bas, dépendantes du duché de Bourgogne, avaient des fêtes et des confréries semblables

Doutreman, historien de Valenciennes, les signale dans cette ville, où elles auraient été également fondées par un comte de Clèves. A Lille, on fêtait le *Prince des Fous*, à Bouchain, le *Prévost des Etourdis*, à Tournay, le *Prince d'Amour* et sa troupe, qui étaient coiffés d'un bonnet vert. Le livre de Bernard contient, entre autres illustrations, le sceau en cire rouge d'une de ces confréries : de grand module, il présente au centre une femme assise, élégamment vêtue, tenant de la main droite la marotte allégorique ; en exergue, l'inscription *Numerus stultorum infinitus est.* L'original appartenait à M. de Vandenesse, apothicaire à Dijon. Un autre apothicaire dijonnais, M. Poissonnier, détenait le bâton de commandement de la compagnie. On lit la date de 1482 dans un cartouche que surmonte le pommeau habilement ouvragé de cet insigne.

La célébration de la fête des Fous avait lieu dans la cathédrale de Besançon en même temps que dans plusieurs autres églises de la ville ; les cérémonies étaient suivies de cavalcades. Ces fêtes avaient été réglementées en 1384 et 1387 par le cardinal Thomas de Naples, délégué du pape Clément VII.

A quelles origines rattacher des réjouissances publiques si vite dégénérées en grossières débauches et si répandues en France dans la dernière période du moyen âge ? J.-F. Bernard les fait remonter à un abus qui se serait introduit autrefois dans l'Eglise grecque, mais sans atteindre le clergé. D'apres

(1) Fils de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière, 1396-1467. Il encouragea les lettres et entreprit la codification des *Coutumes de Bourgogne*.

Anastase (1) cité par cet auteur, *on s'éleva dans un synode contre la coutume prise par certains laïques qui, pour se divertir, s'habillaient en prêtres, en évêques et créaient même un patriarche qui était ordinairement celui d'entre eux qui s'était le plus distingué par ses bouffonneries.* Les laïques n'auraient été que plus tard imités par les clercs.

Plus judicieuse nous semble une autre explication proposée par notre historien : La fête des Fous, dit-il, *était aussi quelquefois appelée* Liberté de décembre, *parce qu'elle se célébrait vers la fin de ce mois, en souvenir de ce que chez les païens les esclaves devenaient libres dans ce mois et vivaient avec leurs maîtres dans une sorte d'égalité...*

Survivances des Saturnales ou déviations de pratiques encore plus lointaines, amalgamées peut-être dès les premiers âges de l'humanité aux cultes solaires (fêtes des solstices, feux de la Saint-Jean *le 23 juin*, purifications mithriaques, etc.), besoin subit d'expansion des penchants les plus vils de notre nature ou, peut-être encore au jugement du médecin, explosion de folie collective et passagère résultant du déchaînement d'instincts longtemps comprimés, ces manifestations de la liesse populaire se réduisent à peu près toutes, en dernière analyse, à un changement fictif et éphémère de condition sociale pour ceux qui en étaient les acteurs. Elles peuvent s'expliquer par les difficultés de l'existence, par les charges et les souffrances qui pesaient alors plus particulièrement sur les classes inférieures : c'étaient de courts moments de répit dans la misère habituelle, de temporaires dérivatifs pour les uns à une vie de labeur rude et continu, pour les autres aux rigueurs des disciplines religieuses, d'ailleurs bénévolement acceptées à ces époques de foi.

On conçoit ainsi que l'Eglise ait pu, par esprit de charité, tolérer des coutumes si contraires à la morale chrétienne et à ses enseignements. Elle n'en essaya pas moins de réagir contre tant d'excès. Sans remonter à Tertullien et aux docteurs qui, comme saints Augustin, Cyprien, Chrysostome, avaient en leur temps stigmatisé de pareils désordres, nous voyons que Maurice, évêque de Paris, mort en 1196, avait tenté d'abolir les grotesques parodies des cérémonies sacrées. En 1275, Othon, archevêque de Sens, prohiba les dissolutions qui accompagnaient la fête des Fous et de l'Ane, sans toutefois interdire la fête elle-même. Mais on voit aussi par d'autres actes du chapitre de ce diocèse que la fête était encore permise en 1517.

(1) Le nom d'Anastase, porté par des personnages diversement connus dans l'histoire de l'Empire d'Orient, semble, dans le cas présent, s'appliquer à un savant religieux du ix[e] siècle, qui fut bibliothécaire du Vatican et auteur d'une *Histoire ecclésiastique.*

En 1444, une circulaire, adressée par la Faculté de théologie de Paris aux autorités ecclésiastiques, condamna expressément ces dangereuses profanations du culte, et l'année suivante, une ordonnance de Charles VII prononça l'interdiction de toutes pratiques contraires à la sainteté du lieu dans toutes les églises du royaume. Il ne semble pas que cette défense ait été sérieusement obéie. La fête avait si fort pénétré dans les mœurs qu'on se contenta encore une fois dans beaucoup de diocèses d'en limiter les abus par de non moins ridicules règlements : on spécifia notamment le nombre de seaux d'eau (*trois*) avec lesquels il était permis d'arroser le préchantre !

Un arrêt du Parlement de Dijon, en date du 19 janvier 1552, prescrivit aux choraux et fidèles des églises de son ressort de célébrer le jour des Innocents et autres « sans faire aucune insolence et tumulte ès dites églises, vaguer en icelles et courir par la ville avec danses et habits indécents à l'état ecclésiastique » ; il enjoignait aux juges royaux et autres magistrats de pourvoir à l'exécution de l'arrêt.

Il y eut encore des résistances. Nous savons par Bernard qu'à Langres la mascarade de la Mère Folle restait en honneur à la fin du XVIe siècle.

De plus, l'historien Vollet nous apprend que la fête des Fous fut conservée à Provins jusqu'au XVIIe siècle, et qu'à Antibes, les Cordeliers fêtaient encore les Innocents *avec les joyeusetés de l'ancien rite* en 1645. Il fallut un nouvel édit royal, donné à Lyon le 21 juin 1630, et la menace de fortes pénalités pour porter le dernier coup à ces scandaleuses coutumes ainsi qu'aux confréries de Fous et sociétés de même sorte. Le raffinement du goût n'admettait déjà plus les grossières plaisanteries ni les farces licencieuses dont s'accommodait volontiers la jovialité de nos pères.

Apparentées dans leur principe avec les fêtes des Fous, des Innocents et de l'Ane, les mascarades du Carnaval et de la Mi-Carême eurent la vie plus longue, malgré les réglementations dont elles ont été l'objet depuis la Révolution. Elles se sont muées de nos jours en réclames commerciales. Il est à souhaiter, dans l'intérêt de la santé publique aussi bien que de l'hygiène morale, que le souvenir de ces exhibitions aille bientôt rejoindre dans la poussière des archives celui des réjouissances médiévales que nous venons d'évoquer.

MÉDECINS-POÈTES

En 1885, la *Typographie Montlouis* de Clermont-Ferrand publiait un grand in-8° de 388 pages sous le titre : *Les Loisirs du Dr H.-A. Ponthion-Baraduc*. Ces Loisirs sont des poésies. Leur auteur, Hippolyte-André, né vers 1815, fut nommé, le 13 décembre 1837, interne des hôpitaux de Paris, devint docteur vers 1842 et membre de la Société anatomique. Nous ignorons la date de sa mort et quels liens possibles de parenté l'unissaient à Fernand Hippolyte Baraduc, l'auteur de l'iconographie de la force vitale.

L'*Avant-Propos* du recueil annonce que celui-ci se rattache à un travail antérieur *tendant à démontrer l'identité des fluides lumineux et calorifique avec l'électricité d'une part, et d'autre part l'identité de l'électricité et du fluide nerveux chez l'homme et chez les animaux*. Sur cette affirmation, le pur littéraire ferme le livre ; le scientifique l'ouvre avec curiosité ; l'un et l'autre sont trompés. En réalité, la science est exclue de l'ouvrage : ce sont des vers, rien que des vers, qui font dire à l'auteur :

Excusez-moi !... j'écris en vers,
C'est l'acte d'un homme pervers ;
Ah ! je fais là triste besogne !...
J'avais juré... serment d'ivrogne ! (p. 197)

Ne le contredisons pas. Dans les trois parties du recueil, répondant aux *trois aspects bien distincts de la vie humaine* : jeunesse, *passions ;* âge mûr, *sentiments de famille* ; vieillesse, *philosophie*, il n'est guère de pièce qui mérite d'être tirée de l'oubli. Citons cependant celle qui a pour titre : *Un état électrique*, et qui porte la date du 5 décembre 1876 (pp. 223-226); elle est la seule électricité du volume.

Quand je sens au poumon la douleur me saisir,
Lentement aiguiser ses crochets et me mordre,
Ou venir au matin m'arracher au plaisir
D'un sommeil bienfaisant, me crisper et me tordre,
Il me semble soudain qu'un serpent en fureur
Pénètre brusquement dans ma large poitrine ;
Il se tord, il s'accroche à tous les nerfs du cœur ;
Où passera sa tête, il glisse son échine ;
Et la bronche s'affaisse à ce rude contact,
L'air est rare au poumon ; la toux, qui suit la gêne,
S'élance en quinte vive ; et, si je suis exact,
La douleur déchirante aggrave aussi la scène.
Parfois, il mord au cœur : les tissus d'alentour
Subissent son étreinte, implacable torture !...
Il s'allonge, il se tord ; dans un dernier contour,
Les nerfs semblent broyés sous sa froide morsure,

Frissonnant, épuisé, vaincu par la douleur,
Je gémis, haletant, étouffé par l'engine (sic) ;
Au froid, qui m'engourdit, succède la chaleur ;
Je sens comme un vautour déchirer ma poitrine.
Sous ses longs coups de bec, sous ses ongles d'acier,
Nulle part la douleur ne serait plus vivante :
Il n'est pas une note en ce vaste clavier,
Qui ne sonne en ma fibre une horrible épouvante :
Tout se déchire en moi, comme en un triste adieu !...
Et, si je lance au ciel un regard sacrilège,
Je m'aperçois alors que, partout, en haut lieu,
La vapeur par le froid est condensée en neige ;
Et je la sens dans l'air ; je suis pris du frisson,
Mon malaise est constant et ma douleur très-vive,
Tout nerf crie en mon corps, et tel qu'un hérisson
Sensitif, épineux, je suis mauvais convive :
Je me vois torturé comme l'était Nessus ;
Mais puis-je m'entourer d'une chaleur plus douce,
Je sens se dénouer tous les nœuds du plexus,
Sous la griffe du mal qui promptement s'émousse.
Si le ciel s'obscurcit la neige tombera ;
Dans ce fait naturel, n'en tombât-il qu'une once,
Aux premiers blancs flocons, la douleur cessera :
C'est ainsi que, tombant, la neige en moi s'annonce.
Ainsi fait le beau temps, pour passer au mauvais ;
Soit qu'au soleil succède une pluie argentine,
Soit qu'après un froid sec, un brouillard des marais
Mélange à l'air plus pur sa vapeur assassine.
L'humidité latente et qui menace au ciel,
Soutire à chaque nerf son fluide électrique
Et je deviens souffrant... fait bien essentiel,
Le froid sec en hiver me rend très magnétique :
L'étincelle jaillit de tous les poils nerveux,
Au frottement du buffle et de sa dentelure ;
Elle crépite alors, et de mes longs cheveux
S'élance en éclairant ma blonde chevelure.
Souvent ce phénomène étonna mes amis
Par ses pétillements et ses mille fusées ;
Je crois revoir souvent bien des gens tout blémis,
Rire enfin des frayeurs que je leur ai causées.
Très électrique même à quarante ans passés,
La cinquantaine a vu la dernière étincelle
De ses courants nerveux en mon être entassés ;
Cheveux et barbe enfin n'en ont une parcelle.
De cet état puissant, que j'ai dû constater,
Il ne me reste rien que l'ombre de moi-même
Et toutes mes douleurs !... Mais je dois me hâter
De terminer ici ce douloureux poème.

La Médecine des Praticiens

De la constipation.

La constipation est bien l'affection la plus répandue, toujours gênante, parfois dangereuse en raison de son retentissement sur l'organisme tout entier.

Parmi les remèdes créés pour triompher de cet état pénible, il en est un, la *Poudre laxative de Vichy du Dr Souligoux*, qui, depuis longtemps, a fait ses preuves.

Composée de principes végétaux et aromatiques, la *Poudre laxative de Vichy* renferme aussi une proportion bien déterminée d'un soufre soumis à des traitements spéciaux. Ce soufre joue non seulement un rôle très utile sur la muqueuse intestinale, mais encore il exerce l'action la plus efficace sur les rhumatismes, qui souvent précèdent et accompagnent l'état de constipation.

Prise à la dose d'une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre laxative de Vichy*, d'un goût très agréable, provoque le lendemain, au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

NOUVELLE THÉORIE ET VIEILLE HISTOIRE

On sait la théorie actuelle, contredisant l'existence d'une Atlantide disparue, et qui veut que le continent américain ait été arraché et détaché du nôtre. Or, *Le voyage de Gylphe* nous offre un curieux rapprochement. On lit en effet dans *Les Eddas* (traduction de Mlle R. du Puget, in-8, Garnier, Paris, s. d., p. 15 et ss.) :

« Gylphe régnait sur le pays appelé maintenant la Suède. On raconte que, voulant donner à une femme voyageuse une récompense proportionnée aux jouissances qu'elle lui avait procurées, il lui permit de prendre dans son royaume tout le terrain que quatre bœufs pourraient labourer en vingt-quatres heures. Cette femme, nommée Géfion, était de la race des Ases. Elle prit donc quatre bœufs, qui étaient ses fils avec un géant, et les attela à la charrue. Cette charrue entra si profondément dans le sol, qu'il se détacha, et les bœufs l'entraînèrent dans la mer, en se dirigeant vers l'Occident ; ils s'arrêtèrent dans un détroit où Géfion fixa cette pièce de terre, qu'elle nomma Selande. Un lac remplaça le terrain enlevé : c'est le Méler, dont les baies correspondent exactement avec les promontoires de la Selande. »

H. Villain (*Chartres*).

Ephémérides

22 *février 1731*



LA LEÇON D'ANATOMIE DU PROFESSEUR FRÉDÉRIC RUYSCH

(*Tableau de Jean Van Neck, musée d'Amsterdam*).

Ruysch (Frédéric), né à la Haye, le 23 mars 1638, étudia la médecine à Leyde, où Van Horne fut son maître de prédilection. En 1665, on l'appela à Amsterdam pour y professer l'anatomie, ce qu'il fit avec beaucoup d'éclat. S'il sut concilier, avec l'étude de l'anatomie, la pratique de la médecioe, de la chirurgie et des accouchements et devint ainsi un consultant célèbre, ce sont cependant ses observations anatomiques qui ont fait sa plus durable gloire. En particulier, l'art des injections cadavériques fut poussé par lui à un degré de perfection qui n'a pas été dépassé depuis, peut-être même pas atteint. Par malheur, il emporta le secret de ses procédés particuliers lorsqu'il mourut le 22 février 1731.

731. — 13 février. — Mort du pape Grégoire II.

1431. — 19 février. — Mort du pape Martin V (Otbon Colonne).

21 février. — Faite prisonnière à Compiègne, le 24 mai 1430, Jeanne d'Arc comparaît pour la première fois devant une assemblée de docteurs réunis autour de l'évêque de Beauvais dans la cbapelle du château de Rouen.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Usages du scorpion. — Dans son récent ouvrage, *La Jérusalem retrouvée*, Mme Myriam Harry nous raconte qu'au voisinage de la mer Morte, elle reçut l'hospitalité d'une femme qui, en raison de la température, s'écria : *Bon temps pour les scorpions !*

Et elle m'en montre un qui sort d'un trou. Puis, saisissant une pince à braise, elle le cueille et le plonge dans un bocal où des centaines, semblables à des cornichons jaunes, macèrent dans l'alcool.

« *Ah ! sans les scorpions, comment vivrions-nous ?* » Et elle m'apprend que les pharmaciens sionistes lui paient un para le scorpion [p. 195].

Les anciennes pharmacopées nous fourniraient des documents abondants sur l'utilisation des scorpions, mais je précise bien que ce n'est point le rappel des vieux textes que je désire. J'attends autre chose de plus moderne et de spécial. S'il se trouve quelque « pharmacien sioniste » parmi les lecteurs de *La Chronique Médicale*, je le prie de vouloir bien nous dire ce qu'il peut tirer au point de vue thérapeutique de cette vilaine bête en l'an de grâce 1930.

Dr Alf. Lebeaupin (*Moisdon la-Rivière*).

Le chocolat ambré. — Je lis dans la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin, méditation VI :

Que tout homme qui aura bu quelques traits de trop à la coupe de la volupté ; que tout homme qui aura passé à travailler une portion notable du temps qu'on doit employer à dormir ; que tout homme d'esprit qui se sentira temporairement devenu bête ; que tout homme qui trouvera l'air humide, le temps long et l'atmosphère difficile à porter ; que tout homme qui sera tourmenté d'une idée fixe qui lui ôtera la liberté de penser ; que tous ceux-là, disons-nous, s'administrent un bon demi-litre de chocolat ambré, à raison de soixante à soixante-douze grains d'ambre par demi-kilogramme, et ils verront merveilles. Dans ma manière particulière de spécifier les choses, je nomme le chocolat à l'ambre *chocolat des affligés*, parce que, dans chacun des divers états que j'ai désignés, on éprouve je ne sais quel sentiment qui leur est commun, et qui ressemble à l'affliction.

Je me demande si c'est au chocolat ou à l'ambre qu'est due l'efficacité de cette préparation signalée par l'auteur ?

Dr Albert Miquet (*Sainte-Gauburge*).

Compiègne et Choisy-au-Bac. — Je serais très obligé aux lecteurs de *La Chronique Médicale* de bien vouloir me signaler les documents qu'ils peuvent connaître sur les *hôpitaux de Compiègne* et sur le très antique *village de Choisy-au-Bac* (Oise).

Dr Ozanne (La Reposée, *Choisy-au-Bac*, Oise).

Médecin inventeur de la perruque et chirurgiens-prolongistes. — Plusieurs confrères ont récemment rappelé Restif de la Bretonne ; qu'il me soit permis de suivre leur exemple. Voici le texte (avec des coupures) de passages au sujet desquels je serais heureux d'avoir des éclaircissements. Je le prends dans les *Nuits de Paris*, au chapitre *Les boutiques des perruquiers.*

A-t-on bien fait de séparer les barbiers et les chirurgiens ? La barberie est vile depuis qu'on l'a avilie. La perruquerie même n'est pas indigne du chirurgien, ni du médecin. C'est un médecin qui, le premier, inventa la perruque, pour préserver des rhumes les vieux magistrats...... Personne ne va plus chez les barbiers-perruquiers-étuvistes.. .. Eh ! Messieurs, allez vous étuver, suer, être frottés, massés ; que vos barbiers-perruquiers-étuvistes, redevenus chirurgiens, vous conservent la santé pour faire tomber les médecins et les chirurgiens-prolongistes, leurs oppresseurs hautains et barbares.

1° Qu'y a-t-il de vrai dans l'affirmation qu'un médecin est l'inventeur de la perruque ? Dans ce cas, quel est ce médecin ?

2e Que peut bien entendre Restif de la Bretonne par son expression chirurgiens-prolongistes ?

J. Cassan (*Rabastens*).

L'hommage exceptionnel fait à Brand. — On sait que le Dr Brand, né en Bavière, en 1827, mourut à Stettin-sur-l'Oder, en 1898. Il fut, pendant la guerre de 1870-71, un bienfaiteur pour nos prisonniers, qui, atteints de fièvre typhoïde, furent sauvés par le traitement des bains froids.

Le Dr Frantz Glénard, qui avait été fait lui-même prisonnier, s'intéressa beaucoup à ce traitement nouveau dont les résultats étaient magnifiques. De retour en France, il s'en montra un partisan convaincu et le fit accepter aussi bien dans l'armée que dans la clientèle civile.

Deux ans après, Brand reçut, comme récompense, *un hommage exceptionnel de gratitude de la part du gouvernement français.*

Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il dire en quoi consistait *cet hommage exceptionnel* ?

Dr Bonnette (*Saint-Germain-en-Laye*).

Réponses.

Fracastor et la syphilis (XXXVII, 237, 241). — A la question posée par M. le Dr Lambossy, nous répondrons que, outre le poème célèbre de Fracastor, publié à Vérone en 1530 sous le titre : *Hieronymi Fracastorii Syphilis, sive morbus Gallicus,* il existe un autre ouvrage de lui, mais moins connu, qui fut publié aussi à Vérone en 1530, réimprimé à Venise sous le titre : *De morbis contagiosis*, apud Aloysium Luisinum, Venetiis, 1566, et que nous avons analysé en 1894 (*La syphilis à travers les âges*, t. II).

On trouve, au livre II, chapitre 2 du dernier ouvrage de Fracastor, un paragraphe bien suggestif, car il prouve que l'épidémie de 1492-1496, — très complexe, mais où dominait la syphilis, — n'avait rien à voir avec le voyage de Christophe Colomb. On y trouve également la preuve que les *myres* ou *physiciens* du moyen âge étaient beaucoup moins instruits sur la thérapeutique vénérienne que les empiriques, ribaudes et proxénètes chères à Villon. Le fait rapporté par Jérôme Fracastor, contemporain de l'épidémie, est tellement typique qu'il se passe de commentaires et qu'il mérite d'être rapporté.

Un barbier de mes amis avait en sa possession un recueil de formules d'un âge assez respectable. Une des recettes avait pour titre : *Ad scabiem crassam* (gale épaisse). Or, le « tonsor » susdit, lorsqu'éclata la maladie nouvelle, se souvint du remède indiqué dans son formulaire et consulta quelques médecins pour savoir s'il ne pourrait pas employer ce médicament contre le nouveau mal contagieux que lui, barbier, pensait bien n'être pas autre chose que la *gale épaisse* désignée. Mais les médecins, après avoir examiné le remède, le proscrivirent avec violence, parce qu'il était à base de *vif-argent* et de soufre.

Sans cette fatale idée d'aller consulter des médecins, il eût fait une immense fortune ! Toutefois il n'osa passer outre et ne se décida que plus tard à essayer son remède, lorsqu'il fut reconnu que l'hydrargyre était le meilleur agent thérapeutique. Il se repentit alors amèrement de ne l'avoir pas fait plus tôt et d'avoir laissé puiser les autres à une source de profits qu'il aurait pu garder pour lui tout seul.

Nous avons suivi presque mot à mot le texte latin de Fracastor dans la traduction qu'on vient de lire.

Dr F. Buret (*Paris*).

Autre réponse. — La collection des œuvres de Fracastor parut pour la première fois à Venise en 1555, c'est-à-dire deux ans après la mort de l'auteur. Elle était intitulée : *Hieronymi Fracastorii Veronensis Opera omnia, in unum proxime post illius mortem collecta. Accesserunt Andreæ Naugerii patricii Veneti orationes duae, carminaque nonnulla.*

Cet ouvrage a dû être réimprimé à plusieurs reprises et probablement divisé en plusieurs tomes, ce qui explique le « Pars prior ». Le titre *Syphilides sive de morbo gallico* est celui du célèbre poème et ne saurait appartenir à un autre ouvrage que celui-là.

Dr F. Mazel (*Nîmes*).

Influence de la Lune sur l'organisme, (xxxvii, 209, 238). — Il n'est pas impossible que la Lune ait une influence sur le corps humain ; et ce qui le donne à penser, ce sont les phénomènes qui s'observent lors des très grandes marées, dues surtout à la lune, comme on sait. Tous les médecins des côtes de Vendée ont remarqué, en effet, l'action nette de ces marées sur les fébricitants, sur les infectés, sur les paludéens, voire même sur les rhumatisants. Beaucoup me l'ont dit et moi-même je subis l'action des marées, surtout celles des Equinoxes, qui, sur les côtes de Vendée, atteignent 110 ou 115.

Les phénomènes congestifs sont les plus fréquemment observés surtout chez les malades ; et la fièvre est presque toujours plus forte à la pleine mer. Interrogez les habitants des ports de mer. Vous serez surpris des réflexions qu'ils vous feront à ce sujet.

Dr Marcel Baudouin (*Croix-de-Vie*).

Autre réponse. — Les esprits géométriques souriront de la trouvaille de lecture que je vous envoie. Tant mieux pour eux, car les jours présents ne nous offrent pas trop d'occasions de sourire. Pour moi, le texte que je viens de rencontrer au chapitre *Le banquet d'Alexandrie* dans les *Rêveries d'un païen mystique* de Louis Ménard (édition in-12, Crès, Paris, 1911, p. 73) ne me semble pas sans intérêt. Le passage est mis dans la bouche de Porphyre.

Porphyre. — Les âmes sont des lumières, qui ne s'éteignent ici que pour renaître ailleurs. L'ivresse du désir les a fait descendre de la voie lactée, à travers les sept sphères. Quand elles arrivent à celle de la lune, elles tombent dans la naissance et le devenir, car le monde sublunaire est soumis à la loi de croissance et de décroissance, comme la lune elle-même, qui tient la clef de la vie et préside, quoique vierge, aux enfantements et à l'éducation.

Le point n'est pas de discuter la doctrine alexandrine ; il est simplement d'y remarquer la place qu'y tient la lune. Dès lors, il est permis de penser que tant d'opinions médicales que de croyances populaires touchant l'influence de la lune, si elles ne tirent pas leur origine des conceptions alexandrines, du moins ont trouvé là un solide appui.

Daulon-Daure (*Paris*).

Qui était le Dr Chapeau (xxxvii, 121). — Il y a eu un médecin de ce nom : Chapeau (Marc-Antoine), né à Lyon (Rhône), qui a soutenu sa thèse à Paris le 26 juillet 1817 : Thèse nº 137, *Naissances tardives*. Cette thèse étant de 1817 (25 ans à l'époque), cela ferait naître l'auteur vers 1792 et lui donnerait 63 ans en 1855, date de l'édition de la plaquette rappelée par *La Chronique Médicale*. On pourrait donc dire : Le « vieux » Chapeau. Je ne l'ai pas retrouvé malheureusement sur les annuaires — peu nombreux — de l'époque.

Dr Ch. Darras (*Paris*).

Autre réponse. — Que M. J. Cassan me pardonne, mais la vérité force à lui dire qu'il a été indignement trompé par son notaire-poète : il n'y a pas de Dr Chapeau. Le Chapeau de l'aventure n'est pas un médecin, mais un curé et le récit a été pris à Grimm et un peu transformé.

Grimm a donc raconté que le curé Chapeau pressait Duclos mourant de ne pas quitter cette vie sans avoir recours à son saint ministère. C'est alors que Duclos, avec sa brusquerie habituelle, fit la réponse rappelée par M. J. Cassan dans le numéro de *La Chronique Médicale* de juillet 1930. Ce nom de Chapeau n'est point un nom inventé ; le personnage a vécu, fut grand partisan de l'archevêque Christophe de Beaumont, et son ingratitude à l'égard de ce dernier fut même la cause d'un « mot » nouveau. L'archevêque avait nommé le curé à une cure inamovible. Ainsi pourvu, le nouveau bénéficiaire se tourna contre Christophe de Beaumont. Aussi disait-on que Monseigneur de Paris avait perdu son chapeau.

H. Villain (*Chartres*).

Courir l'aiguillette (xxxv, 367 ; xxxvi, 128, 242, 249). — L'expression *courir l'aiguillette* n'a aucun rapport avec la course de Beaucaire dont nous a parlé M. Franc. Elle n'a rien à voir, non plus, avec la « fourragère » des prostituées, cette aiguillette dont M. Cassan nous a rappelé l'existence.

Aiguillette est ici le synonyme de *phallus*, *mentula*.. *Courir l'aiguillette* est, pour une femme, ce que serait *chasser le chat* pour un homme. Deux textes ont été donnés, qui le laissent entendre :

En mai 1929 : « De manière que, si nature ne leur eust arrousé le front d'un peu de honte, vous les verriez comme forcenées courir l'aiguillette. »

En octobre 1929 : ... .*une jeune fillette,*
Experte dès longtemps à courir l'aiguillette.

Bref, des coureuses d'hommes, comme il y a des coureurs de femmes. Et si vous doutez de mon explication, rappelez-vous les « noueurs et les dénoueurs d'aiguillette » de jadis. Quand un jeune marié était impuissant, on disait qu'un sorcier (ou une sorcière) lui avait noué... *l'aiguillette* ; et l'on pratiquait un contre-charme pour la dénouer. L'expression figure dans tous les grimoires.

G Jubleau (*Nice*).

La mandragore (XXXVII, 155, 268, 270, 293, 295, 296). — *Mandragora atropa,* solanée pentande monogyne, appelée aussi *M. officinarum* ou *M. femina,* souvent confondue avec une autre espèce à racine unique plus épaisse, douée du reste des mêmes propriétés, *M. vernalis* ou *M. male,* croît naturellement dans les bois ou sur le bord des rivières dans les endroits ombreux où le soleil ne pénètre pas. On la trouve surtout dans le Levant, en Espagne, beaucoup en Italie, surtout dans les Pouilles, au Mont Saint-Ange. Théophraste appelle cette plante *Anthropomorphon,* Columelle *semi-homo,* Eldad *l'arbre à la face d'homme.*

Les Anciens l'employaient beaucoup pour la préparation des poisons et la considéraient comme aphrodisiaque, d'où l'application shakespearienne à Shallow. Cependant, ils l'employaient plus encore comme narcotique et comme agent essentiel dans les préparations qui avaient pour but de déterminer le sommeil et l'insensibilité durant les opérations.

Au moyen âge, elle entrait dans la composition de tous les philtres, dans toutes les formules magiques ; elle avait une « allure surnaturelle ». Le mot seul de mandragore faisait trembler ; on ne pouvait songer au « petit homme » sans effroi et anxiété. Quand on arrachait la plante de terre, elle poussait des gémissements. Cependant, celui qui pouvait la posséder était riche et heureux à jamais ; en revanche, son âme était « vouée au diable ».

Il suffisait de placer la plante dans un coffre avec des pièces d'argent : le nombre en doublait chaque jour. Placée en des lieux soupçonnés de renfermer un trésor enfoui, la plante les faisait découvrir en s'élançant d'elle-même vers la cachette. Mais il n'était pas facile de se procurer de la mandragore ; il fallait la cueillir sous un gibet, la nuit, en observant certains rites, et on risquait la mort en se trompant dans les détails très compliqués de cette conjuration. Le *Manuel du Parfaict Sorcier* la décrit longuement. Toutefois, il y avait un moyen d'échapper à ces périls ; c'était de faire cueillir la plante par un chien et de l'envelopper aussitôt dans un linceul.

Plus tard, nous trouvons de curieux détails sur la plante dans l'ouvrage du père Joseph Lapiteau, intitulé *Mémoire,* présenté à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent du Royaume de France, *concernant la précieuse plante du Ginseng de Tartarie ou mandragore, découverte au Canada,* Paris, 1718. L'auteur dit gravement que *les éléphants rencontrent la mandragore sur la route du paradis terrestre.* — Thomas Brown, dans son *Essai sur les erreurs populaires* (1738), traite longuement de cette plante qu'il qualifie de « merveilleuse et utile ». On lit enfin dans les *Histoires prodigieuses* par Boaistan, Paris, 1575 : *Je vis dernièrement à la foire de Saint-Germain un bateleur qui demandait 20 écus d'une racine de mandragore... peut-être fausse ! La foule affolée, — peur ou autre sentiment, — l'obligea de remporter de suite sa plante en Italie.*

Il y a quelques siècles, la mandragore figurait en bonne place dans la pharmacopée. Elle servait à des cataplasmes calmants ; était recommandée aux moines et gens d'église pour rendre le jeûne moins pénible ; diminuait les sécrétions gastriques et atténuait la sensation de faim. Est-ce pour cela que Shakespeare en a fait *le bon génie de la famine* ?

On s'en servait comme narcotique dans les « affections hystériques » et avec « grand succès », écrit un vieux formulaire que j'ai sous les yeux, dans l'aliénation mentale ; on l'associait alors ou non avec l'ellébore. On préconisait la racine en poudre aux doses moyennes de 40 à 50 centigrammes par jour. Inutile de dire qu'on ne parle plus de la mandragore depuis longtemps en médecine.

Dr PEIGNEY (*Dinard*).

Virgile (XXXVII, 264). — La date de 30 avant Jésus-Christ donnée comme année de naissance de Virgile, n'est qu'une plaisante méprise dont le point de départ est la notion du bimillénaire célébré en l'année 1930. Un peu de réflexion avertit que si l'on se reporte deux mille ans en arrière de notre temps, on tombe en 70 et non en 30 avant Jésus-Christ. D'ailleurs, personne ne doute, ou n'a douté, que Publius Vergilius Maro soit né à Andes, aux ides d'octobre de l'an 684 de Rome. Pour l'iconographie, le portrait qui est au centre de la mosaïque trouvée à Hadrumète (anc. Sousse) est généralement le seul tenu pour authentique.

Dr E. LACOSTE.

Autre réponse. — Si quelque revue médicale a imprimé, comme l'a dit *La Chronique Médicale*, que Virgile naquit en l'année 30 avant Jésus-Christ, elle fut trompée par la date de *1930* choisie pour fêter le bimillénaire de la naissance de Virgile. Ce ne serait pas la seule erreur faite en la circonstance, si on en croit un article récent de M. le Pr Bouasse. En effet, si Virgile est né en 70 avant Jésus-Christ, il aurait eu 69 ans l'an 1 avant Jésus-Christ, s'il avait encore vécu à cette date ; et 70 ans l'an 1 de notre ère, puisqu'il n'y a pas d'année 0. Centenaire en 31 ; bimillénaire en 1931, non pas en 1930.

Du point de vue mathématique et sans doute astronomique (n'étant pas astronome, je dis sans doute), M. le Pr Bouasse a sans conteste raison.

Toutefois, les littéraires peuvent trouver une défense dans la confusion des *années civiles*, aux jours où le Collège des Pontifes réglait le Calendrier romain. Même sans cela, lorsque fut appliquée la réforme julienne, qui fait coïncider les calendes de janvier de l'an de Rome 709 avec le 1er janvier 45 avant Jésus-Christ, cet accord ne put être établi qu'au prix d'une *année de confusion*. Les calendes de janvier de l'an de Rome 708 étaient tombées le 13 oc-

tobre de l'an 47 du calendrier julien (remarquons en passant que la date de naissance généralement admise de Virgile est le 15 octobre 70). Le 1er janvier 46 répond aux calendes de mars de l'an 708 de Rome. Ainsi, il n'est peut-être pas impossible de découvrir le « jeu » d'une *année civile,* qui justifierait les littéraires des deux mondes qui, d'un commun accord, ont fixé à 1930 les fêtes du bimillénaire de la naissance de Virgile.

Les organisateurs des fêtes ont-ils, en réalité, cherché si loin ? N'est-il pas plus vraisemblable qu'ils ont simplement pensé : 70 avant Jésus-Christ — 1930 après = 2000 ans.

H. Villain (*Chartres*).

La guillotine (xxxvii, 86, 184). — Le Dr Guillotin n'a pas *inventé* la machine qui porte son nom. Divers collaborateurs de *La Chronique médicale* l'ont dit avec raison. Dès 1499, la lugubre machine coupait des têtes. On en trouve la preuve dans Jehan d'Authon ou Autun, chroniqueur et poète français, né vers 1466, mort en 1527, qui suivit comme historiographe le roi Louis XII dans ses expéditions. Sa *Chronique,* dont la première moitié fut imprimée par Godefroi, à la suite de *l'Histoire de Louis XII* (in-4°, Paris, 1615), a été publiée dans son entier par le bibliophile Jacob (4 vol. in-8°, Paris, 1834-1835).

Là, Jehan d'Authon fait la narration de la prise de Gênes par Louis XII et raconte le supplice d'un des principaux chefs de la révolte, nommé Demetri Justinian. Mais laissons parler l'auteur :

En advint que l'endemain, qui fut le propre jour de l'Ascension de Nostre-Seigneur, sur le point de neuf heures du matin, fut par un prévôt des maréchaux, conduit jusqu'à la dite place et fait monter sur l'échafaud, où là voulut parler, et dire quelque chose au peuple de Gênes, et commencer quelques propos. Mais le prévôt ne lui voulut donner temps de finir son dire. Et voyant, celui Dimitri, qu'il ne serait ouï, jeta un grand soupir à merveilles, en levant les yeux amont, la face toute palie et blème, les bras encroisés, se tint coi assez longtemps. Et ce fait, le boureau lui bandat les yeux ; puis, de lui-même, se mit à genoux et étendit le cou sur le chappus. Le bourreau print une corde, à laquelle tenait attaché un gros bloc, à tout une doulouère tranchante, hantée dedans, venant d'amont entre deux poteaux et tire la dite corde en manière que le bloc tranchant à celui Génevois tomba entre la tête et les épaules, si que la tête s'en alla d'un côté et le corps de l'autre. La tête fut mise au bout du fer d'une lance et portée sur le sommet de la *Tour de la Lanterne,* qui est à touchant et au-dedans du môle de Gênes, regardant cette tête droitement sur la ville.

La clarté de la description ne laisse aucun doute. La guillotine existait trois cents ans avant Guillotin.

Dr V. Robin (*Lyon*).

Barthez de Marmorières (XXXVI, 238). — Le docteur Ernest Barthez de Marmorières, né en 1811, descendait par sa mère de Carle Vanloo. Mais il descendait aussi du célèbre médecin de Montpellier, Paul-Joseph Barthez (1734-1806), car je lis la phrase suivante dans un ouvrage d'Antoine Emmanuel Laville de La Plaigne, *L'Epilepsie et la Rage* (in-12, Lamaignère, Bayonne, 1864, p. 31) :

L'héritier des gloires et du nom de Barthez possède à juste titre la confiance de l'Empereur Napoléon III ; médecin du Prince Impérial, l'avenir d'une dynastie lui est confié.

Cela explique une remarque de M. Flamand, au sujet de la noblesse des Barthez. Le Dr E. Barthez de Marmorières en disait lui-même dans une lettre à sa femme du 5 septembre 1857 : *notre noblesse de famille est récente et du dernier échelon.*

Il fut médecin de Lourcine et de l'hôpital des Enfants à Paris, resta dans ce service hospitalier jusqu'en 1872, fut membre de l'Académie de Médecine et mourut en 1891. Ce fut en 1856 que, sur la proposition de Conneau, il fut choisi, ainsi que le rappelait Laville de La Plaigne, comme médecin du Prince impérial, alors âgé de trois mois. A cette circonstance nous devons un recueil de lettres adressées à sa famille par le docteur E. Barthez de Marmorières, qui contiennent de curieux détails sur la famille impériale. Ces lettres ont été publiées, grâce aux deux filles de notre confrère, Mmes Sanné et Ernest Pouquet, en in-12, chez Calmann-Lévy sous le titre : Dr Barthez, *La Famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz*. La seconde édition, que j'ai sous les yeux, porte la date de 1913.

Je ne saurais dire quel rapport existe entre Barthez de Marmorières et le Dr Barthez, médecin de la citadelle de Blaye, en 1832.

Al. BOULON (*Amiens*).

La Circoncision (XXXVI, 275 ; XXXVII, 17, 18, 19, 102, 104, 241). — M. Lipmann a reproché au vieux bois de la Collection Hamonic, représentant la Circoncision, d'avoir été sculpté d'imagination par un artiste, qui n'avait jamais vu circoncire. C'est bien possible ; c'est sans doute certain. Les sculpteurs et les peintres ne se croient pas toujours obligés à l'exactitude documentaire. Dans *La Présentation de Jésus au Temple* de Guido Reni et dans celle de Fra Bartolomeo, rien n'indique la circoncision, mais il y a des femmes dans les deux tableaux. *La Circoncision* de Ramenghi, qui est au Musée du Louvre, représente un enfant debout, plus vieux que de huit jours et entouré de femmes. Enfin dans *La Circoncision de Jésus* par Le Guerchin, l'enfant, cette fois, est assis ; mais des femmes toujours l'entourent. Quels menteurs que tous ces peintres ! Mais quels beaux mensonges ?

Al. BOULON (*Amiens*).

Autre réponse. — Je ne saurais prendre parti dans la docte discussion ouverte sur la question de l'origine de la circoncision et, beaucoup plus modestement, je vous envoie, sur la circoncision elle-même une coupure du *Petit Tlemcenien* (n° du 6 février 1930).

Une femme indigène issue d'une famille honorable de Tlemcen, au moment de mourir exprima ainsi ses dernières volontés à son mari : « Cher époux, maintenant que je suis sur le point de partir pour l'autre monde, je ne te demande qu'une seule chose, bien simple, c'est de faire circoncire mon fils par M. M'hamed Tedjini Soulimane, coiffeur, rue Idriss ; il est le seul qui soit capable, dans notre ville, de pratiquer bien la circoncision, il ne fait point souffrir l'enfant auquel il excise le prépuce avec une habileté, un art exceptionnel et digne d'admiration. »

Le mari soucieux de l'accomplissement des souhaits de sa chère défunte, confia à M. Tedjini, la circoncision de son fils qui se porte bien actuellement.

Désireux de plaire à sa bonne clientèle, M. Tedjini réduit ainsi le prix de la coupe de cheveux, de la saignée et de la circoncision :

Coupe arabe des cheveux, hommes	*1,25*
— — — *enfants*	*0,60*
Circoncision à la maison	*10.00*
— *au Salon de coiffure*	*5.00*
Saignée	*2 00*

Cet amusant écho fera diversion aux notes plus austères et fera peut-être frémir nos syndicats à cause de la modicité des prix demandés.

Dr E. M.... (*Beni-Saf*).

Autre réponse. — Je crois devoir répondre à quelques réflexions présentées par M. Armand Lipmann, de Poitiers.

1° La contradiction qu'il souligne n'est qu'apparente et une rédaction trop abrégée est la cause de cette interprétation. Le P. Trilles a voulu dire qu'après la circoncision d'un enfant, l'Homme-animal, c'est-à-dire le fils du Totem du clan, perdait son caractère animal par l'opération et que, dès lors, il était changé en homme, c'est-à-dire en un être tout à fait différent et de nature spéciale. Cela tient à ce que le judaïsme est une religion très évoluée, où le totétisme ne joue que très peu par des survivances très rares d'ailleurs.

2° Il est inexact de dire que les Juifs sont les seuls à avoir conservé la survivance de la circoncision.

3° Il est exact, en revanche, que les Juifs n'ont rien emprunté à l'Océanie, ni à l'Amérique. Toutes les opérations préhistoriques (ablation de doigts, mutilations dentaires, etc.) ont été constatées sur tout le globe et cela place très loin leur origine. Ceci, qui n'est nullement spécial à la circoncision, s'explique par plusieurs théories dont la plus connue est celle de l'origine nordique ou polaire de l'humanité.

Dr Marcel Baudouin (*Croix-de-Vie*).



LA CIRCONCISION DES JUIFS PORTUGAIS

(Dessin et gravure de B. Picart)

Autre réponse. — M. Armand Lipmann, à propos de la reproduction d'un bois du xve siècle représentant la circoncision, a déclaré dans le numéro du 1er septembre 1930 de *La Chronique Médicale* que l'œuvre avait été sculptée d'imagination parce que : 1° l'enfant juif est tenu sur les genoux de son parrain ; 2° la marraine n'assiste pas à l'opération. Je vous envoie une gravure, empruntée à l'*Histoire des religions et des mœurs de tous les peuples du monde* (in-4°, Nicolle, Paris, 1819, t. V, pl. 16, p. 25) et représentant *La Circoncision des Juifs Portugais*. La gravure est de B. Picart ; le texte qui l'accompagne de J.-F. Bernard. La première donne raison à M. Armand Lipmann, sur le premier point, mais semble lui donner tort quant au second. En revanche, le texte lui donne raison sur tous les deux :

Le parrain tient l'enfant sur ses genoux ; il est assis sur un siège à côté duquel il y en a un autre vide, qui est la place d'honneur destinée au prophète Elie. On chante un cantique en attendant que tout soit prêt..................... On continue de chanter en attendant l'arrivée de la marraine, qui ne passe pas la porte de la chambre où la circoncision doit se faire.

L'artiste savait donc cela et cependant il a mis des femmes dans son tableau. Or, il y a plus curieux ; il y a les renvois de la légende aux lettres de la figure. Voici ces renvois :

A. *Le père de l'enfant.*
B. *La mère dans une autre chambre avec la marraine, car les femmes juives n'assistent pas à cette cérémonie.*
C. *Le parrain tenant l'enfant sur ses genoux pendant l'opération.*
D. *Un siège vide pour le prophète Elie.*
E. *Le moël, ou celui qui fait la fonction de circoncire.*
F. *Le rabin, un parent ou un ami tenant la coupe.*

Pour expliquer les femmes dans la gravure, on a mis un N. B. à la suite du renvoi B de la figure : *Les femmes qu'on voit ici sont des chrétiennes.* Je ne sais si c'est bien la vérité ; et il n'est pas impossible que l'auteur du texte ait simplement cherché à mettre d'accord, comme il l'a pu, le dessin et l'exactitude.

Dr de Lançon (*Paris*).

La Rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de la *Chronique médicale*. Nous serions foit obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895, *Seconde année*, n°s 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

Chronique Bibliographique

Amédée Fayol. — **La Vie et l'Œuvre d'Orfila**, un vol. in-12 de la collection *Les Vies authentiques*, Albin Michel, Paris, 1930. (*Prix : 15 francs.*)

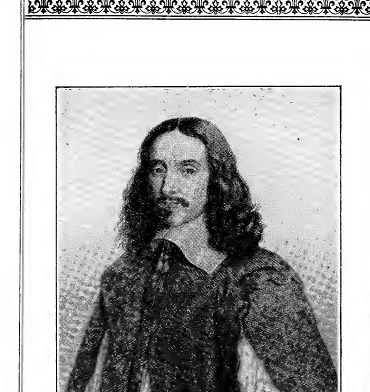
A comparer la place qu'Orfila tint dans le monde et les souvenirs qu'il a laissés, on mesure la vanité de la gloire. Peut-être mérita-t-il moins que la Fortune ne lui donna ; sûrement il mérite davantage que l'oubli où pour la plupart nous laissons son œuvre. Les négligents que nous sommes se souviennent tout juste qu'Orfila fut mêlé à la captivité de la duchesse de Berry à Blaye, qu'il fut l'expert de la condamnation de Mme Lafarge et l'adversaire de Raspail. Les petits côtés de sa vie sont restés dans notre mémoire. Sur les plus grands, le temps a jeté sa poussière.

Des biographies comme celle-ci en deviennent une œuvre méritoire de justice, à laquelle il faut applaudir et, en lisant l'ouvrage, s'associer. Aussi bien, cette lecture est instructive et pleine d'agrément. L'éditeur l'a rendue facile par une impression soignée en caractères frais et bien lisibles.

René-Louis Doyon. — **L'épopée de Bolitho**, une plaquette in-4° de 50 p., éditions de *La Connaissance*, Paris, 1930.

Avec l'émotion d'un ami, qui écrit au lendemain d'une séparation douloureuse, M. René-Louis Doyon a tracé de William Bolitho Ryall une touchante et sympathique figure. Né au Cap le 2 février 1891, d'abord terrassier, puis destiné à l'Eglise, l'Eglise ne retint pas cette âme ardente rêvant d'épopée ; et, la Grande Guerre étant venue, Bolitho s'engagea pour vivre son rêve. De celui-ci, une torpille le réveilla dans la Somme en l'ensevelissant sous un mètre de terre. Réformé, Bolitho servit encore comme attaché au service spécial de la presse britannique en France. A cela, il gagna une réputation de psychologue et de journaliste ; et, reprenant son rêve sur un autre plan, il fut l'écrivain original de *Léviathan* (1923), de *Cancer of Empire* (1924), *Murder for Profit* (1926), *Italy under Mussolini* et *Twelve against the gods* (1929). Dans ces *Douze contre les dieux*, Bolitho avait mis toute son âme et l'œuvre décida de sa renommée. L'avenir ouvrait devant lui ses glorieuses promesses et l'avenir brusquement fut fermé. La torpille allemande n'avait accordé qu'un répit ; les lésions de la vieille blessure évoluaient silencieuses ; un jour, ce fut la fièvre, le délire, la mort prématurée enfin à l'orée de la gloire (2 juin 1930).

Ceci devait être la préface d'une œuvre nouvelle. La mort de l'écrivain l'a transformée en une plaquette d'une très belle présentation, où les qualités supérieures des éditions de *La Connaissance* se retrouvent.



Vincent VOITURE

(1598-1648)

Emile Magne. — **Voiture et l'hôtel de Rambouillet. Les années de gloire** (t. II), un vol. in-12, Emile-Paul, Paris, 1930.

M Emile Magne est, sans conteste, l'un de ceux qui connaissent le mieux le XVII[e] siècle, et il fait revivre ce siècle, véritablement, dans son édition nouvelle des *Années de gloire de Voiture*. — Voiture, l'hôtel de Rambouillet, n'est-ce pas, en effet, tout un ? Et l'hôtel de Rambouillet, par l'influence considérable qu'il a exercée, n'est-il pas représentatif de toute une époque ?

La première édition, vite épuisée, de cette étude, a fait trop forte impression dans le monde, non seulement des lettrés, mais des hommes de goût qui lisent, pour qu'il soit utile de présenter la seconde. Il suffit de dire : elle a paru.

Ajoutons qu'elle a paru fort enrichie et de toutes manières. Il y a là une érudition qui a tout lu, même les publications à peine connues de quelques-uns, même l'inédit, qui a su découvrir des pièces oubliées et des portraits qui ne furent encore jamais reproduits, qui sait redresser avec grâce des erreurs communes, parfois consacrées par des autorités reconnues, enfin si bien possédée par l'Auteur qu'elle est cachée à celui qui lit par le charme d'un style clair et harmonieux, que trop de nos contemporains ont oublié, mais que goûtent les médecins plus que tous autres. Sans même parler du mérite très grand de l'œuvre, il y avait là une particulière raison de signaler *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet*, à l'attention des lecteurs de *La Chronique Médicale*.

Voltaire. — **Contes et romans**, tomes II et III, édités par Philippe van Tieghem ; Collection *les Textes français*, Fernand Roches, Paris, 1930. (*Prix : 19 fr. 50 le volume.*)

Ces deux volumes contiennent notamment *L'homme aux quarante écus*, *La Princesse de Babylone*, *Candide* et *L'Ingénu*. L'établissement soigneux du texte et la présentation typographique méritent tous les éloges qu'on a faits antérieurement du premier tome. La collection que vient enrichir cette publication réalise petit à petit son vaste programme, avec une activité et une perfection peu communes.

Le plaisir qu'on prend aux *Contes* de Voltaire n'est pas à rappeler. Récemment, un reporter du *Journal* signalait avec étonnement, aux Etats-Unis, le cas de médecins non appelés se présentant spontanément, eux et leurs services, chez un malade riche. La malice de Voltaire (*Candide*, XXII) nous en montre deux visitant, dans une auberge du faubourg Saint-Marceau, et sans qu'il les eût mandés, Candide malade, *parce qu'il avait au doigt un diamant énorme, et dans son équipage une cassette prodigieusement pesante*. Le trait de cupidité mis à part, on serait désireux de savoir si la coutume pour les médecins d'ainsi devancer l'appel a existé réellement chez nous, peu ou prou. (*E. Lacoste.*)

Eugène Dupréel. — **Y a-t-il une nouvelle morale ?** (Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres*, 18 pages in-8°).

Remarquable étude d'un sociologue très avisé et bon écrivain. La question du féminisme, surtout par rapport aux mœurs, y est bien traitée. Bornons-nous à citer cette observation profonde : *Ce ne sont pas les hommes qui ont fait plus rigides les mœurs des femmes, mais les femmes elles-mêmes*. (*E. Lacoste*.)

Charles Le Goffic. — **La Chouanerie. Blancs contre Bleus** (1790-1800) ; un vol. in-16, Hachette, Paris, 1930.

Dans la collection de *l'Ancienne France*, M. Le Goffic a écrit un des plus extraordinaires imbroglios de l'histoire ; avec son style personnel et précis, il expose des faits et des légendes, raconte des événements réduits à la sincérité historique. Nul n'était mieux placé que l'Auteur pour nous décrire le pays et les causes de cette insurrection royaliste et religieuse, prologue de la guerre de Vendée, qui s'étendit dans le bas Maine, l'Anjou et toute la Bretagne. Il suit ces hordes mystiques et cruelles, rampant de couverts en couverts, dans une épopée de fièvre et de sang. La révolution rouge, par ses atrocités, donne prétexte à des redoublements de férocité, de guerre fratricide, qui ne se termine que par l'apparition de « l'homme de Brumaire » et la soumission de Frotté. Les concessions de ses adversaires firent mourir la chouanerie, dans l'illusion de la victoire, et la liberté du culte rendue. (*G. Petit.*)

André Thérive. — **Supplément aux « Caractères » de La Bruyère** ; un volume in-12, avec cuivres et dessins originaux de Touchagues, *Editions du Trianon*, Paris, 1930.

C'est un charmant recueil de portraits, d'anecdotes et de réflexions que cet *en-marge* des *Caractères*. L'imitable La Bruyère, qui lui-même pensait imiter, a suscité, dès le premier succès de son livre, un grand nombre de copistes ou de continuateurs. Parmi ces derniers, M. A. Thérive figurera en place honorable. Son opuscule de moraliste est, comme tous les écrits de ce genre, rempli d'immoralité. Il nous persuaderait que le monde est petit, c'est-à-dire dépourvu de noblesse, et que la mort est un commencement de dignité, ce qui se pourrait soutenir. Il nous ferait croire, d'ailleurs, que notre société si peu intéressante doit être à la veille d'un beau chambardement, et aussi que d'autres temps ou d'autres lieux, virent ou voient des générations moins corrompues ou moins ridicules. Assez douteux ! (*E. Lacoste.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38e ANNÉE N° 3 1er MARS 1931



Un poème de Jean de la Fontaine sur le quinquina.

Par le Dr G. ROLAND.

Si tout le monde connaît les *Fables* de La Fontaine et même ses *Contes*, il en est sans doute qui n'ont pas lu le *Poème sur le Quinquina*, que composa notre grand fabuliste en 1682.

On sait que Louis XIV avait acheté, en 1679, du chevalier anglais Talbot, le secret d'un remède contre les fièvres, lequel n'était autre que le Quinquina. Nous ne sommes pas surpris que, parmi les médecins de l'époque, les uns l'aient fortement vanté, tandis que d'autres le dénigraient. La duchesse de Bouillon, — en poésie Uranie, — qui s'était mêlée à la querelle et était pour les prôneurs de cette nouvelle thérapeutique antifébrile, engagea son ami le fabuliste à traiter la question en disciple d'Apollon. C'est ce que celui-ci nous explique dès ses premiers vers.

On a ainsi, de tout temps, encouragé les artistes en leur faisant des commandes officielles et en les transformant plus ou moins en apologistes. Nous ne sommes pas trop étonnés de voir cette grande dame indiquer un sujet à son cher Poète, car nous nous rappelons le discours adressé à Mme de la Sablière (fable I du livre X) et qui traitait de l'âme des Bêtes.

De La Fontaine nous raconte que Jupiter voulant punir les humains, ces terribles enfants de Prométhée, leur envoya les fièvres les plus dangereuses. Seul, Apollon nous prit en pitié et nous donna l'écorce du Kin (on écrivait alors kinkina ou quinquina) pour nous permettre d'échapper à un tel fléau.

Au XVII.e siècle, on cherchait, comme on le fait encore de nos jours, la pathogénie de la fièvre et de La Fontaine reconnaît que nos efforts jusqu'ici ont été vains. On était réduit à la simple observation ; de la fièvre on prédisait le cours ; on savait son progrès ; on déterminait ses effets ; mais la cause en était cachée. Alors, notre poète se lance dans l'exposé des théories en honneur et qui n'avaient pas beaucoup changé depuis Galien. Cet antique maître attribuait toutes les fièvres à une dégénérescence des humeurs produites par une affection particulière du gaz ou pneuma qui circule dans les vaisseaux.

Puis, de La Fontaine indique le traitement de la fièvre à son époque. C'était la casse, la rhubarbe, le séné, la diète, la saignée, et... le bon tempérament, qui était « le plus nécessaire ». Les résultats étaient très souvent mauvais. A ce sujet, nous ne sommes pas surpris de trouver cette réflexion du Bonhomme, qui mêlait l'ironie au bon sens : c'est que les peuplades sauvages vivent très vieilles, grâce à l'absence de tout remède. Mais reprenant vite la gravité qui convient à sa grande entreprise, il se met audacieusement à nous exposer la circulation du sang d'après Harvey et la physiologie du liquide vital qu'on enseignait à la Faculté. Avouons que cette description n'est ni très claire, ni très poétique; mais l'Auteur n'y est pour rien. Cependant, il y a sur le pouls quelques remarques intéressantes,

... Le pouls sûr et fidèle indice
Des degrés du fiévreux tourment,

. . . .
. . . .

Notre santé n'a pas de plus certaine marque
Qu'un pouls égal et modéré.
Le contraire fait voir que l'être est altéré.

C'est là un guide précieux pour le médecin et qui lui permet de prévoir le danger.

... Le pilote a l'œil sur son aimant ;
Toujours le médecin s'attache au battement.

De La Fontaine s'efforce à décrire le frisson et l'explique aussi poétiquement qu'il peut; note la sécheresse de la langue, sa teinte noirâtre, l'agitation, la dyspnée, le délire.



JEAN DE LA FONTAINE

Né en 1621, mort en 1695.

On tente l'émétique alors infructueux,
Puis l'art nous abandonne au remède des vœux !

Il renonce à expliquer l'intermittence des accès fébriles.

Au début du second chant du poème, est le coup d'encensoir classique au Roi-Soleil.

.... Louis règne et les dieux
Réservaient à son siècle ce bien si précieux :
... L'heureuse découverte
D'un bois qui tous les jours cause au Styx quelque perte.
... Louis règne et la Parque
Sera lente à trancher nos jours, sous ce Monarque.

De La Fontaine commence un éloge pompeux du Quinquina et énumère tous les avantages de ce don d'Apollon.

... Les qualités principes de sa force
C'est l'âpre ; c'est l'amer ; c'est aussi la chaleur.

Il indique qu'on lui adjoignait, de son temps, la petite Centaurée et le Genièvre et rend hommage à son ami, François de Monginot, qui a écrit un *Traité sur la guérison des fièvres par le quinquina.*

On employait l'extrait de quinquina obtenu avec la teinture évaporée à siccité ou, de préférence, le vin de quinquina.

Il porte au sang un baume précieux.
C'est le Nectar que verse Ganymède
Dans le festin du Monarque des dieux.

Ce fameux remède a produit des merveilles, en sauvant des hommes célèbres de l'époque, tels que Condé, son fils, et le grand Colbert.

Au milieu de ces graves pensées. qui absorbent un poète, on sent parfois passer une note particulière et de nature plus douce. On entrevoit l'image de celui qui a charmé tant de lecteurs depuis plus de trois siècles. A certains moments, le vers reprend sa souplesse, son charme pénétrant et voilà que s'esquisse un aimable apologue.

Jupin a mis les biens et les maux de la vie, bien séparés dans deux tonneaux, de façon à ce que ses amis puissent prendre dans chacun d'eux une part égale de malheur et de bonheur. Mais, hélas ! le reste du genre humain puise trop abondamment dans le mauvais tonneau.

Au seuil de son Palais, Jupin mit ses tonneaux.
Ce ne fut ici-bas que plaintes et murmures.
On accusa des maux l'excessive mesure.

Alors le roi des dieux descend sur terre pour se rendre compte de la chose et voilà que pour lui présenter nos griefs :

... On député deux harangueurs,
De tout le genre humain le couple le moins sage,
Avec un discours ampoulé,
Exagérant nos maladies.
Jupiter en fut ébranlé.

Il inclina d'abord à réformer le tout, par bienveillance ; mais Momus, le dieu de la Raillerie, qui avait écouté tous ces propos exagérés, mit les choses au point.

N'écoutez point, dit-il, ces diseurs de paroles ;
Qu'ils imputent leurs maux à leur dérèglement
Et non point aux auteurs de leur tempérament.
Cette race pourrait avec quelque sagesse
Se faire de nos biens à soi-même largesse.

Jupiter annuit et l'Olympe en frémit. Il leur lança ces vérités :

... Va, malheureuse engeance,
C'est toi seule qui rends ce partage inégal.
En abusant du bien, tu fais qu'il devient mal
Et ce mal est accru par ton impatience.

Voilà notre Moraliste classique revenu et tirant de graves conclusions de nos plaintes mal fondées. Pour compenser nos maux les dieux nous ont envoyé :

La constance aux douleurs et la sobriété.
Comment les avons-nous traitées ?
Loin de loger en nos maisons
Ces deux filles du ciel, ces sages conseillères,
Nous fuyons leur commerce ; elles n'habitent guères
Qu'en des lieux que nous méprisons.

La moralité que nous pouvons tirer de la lecture de ce Poème, c'est que nous ferions mieux de nous bien conduire. Enfin dans le cas où nous céderions aux excès :

Le Quina s'offre à vous ; usez de ses trésors.

Et de La Fontaine termine en espérant que la gloire d'avoir chanté ce merveilleux fébrifuge lui vaudra l'immortalité.

Nous ne dirons pas que, sur ce point, cet homme de génie se leurrait. Nous ferons simplement remarquer que la renommée d'un remède est changeante et même se heurte souvent à l'ingratitude ainsi qu'à l'oubli.

Reconnaissons enfin que, même en un sujet si peu propre à l'élan poétique, on sent percer l'esprit fin et la verve délicate de celui qu'inspirait Apollon, dieu à la fois des vers et de la médecine. Il a tenté de contenter la duchesse de Bouillon, et il l'introduit avec lui dans le *Temple de Mémoire*. N'y comptait-elle pas un peu ?



Es ordonnances faictes et publiees a ſon de trompe par les carrefours de ceſte Ville de Paris. Pour euiter le dangier de peſte.

Journal d'un médecin

pendant la peste de Nimègue en 1637.

J'ai eu la bonne fortune de lire, en un très vieux volume, le touchant récit que nous trace Isbrand de Diemerbroock, célèbre professeur de médecine, du genre de vie qu'il menait à Nimègue pendant les deux années 1636 et 1637, où la peste ravagea cette ville. Je le traduis littéralement :

De la même manière, dit-il, que le peuple se règle sur l'exemple du roi, de même, en temps de peste, chacun a les yeux sur les médecins pour se conformer à leur manière de vivre, afin que, prenant les mêmes précautions, on échappe à cet horrible mal; c'est pourquoi je crois devoir donner les détails suivants sur ma conduite afin qu'elle soit connue et profite à tout le monde.

Je faisais tous mes efforts pour me mettre au-dessus des passions et pour me rendre intrépide ; je ne craignais ni le péril, ni la mort, ni quoi que ce soit ; je regardais d'un œil indifférent les maisons infectées et celles qui ne l'étaient pas. J'en usais de même à l'égard des malades, visitant avec autant de plaisir un pauvre par charité qu'un riche qui payait largement mes visites ; mon esprit n'était enclin ni à la terreur, ni à la colère, ni au chagrin. Si quelquefois je m'apercevais que la tristesse ou l'accablement s'emparaient de mon âme, je chassais la mélancolie et retrouvais le courage avec quatre ou cinq verres de vin ; je me reposais une heure après le repas.

Pour ma nourriture, j'usais de viandes qui fussent de bon suc et de facile digestion, évitant surtout les mets lourds comme le pourceau et les harengs. Je buvais de la bière ordinaire de Nimègue ou du vin blanc léger dont je prenais jusqu'à « m'égayer » sans que ma tête en fût troublée. Je me tenais l'estomac libre et l'économie des organes digestifs réglée avec autant d'attention et de soin qu'il était en mon pouvoir.

Une ou deux fois la semaine, en me mettant au lit, j'avalais une ou deux de mes pilules contre la peste.

Je sortais le matin vers 4 ou 5 heures pour voir mes malades, mais ce qui me faisait le plus de peine et que je blâmais le plus chez moi, c'etait la répugnance insurmontable que j'avais à prendre de la nourriture lorsque j'avais fait mes visites. Aussi, pour mon déjeuner, je faisais la prière et me recommandais au Seigneur ; je mâchais seulement quelques grains du petit cardamome et vers les 6 heures, je prenais ou un peu de thériaque ou un peu de diascordium ou de l'écorce d'orange confite, mais le plus souvent trois ou quatre petits morceaux de racine d'eaune confite. Entre 7 et 8 heures du matin, je

déjeunais avec du pain, du beurre ou du fromage verd, buvant un verre de bière par-dessus ; presque tous les jours, je prenais un verre de vin d'absinthe vers les 9 heures à 10 heures ; si j'avais le temps, je fumais une pipe de tabac ; après dîner j'en fumais deux ou trois, autant après souper, et fort souvent dans la journée, si l'occasion s'en présentait, j'en fumais encore autant. Mais lorsque je me sentais le moins du monde incommodé de la puanteur des malades ou des maisons infectées, je quittais toutes mes affaires quelle que fût l'heure pour tirer la fumée de deux ou trois pipes de tabac ; car, à vrai dire, j'ai toujours regardé cette plante comme le meilleur préservatif contre la peste pourvu que ce soit du bon tabac en corde, bien mûr. Je ne me servais d'aucun autre parfum ou drogue qu'on se met dans la bouche. Je consommai, tant que la peste dura, une bonne quantité de cette excellente herbe dont j'ai pourtant quitté l'usage dans la suite de peur de m'y accoutumer et d'en abuser comme bien des gens le font aujourd'hui.

Un jour, étant allé visiter un notaire nommé Straelen, attaqué de la peste, je ne fus pas plutôt entré dans sa chambre que l'affreuse odeur me suffoqua ; je me sentis de suite atteint de la contagion. Je fis ma visite courte pour rentrer chez moi, fumer six ou sept pipes, puis prendre un drachme de bonne thériaque : les vertiges, nausées, anxiété, serrement de cœur disparurent Les mêmes accidents m'ont attaqué trois ou quatre fois durant la période de peste et je me suis toujours tiré d'affaire promptement par le même remède. Avant de reprendre mes visites, je buvais toutefois un bon trait de vin chaud dans lequel je mettais un peu de cannelle et de noix muscade.

Quoique le même bonheur ne soit pas arrivé à tout le monde, les bons effets du tabac ont été éprouvés par beaucoup de gens, par des soldats surtout, ainsi qu'il m'a été raconté par leurs capitaines.

On dit même qu'à Londres, dans une grande pestilence, ceux qui vendaient du tabac ne furent point attaqués. Cependant, le même bonheur n'est pas arrivé à Nimègue à tous les marchands de tabac ; car nous en avons vu quelques-uns pris de la peste.

Il est vrai que chez le principal de ces marchands, qui était un Anglais nommé Thomas Pierre et qui avait un service nombreux, il n'y eut qu'une seule servante attaquée, laquelle fut sauvée en peu de temps.

L'auteur ne dit pas si elle fuma beaucoup de pipes.

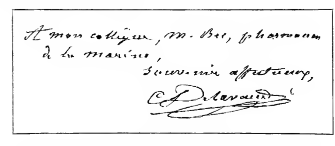
Dr Peigney (*Dinard-Vicomté*)

MÉDECINS-POÈTES

Charles Delavaud écrivit en 1878, à Rochefort, et publia, en 1879, chez Jouaust, à Paris, un poème de 529 vers sous le titre modeste : *La Science*, suivi de ce vers de Lamartine :

De l'atome au soleil, j'ai tout interrogé.

Etait-ce son premier essai ? La chose est peu probable ; pourtant, Chereau n'a pas mentionné Ch. Delavaud dans son *Parnasse médical français*, paru en 1874. En tout cas, notre poète appartenait, sans nul doute, à la famille médicale. D'une part, il dédia son œuvre à Charles Robin. De l'autre, l'exemplaire venu sous nos yeux porte cette dédicace particulière :


A mon collègue, M. Bec, pharmacien
de la marine,
souvenir affectueux,
Ch. Delavaud

Il y a dans ce poème des vers bien venus, tels que ceux-ci :

Les hommes autrefois, surpris à chaque pas
En voyant la Nature et si belle et si grande,
Au moindre de ses faits attachaient sa légende,
La contemplant émus, et n'interrogeant pas.

Et ceux-ci encore :

L'homme est un dieu tombé ; ses aspirations
Sont comme le reflux de la mer qui respire,
Qui tombe et qui s'étale, et que le ciel attire !

Mais le poète avait, dans sa Préface, tracé un plan immense qu'il ne put remplir. Cependant, on peut citer cette description de l'apparition de la vie sur la terre :

Notre globe s'était à peine refroidi ;
Sous les rayons du jour la surface a verdi ;
La vie vient d'apparaître, et sa naissante aurore
N'a pour la saluer que le soleil encore :
Nul œil vivant pour voir le manteau mince et vert
Dont l'âpre et noir rocher est par lambeaux couvert.
Mais la vie indécise, au sein de la cellule,
S'anime, et l'être infime osbcurément pullule.

Quel est cet embryon, qui ne naît pas au jour,
Cet être qui s'agite et germe tour à tour ?
C'est l'ébauche commune et la forme latente
Des deux règnes vivants, c'est la vie hésitante.
Et ce grain, quel est-il, dans la poudre caché ?
Est-ce un grain de poussière au soleil desséché ?
Mais voici la rosée ; il naît, tourne, s'agite ;
C'est ainsi chaque jour qu'il meurt et ressuscite.
Eh ! de la vie encor ce sont les premiers pas,
Ou sa lutte cachée avant les grands combats.

On voit, là, les faiblesses de cette poésie et ses qualités. La fin du poème paraît meilleure.

O Science, dis-nous ce qui chez nous s'enflamme,
Prouve que ce qui pense est un principe, une âme,
N'est-il pas vrai, qui reste après notre trépas ?
Ah ! tu ne dis pas non !... Mais tu ne réponds pas !
La Science, malgré son immense étendue,
Est comme une île au sein des océans perdue :
C'est au centre d'abord que nous fûmes placés,
D'où chacun se frayant des sentiers non tracés,
Par des chemins divers vient gagner le rivage ;
La mer infranchissable, alors, sur cette plage
Se dresse, et l'homme, pris d'un désir excessif,
Enchaîné pour toujours à la Philosophie,
Cette rive que bat le flot qui la défie,
S'accoude sur un roc et demeure pensif.

Sucre ou albumine.

On peut lire dans la *La Rive Gauche* de Léon Daudet, recueil de souvenirs, intéressant pour un médecin plus que pour tout autre lecteur, au paragraphe consacré à l'hôpital de *La Charité*, la phrase suivante :

Du temps de Potain, le chef des travaux anatomiques était Suchard et le chef des travaux cliniques Esbach, inventeur du tube de ce nom, aujourd'hui bien dépassé, *précisément pour le dosage du sucre* dans l'urine.

Pour ce qui est du dosage du sucre, il est évident que l'on n'emploie plus le tube d'Esbach, puisqu'on ne s'en est jamais servi.

Erreur, oubli ou lapsus de l'ancien interne provisoire ?

En tout cas cela ne nous fera pas oublier les magnifiques pages que Daudet a consacrées à Potain.

Dr Deshons (*Montpellier*).

La Médecine des Praticiens

Une grande marque.

La Phosphatine Falières est une farine alimentaire qui, mélangée au lait, constitue l'aliment de choix des enfants, à partir de 7 à 8 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance.

Complément de l'alimentation lactée, la Phosphatine Falières apporte à l'enfant sous la forme la plus agréable et dans un état de pureté absolue tous les éléments nécessaires à une bonne croissance.

Aliment léger et reconstituant, la Phosphatine Falières convient aux mères qui nourrissent, aux vieillards, aux convalescents.

Bien exiger la marque *Phosphatine Falières* (nom déposé).

Eviter de confondre cet aliment, préparé scientifiquement et suivant les données les plus modernes, avec les mélanges quelconques utilisés trop souvent et non sans danger, dans l'alimentation des enfants.

Responsabilité professionnelle.

Ceci se passait dans l'île de Saint-Domingue, au moment où le Nouveau Monde fut découvert, du moins est-ce l'aumônier de la flottille commandée par Christophe Colomb qui l'a rapporté.

Lors donc qu'un indigène venait à y mourir, ses parents allumaient un grand feu. Puis, le cadavre était couché sur la braise rouge et recouvert de cendres. Alors, on observait avec grande attention quelle direction prenait la fumée qui s'élevait Montait-elle droit vers le ciel? Tout était bien; la mort était survenue à son heure; aucune puissance humaine n'eût pu l'empêcher. Descendait-elle, au contraire, sur la case du médecin? Mauvaise affaire, car il n'était alors douteux pour personne que le médecin était la cause de la mort. La fumée ayant ainsi jugé, on se saisissait du coupable, on lui crevait les yeux et on le châtrait. Les indigènes croyaient, en effet, que les médecins ne pouvaient mourir d'une autre manière.

Ephémérides

13 mars 1831



Casimir-Périer.

Le désaccord entre les ministres avait entraîné la démission de M. Laffite le 9 mars 1831. – « Le roi appela Casimir-Périer à la place de Laffitte (13 mars). C'était le seul homme capable de dominer la situation et de diriger ce qu'on nommait le parti de la Résistance ; mais il n'était disposé à se faire l'instrument de personne Il exigea, avec la Présidence du Conseil, le ministère de l'Intérieur. Il déclara qu'il entendait présider effectivement le Conseil et que le roi n'y assistât plus. Il pensait que là où est la responsabilité, là doit être l'action. Il était résolu à pratiquer le principe posé par M. Thiers dans le *National* avant les journées de Juillet : Le roi règne et ne gouverne pas. » (H. Martin, *Histoire de France populaire*, t. V, p. 551 552.)

✱ Correspondance médico-littéraire ✱

Questions.

Le Médecin et l'Amour. — Dans un ouvrage in-12, édité à Paris, chez Garnier, sans date et intitulé *Proverbes sur les femmes, l'amitié, l'amour et le mariage* recueillis et commentés par M. Quitard, je trouve p. 305-306 les six couplets suivants :

Le médecin, le dieu d'amour
Sont de service nuit et jour,
Voilà la ressemblance.
L'un est fameux dans ses vieux ans
Et l'autre l'est, dans son printemps,
Voilà la différence.

Ils sont aveugles tous les deux,
Malgré cela fort curieux,
Voilà la ressemblance.
L'un est grave et de noir vêtu,
L'autre sémillant et tout nu,
Voilà la différence.

On a recours à tous les deux
Quoique tous deux soient dangereux,
Voilà la ressemblance.
Il faut payer le grand docteur,
L'amour payé perd sa valeur,
Voilà la différence.

Tous deux nous donnent du ressort
Et même la vie et la mort,
Voilà la ressemblance
L'un nous blesse en nous guérissant,
L'autre caresse en nous blessant,
Voilà la différence.

Tous deux regardent dans les yeux
Si ça va mal, si ça va mieux,
Voilà la ressemblance.
C'est le pouls que tâte un docteur
Mais l'amour nous touche le cœur,
Voilà la différence.

Tous deux s'en vont courant, trottant
Et sont tant soit peu charlatans,
Voilà la ressemblance.
L'un s'en va quand nous allons bien,
L'autre quand nous ne valons rien,
Voilà la différence.

Cette chanson n'est point signée. Quelque lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il en indiquer l'auteur ?

Dr Gilbert Laurent (*Roanne*).

Illusion d'optique. — Ouvrez un in-folio Appliquez au haut de la page une feuille de papier au bord bien parallèle à la première ligne imprimée. Puis, descendez votre feuille régulièrement et *assez vite*, en suivant des yeux le texte qui se découvre, pour y trouver un mot rare, par exemple Nabuchodonosor. Il ne faut pas lire ligne entière par ligne ; mais *faire vite* avec le désir de retrouver simplement le mot. *Il est très important d'apporter toute son attention à cette recherche*. Recommencez sur la page suivante ; puis sur une troisième. Au milieu de la quatrième, arrêtez brusquement le mouvement régulier de descente de votre feuille. Alors, cette feuille et vos mains étant manifestement immobiles, vous aurez l'illusion que les mains sur la feuille et la feuille sur la page du livre remontent de bas en haut en sens inverse du mouvement réel antérieur. Un lecteur pourrait-il donner une explication de cette illusion ?

Philomathe (*Paris*).

Réponses.

Un puzzle littéraire (XXXVIII, 1, 13). — Le *fugit irreparabile tempus* de la pièce liminaire du numéro de janvier 1931 m'ayant aussitôt conduit à Virgile, j'ai sans peine retrouvé ce qui appartient à ce poète dans le puzzle de *La Chronique Médicale.*

Le vers 6 du puzzle est le v. 302 du liv. I des *Géorgiques.*

Le vers 75 du puzzle est le v. 284 du liv. III des *Géorgiques.*

Les vers 76 et 77 du puzzle sont les v. 541 et 542 du liv. II des *Géorgiques,* mais dans *La Chronique Médicale,* le mot *Ac* remplace *Sed,* qui est dans le texte original.

Je n'ai rien trouvé de plus pour Virgile. En revanche il a été emprunté bien davantage à Ausone.

Le vers 1 du puzzle est le v. 1, *Eglogue* X.

Le vers 3 du puzzle est le v. 1, *Idylles* VIII.

Le vers 10 du puzzle est le v. 1, *Ephéméride.*

Le vers 11 du puzzle est le v. 90, *Ephéméride.*

Les vers 18 et 19 du puzzle sont les v. 13 et 14, § 8, *Parentales.*

Le vers 21 du puzzle est le v. 40, *Lettre* I.

Les vers 56, 57 et 58 du puzzle sont les v. 65, 66 et 67, *Ephéméride* avec la modification de *doleas.*

Le vers 71 du puzzle est le v. 58, *Ephemeride.*

Ma bibliothèque étant peu fournie, je n'ai rien pu retrouver de plus.

A. Boulon (*Amiens*).

Autre réponse. — Le hasard m'a récemment conduit à relire les *Astronomiques* de Manilius. J'y ai retrouvé avec surprise, au liv. IV, deux vers du *Premier Janvier* de *La Chronique Médicale.* Les v. 7 et 9 de Manilius ont fourni respectivement les vers 23 et 28 du puzzle.

H. Villain (*Chartres*).

Autre réponse. — *La Chronique Médicale* a pris à Horace les vers 50 et 51, — 72, 78, 79 et 80, — 82 et 83 de son *Compliment.* Ce sont, dans l'ordre indiqué :

Les v. 5 et 6 de la lettre XII du liv. I des *Lettres.*

Le v. 138 de la lettre I du liv. II des *Lettres.*

Les v. 9, 10 et 11 de l'Ode VII du liv. III des *Odes.* Ici, je préfère le texte complet d'Horace (*institutae Consule Tullo*) à celui raccourci du *Compliment.*

Les v. 9 et 10 de l'ode VI du liv. I des *Odes.*

D'autre part, le v. 58 du Xe *Pervig. Veneris* a donné le vers 81 du centon.

Daulon-Daure (*Paris*).

Les précurseurs de Pasteur (XXXVII, 168, 268). — Je ne saurais vous donner de renseignements sur le vétérinaire Lebeau dont MM. les D[rs] V. Trenka et P. Dupuy ont fait mention dans *La Chronique Médicale* comme étant l'un des précurseurs de Pasteur. En revanche, permettez-moi de vous signaler un précurseur véritable du grand Français, un médecin qui, un demi-siècle avant lui, eut claire vision d'un traitement préventif de la rage analogue à celui de Pasteur (introduction d'un virus rabique atténué dans l'organisme des sujets mordus par un chien enragé). J'ai nommé le D[r] Eusebio Valli, né à Casciana (Pise) en 1755, d'une famille de Ponsacco, et mort en 1816. L'*Institut antirabique*, que j'ai fondé, adjoint à la Clinique médicale de l'Université de Pise, porte son nom.

Homme d'un génie et d'une activité prodigieux, le D[r] Eusebio Valli courut le monde, de Constantinople à Rio de Janeiro, pour étudier la peste et la fièvre jaune ; de cette dernière d'ailleurs il mourut.

Il y a cent ans, il écrivait déjà que l'homme peut s'accoutumer à l'action des « miasmes » comme il s'habitue à celle des poisons ; et qu'outre l'atténuation des virus par accoutumance individuelle, il était possible d'atténuer ces virus par contact de divers agents chimiques. La gloire principale de Pasteur est d'avoir découvert l'atténuation artificielle des virus afin de les faire servir ensuite à l'immunité; or, il me semble équitable de reconnaître que cette découverte était contenue dans l'œuvre de l'obscur et héroïque médecin de Pise.

Tandis que Pasteur devait plus tard se servir du tissu nerveux comme support du virus rabique à atténuer, Vailli s'adressa à la salive. Sur elle, au début de 1800, il faisait agir comme atténuant le suc gastrique, dont l'efficacité, à ce point de vue, fut pleinement confirmée par Centanni et Vyrsykovysky un siècle plus tard.

Eusebio Valli eut si profonde sa conviction de l'action atténuatrice du suc gastrique sur le virus rabique qu'il n'hésita pas à inoculer la salive du chien enragé à l'homme mordu, après atténuation de cette salive. Des essais antérieurs justifiaient et sa conviction et son audace.

Étant à Livourne, écrit-il, j'ai inoculé la rage à plusieurs animaux au moyen de salive empruntée à un chien hydrophobe. A ces animaux, fut ensuite inoculée une salive rabique mais à virus corrigé par le suc gastrique de grenouille. Aucun des animaux en expérience ne contracta la maladie.

De même, j'ai traité par ce seul moyen le fils de la Veuve Rossemini de Pise et sa domestique, mordus tous deux par un chien de chasse furieux de rage.

Avec le suc gastrique, j'ai également rendu inoffensif le venin de la vipère.

Né en d'autres temps, le courageux et savant médecin pisan eût connu la gloire. Pour être né trop tôt, il dut tâtonner dans les ténèbres que devait dissiper le génie de Pasteur. Son nom n'en mérite pas moins de briller dans l'histoire des méthodes immunisatrices. Sénateur-Professeur Queirolo (*Pise*).

Un travestissement de Victor Hugo (XXXVII, 85 165, 242). — J'ai lu avec intérêt la note où M. le Dr Michaux se refuse à accepter l'anecdote sur Victor Hugo déguisé en femme et s'appuie pour la contredire sur des documents quasi officiels.

Je n'en ai malheureusement pas de pareils à lui opposer ; et, pourtant, je reste absolument et inébranlablement convaincu de l'exactitude de l'histoire contée maintes fois par ma grand'mère, Mme Emile Souvestre. Elle était toujours véridique et incapable même d'enjoliver la vérité. J'ajoute que ma mère, qui avait 15 ans en 1851 et qui se souvenait nettement de tous les détails des journées qui suivirent le 2 décembre, confirmait le récit de sa mère.

En 1865 ou 66, nous habitions Morlaix ; Hugo était à Jersey. Il apprit par je ne sais qui qu'une fille d'Emile Souvestre était à Morlaix. Il chargea un de ses amis (lequel ? je l'ignore) de venir lui apporter sa photographie et l'assurance qu'il n'oublierait jamais le service rendu. C'est alors que ma mère raconta devant moi ce qui s'était passé. L'histoire avait frappé mon cerveau d'enfant et je ne manquai pas d'en parler à ma grand'mère dès qu'elle vint nous voir. Voilà l'origine.

Je répète que je n'ai pas de preuves matérielles ; mais, après tout, il n'y a pas d'opposition absolue entre la thèse *officielle* rapportée par M. le Dr Michaux et notre historiette. On peut admettre qu'il y avait pour Victor Hugo deux passages difficiles dans sa fuite : 1° la sortie de Paris ; 2° la frontière. Ses amis ont pu juger que le passeport *Lanvin* suffirait à la frontière, mais que, pour sortir de Paris, il était plus prudent d'avoir recours à un déguisement total, facile à abandonner en cours de route, et pouvant plus aisément duper les policiers parisiens, possesseurs sans doute d'un signalement détaillé du proscrit. Il est arrivé en ouvrier à Bruxelles, c'est entendu ; mais cela ne veut pas dire qu'il ne s'est pas déguisé en femme pour quitter Paris.

Ceci est une simple supposition ; mais il y a mieux. C'est le texte même de la lettre de Victor Hugo à Mme Souvestre. M. le Dr Michaux pense que les remerciements ont trait, peut-être, à l'hospitalité offerte ou donnée au poète à ce moment Je ne le pense pas. Victor Hugo dit : « *Je sais, Madame, toutes vos bontés, et l'exilé vous remercie...* » J'en conclus que le service rendu à Hugo par Mme Souvestre l'a été indirectement, par l'entremise d'amis qui ont mis ensuite Hugo au courant.

Traqué par la police impériale, Hugo ne serait pas allé se réfugier chez Emile Souvestre, qui était lui-même assez sérieusement menacé et qui a dû, peu de temps après, aller habiter la Suisse pour laisser passer l'orage. Il est plus naturel de croire que le poète a remercié d'un service d'un autre genre, et l'anecdote en question peut être admise, au moins comme vraisemblable, par ceux qui n'ont pas, comme moi, des raisons toutes particulières de la considérer comme une vérité absolue. Emile BEAU.

Le deuil porté par les abeilles (xxxvii, 69, 161, 187, 188). — La coutume signalée par *La Chronique Médicale* de mettre un crêpe noir sur les ruches lors du décès du maître de la maison n'existe pas seulement en Vendée ; elle est de tradition dans notre Midi, où l'on croit que les abeilles s'en vont, si on y manque. Cette coutume existait dans la région nantaise, au moins au xviii[e] siècle, si on en croit cet extrait que je vous envoie des *Affiches et Annonces de Toulouse* à la date du mercredi 30 juillet 1777.

On a mandé de Nantes, au rédacteur du Mans un fait vraiment digne de l'observation des naturalistes. Une dame, avancée en âge, vivoit sur un petit bien, aux environs de Nantes. — Elle y passoit la belle saison, et revenoit à la ville. Aimant beaucoup les abeilles, elle leur procuroit, avec soin, par elle-même, toutes les petites douceurs qui conviennent à ces ouvrières laborieuses, tout le temps qu'elle étoit à la campagne. Dans les derniers jours de mai (1777), cette dame est ramenée malade à Nantes ; elle y meurt — Toutes ses abeilles, venues de la campagne, s'assemblent sur son cercueil, et ne l'abandonnent qu'au moment de l'inhumation. Un particulier, frappé des faits, part pour la campagne de la dame, et y trouve toutes les ruches désertes !

F. Pifteau (*Toulouse*).

Autre réponse. — Dans l'Ardenne du Nord, où j'habite, on doit faire porter le deuil de leur maître non seulement aux abeilles, mais encore aux chevaux (nœud de crêpe noir au collier — goray, — en patois du pays), aux oiseaux en cage (serins, pinsons : crêpe attaché aux barreaux de la cage) sous peine de voir les animaux dépérir. Je me demande comment appliquer l'explication de M. le Dr Baudouin dans ces cas particuliers.

Dr L. Thiry (*Aywaille-Liége*).

Autre réponse. — La coutume de faire porter le deuil aux abeilles, que les collaborateurs de *La Chronique Médicale* ont signalée un peu partout, est courante aussi en Franche-Comté.

Permettez-moi d'ajouter un mot, non plus sur cette coutume, mais au sujet des abeilles. Je connais dans un village du Jura, Censeau, un beau rucher antique en pierre de taille ; au fronton on lit, gravée, cette inscription : *pro Deo et hominibus laborate apes. Vivite apes.* Assurément leur miel est pour l'homme, mais elles travaillent aussi pour Dieu en lui donnant la cire des cierges de ses autels.

De même, au sujet des abeilles toujours, on pourrait faire remarquer combien leur valeur relative a diminué. Dans les *Géorgiques*, nous voyons le berger Aristée qui, ayant perdu ses abeilles, n'hésite pas à sacrifier un taureau pour recueillir les mouches bleues qui s'échappaient de son corps corrompu. Le brave Virgile prenait *musca vomitoria* pour des abeilles et conseillait de reconstituer avec elles les ruches défuntes.

Dr Fanta (*Besançon*).

Autre réponse. — *La Chronique Médicale* de mars me tombe sous les yeux au moment où j'ai un deuil dans ma famille à Lasalle, village du Gard, dans le massif de l'Aigoual.

Une domestique, femme âgée n'ayant jamais quitté le pays, s'étonne que l'on n'ait point arrêté les pendules, drapé de crêpe les glaces, retourné les chaudrons de cuivre (ornement de toutes les cuisines cévenoles). Elle ajoute également que s'il y avait eu des ruches, il aurait fallu les recouvrir de crêpe pour que les essaims ne meurent pas. Elle est d'ailleurs incapable de donner la raison de ces pratiques. Peut-être y a-t-il une corrélation entre ces différentes coutumes ; mais je ne saurais dire laquelle.

La tradition est la même dans le Bourbonnais, en Auvergne, dans les Cévennes en ce qui concerne les ruches.

Dr Deshons (*Montpellier*).

Cause de la mort de Georges Clemenceau (xxxvii, 45, 101, 136, 160), — Nous croyons que le diagnostic est facile si les détails donnés par la presse sont exacts. Il n'y a, en effet, qu'une affection qui survient chez les gens âgés, débute brusquement par des douleurs abdominales atroces, *que ne peuvent calmer des séries d'injections de morphine* — (il y en a eu un certain nombre) — et qui entraîne rapidement la mort : *C'est l'embolie de l'artère mésentérique.*

Chez un homme plus jeune, on aurait pu songer aussi à l'aortite abdominale ou encore à la forme abdominale de l'infarctus du myocarde.

Dr L. Tixier et Dr R. Le Droumaguet (*Nevers*).

Médecine populaire (xxxvii, 182, 244). — La proposition du Dr de Lançon est en voie de réalisation, grâce à l'activité de la *Société du Folklore*. Celle-ci crée des Comités régionaux pour diriger des enquêtes et en centraliser les résultats. Le premier en date, le Comité champenois fonctionne depuis la fin de 1929 et ses premières enquêtes portent à croire que ses efforts seront couronnés de succès. Les médecins pourront collaborer utilement à l'œuvre des Comités, qui les considèrent comme des correspondants particulièrement qualifiés. Dr G. Railliet (*Reims*).

Autre réponse. — Aux très intéressantes suggestions et indications de M. le docteur de Lançon, nous voudrions ajouter la mention d'un excellent ouvrage tout récent, bien documenté et très attrayant : Paul Hermant et Denis Boomans, *La médecine populaire* (1929), Bruxelles. Les observations initiales se rapportent à la province de Brabant, mais elles s'éclairent par d'abondantes comparaisons, faites méthodiquement. Rappelons encore les pages si importantes consacrées à la médecine par M. L. Lévy-Bruhl, dans son livre déjà devenu classique sur la *Mentalité primitive* (1922).

Dr E. Lacoste.

Guilbert de Préval (XXXVII, 265). — Dans les *Nouvelles instructives bibliographiques, historiques et critiques de médecine, chirurgie et pharmacie pour l'année 1787*, je lis :

Dans ce siècle-ci a paru un médecin célèbre *de Préval*, qui cherchait à élever un mur de séparation entre l'espèce humaine et la contagion vénérienne, (en publiant un préservatif de la vérole) Par quelle fatalité a-t-on vu un corps entier sévir contre un de ses membres dont il redoutait sans doute les succès, ce même corps lancer des décrets contre lui ? La postérité ne le verra qu'avec indignation, et le public, toujours équitable dans ses jugements, a déjà vengé ce médecin respectable, en attribuant la conduite de ses adversaires à l'envie et à la méchanceté.

Dr Willette (*Paris*).

Autre réponse. — Guilbert de Préval (Claude-Thomas-Guillaume) était docteur régent et professeur de matière médicale en la Faculté de médecine de Paris, conseiller, médecin consultant et correspondant de S. M. le roi de Danemark, etc. . Il fut un réclamiste célèbre qui vendait une eau fondante antisyphilitique. (Voir à ce sujet : Ed. Bonnet, *Journal de médecine de Paris*, 1904, pp. 99-100 ; et E. Defrance, *Mercure de France*, 1908, p. 81.)

Pour prouver l'efficacité de son remède préservatif et curatif de la syphilis, Guilbert de Préval opéra dans une petite maison de la rue Popincourt, où M. de Saint-Laurent, célibataire, riche et libertin, hospitalisait ses amies. Au début de mai 1771, en présence du duc de Chartres et du prince de Condé « il se fit présenter une fille publique la plus hideusement affectée du mal immonde, dit Bachaumont, et s'étant, comme les anciens lutteurs, frotté de son huile, il se livra à plusieurs reprises à toutes sortes d'actes les plus voluptueux et les plus lascifs que la passion puisse suggérer. » Le mois suivant, il réitéra ses expériences devant le chirurgien du comte de la Marche, avec une fille galante « gangrenée jusque dans la moelle des os ». Guilbert se soumit à la visite pendant neuf jours ; le chirurgien ne trouva rien et fit son rapport en conséquence. (Toujours d'après les *Mémoires secrets.*) Malheureusement, le fils du duc de Duras, se fiant à ces résultats et au baume antivénérien de Guilbert fut amèrement puni de ses débauches.

A côté de cette réclame en action, nous apprend Delaunay (*Le Monde médical parisien au XVIIIe siècle*), Guilbert de Préval faisait de la réclame écrite, témoin son prospectus : *Propriétés générales de l'eau fondante antivénérienne de M. Guilbert de Préval,* docteur régent et professeur de matière médicale de la Faculté de médecine de Paris, conseiller, médecin consultant, etc...

La Faculté s'émut de ce scandale et cita le coupable devant elle. Le 1er août 1772, Préval désavoua son opuscule, demandant avec impudence à en rechercher les auteurs ! Le 8 août, le doyen Le Thiaullier lut une note de l'inspecteur de police déclarant n'avoir pu trouver l'auteur de la réclame. Préval n'en fut pas moins rayé du catalogue des docteurs régents.

Préval se défendit. Il en appela au Parlement qui empêcha la Faculté de passer outre et délibérer jusqu'à nouvelle décision de la Cour. — Pourvoi de la Faculté contre cet arrêt. — Après de nombreux actes de procédure, Préval fut rayé le 5 juin 1776. Préval ne se tint pas pour battu, il entama un nouveau procès contre la Faculté. Il obtint du Parlement le maintien de ses droits pécuniaires, perception de ses émoluments, jetons, sportules, indemnités d'examen, etc... Armé de cette décision il se présenta à la Faculté. protesta violemment, fit ajourner le doyen nouvellement élu et parut un moment triompher. Mais la Faculté devait avoir le dernier mot dans cette affaire. Le 13 août 1777, Préval fut condamné par la justice. Privé de son titre, ruiné, il disparut et l'histoire de sa vie médicale se termine là.

Le regretté Dr Cabanès dans ses *Indiscrétions de l'histoire*, première série, pp. 111-119, a raconté tous ces incidents, s'inspirant de *l'Espion anglais*, Mercier, *Tableau de Paris*, Bachaumont, etc ; mais c'est surtout dans l'excellent livre de Delaunay : *Le monde médical parisien au XVIIIe siècle* qu'on trouvera une bibliographie complète de la question.

Dr Monteux (*Marseille*).

Autre réponse. — M. Charles Torquet a rappelé autrefois dans *La Chronique Médicale* (xiii, 687) deux passages des *Anecdotes piquantes* de Bachaumont, Mairobert, etc. (in-18, Gay et Doucet, Bruxelles, 1881). Voici, pour les compléter, un amusant morceau de l'*Art iatrique*, par L H. B. L. J , paru en 1776 *Bibliothèque nationale*, Yc 10089) L'auteur décrit les essais de Préval :

Vous... verrez ce sublime Docteur,
Se présenter en sacrificateur
Offrir son cierge, et dans ces Lupercales
Choisir pour lui les vases les plus sales.
L'autel est prêt. Certaine ablution
Sert de prélude à l'immolation.
Pour écarter tout doute légitime,
Un flambeau luit autour de la victime ;
On cherche en vain si le couteau sacré
Du lieu prescrit ne s'est pas égaré.

M. Bouvet (*Paris*).

Autre réponse. — Sur Gilbert de Préval, syphiligraphe, docteur en médecine de la Faculté de Paris, rayé de la liste des docteurs régents le 8 août 1772 pour réclame immorale, on peut consulter : P. Delaunay, *Le monde médical parisien au XVIIIe siècle*. 2e édition, in-8, Rousset, Paris, 1906, chapitre vii [Les cypridologistes] p. 259-266 ; ou A. Villette, *Le charlatanisme au XVIIIe siècle. Guilbert de Préval et l'eau fondante antivénérienne*, thèse de Paris, in-8, de 42 p., Le François, Paris, 25 juin 1928.

Dr P. Delaunay (*Le Mans*).

Autre réponse. — Dans un autre ouvrage que celui qui a provoqué la question posée au sujet du Dr Guilbert de Préval, Restif de la Bretonne fournit lui-même sur ce médecin des renseignements intéressants. Dans son *Année des Dames nationales*, aux *Nationales hors d'œuvre*, on lit en effet :

XVIII. *La Rivarol.* — Tout le monde a connu le fameux comte de Rivarol .. Ce Rivarol était un ami du célèbre médecin de Préval, chez qui nous l'avons connu ainsi que ses deux sœurs...

Nous avons connu le comte et les deux filles chez le Dr de Préval qui venait de guérir l'aînée d'une syphilis donnée, dit-on, par son mari de Strasbourg, car on publiait alors qu'elle était mariée. Tout ce que nous savons, c'est que le docteur l'essaya, la fit essayer par un de ses amis, après la guérison, pour bien s'en assurer Ce ne fut que plus d'un an après le traitement qu'elle appartint à Dumouriez ministre.

Le reste de l'histoire n'a plus aucun rapport avec Guilbert de Préval, son traitement spécial de la syphilis et la démonstration pratique de sa foi en la guérison après la cure.

Dr Daulon-Daure (*Paris*).

Le Dr B Schnepp (xxxviii, 14). — Tantôt son prénom est écrit Bernard, tantôt Bernhard. L'annuaire de l'internat termine son nom par f (Schnepf); dans d'autres annuaires, f n'existe pas et le nom finit par pp (Schnepp). Il fut reçu à l'internat des hôpitaux de Paris, dix-neuvième sur trente-neuf, dans la promotion du 19 décembre 1850. Sa thèse (*Des aberrations du sentiment*), présentée et soutenue le 19 janvier 1855 devant la Faculté de Médecine de Paris, porte les indications suivantes: Né à Heitern (Haut-Rhin), Médecin interne de Sainte-Barbe, ex-interne en médecine et en chirurgie des hôpitaux civils, Lauréat (prix de clinique, médaille d'or) de la Faculté de Médecine de Paris, Lauréat (Prix Lefèvre) de l'Académie royale de médecine, Membre de la Société médicale d'observation, etc. Par ailleurs, admis comme Membre de l'Association générale des médecins de France en 1861, Bernard Schnepf figure sur les Annuaires de cette Association aux dates ci dessous et avec les titres et adresses suivants :

1862. — Médecin sanitaire à Alexandrie (Egypte).

1863. — Chevalier de la Légion d'honneur, médecin sanitaire à Alexandrie (Egypte).

1864. — ✻ Médecin inspecteur adjoint aux Eaux-Bonnes, rue Neuve-des-Mathurins, 58.

1865. — Mêmes titres. — Adresse: 69, rue Blanche.

1866. — ✻, Médecin sanitaire et vice-consul à Djedda.

Le Docteur B. Schnepp disparaît ensuite des annuaires. Il y figure pour la dernière fois en 1867 sur la liste de sociétaires décédés en 1866.

Dr Ch. Darras (*Paris*).

Qui était Carmoy (XXXVII, 183) ? — Un seul Carmoy émerge dans le nombre des médecins du XVIIIe siècle. Au demeurant, il fait honneur à la profession. Gilbert Carmoy, né à Paray-le Monial en 1731, se consacra comme Marat à l'étude de l'électricité. Il avait obtenu en 1789 une médaille d'or pour la Topographie médicale de Paray. En 1793, il fut incarceré comme aristocrate. Réclamé par ses concitoyens, il fut autorisé à sortir seulement pour aller voir les malades patriotes. Il répondit que comme médecin il ne connaissait aucune opinion. Alors, il put aller voir ses malades à condition de réintégrer la prison, ses visites terminées ; il mourut en février 1819 consolé de ses déboires par le retour des Bourbons.

On cite comme ses « principaux » mémoires : De l'Hydrophobie (an VIII) ; — sur la catalepsie ; — sur l'écoulement électrique des fluides dans les vaisseaux capillaires ; — L'influence des astres est-elle aussi nulle sur la santé qu'on le dit communément ? — Observation d'une goutte sereine guérie par le galvanisme (1810).

Ces divers travaux ont paru dans le *Journal de physique* ou ont été communiqués à la Société Royale de Médecine, à l'Académie de Mâcon, etc.

Un hasard heureux pourra faire retrouver le travail où Carmoy prône le quinquina comme hypnotique.

Dr F. Mazel (*Nîmes*).

L'œil et l'oreille (XXXVI. 99) — Quand Pantagruel descendit en pays de Lanternois, Panurge prit débat avec un marchand de moutons. Dindenault, le marchand, voyant Panurge avec ses lunettes attachées au bonnet, dit de lui à ses compagnons : « Voyez là une belle médaille de cocque. » Panurge, *à cause de ses lunettes oyoit des oreilles beaucoup plus clair que de coutume.* — Le rapport de l'œil et de l'oreille était donc déjà connu au temps de Rabelais.

Dr L. Neuray (*Fléron-Liège*).

Etymologies (XXXVII, 80, 187). — M. P. Baqué a posé indirectement le problème de la dérivation de Ἑρμῆς (avec un esprit rude) de ἔρημος (avec un esprit doux). M. Anglade, M. de Lançon et lui-même ont fourni des exemples de la transformation d'un esprit en un autre lors du passage d'un mot à un autre ; il serait possible de les discuter ; mais là n'est pas la question. Elle est, à propos du Mercure grec, que Hermès ne peut pas venir de ἔρημος s'il dérive d'un mot différent. Or, lisez l'étude sur Hercule et Cacus de Michel Bréal (*Mélanges de Mythologie et de Linguistique,* in-8°, Hachette, Paris, 1877, pp. 111, 112, 156) et vous verrez que Ἑρμῆς, Ἑρμείας est le même mot que le sanscrit *Sârameya,* et que l'identité des fonctions du dieu grec et de la chienne d'Indra confirme encore l'identité de leurs noms. La première syllabe *Sâr*, devenue Ἑρ, expliquerait l'esprit rude et rend difficile d'en faire bon marché.

Dr Daulon-Daure (*Paris*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De la *Presse médicale* (Compte rendu de la Société anatomique, séance du 5 juin 1930) à propos de la Maladie de Dupuytren :

« La maladie de Dupuytren est une localisation dystrophique limitée, non seulement à l'*aponévrose pulmonaire*, mais aussi aux ligaments latéraux des articulations métacarpo-phalangienne et phalango-phalanginienne, dont la rétraction peut être considérée comme primitive et contribue, pour une part importante, à la flexion irréductible des doigts. »

❦ De *L'Ami du peuple*, numéro du 26 avril 1930, sous la signature de M. Marcel Espiau : *Baalbek vieille terre des dieux.*

Leurs chevaux sont nerveux et petits, mais leurs tendons sont musclés et souples.

❦ De Balzac, *les Paysans*, I, I : *Là, donc, rien de peigné, le râteau ne se sent pas, l'ornière est pleine d'eau, la grenouille y fait tranquillement ses têtards.....*

Diable ! Balzac n'était peut-être pas bien sûr que la grenouille fût ovipare !

Et du même, toujours dans *les Paysans*, I, XI :

Jean-Louis *avait manié les instruments les plus aratoires avec une facilité très remarquée.*

Et ceci vaut bien la fameuse statue qui était « *un peu* équestre ».

❦ De l'*Echo de Paris*, du 29 mai 1930, sous le titre : *La mort du Cardinal Luçon* :

Alors, un peu après sept heures, le râle sonore du shenstock *s'éleva.*

❦ Du *Petit Provençal* du 1er juin 1930, sous le titre *Côte à côte* :

M. Barbien avait jeté son dévolu sur l'Italie amicale ; les liens neufs que l'on sait incitaient politiquement le brave homme à demander à la terre de Garibaldi, qui est également celle de Galilée, — celle qui tourne, — *une hospitalité que, par* un anachronisme *familier, il allait jusqu'à qualifier d'écossaise.*

❦ Du *Nouvelliste de Lyon*, du 18 juillet 1930, en légende d'une gravure de première page :

Le Bachaga.... ravive la flemme *du Souvenir.*

Hélas !

Chronique Bibliographique

Voltaire. — **Contes et romans**, tome IV, édités par Philippe van Tieghem, un vol. in-8° de la collection *Les Textes français*, éditions Fernand Roches, Paris, 1930. (*Prix : 19 fr. 50.*)

S'achève par ce volume l'excellente édition des *Contes* de Voltaire, qui a déjà été annoncée ici. Les deux morceaux principaux du tome IV sont *le Taureau blanc* et l'*Histoire de Jenni*. (*E. Lacoste.*)

Dr Henri Lorion. — **L'éducation sanitaire du peuple en Allemagne**, extrait de la *Revue d'hygiène*, t. LII, n° 10, octobre 1930, Masson, Paris.

A l'occasion de l'Exposition internationale d'hygiène organisée à Dresde en 1930, M. Henri Lorion montre comment le Musée d'hygiène de Dresde est devenu la clef de voûte de l'édifice créé pour le peuple allemand. Académie populaire, il forme des conférenciers. Manufacture, il confectionne films, moulages, appareils de démonstrations, affiches, tableaux, revues et livres de propagande. Œuvre d'apostolat, il organise, outre les grandes expositions internationales périodiques, d'incessantes *expositions ambulantes* d'hygiène, qui vont de ville en ville en attendant d'aller de pays en pays.

Un gros effort semble avoir été fait ; mais quelque admiration qu'il inspire manifestement à l'auteur, celui-ci ne cache pas que parfois cet effort dépasse la mesure ; que d'autres fois, au contraire, il reste en deçà de ce qu'il aurait dû être. Par exemple, comprendre dans l'éducation *populaire* préparant à l'hygiène *le mécanisme de la grande rotation que subit le tractus digestif pendant la vie utérine* (p 757), ouvrir devant un public mal préparé une discussion doctrinale pour ou contre l'homœopathie (p. 759), ou encore même faire *défiler successivement comme des vues photographiques dans un stéréoscope, différents fonds de gorge* (gorge normale, fausses membranes de la diphtérie, angine de la scarlatine, angine cryptique, lésions tuberculeuses et syphilitiques du larynx, lésions du cancer laryngé, etc.) *mis en mouvement par un mécanisme à la disposition du visiteur* (p. 757), cela est trop, à coup sûr, pour le public auquel on s'adresse. Au contraire, le silence fait sur les manœuvres abortives et sur leurs dangers souvent mortels (p. 758), plus encore la part restreinte faite à l'étude si importante de la prévention des accidents du travail (p. 758) sont de fâcheuses lacunes.

Dans ses heureux résultats comme dans ses faiblesses, l'œuvre allemande de l'éducation sanitaire du peuple était utile à connaître. *Nous avons avantage à voir ce que font les autres pour faire mieux* (p. 762).

Dr Dartigues. — **Faisceau oratoire**, un vol. in-8° ; G. Doin et Cie, Paris, 1930.

M. le Dr Dartigues a réuni sous ce titre une partie de son œuvre parlée, en particulier, les discours qu'il a prononcés à l'occasion de ses diverses présidences scientifiques et ceux qui appartiennent à l'histoire de *l'Union médicale latine*. Cette pensée fut heureuse, car M. le Dr Dartigues est un homme d'action et parce que ses discours sont remplis d'idées, d'idées mères d'actes utiles. Par là, ce *faisceau* établit une documentation précieuse pour toute bonne volonté agissante, en même temps qu'il constitue un enseignement par l'exemple.

Dr Jean Lacassagne. — **Histoire de l'Internat des hôpitaux de Lyon**, une plaquette in-4°, Audin, Lyon, 1930.

Cette histoire n'a pas qu'un intérêt local. Changez les noms, modifiez quelques dates, ajoutez quelques détails, elle sera celle de tous les hôpitaux où il y eut des élèves internes. Par là, ces pages sont faites pour plaire au médecin d'où qu'il soit.

Toutefois, elles sont pour les Lyonnais d'un prix particulier et inestimable par les documents, les listes, les souvenirs et les illustrations aussi, — fort belles d'ailleurs, — toutes choses propres à Lyon, qu'elles contiennent. Les recherches que s'est imposées M. J. Lacassagne vinrent, à coup sûr, du souvenir pieusement gardé des établissements où l'auteur vécut d'heureuses années de jeunesse. On sent qu'avec émotion il a classé ses trouvailles et écrit cette plaquette, qui mérite d'être lue et qui lui fait honneur.

Jacques Raulet. — **Un cœur aux quatre vents. Charlotte Corday**, un vol. in-16 de la collection *Le Passé vivant*, Hachette, Paris, 1930. (*Prix : 12 francs.*)

Ce livre est un des beaux ouvrages de cette collection. Ce n'est ni un roman, en dépit d'intrigues amoureuses, ni une histoire, bien qu'il narre une époque. C'est une étude psychologique, fouillée, coordonnée, digne de retenir l'attention des médecins. La vie de Charlotte Corday y est suivie pas à pas, la formation de son caractère analysée dans ses origines et ses conséquences ; on est tenté, sinon d'excuser son geste, du moins de comprendre l'amas de sophismes qui ont armé sa main. Elle prend ici une place pitoyable ; névrosée, illuminée, folle peut-être, tout cela sous le grondement de la Révolution, dans le tumulte des foules, le contact des Girondins, la haine des Montagnards. — Aristocrate, républicaine, exaltée, vengeresse impulsive d'une cause qu'elle croit juste, elle obéit à une voix intérieure, à une idée fixe : « Tuer Marat ».

Ce beau livre bien écrit inspirera aux neurologistes des réflexions et des conclusions. (*G. Petit.*)

Formulaire Astier (*5ᵉ édition*), un vol., librairie du *Monde médical*, Paris, 1930. (*Prix : 30 francs.*)

La cinquième édition du *Formulaire Astier* est un éclatant témoignage du succès toujours croissant de cet ouvrage auprès du corps médical. La réputation qu'il s'est acquise est justement méritée par l'important et incessant travail que représentent les améliorations apportées à chaque édition nouvelle. Aucun effort n'a été épargné pour faire de ce formulaire un traité complet de thérapeutique pratique guidant avec précision l'étudiant aussi bien que le praticien.

Bossuet. — **Traité de la Concupiscence**, texte établi et présenté par C. Urbain et E. Levesque, un vol. de la Collection *Les Textes français*, Fern. Roches, Paris, 1930. (*Prix : 18 francs.*)

Cet opuscule admirable nous est présenté par deux bossuétistes consommés. Semblable publication est, pour les connaisseurs, une bonne fortune. On nous rappelle à propos que le titre, consacré par la tradition, mais un peu inexact, n'est pas du grand évêque. Il fut imaginé par les premiers éditeurs, en 1731. Un titre mieux adapté est celui que le neveu de Bossuet inscrivit sur la minute autographe, de 1694 : *Considérations sur ces paroles de saint Jean* (I *Ep.*, II, *15 ss*) : « *N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde. Celui qui aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui, parce que tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, et concupiscence des yeux, et orgueil de la vie....* » Belle et forte réflexion. Mais le monde suffit bien, sans longs discours, à dégoûter de lui. Seulement, il ne faut pas «perdre cœur», comme dit Pascal, et c'est en quoi la religion est d'un grand secours. Il y a peu de lectures dont l'élévation soit plus pure, et dont la vertu accomplisse une pacification moins dommageable à une honnête modestie. Le court *Traité de la concupiscence* a sa place marquée précisément entre les *Méditations chrétiennes* de Malebranche et les *Lettres spirituelles* de Fénelon. Trois merveilles de la piété française. On n'a point ici le Bossuet des polémiques hautaines et foudroyantes, ni le Bossuet à l'éloquence souvent fastueuse et partout assurée en sa marche et en ses effets, non plus que le Bossuet des expositions doctrinales trop systématiques à notre goût. Il semble, en ce petit ouvrage, que le recueillement devient persuasif, et qu'un peu d'émotion intime pénètre les plus sévères leçons du christianisme. Enfin, ce directeur d'âme, ce ferme conseiller ne s'est montré nulle part plus admirable écrivain, ni plus habile citateur de l'Ecriture et des Pères. Signalons, dans les notes, quelques excellents excursus touchant l'histoire littéraire, notamment sur Montaigne traducteur de Raymond de Sebonde, et la religion de Montaigne. Un court glossaire fort bien entendu termine le volume. (*E. Lacoste.*)

Restif de la Bretonne. — **Œuvres**, t. II, un vol-in 8e écu, Editions du Trianon, Paris, 1930.

Restif de la Bretonne, que des psychiatres ont voulu faire leur, intéresse assez les médecins pour qu'il convienne de signaler la publication du tome second de son *Œuvre*. Il contient : *Les Contemporaines, Les Françaises, Les Parisiennes, Le Palais-Royal, L'Année des Dames nationales*, Qu'est tout cela ? Un mélange de nouvelles, d'articles de critique, de notes biographiques et de quelques notices aussi pour la publicité des ouvrages de l'auteur.

Mon lecteur ! vous lisez à vos heures de loisir ces nouvelles comme une jeunesse mange le sucre. Mais, et le sucre, et ces nouvelles, vous ne les avez que par les sueurs et les veilles de malheureux condamnés à de pénibles et mortels travaux. Vous ignorez, ô mon lecteur, ce que souffre l'auteur qui travaille; qui corrige, dont la tête est bourrée de soins, de peines, d'inquiétudes, qui doit voir cent choses, en composant des nouvelles telles que les miennes (*page 307*).

Restif a sans doute un peu moins souffert ; mais il nous apparaît fort bien dans ce volume comme un « descripteur » à la ligne, cherchant des sujets, les demandant parfois à ses lecteurs mêmes, écrivant, écrivant, écrivant encore pour gagner sa vie, lui-même composant parfois à la case chez son éditeur, se relisant à peine et souvent ne se relisant pas, d'où des yeux bleus qui. quinze lignes plus bas, sont devenus noirs (*p. 282*) et maintes erreurs matérielles qui choquent.

Ne parlons pas des variations d'opinion qui sont l'œuvre du temps : avant 1789, Restif loue les prêtres (*p. 309*) ; plus tard, nulle religion ne trouve grâce à ses yeux et il en imagine une lamentable, avec une cérémonie ridicule que, du moins, il ne proposait de célébrer qu'une fois par an (*p. 441*). Le pire fut que Restif, s'étant aperçu que *jamais on n'a tant parlé morale, décence, convenance, pudeur que dans notre siècle* (p. 271), a voulu écrire *un système suivi de morale* (*p. 251*), s'y prenant de deux façons : *par l'une, j'encourage à la vertu que je peins aimable ; par l'autre, je donne horreur du vice que je représente hideux* (*p. 324*). Hélas ! Sa peinture aimable de la vertu est monotone et vite ennuyeuse ; celle du vice a fait acheter les ouvrages de Restif, *Le Palais-Royal* entre autres, avec l'espoir d'y trouver des scènes de haute et de basse luxure. A la vérité, du moins pour ce tome second, les acheteurs seulement excités feraient une mauvaise affaire ; et cependant. les innocentes qui croiraient en l'auteur disant : *Jeunes filles, qui ne connaissez pas encore le monde, lisez-moi sans crainte* (p. 324) ne feraient pas affaire meilleure.

Ajoutez, pour le fond des nouvelles, une imagination qui se fait illusion à elle-même, qui confond avec la réalité des faits de pure invention. Ajoutez un style lâché et des néologismes terrifiants, par exemple : *les moyens de subsistance rendus faciles* restueraient *sur les mœurs* (*p. 97*). L'ensemble déconcerte.

Cependant, dans ce volume, comme dans le premier, il y a foule de détails précieux par quoi l'œuvre a sauvé l'auteur de l'oubli. C'est, d'une part, une peinture réaliste de la vie populaire, qui fait connaître les mœurs du XVIIIe siècle mieux que maints ouvrages savants. C'est, d'autre part, l'appréciation portée par un homme du peuple sur les événements, les hommes et les héroïnes d'un moment qui resterait par bien des côtés inexplicable pour nous sans ces jugements d'un contemporain qui se fit pour notre instruction l'écho de la foule.

L'édition garde sa belle tenue. Les notes de M. H, Bachelin sont courtes, claires, suffisantes. Enfin six cuivres originaux de M. B. Goor, inspirés du goût même de Restif pour ses estampes, illustrent avec agrément le texte.

Dr O. Crouzon. — **Les Assurances sociales**, un vol. in-12, Masson, Paris, 1930. (*Prix : 12 francs.*)

Cet ouvrage n'est pas une œuvre de polémique ni de critique sur la question des assurances sociales ; il a pour but de faire connaître aux médecins le mécanisme exact de la loi du 5 avril 1928, modifiée par les lois du 5 août 1929 et du 30 avril 1930.

Dr Pierre Vachet. — **Connaissance de la vie sexuelle**, un vol, in-12, éditions de *Vivre*. Paris, 1930. (*Prix : 15 francs.*)

Voilà un livre dont il faut dire du bien, pour ne pas en penser de mal, comme le veulent, sans le connaître, certains esprits attardés dans leurs idées. Certes, pour écrire cet ouvrage, il est bon de s'appuyer sur une connaissance honnête de la vie sexuelle, une réflexion profonde, une intelligence raisonnée ; c'est ce qu'a bien réussi M. le Dr Vachet Le mal est à côté du bien ; il faut montrer l'un pour éviter l'autre. Cette nouvelle formule de la morale exige une grande réserve et la certitude d'atteindre le but ; il faut lire ces pages, les méditer pour les comprendre, et en tirer un enseignement utile à la cause du bien, que l'auteur entend servir. (*G. Petit.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38e ANNÉE N° 4 1er AVRIL 1931



Blessures homériques

Par le Dr E. LACOSTE.

Les médecins qui lisent encore Homère (et souhaitons que l'espèce ne s'en perde pas tout à fait), peuvent avoir la curiosité d'éclaircir le mécanisme ou le siège, de certaines des blessures décrites par le vieux chantre de l'*Iliade*, avec tant de variété et un si admirable réalisme. Examinons, cette fois, quelques fragments rapprochés du chant V, le chant des Prouesses de Diomède.

E 65-8. — Mèrionès, quand donc il eut rejoint Phéréclos à la course, l'avait frappé à la fesse droite. La pointe arriva, transperçant tout droit, sous l'os, à la vessie. Il s'abattit a genoux, gémissant, et le trépas le couvrit.

Cette blessure égayait fort Charles Perrault, le contempteur d'Homère. Elle n'en est pas moins habilement précisée. On voit bien que la pique s'est engagée dans la grande échancrure sciatique, rasant le contour osseux. M. Magnien observe que Phéréclos était sur son char, penché en avant afin de presser les courriers. C'est assez probable, et que l'assaillant, qui le rejoint par derrière, le frappe au point le plus rapproché de lui, et qui se présente d'abord. Mèrionès est vraisemblablement, lui aussi, sur son char, mais on doit se figurer le coup porté de bas en haut, peu ou prou. Κατά du

vers 67 signifie simplement *dans* (cf. par exemple κατὰ θυμόν, ei ci-dessous, 73, κατὰ ἰνίον « à l'occiput »). D'ailleurs, l'indication ὑπ' ὀστέον, aussi l'expresse mention de la fesse comme point de pénétration, empêchent d'imaginer la pique passant au-dessus de la crête iliaque pour descendre vers la vessie.

E 72-5. — Le fils de Philée, illustre par la lance, s'étant approché de Pèdaios, lui avait frappé la tête à l'occiput, de sa lance acérée ; et tout droit à travers les dents l'airain coupa sous (= amputa) la langue. Il tomba dans la poussière et ses dents se serrèrent sur l'airain glacé.

Il suffit de prendre un crâne en mains pour se représenter le trajet de la lance savamment dirigée. Notre traduction littérale a tâché de respecter ce que les grammairiens appellent un hystéron-protéron, figure fréquente dans les poèmes homériques : la langue est sectionnée avant que ne soit franchie par l'airain ce qu'on nomme ailleurs la barrière des dents. Cependant, l'ordre est inversé pour la description poétique. Le serrement convulsif des mâchoires sur l'extrémité de la lance était justement admiré de Daremberg, comme un détail marqué d'après nature. *De pareils faits*, dit-il, *ne se trouvent guère par le pouvoir seul de l imagination.*

E 146 s. — Diomède frappa Hypeirôn de sa grande épée, à la clavicule près de l'épaule, et détacha l'épaule du cou et du dos.

Le fils de Tydée a féru de taille, et exécuté en un temps une désarticulation atypique. *C'est*, note Pierron, *le même coup que plus haut, vers 80.* Mais l'arme a changé, et la blessure est faite par derrière en E 80 s, où l'on a lu : *Eurypyle, courant après Hypsènôr, qui fuyait devant lui, bondit avec le glaive et, frappant à l'épaule, élagua* (*plus littéralement* : racla, abrasa) *le bras pesant* (= armé. Dübner).

LÈCHEMENT DES PLAIES

On a peut-être remarqué au chapitre de Malebranche, que j'ai commenté naguère dans *La Chronique Médicale* (XXXVIII, 60), la suggestion de lécher sa blessure. C'est, notons-le, par cette opération que commence l'illustre Machaon appelé près de Ménélas blessé (Δ 217 ss) :

Quand il vit la plaie au point qu'avait frappé la flèche amère, il en suça d'abord le sang ; il répandit ensuite les calmants qu'il savait, ceux que son père (*Asclèpios*) avait autrefois obtenus de Chiron bienveillant.

E. Lacoste.

La médecine dans les légendes indiennes.

Les suggestions de folklore, que *La Chronique Médicale* a, voici peu, données à ses lecteurs, m'ont encouragé à lire ces *Légendes Indiennes* que Mme Frappaz traduisit en 1861 de l'anglais de C. Mathews (in-12, Hachette, Paris), et que le hasard vient de mettre entre mes mains.

Peu s'y rencontre qui intéresse en particulier notre profession. On se doute que, dans ces populations indiennes peu civilisées du Nord-Amérique, chacun fut son propre médecin et celui de sa famille, que chacun comme le Wunzh de la *Légende du maïs* cherche à connaître pour son profit et celui des siens les différentes espèces de plantes, à distinguer celles qui sont bonnes à manger ou médicinales (p. 327). Un détail de l'*Histoire de Manobozho*, le géant malicieux, montre que les chasseurs indiens emportaient avec eux un petit sac rempli de ces dernières ; un autre passage nous fait assister aux soins que le géant blessé reçoit de sa grand'mère, *qui était fort habile en médecine* (p. 224).

Pourtant, là du moins où il y avait des villages, des médecins proprement dits existaient dès l'époque lointaine où se formèrent les légendes indiennes, car on trouve dans le *Conte des Moccassins enchantés* (p. 190), la mention malheureusement sans détails d'une *danse des médecins*, dans laquelle les danseurs étaient porteurs d'ossements.

Il faut croire que la malice qui nous égratigne est vieille autant que le monde, car déjà alors, et même là, elle s'exerçait à nos dépens. Témoin la *Légende du Faucon-Gris* et de ses frères.

Le second frère remplissait l'office de médecin et notre docteur Faucon prescrivait les remèdes et les herbes que l'état de Faucon-Gris semblait reclamer ; mais, comme il n'avait pas d'autre malade à visiter, il consacrait le temps qu'il ne donnait pas à la médecine à tuer le gibier qui devait approvisionner le garde-manger de la maison, et ainsi il remplissait encore les devoirs de sa profession, qui sont de tuer et de guérir (pp. 78-79).

Tout de même, il en coûtait gros d'aller plus loin que ces péchés joyeux de la langue. *Pour avoir levé le pied sur un vénérable vieillard, qui exerçait la médecine, Aggo-Dash-Ganda avait eu la jambe coupée à la hauteur de la cuisse* (p. 169).

A cela se borne la cueillette spéciale que l'on peut faire dans ce recueil de légendes. Je vous l'envoie toute modeste qu'elle soit.

J. Cassan (*Rabastens*).

Corvisart et le vin de Champagne

Brillat-Savarin, dans sa *Physiologie du goût* (méditation XIII) fait une observation, qui mérite d'être rapportée et que je recopie pour *La Chronique Médicale.*

D[r] Alb. Miquet (*Sainte-Gauburge*).

Le docteur Corvisart, qui était fort aimable quand il voulait, ne buvait que du vin de Champagne frappé de glace. Aussi, dès le commencement du repas et pendant que les autres convives s'occupaient à manger, il était bruyant, conteur, anecdotier. Au dessert, au contraire, et quand la conversation commençait à s'animer, il devenait sérieux, taciturne et quelquefois morose.

De cette observation et de plusieurs autres conformes, j'ai déduit le théorème suivant : le vin de Champagne, qui est excitant dans ses premiers effets (*ab initio*), est stupéfiant dans ceux qui suivent (*in recessu*) ; ce qui est au surplus un effet notoire du gaz acide carbonique qu'il contient.

LES EAUX DE BARÈGES

En 1815, certain M. d'Etalleville publia chez Delaunay, à Paris, cent quatre-vingt-neuf pages de vers sous le titre *Les Eaux de Barèges.* Tout y est plaisirs, excursions, fêtes, et le médecin ne trouve, là, à peu près rien à retenir. Pourtant, une malice à son endroit vaut d'être contée. Elle est au début (p. 3). Chloé s'ennuie et souhaite d'être fêtée loin de chez elle par d'autres que les siens. Elle feint d'être malade pour se faire envoyer quelque part aux eaux. La chose est banale ; mais voici les vers :

.................Aussitôt les docteurs
Sont assemblés pour calmer ces douleurs.
Mais, ô prodige ! étrange maladie !
Le pouls est calme et la mine fleurie.
De ce désordre un ennemi caché,
Sera l'auteur, dit la troupe savante.
Bientôt le mal vers les flancs est cherché.
On palpe, on presse ; et, par la main errante,
Le côté droit fut à peine touché,
Qu'à la malade un cri fut arraché.
C'en est assez ! Le suppôt d'Esculape,
Sait tout.....sinon que Madame l'attrape.

Il paraîtra peut-être amusant que l'aphorisme récent : « tout homme est dans son intestin surtout à droite », ait été connu, dès 1815, par *le suppôt d'Esculape* qui, dans le côté droit, cherchait toute la femme.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier.

La double action de la *Dioséine Prunier*, dans l'hypertension et l'artériosclérose, dans les congestions passives et les stases sanguines, n'est plus à démontrer Tous les praticiens en ont vérifié depuis longtemps la remarquable efficacité. Rappelons que la *Dioséine Prunier* est une association de nitrite de sodium, fluorure de sodium, formiates, glycéro-phosphates et caféine Cette composition explique les excellents effets qu'elle produit.

D'abord, la *Dioséine Prunier* réduit l'hypertension. Celle-ci, on le sait, est due aux multiples toxines qui sont véhiculées dans le courant sanguin. Or, les formiates sont des antiseptiques qui neutralisent l'intoxication interne. Le nitrite est un hypotenseur actif qui ramène à la normale la tension artérielle.

D'autre part, la *Dioséine Prunier* combat la sclérose vasculaire. Celle-ci peut être considérée comme un processus défensif de l'organisme. . Il cimente les artères pour les empêcher de se rompre. Un tel danger étant écarté, puisque la tension est abaissée, le travail de sclérose s'arrête. Par ailleurs, le nitrite, fluidifiant le sang, en régularise le cours et supprime l'irritation produite sur les parois des vaisseaux.

La *Dioséine Prunier* n'a pas les inconvénients des iodures. Il est prouvé aujourd'hui (expériences de Pélissier et Thévenot, de Lémoine, etc.), que les iodures provoquent et développent l'artériosclérose. Ils aggravent donc les lésions qu'ils se proposent de guérir. Ce déplorable contresens n'est pas à craindre avec la *Dioséine*.

La *Dioséine Prunier* agit avec la même efficacité dans les congestions passives. Nous avons vu qu'elle fluidifie le sang et en favorise la progression. Il y a mieux. La *Dioséine* contient du fluorure de sodium Or, le fluor entre dans la structure des tuniques veineuses ; il les alimente et les fortifie. La circulation générale est améliorée. Des ophtalmologistes nous ont affirmé que, grâce à la *Dioséine*, ils dissipaient les congestions du fond de l'œil Toutes les stases veineuses, quel que soit leur siège, sont ainsi supprimées.

Beaucoup de troubles circulatoires proviennent des spasmes vasculaires qui sont brisés par la caféine de la *Dioséine*.

La *Dioséine Prunier* donne les meilleurs résultats dans les suites de phlébites, les varices internes et externes, les varicocèles, les hémorroïdes, les troubles circulatoires périphériques, acné rosacée, érythèmes, stases capillaires et veineuses, métrites chroniques, de la ménopause surtout, avec gros utérus congestionné, non douloureux, sujet aux poussées d'hémorrhagie.

Ephémérides

1er avril 1431



Jean Juvénal ou Jouvenel des Ursins naquit à Troyes vers 1360 et se distingua de bonne heure comme avocat au barreau de Paris. Tour à tour prévôt des marchands (1388), avocat général au Parlement de Paris (1400, chancelier (1412), président du Parlement, il mourut le 1er avril 1431 après avoir été mêlé aux événements politiques d'une époque particulièrement troublée. Il s'y illustra par son caractère et par ses talents. *Son nom*, écrit Dulaure, *reste un des plus beaux de nos annales. Il rappelle l'énergie du courage civil au milieu des factions et le sentiment de l'indépendance nationale sous l'oppression étrangère.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Barthez de Marmorières (xxxvi, 238 ; xxxvii, 319 ; xxxviii, 49). — Le Dr Barthez de Marmorières, qui a occupé M. Flamand et M. Al. Boulon, pourrait être rangé dans la rubrique des *Médecins-Poètes.* Dans l'ouvrage que *La Chronique Médicale* a rappelé (*La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz*), il écrit à deux reprises qu'il a fait des vers : les uns de dix syllabes, *faux d'un bout à l'autre* (p. 120), vraisemblablement en l'honneur du Prince Impérial (p. 129) ; les autres *en forme de chanson* (p. 142). J'ignore si ces vers ont été publiés. Un confrère les connaît-il ?

G. Fenice (*Paris*).

Le choléra de 1832 à Paris. — Si on dresse l'obituaire des médecins et pharmaciens membres de l'Académie des sciences, pour l'année 1832, on est conduit à y inscrire :

Margueron, pharmacien (sans indication de mois) ; — Bagnéris (24 janvier) ; — Leroux (8 avril) ; — Laugier, pharmacien (18 avril) ; Lucas (19 mai) ; — Gilbert (16 juillet) ; — le baron Portal (23 juillet) ; — Henry, père, pharmacien (30 juillet) ; — Borie (31 juillet) ; — Distel (12 septembre) ; — Montagu (9 novembre) ; — le baron Boyer (25 novembre).

Sur cette liste, un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il relever ceux de nos illustres confrères qui moururent du choléra et indiquer particulièrement ceux qui furent victimes de leur dévouement à soigner les cholériques ?

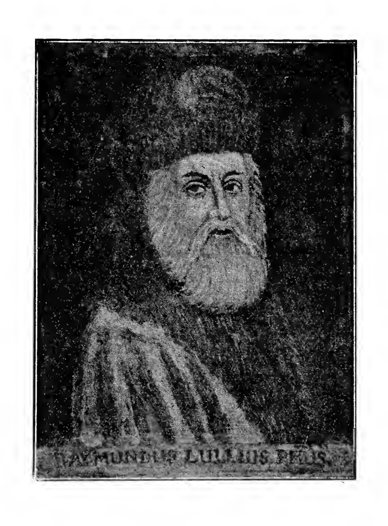
Dr Maxime (*Paris*).

Raymond Lulle. — Dans son catalogue no 55 (p. 27), la librairie parisienne J.-A. Quereuil annonçait en novembre 1930 sous le no 1004 un exemplaire de *Ars magna generalis et ultima* de Raymond Lulle. Au-dessous des indications sur l'état de l'ouvrage était la note suivante :

Très rare impression lyonnaise de l'*Ars magna generalis et ultima*, qui est l'une des parties de la vaste encyclopédie scientifique et philosophique composée au xiiie siècle par Raymond Lulle, célèbre théologien souvent confondu avec l'alchimiste du même nom.

S'il y a eu vraiment deux Raymond Lulle, un confrère voudra-t-il bien donner quelques détails biographiques qui permettent de ne plus désormais confondre les deux personnages ?

A. Porée (*Paris*).



RAYMOND LULLE

(1235(?)-1315)

Réponses.

Inscriptions sur les maisons (xxxvii, 164). — Voici une inscription notée au cours d'un voyage. Elle surmonte la porte d'un hôpital à Haarlem :

GRAVAMEN CORPORALE, MEDICAMEN SPIRITVALE

Ce qui rappelle Pascal, à qui fait allusion Montesquieu (*Romains*, xxii).

Dr E. Lacoste.

Médecine populaire (xxxvii, 182). — Pour répondre à l'invitation de recherche de remèdes populaires faite par *La Chronique Médicale*, je vous envoie un vieux procédé *pour les lèvres gercées*, procédé qu'une vieille tante m'apprit dans ma jeunesse.

On applique la pulpe des index derrière les lobules auriculaires, la face unguéale contre le lobule. Après une demi-minute de contact, la pulpe est suffisamment grasse pour oindre les lèvres. On frotte donc celles-ci de la ligne médiane vers les commissures. Le procédé dispense de corps gras pharmaceutiques.

Dr Brandligt (*Anvers*).

Autre réponse. — A la suggestion de M. de Lançon, M. H. Villain a répondu par une intéressante indication bibliographique. Il y a mieux cependant, car, en 1928, *La Médecine populaire* a fourni à MM. Paul Hermant et Denis Roomans la matière d'un volume remarquable publié par le *Service des recherches historiques et folkloriques du Brabant* (12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles), qu'il est juste de signaler. *Les remèdes populaires ne sont pas nés*, en effet, *de l'imagination débridée de quelques excentriques* (p. 219) ; *cette médecine répond à des conceptions qui ont leur logique* (id.) ; elle a beaucoup emprunté à la médecine scientifique et il n'est pas sûr que, par un juste retour, notre médecine scientifique actuelle ne lui doive rien.

En tout cas, l'ouvrage de MM. P. Hermant et D. Boomans, qui a dû demander de très longues recherches, nous offre un recueil d'innombrables recettes que les Auteurs ont eu l'heureuse pensée de grouper non pas géographiquement, mais systématiquement : remèdes basés sur un raisonnement analogique, conception matérielle de la maladie, conception animiste, etc. Il y a plus. Non contents de chercher les procédés actuels de la médecine populaire, nos folkloristes belges ont interrogé les documents historiques et rapproché la thérapeutique des médecins de jadis avec celle du peuple d'aujourd'hui. Cela, du moins à mon sentiment, double l'intérêt de leur étude.

J.-F. Albert (*Paris*).

Les accouchements chez les Hébreux et en Egypte. (xxxvii, 189, xxxviii, 17). — Le Dr Roland a rappelé qu e le commandant Lipmann avait traduit l'expression biblique עַל — הָאָבְנָיִם ('eL-Hâ'BêNâIM) par *sur le siège*.

Le sens de cette expression qu'on ne rencontre que deux fois dans la Bible a été perdu et le contexte n'est pas suffisant pour l'élucider. Ce n'est que par comparaison avec d'autres documents qu'on peut le comprendre. M. Lipmann a pris la bonne voie, mais il a choisi deux mauvais exemples et il n'a pas tenu compte du duel. Le Dr Loison, pensant judicieusement que l'emploi du duel avait sa raison d'être et ne pouvant employer *sur les (deux) sièges*, a essayé de résoudre le problème par *sur le double siège*. Cette glose n'est pas satisfaisante, surtout quand il est possible d'expliquer et de comprendre cette tournure en lui conservant son sens littéral.

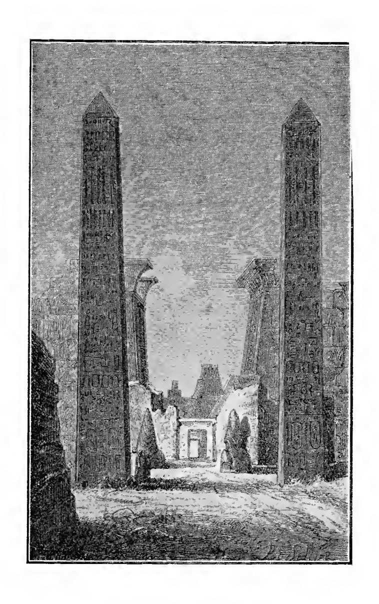
La traduction littérale est עַל, 'eL, sur; הָ, Hâ, les; אֲבָנִים. 'BêNâIM, pierres, au duel, c'est-à-dire au nombre de deux, soit *sur les (deux) pierres*.

Il faut savoir, et nous en fournirons les preuves plus loin, que dans l'antiquité, les femmes accouchaient à genoux, posture qu'elles ne prenaient qu'à la période d'expulsion. En Egypte, pour faciliter l'intervention de la sage-femme, on surélevait les parturientes sur deux grosses briques crues, une sous chaque genou. A une époque plus récente, les textes égyptiens parlent de briques d'étoffes, expression qui signifie que les briques étaient rembourrées ou qu'on les avait remplacées par des coussins. Pendant leur séjour en Egypte, les Hébreux avaient employé des briques, mais dans le Désert, n'ayant pas de briques à leur disposition, ils se servirent de pierres.

De ces faits *sur les pierres* avait un sens plus précis qu'*en couches* et correspondait à *en travail* et plus exactement à l'expression scientifique *à la période d'expulsion.*

Dans les textes égyptiens, l'hiéroglyphe *brique* éveille l'idée d'accouchement, d'enfantement. La brique fait partie de tous les groupes d'hiéroglyphes se rapportant à la naissance. Le nom de la déesse de l'enfantement Maskhonît dérive de brique et a une brique comme déterminatif. Le déterminatif est le signe ajouté aux signes syllabiques et alphabétiques qui ne se prononce pas, mais représente la chose, afin d'éviter l'ambiguïté du mot. Pour les mots accouchement et ses dérivés, le déterminatif est aussi une femme à genoux, assise sur ses talons; au-dessous d'elle, on voit la tête et les bras de l'enfant issus de la vulve. Ce déterminatif, qui représente la chose, est une preuve que les femmes accouchaient agenouillées.

Revenons au texte de la Bible : « *Exode*, ch. 1, v. 15. —Or, le roi d'Egypte parla aux sages-femmes des Hébreux dont l'une se nommait Sephora et l'autre Phua ; — v. 16. - leur ordonnant : Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux et qu'elles seront sur les (deux) pierres (עַל — הָאָבְנָיִם), si c'est un garçon, tuez-le, si c'est une fille, conservez-la. » Dans la *Vulgate*, saint Jérôme avait traduit par



ENTRÉE DE LOUQSOR

D'après *Les Villes retrouvées*, de G. Hanno (Hachette, 1881).
On sait que l'obélisque de droite n'est plus à Louqsor et qu'il a été transporté à Paris, place de la Concorde.

et partus tempus advenerit (quand le temps de l'accouchement sera venu). Cette traduction n'est pas littérale, mais elle rend exactement le sens de l'hébreu. Auparavant, les Septante avaient traduit de la même façon.

On ne retrouve cette expression que dans Jérémie, XVIII, 3. On avait pensé que *les deux pierres* étaient les deux meules de pierre qui constituaient le tour à potier et désignaient celui ci. Le potier fabriquait un vase *sur les (deux) pierres*, le tour à potier. Mais le tour à potier est généralement formé de deux cylindres de bois et non de pierres. Il est plus rationnel d'admettre que *sur les pierres* est ici une expression figurée, dont le sens est enfanter, créer, et traduire par : le potier enfantait un vase ; le style figuré et imagé est très fréquent dans la Bible. Les Egyptiens admettaient que les dieux avaient créé l'homme avec de l'argile sur le tour à potier. Un bas-relief de Louxor exécuté avant l'Exode, à une époque où les Hébreux habitaient la terre de Gessen, représente le dieu Knoum, modelant l'argile sur le tour à potier pour former le corps du futur Aménophis III.

M. le commandant Lipmann explique sa glose *sur le siège* par deux bas-reliefs de la XVIIIe dynastie pharaonique qui représentent un accouchement. Si, dans ces tableaux, la femme est assise sur un siège, l'accouchement est terminé, puisque l'enfant et son double sont nés : ces bas-reliefs ne peuvent nous donner aucune indication sur la position de l'accouchée en travail.

Il n'existe plus que trois bas-reliefs égyptiens représentant une naissance :

Au temple de Deir-el-Bahari, sur le bas-relief représentant la naissance de la future reine Hatshopsouitou, la reine Ahmasi est assise sur un siège, mais elle tient sa fille entre ses bras et la présente aux divinités. L'accouchement est donc terminé.

A Louxor, les scènes sont divisées en trois registres : la Conception, la Grossesse et la Naissance. Au deuxième registre, la reine Moutemouâa, dont la grossesse est visible, est conduite par le dieu Knoum et la déesse Isis à la chambre de la Naissance. Au troisième registre, l'accouchement a eu lieu ; la reine, dont toute trace de grossesse a disparu, est assise sur un siège, soutenue par deux déesses ; on emporte l'enfant, le futur Aménophis III. Au-dessus de l'enfant, on voit le cartouche qui contient son nom et est surmonté d'un kâ (deux bras qui se lèvent vers le ciel) représentant son double. L'enfant et son double sont nés, et la reine se repose sur une chaise.

Le troisième bas-relief, le seul qui représente exactement une naissance, formait le fond du mammisi du temple d'Erment, aujourd'hui détruit, mais dont le dessin nous a été conservé par Lepsius (*Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, 1849-1858, t. IV, p. 60). *La Chronique Médicale* en a donné une reproduction dans son numéro du 1er mars 1919. Le sujet est la naissance de Ptolémée XVI, fils de Jules César et de Cléopatre. Cléopatre, agenouillée

Un Accouchement au XVIe siècle

D'après le livre de Scipione Mercurio, *La Commère ou l'Accoucheuse.*



Cette gravure, qui montre la double pile de coussins soutenant le bassin et la tête d'une parturiente, lors d'un accouchement en 1595, est extraite de l'*Histoire de la Médecine* de M. A. Castiglioni, dont Mme J. Bertrand et M. F. Gidon viennent de donner une traduction française [in-8°, Payot, Paris, 1931].

est assise sur ses talons ; Isis, placée derrière elle, la soutient par les bras, tandis que Maskhonît accroupie, extrait l'enfant, entièrement issu de la vulve. La position de Cléopatre est exactement la même que le déterminatif hiéroglyphique du mot accouchement. Ce bas-relief nous fixe exactement sur la position des parturientes en Egypte. Actuellement, les fellahines et les négresses d'Afrique prennent encore cette posture.

La position agenouillée pour accoucher était générale dans l'antiquité ; nous la retrouvons en Grèce et à Rome.

A Delos, Lêto était à genoux, quand elle enfanta Apollon, comme l'*Hymne à Apollon* nous l'a fait connaître.

Et neuf jours et neuf nuits, Lêto fut tourmentée des douleurs désespérées de l'enfantement. . Et quand la libératrice Ilithyie (la Douleur expulsive) arriva à Délos, alors l'enfantement saisit Lêto et elle était près d'accoucher. Et elle jeta ses bras autour du palmier et *elle ploya les genoux* sur la molle prairie et la terre sourit au-dessous d'elle, et l'enfant jaillit à la lumière et toutes les déesses burlèrent de joie. (*Hymn. hom. Apoll. Del.*, vers 117-130. Trad. Leconte de Lisle, p. 381.)

Pausanias nous a appris qu'il y avait à Tégée, à l'endroit de la naissance de Télèphe, une statue de Lucine agenouillée, parce que cette posture était favorable à l'accouchement.

Sur la place publique de Tégée, Ilithyie a un temple et une statue ; les habitants la surnomment l'agenouillée (ἐν γόνασι), parce que, suivant eux, Aleus ayant marié sa fille Augé (enceinte des œuvres d'Hercule) à Nauplius, il ordonna à celui qui la menait à son mari de la conduire à la mer et de l'y précipiter. Pendant qu'elle était en route pour s'y rendre, Augé tomba à genoux (πεσεῖν τε ἐς γόνατα καὶ οὕτω τεκεῖν τὸν παῖδα) à l'endroit où est le temple d'Ilithye et y accoucha de Télèphe. (Pausanias, VIII, 48, 7.)

A Rome, il y avait au Capitole, devant le temple de Minerve, trois statues d'hommes, probablement des télamons rapportés de Syrie par le consul Acilius, après la défaite d'Antiochus. Le peuple les nommait *Nixi dii* (les dieux accroupis). Le sens de *nixus* ayant changé, les *Nixi dii* devinrent *les dieux faisant effort*. A cause de leur position à genoux, la superstition populaire en fit des divinités présidant aux efforts de l'accouchement et les matrones romaines les imploraient, afin d'obtenir une heureuse délivrance. Festus dit qu'on appelait certains dieux *Nixi dii*, parce qu'on croyait qu'ils présidaient aux efforts (*nixibus*) des femmes en couches. *Nixus* a le sens d'effort, d'enfantement et désigne aussi la position agenouillée.

Les diverses expressions *sur les briques*, chez les anciens Egyptiens, *sur les pierres*, chez les Hébreux, ἐν γόνασι, *à genoux*, en Grèce et *nixa*, agenouillée, à Rome, appliquées à la femme, avaient le sens de nos expressions actuelles *en travail* et *à la période d'expulsion*.

Dr P. Noury (*Rouen*).

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Un puzzle littéraire (xxxviii, 13). — Un médecin a fourni au *Compliment* du *Premier Janvier* : Marcellus Empiricus, qui a donné les vers 72 à 76 de son *De Medicina* pour former, d'une part, les vers 52, 53 et 54 du centon ; d'autre part, les vers 59 et 60.

Marc Dubois (*Neufchatel*).

Autre réponse. – Il est aisé de retrouver les vers du *Centon* du *Premier Janvier* quand on dispose de la Collection Lemaire des Auteurs latins. Les abondants *Index* de cette collection donnent les renvois utiles. Ne disposant que d'Ovide et de Stace, je ne puis donner l'indication que pour ces deux auteurs.

Ovide.

Le v. 64 liv. I de ses *Fastes* a fourni le v. 2 du Centon.

Les v. 162 et 163 du même livre ont donné les v. 4 et 5.

Les v. 70 et 71 du même livre sont devenus les v. 12 et 13.

Les v. 180 et 181 du même livre sont les v. 16 et 17.

Les v. 25 et 26 de l'Elégie IV, du liv. III des *Tristes* ont donné au Centon ses v. 29 et 30.

Le v. 217 du liv. VII des *Métamorphoses* fournit le v. 73.

Stace.

Le v. 123, sylv. IV, liv. I des *Sylves* forme le v. 7.

Le v. 10, sylv. V, liv. I des *Sylves* devient le v. 85.

Delassus (*Toulouse*).

Autre réponse. — Catulle, Tibulle et Claudien ont fourni plusieurs vers au puzzle du premier numéro de cette année. Puzzle... on disait autrefois Centon ! Voici les vers que j'ai retrouvés :

Catulle a donné son petit vers 228, LXI (votre v. 84).

Tibulle a donné : *a*) les v. 3 et 4 de son Elégie I, liv. III (vos v. 14 et 15) ; — *b*) le v. 53 de son Elégie III, liv. III (votre v. 70) ; — *c*) le v. 50 de son Elégie VII, liv. III (votre v. 87) ; — *d*) les v. 29 et 30 de son Elégie I, liv. II (vos v. 88 et 89).

A Claudien vous avez emprunté : *a*) votre v. 61 (*Panégyrique pour le IVe Consulat d'Honorius in fine*) ; — *b*) vos v. 68 et 63 (v. 187 et 188 du *Panégyrique pour le IIIe consulat d'Honorius*) ; — *c*) votre v. 64 (qu'une faute typographique marque 65) (v. 496 du *Panégyrique pour le IVe consulat d'Honorius*) ; — d) vos v. 65, 66, 67, 68 et 69 (v. 82, 83, 84, 85 et 86 des *Noces d'Honorius et de Marie*) ; — *e*) votre v. 74 (v. 142 du *Panégyrique pour le IVe Consulat d'Honorius*).

Cassan (*Rabastens*).

Autre réponse. — Relisant Phèdre, bien par hasard, avec mon fils, j'ai retrouvé dans ses vers 12 et 13 de la fable XIV du livre III, les deux derniers vers du *Compliment* de premier janvier de *La Chronique Médicale*. Je vous envoie aussitôt ma trouvaille. Je n'ai aucun mérite de l'avoir faite.

Martignac (*Loches*).

Autre réponse. — Un soir, à un dîner chez Lanelongue (de Bordeaux), un des professeurs de la Faculté raconta la visite qu'il venait de faire à l'un de ses anciens collègues, retraité depuis quelque temps. — « Je l'ai trouvé, nous dit-il, dans son cabinet, donnant l'impression d'un homme très heureux. Il tenait un livre à la main et se mit à me lire des vers d'Horace. On sentait qu'il éprouvait un plaisir délicieux et qu'en la compagnie de son cher poète, il supportait mieux le poids des ans. » Et le maître bordelais ajouta : « Si j'arrive à l'âge de mon aimable confrère, voilà sûrement un plaisir qui me sera refusé, car les pauvres classiques sont pour moi bien effacés. »

Il est bien vrai que nous sommes loin de ce médecin de campagne, le Dr Herbeau, si finement dessiné dans un roman de Jules Sandeau et qui lisait le grec en allant, sur son cheval, visiter ses malades.



Cependant, à voir les correspondances de *La Chronique Médicale*, il faut bien reconnaître qu'il y a encore des médecins qui trouvent un intime et séduisant attrait dans la compagnie des classiques. J'ai cédé à l'exemple et aidé par un jeune élève de la Faculté des lettres j'ai cherché à retrouver quels emprunts le Centon du premier janvier avait faits.

Le second vers (*Jane biceps...*) est d'Ovide (*Fastes*, I, 64).

Les vers 32 et 33 (*Divitiae grandes...*) sont de Lucrèce (*De natura rerum*, V, 1117, 1118).

Les quatre vers suivants, 34-37 (*Ergo corpoream...*) sont toujours de Lucrèce (*De natura rerum*, II, 20-23).

Les vers 38 à 46 (*Vitam quae faciunt...*) sont de Martial (*Epigrammes*, X, 47), mais *amice lector* a remplacé *Martialis*.

Le vers 48 (*Vires ingenuas...*) est dans l'auteur latin à la suite des précédents.

Le vers 52 (*Non est vivere...*) est de Martial encore (*Epigrammes*, VI, 70, v. 15).

Le vers 86 (*Quadrantem duplica...*) toujours de Martial (*Epigrammes*, IX, 94, v. 2).

Les vers 65 à 69 (*Aquiloniae procellae...*) sont de Claudien (*Noces d'Honorius et de Marie*, 82-86).

Dr G. Roland (*Poitiers*).



Action de la lune sur l'organisme (XXXVII, 238 ; XXXVIII, 44). — Que l'action de la lune sur l'organisme soit réelle ou supposée, je ne le chercherai point. En fait, une chose du moins est assurée, c'est que les influences astrales et tout particulièrement l'influence de la lune sont si bien admises par la foi populaire qu'elles ont dicté d'assez nombreuses prescriptions, Par exemple, pour faire disparaître les cors, on vous dira qu'il faut les couper en lune décroissante, trois ou quatre fois à la même époque. Contre l'aménorrhée, on vous conseillera de boire pendant les quatre derniers jours de la lune, chaque jour, une bouteille de vin blanc dans lequel on aura jeté une pincée de safran. Enfin, pour se préserver de la goutte, avalez chaque matin une gousse d'ail pendant le déclin de la lune. Pareilles recettes sont innombrables. C'est de la médecine de guérisseurs et de bonnes femmes, dira-t-on, je le veux bien ; cependant, j'ai pris ces recettes dans le recueil que J. Claude Terrasse, sous le titre *Le Bienfaiteur de l'Humanité*, publia, en 1868, chez Lebigre-Duquesne, *avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Intérieur*.

BLAISOT (*Toulouse*)

Origine de la Circoncision (XXXVII, 17, 102, 104, 241 ; XXXVIII, 49, 50, 52). — La question de la Circoncision a été exposée dans *La Chronique Médicale* sous le rapport politique, religieux et symbolique ; mais cette opération a aussi un but hygiénique. Je renvoie aux § 2 et 3 du chapitre XV du *Lévitique*. Ils ont été traduits de façons fort différentes par les Septante (L. van Ess, in-8°, C. Tauchnit, 1824, p. 115), par la Vulgate (J. Carez, in-8°, Paris, 1809, p. 65) et par de Sacy (Jager, Paris, 1846, t, I, p. 128).

S'agit-il de la blennorrhagie, comme le veut ce dernier traducteur, ou d'une simple balano-posthite produite par la malpropreté ? Dans les climats chauds la circoncision destinée à faciliter les soins de propreté et à éteindre une irritabilité trop vive est très avantageuse.

Aussi, on en retrouve l'usage dans diverses régions de l'Afrique noire et les médecins coloniaux la considèrent comme une excellente opération préventive. C'est ce qui explique probablement la persistance de la coutume chez les chrétiens d'Ethiopie.

Le grand médecin juif Maimonide, disciple du célèbre médecin arabe Averrhoës, envisage la question sanitaire sous un aspect un peu différent. Il insiste principalement sur ce que l'excès de sensibilité produit par le phimosis et détruit par la circoncision devait être regagné par les organes qui jouent le rôle principal dans les facultés intellectuelles : *Porro circumcisio etiam meo judicio propter hanc rationem instituta est ut libido hominum diminuatur. Præceptum itaque istud non est datum ad supplendum defectum creationis sed ad corrigendum defectum morum ; neque etiam facultas generandi adimitur sed superfluus tantum coeundi diminuitur.* Maimonide s'occupait déjà de l'hygiène de la vie sexuelle.

Dr L. NEURAY (*Fléron-Liége*).

Autre réponse. — Pour rendre plus claire une note antérieure, *La Chronique Médicale* a publié dans son nº 2, de février 1931 (p. 50) des lignes peut-être plus obscures encore. Pour une part, le mal vient de ce que certains mots, comme totem et totémisme, sont pris par chaque auteur dans un sens qui lui est personnel.

En voici un exemple très récent. M. A. Castiglioni, dans son *Histoire de la Médecine* (in-8°, Payot, Paris, 1931), définit le totémisme (p. 27) : *Le fait d'assumer le nom et l'aspect d un animal, d'en revêtir la peau et de mettre un groupe entier sous sa protection.*

Il convient, a écrit très justement M. Arnold van Gennep, *que ni les ethnographes, ni les historiens des religions ne se laissent entraîner par une tendance ambiante à n'attribuer à* totem *qu'un sens imprécis. Si l'on veut qu'une terminologie garde une valeur de classification, ce ne peut être qu'en s'en tenant à l'acceptation définie des termes utilisés.*

Je ne puis à cet égard que renvoyer aux deux intéressants chapitres de *Religions, Mœurs et Légendes* de M. A. van Gennep, l'un, t. I, p. 50-58 (Les principes du totémisme), l'autre, t. II, p. 22-88 (Tabou, totémisme et méthode comparative). On y verra bien définis le *totem* : protecteur collectif d'apparentés ; et le *totémisme* : système à la fois magico-religieux et social. Par malheur, je l'avoue, au t. IV du même ouvrage (p. 82-104, Qu'est-ce que le totémisme), tout est remis en question. C'est grand dommage et à désespérer de s'entendre. Il y a du moins dans ce dernier chapitre un passage qui touche à la question particulière soulevée par *La Chronique Médicale* :

Qu'il y ait à Madagascar des rites dits d'initiation, comme la circoncision, je n'ai jamais pensé à le nier ; mais je n'avais pas à en tenir compte dans mon *Tabou et Totémisme* parce que ces rites n'ont à Madagascar rien de totémique ; ce sont des rites d'agrégation à d'autres formes de société que la forme de société totémique, et aucun des éléments du pseudo-totémisme malgache n'est utilisé comme partie composante dans les rites de la circoncision à Madagascar.

J'ai rapporté le passage parce qu'il donne raison à M. M. Baudouin disant qu'il n'y a pas que les Juifs qui se fassent circoncire. Mais il lui donne tort aussi lorsqu'il affirme que la circoncision a toujours un caractère totémique.

Dr Daulon-Daure (*Paris*).

Auteur à découvrir (xxxvii, 265). — M. J. Cassan demande quel est l'auteur du vers :

Tout faiseur de journaux doit tribut au Malin.

L'auteur de ce vers est La Fontaine. Toutefois, une rectification s'impose : ce n'est pas *journaux* qu'il faut lire, mais *journal*. Je laisse à M. J. Cassan le soin de rechercher dans les œuvres du célèbre fabuliste où se trouve ce vers.

Jean-Maurienne (*Antony*).

Le chapitre des chapeaux (xxxvii, 265). — Je crois que la substitution d'Aristote à Hippocrate remarquée par M. G. Jubleau, vient de ce qu'Hippocrate était peu connu du public, tandis qu'Aristote représentait la philosophie antique. On connaissait Platon, Aristote avec ses péripatéticiens ; on ignorait Hippocrate ; et ainsi insensiblement, pour être compris du public, on a dit Aristote pour Hippocrate. Le moyen âge a discuté sur les propositions d'Aristote et le public avait conservé un vague souvenir de ces discussions.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Un médecin humaniste (xxxvii, 237, 271). — J.-B. Félix Descuret, né à Chalon-sur-Saône en 1795, docteur en médecine et docteur ès lettres, habitait à Paris, rue Saint-Jacques, n° 223. Il publia en 1820, dans la collection Lemaire, une édition de *Cornelius Nepos* avec commentaires en collaboration avec J.-V. Leclerc ; puis un *Répertoire de la littérature ancienne et moderne* en trente et un volumes. Il a composé un grand nombre d'articles dans la *Biographie* faisant suite au *Dictionnaire des Sciences médicales* ; enfin, en 1841, un *Traité sur les passions considérées dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion*.

M. Descuret est un praticien qui, loin de s'être jamais soustrait aux obligations de son art, les a au contraire toujours affrontées dans ce qu'elles ont de plus pénible. Exerçant depuis plus de vingt ans les fonctions de médecin du bureau de bienfaisance du douzième arrondissement, il s'en est toujours acquitté avec un courage et une bonté exemplaires, et s'est montré un des plus ardents propagateurs de la vaccine. Nommé en 1831 membre de la commission sanitaire du quartier de l'Observatoire, il rivalisa de zèle et de dévouement avec ses collègues avant et pendant l'affreuse épidémie de 1832.

Ces renseignements que je puise dans l'ouvrage de Sachaile, *Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres* (Paris, chez l'auteur. 1845) sont suivis de considérations plus ou moins philosophiques et d'appréciations sur la valeur des théories exposées par J.-B. Descuret dans ses ouvrages, qui n'offrent qu'un intérêt assez médiocre.

Dr A. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

Racine et la Voisin (xxxvii, 181). — La comédienne du Parc, l'amie de Racine, mourut d'une péritonite puerpérale, suite d'un accouchement normal ou provoqué et à coup sûr septique. On comprend que, dans ses souffrances, la Du Parc ait instamment demandé les soins de Manon, sa femme de chambre, qui était sage-femme. Racine s'est obstinément opposé à cette demande. Pourquoi ? Parce que très amoureux et quelque peu mystique, il redoutait les soins mercenaires. Il voulait sauver lui-même une femme qu'il chérissait.

Nous, médecins, nous connaissons cet état d'âme.

La *Chambre ardente* (novembre 1679), ne pouvant faire autrement, accueillit les accusations portées par la Voisin contre Racine. De là, la lettre de Louvois à Bazin de Bezons. Racine ayant pu se justifier auprès du roi et de Louvois, l'accusation perfide n'eut pas de suites.

Quant à Mme Marie-Amélie Chartroule, en littérature Marc de Montifaud, auteur de menues pornographies, tenons pour sans valeur documentaire sa plaquette : Racine et la Voisin (Paris, 1878),

Dr CART (*Paris*).

Autre réponse. — Je crois que les documents ne manquent pas sur ce point délicat de la vie de Racine, mais je doute fort que Marc de Montifaud soit une autorité à faire intervenir dans la question. Au temps de mes études médicales, il y avait une *Madame* Marc de Montifaud qui jouait alors en littérature les Raymonde Machard et les Maryse Choisy. J'avoue n'avoir rien lu d'elle.

Dr F. MAZEL (*Nîmes*).

Autre réponse. — Ceci n'est qu'une réponse à côté, car je ne sais rien de plus que ce que tout le monde connaît des rapports de Racine et de La Voisin ; je pense seulement que si la mémoire du premier n'a à se défendre que contre des accusatrices de la valeur de Mme Marc de Montifaud, elle se passe aisément d'avocats. Je laisse donc La Voisin et, simplement, vous envoie un détail au sujet de Racine moins grave que celui rappelé par M. Bilot.

Son grand-père, Jean Racine, receveur pour le roi tant du domaine et duché de Valois que des greniers à sel de la Ferté-Milon et de Crépy-en-Valois, ayant été ennobli, eut des armes parlantes : un rat et un cygne (Racine) Certain jour qu'il fit reproduire ces armes sur une vitre, l'artiste, trouvant le rat peu glorieux, le remplaça par un sanglier. Ce fut un beau tapage. Le contrôleur gentilhomme intenta un procès à l'artiste devant le prévôt royal de la châtellenie de la Ferté-Milon. Ce fut aussi un beau procès et c'est bien dommage que le jugement soit perdu.

Ce rat n'en était pas moins déplaisant. Si le grand-père s'en accommodait, le petit-fils, Jean Racine, le poète, en était « choqué ». Il ne le remplaça pas par une autre bête, mais le supprima simplement. Voilà pourquoi les armes de Racine, enregistrées en 1697 dans l'Armorial général de France, généralité de Paris, t. II, f. 795, nos 592 et 593, sont décrites : « d'azur au cygne d'argent, becqué et membré de sable et accosté de deux lions affrontés d'or, armés et lampassés de gueule. » — Ainsi finit le rat de Racine.

DUPONS (*La Ferté-Milon*)

Prédictions de Thomas Moult pour 1931 (XXXVIII, 10). — Lisant ces prédictions sur le numéro de janvier de *La Chronique Médicale*, le souvenir m'est venu que j'avais lu ailleurs toute autre chose. Je me reporte à mon édition de Thomas Moult (Paris, chez Tiger, sans indication d'année) et je lis :

Germini est le huitième nombre solaire qui aura cours pour l'année 1931.

Prédictions générales.
Le printemps sera bon, bien tempéré et profitable à tous biens terriens.
L'été sera beau, ni trop chaud, ni trop froid.
L'automne sera humide et venteux.
L'hiver ne sera pas bien froid.
Ceux qui auront du grain, qu'ils le vendent ; car les grains auront bonne venue cette année et seront bon marché.
Ceux qui auront du vin, qu'ils le vendent également au commencement du printemps, car les vendanges foisonneront bien.
Cette année les peuples se réjouiront bien, la récolte étant abondante, le commerce soutenu et l'argent fort commun en beaucoup de pays.

Prédictions particulières.
La mort d'un grand prince causera bien des troubles dans ses Etats.
Grande trahison découverte.
La paix entre deux couronnes.

Voilà qui est sensiblement différent de ce que rapporta *La Chronique Médicale* Quelle édition a raison ?

Notre vieux confrère Nostradamus serait heureux de nous voir discuter de prophéties ; et s'il surprenait notre scepticisme teinté de curiosité, il pourrait se permettre de triompher aisément en nous soulignant que les prédictions de Thomas Moult pour 1930 (toujours mon édition) se sont dans l'ensemble assez bien réalisées, compte tenu, naturellement, qu'en 1560 l'année commençait en mars.

Dr Doizÿ (*Lunay*).

[N. D. L. R. — Les très nombreuses éditions des *Prophéties de Thomas Moult* sont, en effet, contradictoires. Le texte donné en janvier dernier fut emprunté à une réimpression moderne (Brest, imprimerie de l'Océan, 1886, p. 81). Deux éditions anciennes, sans nom d'éditeur, sans indication de lieu et sans date auxquelles en 1930 nous empruntâmes le frontispice et le portrait ( ) de Thomas Moult, donnent des prédictions différentes, qui sont celles de l'édition de M. le Dr Doizÿ.]

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Du *Journal de Rouen*, du 23 mai 1930, sous le titre : Un paquebot en flammes dans la mer Rouge :

Les pèlerins ont fait preuve du plus grand sang-froid, et durant les opérations du sauvetage, ils écoutaient avec un calme imperturbable les *sonates* ou versets du Coran.

❦ Du *Journal des Débats* du 28 juillet 1930, au compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.

Comité secret. — Un prix de 3.000 francs est accordé à l'auteur d'un mémoire ayant pour devise le vers de Virgile :

Claudite jam *riros queri*, sat *grata liberunt.*

❦ De *Candide*, numéro d'août 1930 :

L'Australie est le cœur de la France.

❦ Du *Journal*, du 16 août, sous le titre : Les drames de la montagne :

Il fallut pour aller à la recherche des victimes tout l'admirable dévouement des guides. Mais c'est devenu presque un lieu commun de parler du *carnage* des guides et de leur abnégation.

❦ De *l'Information*, du 29 août 1930, sous le titre : Les Tigres parfumés de M. Dekobra :

M. M. Dekobra est allé au Népal. Aventures de chasse, *incursions dans les femmes*, promenades en des lieux de joie, etc C'est du reportage très agréable.

❦ De la *Semaine dentaire*, n° 33, du 17 août 1930, sous le titre : Dents royales :

Don Carlos, fils de Philippe II. vint au monde avec des dents dont il abusa au point de déchirer le sein de *sa nourrice encore à l'âge de trois ans*.

❦ Du journal *Le Temps*, du 19 septembre 1930 Nouvelles de Bucarest :

La princesse Iléana souffre depuis plusieurs jours de rhumatisme *polyarticulaire* sous le sein.

❦ Du *Metz Saint-Clément*, n° 2, d'octobre 1930, compte rendu d'une réunion d'anciens élèves :

M. Jean D.. .. se charge de tirer la leçon morale de cette réunion : « La vie, dit-il, est un tissu de coups de poignard, qu'il faut boire jusqu'à la lie ; c'est aussi une culotte soutenue par les bretelles de l'espérance »

❦ De Ch. Nicolle dans *Naissance, Vie et Mort des maladies infectieuses* (Paris, 1930). page 101 :

Ils (les hommes des populations incultes) *ont reçu de nous la variole, la syphilis, la tuberculose, toutes nos maladies infectieuses (sans compter l'alcoolisme et le service militaire).*

Chronique Bibliographique

H. Allaix — **De l'inversion sexuelle à la formation et à la détermination des sexes**, un vol in-8°, J. Peyronnet, Paris, 1930.

Les acquisitions, qui ont été faites, au cours de ces dernières années, dans le domaine de l'intersexualité et de l'inversion sexuelle sont, par leur importance théorique aussi bien que pratique, à classer parmi les plus beaux fleurons de la science du début du xxe siècle. On trouvera donc de l'intérêt à ce travail, où sont exposées quelques-unes de ces acquisitions dont le résultat est que l'inversion sexuelle ne peut plus être considérée autrement que comme une maladie ou comme une malformation L'Auteur établit d'ailleurs un rapport entre l'inversion sexuelle chez les Kabyles mâles et la circoncision tardive, et il admet que le nombre des androgynes est proportionnel à l'importance des facteurs capables de troubler les processus normaux de la sexualité. (*P.-E. Morhardt.*)

J.-S. Patrikios. **L'évolution de la syphilis du système nerveux et de ses enveloppes**, un vol. in-8°, J. Peyronnet, Paris, 1930.

Voici un livre compact et sérieusement fait où sont condensés les résultats fournis par un grand nombre d'observations prises avec beaucoup de méthode. On regrettera cependant que cet ouvrage ne comporte ni bibliographie, ni référence d'aucune sorte. L'Auteur l'a voulu ainsi pour donner à son travail un caractère essentiellement pratique. Si ce raisonnement est juste pour un résumé d'enseignement, — comme il en foisonne à l'heure présente, — il est beaucoup moins exact pour un travail de cette étendue, où à chaque page, on aurait voulu savoir en quoi les idées exprimées par l'Auteur rappellent ou contredisent celles qui sont enseignées par tel ou tel syphiligraphe, et lire en commentaire ce qui a été publié de marquant dans les plus notables des travaux consacrés à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, l'Auteur conclut de façon assez pessimiste par les mots que voici : *Il reste certain qu'avec nos moyens actuels, quand nous nous attaquons à une méningite non traitée à son début, nous courrons un certain risque de l'exalter, malgré l'application d'une thérapeutique parfaite.* Il faut reconnaître, en effet, que la réactivation de la syphilis sous l'influence du traitement est une des plus délicates et des plus décourageantes qui soient, bien que, par ailleurs, le traitement paraisse cependant capable de diminuer dans une proportion importante la dissémination de la syphilis. (*P.-E. Morhardt.*)

Davide Giordano. — **Scritti e Discorsi pertinenti alla storia della Medicina e ad argomenti diversi**, un vol. in-4°, A. Cordani, Milan, 1930. (*Prix : 70 lires.*)

Ici, par les soins de M. Prassitele Piccinini, ont été réunis *Ecrits et Discours* de M. le professeur Davide Giordano, chirurgien de l'hôpital civil de Venise. Beaucoup se rapportent à l'histoire de la médecine ; et il convient de signaler, en particulier, un chapitre consacré à Pierre Sivos, de Poitiers, oublié par nos propres historiens ; — deux études sur Ambroise Paré ; — quelques pages curieuses sur Guy Patin, qui s'était vanté, comme on le sait, des flatteuses propositions de l'ambassadeur de Venise pour l'attirer en Italie. Par ailleurs, de nombreux *Eloges*, un article sur *la chirurgie et la guerre*, un autre sur *les Italiens pionniers de la médecine dans les autres pays*, sont, même pour nous, remplis d'intérêt.

La *Revue de thérapeutique moderne et de médecine pratique*, dont la devise est *Italicus, italica volo*, a édité ce recueil, et nous donne, avec ce volume, un beau spécimen des éditions médicales italiennes : papier de premier choix, caractères nets, illustrations choisies et bien venues, présentation heureuse. A cela s'est joint une touchante pensée : l'œuvre est vendue au profit des orphelins des médecins morts dans la guerre dernière.

Mérimée. — **Carmen, Arsène Guillot, l'abbé Aubain**, texte établi par M. Parturier, un vol. de la Collection *Les Textes Français*, F. Roches, Paris, 1930. (*Prix : 19 fr. 50.*)

Le recueil de ces trois nouvelles parut pour la première fois au début de l'année 1847. M. Parturier a adopté le texte de l'édition de 1852, Mérimée n'ayant pas revu les éditions postérieures. Ici, plusieurs détails sont précisés au sujet des sources de *Carmen* et le présentateur dégage avec netteté une Carmen beaucoup plus bohémienne qu'espagnole. D'autre part, *Arsène Guillot* est identifiée pour la première fois ; la preuve est faite par M. Parturier que c'est Céline Gayot, figurante à l'Opéra, qui a fourni le modèle. Enfin, *l'Abbé Aubain* montre quelle fut la réputation de Mérimée, puisque ces pages, parues sous le voile de l'anonymat, furent aussitôt attribuées à l'élégant prosateur.

Avec cet ouvrage, le public a en mains une édition à la fois savante et précise de ces *Nouvelles*, dont l'une, la plus célèbre dans l'œuvre de Mérimée, est l'un des chefs-d'œuvre de la prose française.

Dr Gustave Loisel. — **La vie de Marc-Aurèle, philosophe et empereur**, un vol. in-8° écu, Presses universitaires, Paris, 1930. (*Prix : 15 francs.*)

Proposer la vie de Marc-Aurèle comme un exemple aux hommes de 1931 est une entreprise généreuse; essayer par ce moyen de les ramener à la bonté et à la vertu, une tâche difficile. S'il n'y réussit pas, M. le Dr Loisel du moins l'aura tenté. Pour ce noble but, il ne pouvait mieux choisir que cet empereur philosophe, dont la vie fut d'une admirable unité morale au travers des *années heureuses* allant de la naissance à la pourpre impériale (p. 17 à 75), des *années soucieuses* qui furent celles du gouvernement personnel de Marc-Aurèle et de ses premières luttes contre les Barbares (p. 75 à 169), des *années douloureuses* de la révolte d'Avidius Cassus, des invasions de la fin du règne et de la mort (p. 169 à 243), unité morale qui explique la place d'exception de *Marc-Aurèle dans la postérité* (p. 243 à 285).

On comprend que M. le Dr Loisel ait écrit cette biographie avec l'amour de son héros. Que ce soit là une mauvaise condition pour atteindre la vérité historique, il est possible ; mais, d'une part, qui oserait prétendre tenir cette vérité, et, d'autre part, qui peut même se promettre une impartialité absolue, qui n'est pas le propre des hommes ? A tout prendre, mieux vaut aimer ; et, en tout cas, il en est ici venu une étude si remplie de séduction que, l'ayant lue, on est poussé à ouvrir le livre des *Pensées de Marc-Aurèle*, à éclairer la vie par l'œuvre et l'œuvre par la vie. Il y a un profit intellectuel à ce rapprochement, un profit moral à telles lectures.

Marcel Diacre. — **Vie de Porphyre, évêque de Gaza**, texte établi, traduit et commenté par H. Grégoire et M. A. Kugener, un vol. in-8° de la *Collection Byzantine*, publiée sous le patronage de l'*Association Guillaume Budé*, Société *Les Belles-Lettres*, Paris, 1930. (*Prix: 35 francs.*)

Ecrivant au début du ve siècle la vie de son maître l'évêque Porphyre (347-420), le diacre Marc nous a laissé un document précieux sur les mouvements religieux de Gaza au début du christianisme autant que sur la cour byzantine au temps d'Arcadius, d'Eudoxie et de saint Jean Chrysostome. Cette époque a toujours intéressé les médecins, j'entends le grand nombre de ceux qui lisent. Au surplus, foule de détails se rencontrent ici, faits à souhait pour attirer notre attention et pour la retenir. Ainsi la cirrhose du foie de Porphyre, qui paraît avoir été une crise douloureuse de lithiase biliaire, dont une colique dernière, si violente qu'elle détermina une syncope, fut suivie de guérison, sans doute par expulsion du calcul (§ 5-6). Ainsi la mention de la *chaise d'enfantement* sur laquelle accouchaient les femmes byzantines (§ 44). Ainsi le cas extraordi-

naire d'une présentation de l'épaule avec procidence d'un bras, irréductible aux versions externes des sages-femmes, et se transformant spontanément après sept jours pour permettre un heureux accouchement (§ 28-30).

Le malheur fut pour Marc le Diacre d'être retouché par une main pieuse s'appliquant à masquer certaines circonstances de l'épiscopat de Porphyre, qui semblaient peu édifiantes pour la postérité. Le pire fut que le retoucheur était à la fois de peu de savoir et malhabile. De là des inexactitudes flagrantes et des anachronismes.

Par bonheur, la Fortune a donné au vieux document la plus belle revanche en inspirant à MM. Grégoire et Kugener d'en établir le texte, de le traduire et de le commenter. Ils l'ont fait avec une grande conscience et un rare bonheur. S'il est permis de ne pas insister, ici, sur la rigueur avec laquelle le texte fut établi et sur l'exactitude de la traduction, on ne saurait passer sous silence l'intérêt très grand de l'Introduction et des Commentaires. L'ensemble de cette présentation est un modèle. (*J.-F. Albert.*)

Joseph Vaichère. — **Dostoïevsky au regard de la médecine** (*Thèse de Bordeaux*), un vol. in-8°, Y. Cadoret (3, place Saint-Christoly), Bordeaux, 1930.

Dostoïevsky. Tout en lui devait tenter un médecin : l'homme et l'œuvre. Une hérédité lourde d'alcoolisme lui avait valu une nervosité exagérée, des phénomènes d'excitation et de dépression morale, des obsessions allant jusqu'à des hallucinations. L'épilepsie vint là-dessus et la tuberculose, dont il mourut à soixante ans, emporté par des hémoptysies. Par ailleurs, ce fils d'un chirurgien-major fut intéressé dès son enfance par la lecture des livres de médecine, qui resta toujours sa distraction favorite. Il était ainsi merveilleusement propre à jeter dans son œuvre un grand nombre de types morbides. Son caractère tourmenté et maladif le poussait à choisir de tels personnages. D'une part, ils devaient lui plaire ; de l'autre, il était mieux que personne capable de les comprendre et de les analyser.

C'est ainsi que Dostoïevsky a pu et su décrire dans le domaine de la pathologie des cas variés à une époque où, surtout en Russie, la psychiatrie était encore à ses débuts. Sans s'être proposé de faire dans ses romans de la psychologie morbide, il a créé par la seule force de son travail, grâce à des retours sur ses propres misères physiques, grâce à des réminiscences et à quelques connaissances en médecine, toute une galerie de types psychopathiques : des érotomanes comme *Rogojine*, des débiles mentaux comme le *prince Myschkine*, des mythomaniaques comme *le vieux général* dans *l'Idiot*, des épileptiques comme *Smerdiakoff*, des psychomaniaques comme *Vassia*. Par là, Dostoïevsky s'est montré un grand écrivain

réaliste dans le sens de la pathologie nerveuse et mentale, d'une puissance telle que Nietsche a pu dire : « Dostoïevsky est le seul qui m'ait appris quelque chose en psychologie. »

Inspirée par M. le professeur Sabrazès, à qui il semble bien que l'on doive l'idée heureuse de la confrontation des types pathologiques du roman avec les données de la nosologie psychiatrique actuelle, la thèse de M. Vaichère, bien composée, clairement écrite, sans longueurs, dégagée d'érudition accablante, est une étude médico-littéraire intéressante partout. On y trouvera, en particulier, une critique discrète, — peut-être même trop discrète, — de l'application faite à Dostoïevsky par Sigmund Freud de sa psychanalyse.

SIR WILLIAM HAMER. — **Epidémiologie ancienne et nouvelle,** un vol. in-8° de la *Collection franco-britannique des sciences médicales et biologiques*, Doin et Cie, Paris, 1931. (*Prix : 32 francs.*)

Une opinion est à l'origine de cet ouvrage, que beaucoup partagent mais que peu déclarent publiquement. Il y a donc du mérite à l'exprimer ; et qu'elle le soit comme elle l'est ici, marque une date dans l'histoire de la pensée médicale. Cette opinion, en ce qui regarde l'épidémiologie, est qu'*il convient de penser par épidémies aussi bien que par microorganismes* (p. 144) ; en ce qui regarde la médecine, en général, que *l'importance exagérée donnée aux classifications microbiennes a déshabitué le médecin de connaître les maladies au point de vue clinique, qui est pourtant pour lui l'élément essentiel et primordial* (p. 9) ; et encore qu'*on a trop insisté sur l'analyse, la spécialisation et la technique ; que l'on a négligé la synthèse et les grandes vues, et qu'on a un besoin urgent de revenir à Sydenham et à Hippocrate A force de penser en années lumières à un bout de notre échelle de grandeurs, et en électrons et protons à l'autre bout, nous avons tendance à négliger tout l'entre-deux, à oublier ce que William James appelait le vraiment réel, le monde du sens commun et ses devoirs* (p. 173).

Partant de là et regardant les épidémies de haut et d'ensemble, sir William Hamer montre que les épidémies décrites par Sydenham à Londres au XVIIe siècle ressemblent étonnamment à celles qui sont venues plus tard, et en particulier aux dernières vagues pathologiques qui, de nouveau, ont désolé Londres de 1917 à 1918. Les noms des maladies ont changé, mais ce sont les mêmes. Il en vient qu'encore aujourd'hui, les anciennes données d'Hippocrate, reprises par Baillou, puis par Sydenham, méritent d'être considérées.

Telle quelle, cette étude remarquable ne répond pas absolument à son titre ; mais elle est à lire et méditer. Le seul reproche qu'on puisse lui faire est que la pensée anglaise n'a pas toujours la nette clarté de la nôtre, et qu'une traduction trop fidèle, qui suit son texte mot à mot, fait plus marquée cette différence au lieu de l'atténuer.

Medicus 1931, Guide-Annuaire du Corps médical français, un vol. in-8° raisin, Legrand, Paris, 1931. (*Prix : 30 francs.*)

Ce guide-annuaire d'une documentation des plus soignée est incontestablement le plus complet qui existe. Sa division en cinq parties, divisées en chapitres, l'emploi de papiers de couleurs, un sommaire et une table de matières détaillés, en font le Guide-Annuaire le plus précieux et le plus facile à consulter.

Jacques Sédillot. — **L'arthritisme, ses misères, son danger, ses traitements**, un vol. in-8°, Arnette, Paris, 1931 (*Prix : 30 francs.*)

Voilà un livre important qui complète tout ce qui a été dit sur ce sujet : les théories nouvelles éclairent une pathogénie jusqu'alors obscure. Cet ouvrage présente le grand intérêt clinique d'être le fruit de l'observation personnelle de l'Auteur. Certes, par sa méthode et ses idées, il rencontrera des critiques, c'est le sort de toutes les bonnes choses ; mais son livre est écrit clairement, en clinicien, en observateur. (*G. Petit.*)

Emile Guillon. — **Les deux musiques**, roman ; un vol. in-12, de la collection littéraire *Les Feuilles du Bas Berry*, Le Blanc, 1930.

Ce roman cache une étude psychologique, finement observée, écrite dans un style agréable. — Un vielleux et un clarinettiste se voient remplacés, à la salle de bal, par un piano mécanique ; voilà le thème qui met en opposition le passé et le présent, sous la poussée du progrès. Une lutte s'engage entre les « deux musiques ». L'auteur nous présente les gens du pays avec leurs caractères, leurs idées, leur langage. Une charmante idylle se déroule au milieu de tout cela, et tout finit bien. L'auteur est médecin, il sait regarder, et ses personnages sont passés au crible de l'observation par un clinicien, qui lit dans leur âme comme en leurs organes. Après nous avoir intéressé aux *Oraisons des demoiselles Mouette*, M. le Dr Emile Guillon nous charme avec ses *Deux musiques* et se met au rang des hommes de lettres, dont les œuvres méritent d'être gardées en notre bibliothèque. (*G. Petit.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38e ANNÉE N° 5 1er MAI 1931



La Pucelle d'Orléans

Par le Dr Georges PETIT

Orléans (1429-1929) a célébré de façon grandiose le cinq centième anniversaire de sa délivrance. Rouen (1431-1931), à son tour, fête ce mois-ci avec éclat la date inscrite en larmes de feu, au dernier acte de la terrifiante tragédie, le bûcher.

Jeannette, la petite bergère, est entrée au paradis dans l'ombre du cardinal Touchet ; c'est une sainte. Pour beaucoup, elle a ainsi quitté le domaine de l'histoire, tout court, pour figurer toute blanche et pure, dans l'histoire religieuse ; elle y est entourée du mystère et du respect des croyants ; on ne discute plus, on prie. Les incrédules ont déposé leurs armes inutiles, et aucune plume d'écrivain ne se trempe plus dans le fiel. Le *Johannisme* est un culte, dont il ne m'appartient pas de discuter.

C'est au XVIIIe siècle que commence à s'écrire l'histoire raisonnée de Jeanne d'Arc ; mais ce siècle ne comprit pas l'héroïne et se perdit dans des légendes, des inventions, des déviations, dont Voltaire et les Encyclopédistes supportent le poids. Le XIXe siècle s'est consacré aux visions, aux voix, à la mission de la Lorraine. Elle est alors devenue un sujet d'étude pour la médecine en passant par l'Ecole de la Salpêtrière, où Charcot exposait sa théorie. Sous l'autorité de ce grand nom, Jeanne, qui n'en était plus à un martyre près,

subit celui des adeptes de la nouvelle méthode, qui démontrait tout, sans tout expliquer ; et elle fut classée parmi les hystériques visionnaires comme quatre cents ans plus tôt elle avait été relapse et schismatique.

Il me semble juste de dire que ceux qui se sont hasardés à juger Jeanne d'Arc au point de vue médical l'ont fait, le plus souvent, avec un état d'esprit préconçu, un parti pris, une idée fixe, contraires à la vérité historique. L'absence de documents d'une absolue authenticité devrait cependant retenir les esprits dont la tendance à l'hypothèse veut résoudre un problème sans en connaître les données exactes, et ouvre la porte à l'arbitraire. Il faut, au contraire, serrer la question de très près, et sans tirer de conclusions hâtives, rester sur une réserve prudente.

Je prévois de grands périls, a dit Quicherat, *pour ceux qui voudront classer le fait de la Pucelle parmi les cas pathologiques. Mais que la science y trouve ou non son compte, il n'en faudra pas moins admettre les visions.* Il y a donc sur ce sujet, pour le traiter médicalement, à étudier, en enchaînant les faits, la santé physique et la santé intellectuelle de Jeanne, et à chercher dans les influences psychiques et extérieures les causes qui ont déterminé le point de départ de son rôle. Il est bien entendu qu'il ne faut raisonner qu'en médecin et ne juger que sur des faits de cet ordre, laissant à d'autres le soin d'étudier le rôle religieux et l'influence divine. Cette dernière question a été traitée par ceux, nombreux, qui eurent autorité pour le faire, comme en témoigne une importante littérature, la seule qui soit abondante et variée, car, du point de vue historique, les auteurs se sont reproduits à l'infini, sans intérêt pour le sujet et pour le lecteur.

G. Hanotaux, en présentant son *Histoire de Jeanne d'Arc*, dit : *En la composant, je n'ai nullement voulu faire œuvre d'érudit, je n'apporte aucune lumière nouvelle.* Voilà un honnête aveu d'historien, et qui doit servir de thème à cet article, qui ne peut se livrer à des raisonnements spéculatifs en présence de la pénurie documentaire.

Pour juger la santé de Jeanne, on ne peut faire appel à l'iconographie, puisque le portrait le plus ancien, connu authentiquement, est celui dit de l'hôtel de ville d'Orléans et qu'il est daté de 1581, c'est-à-dire de cent cinquante ans après la mort de la Pucelle. — Un petit panneau de tapisserie représentant l'entrée de Jeanne d'Arc et de Charles VII à Chinon, est daté du xv[e] siècle ; il est donc contemporain de la Pucelle. Ce document, qui est authentique, et sur lequel Jeanne d'Arc est figurée à cheval, ne peut constituer un portrait. Il fut acheté en Suisse par le marquis d'Azeglio, qui l'offrit à la ville d'Orléans.



Tapisserie flamande du xve siècle.

ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A CHINON, LE 6 MARS 1429.

(Musée Jeanne d'Arc à Orléans).

A défaut d'une iconographie, qui aurait été précieuse si elle avait été authentique, il faut recourir aux descriptions extraites de divers auteurs. L'hérédité de l'héroïne est noyée dans un nuage confus de faits improvisés ; on doit se contenter de penser qu'elle n'a donné corps à aucun fait important. La date de sa naissance n'étant pas précise, on trouve dans cette lacune l'explication de l'opinion de M. P. Caze, qui soutient que Jeanne était fille du duc d'Orléans et d'Isabeau de Bavière ; mais cette opinion n'a pas trouvé de crédit. De même, cette autre qui veut qu'elle fût trompée par deux femmes qui ont imité les voix. Sourions à cette idée puérile.

Son père, qui s'appelait Darc, peut-être parce qu'il était originaire d'Art-sur-Meuse, nous apparaît comme un homme tenace, peut-être entêté et sans doute atteint de ce tempérament dit nerveux, avec ses conséquences. On nous apprend, et M. G. Hanotaux rappelle, qu'il avait vu en songe sa fille partir avec des hommes d'armes, ce qui, sans doute, était pour lui un sujet de préoccupation ; et il ajoutait que, si cela devait arriver, il aimerait mieux la noyer de ses propres mains. Cet état de pensée confère un symptôme d'exaltation impulsive au sujet. D'ailleurs, Jeanne, qui devait tenir de son père pour l'entêtement, si on laisse de côté l'influence divine, décida de partir, puisque Dieu le commandait : *Eût-elle eu cent pères et mères, eût-elle été la fille du roi, qu'elle fût partie quand même.*

De la santé de sa mère, on ne trouve qu'une trace dans les Archives d'Orléans : une note datée de 1441, payée à Geoffroy Dijon, apothicaire, pour médicaments fournis dans sa maladie. Isabelle Romée mourut en 1458.

La constitution de Jeanne, disent les historiographes, était robuste et sa vigueur égale à celle d'un homme. Il semble impossible de révoquer en doute cette *exception de nature,* autrement dit l'aménorrhée, dont Daulon son écuyer, a rapporté le fait, qu'*il avait constaté* et en a déposé, ainsi que l'affirmèrent les femmes qui en eurent la certitude. D'après M. Doinel, elle était robuste et *bien compassée des membres* ; elle était petite de stature, de face rustique, avait les cheveux noirs et de corps était *praevalida* (Gugliano Guario). Elle avait une telle vigueur que, tout armée, elle semblait exempte des infirmités de la nature (déposition de Simon Charles au procès). Sa poitrine était largement développée (déposition du duc d'Alençon). Elle pouvait rester à cheval six jours et six nuits, et sa sobriété était inconcevable (déposition de Dunois). Sa constitution était parfaite ; et sa virginité, dont les croyants ne peuvent douter, fut constatée par trois prêtres médecins, dont les noms seuls sont restés : Jean Tiphaine, Guillaume Desjardins (*de Gardinis*) et Guillaume

de la Chambre (*de Camera*). Ils la visitèrent en sa prison de Rouen par ordre de l'évêque Cauchon et du comte de Warwick à l'occasion d'une intoxication alimentaire grave par ingestion de hareng salé, et, incidemment, Guillaume de la Chambre put constater qu'*elle était étroite et incapable de compagnie d'hommes* (Venette). L'examen de virginité fait plus tard par deux matrones en présence d'Anne de Bourgogne, duchesse de Bedford, confirme ce dire.

Au surplus, avant d'accorder à Jeanne son entière confiance, le roi de France l'avait déjà soumise à épreuve pareille. On la considérait comme inspirée, mais elle pouvait l'être par l'esprit des ténèbres. Suivant un préjugé du temps, le démon ne pouvait contracter de pacte avec une vierge. On soumit donc Jeanne à un examen auquel présida la reine de Sicile, Yolande d'Aragon, et les dames de Gaucourt et de Trèves, qui y assistèrent. Elle fut trouvée pure. Ce fut alors, dit-on, qu'on eut la certitude que Jeanne, âgée de dix-sept à dix-huit ans, n'avait pas encore été sujette aux incommodités du sexe, incommodités qu'elle n'éprouva jamais, et cette disposition des organes mérite d'être remarquée. Suivant la déposition de Jean Pasquerel, il paraîtrait qu'on avait voulu constater le sexe de Jeanne avant de s'assurer de sa virginité et qu'ainsi elle fut examinée à deux reprises différentes (Sollois, *Histoire de la vie de Jeanne d'Arc*, 1821).

M. Caze estime que, exempte de cette loi de nature, elle dut éprouver des troubles nerveux à l'âge de la puberté, qui durent influer sur son imagination et la prédisposer aux rêveries, aux contemplations, aux extases, aux enthousiasmes. Médicalement, cette opinion n'est pas sans valeur ; Jeanne devient une prédisposée ; d'autres disent une élue : *Jeanne n'est pas une hallucinée, une folle sublime, mais une véritable inspirée* (Doinel). Jules Quicherat estime que sa perception auditive était favorisée par le vent dans les arbres, par le son des cloches, et que le tumulte confondait les sons dans son oreille.

Jeanne subit les influences de son époque, et dès qu'elle eut la connaissance des choses, elle entendit parler de guerres et des malheurs qui accablaient la France ; *elle n'est pas une figure isolée, elle appartient au courant des idées* (Grillot de Givry). Elle subit l'influence du frère Richard, qui la confessa et la communia à Sargeau : *Le spectacle attristant des calamités publiques a pu déterminer en l'âme sensible et pure d'une jeune fille une merveilleuse condensation de foi religieuse et patriotique* (Collet).

D'aucuns, dit Bourbon-Lignières, se préoccupent des apparitions de la Pucelle et croient les expliquer par des influences pathologiques et par le magnétisme : sa dévotion

allait jusqu'au mysticisme. Pour le Dr Calmeil, cité par Brière de Boismont, ses visions sont le résultat d'hallucinations chez une théomane. Certaines hallucinations ne sont que des matérialisations de la pensée ; nous en avons des exemples avec Balzac, Michel-Ange, Raphaël, qui peuvent aller jusqu'à prendre l'allure d'apparitions ; dans cet ordre, on peut citer la vision de Brutus, celle de Cromwel, l'étoile de Napoléon et les phénomènes dont furent touchés Socrate, Platon, Pythagore, Luther, Pascal.

L'exaltation de Jeanne n'est pour Michelet que l'ardeur de son dévouement ; et cependant elle savait à peine son *Pater noster*, dit le dominicain Martin Ladvenu, qui la confessa et la conduisit au supplice. Jeanne fut de bonne foi sur ses apparitions, *qu'elle broda peut-être un peu* (Vergnaud-Romagnesi). La légende a déformé l'histoire et le parti pris altéré la vérité. Le doute a régné sur sa mort et on prétendit avoir retrouvé sa trace. En 1892, M. Tourlet, pharmacien à Chinon, présenta à une société savante d'Orléans, à l'Evêché, un bocal en verre dont le couvercle était recouvert d'un parchemin, où se lisait en vieille écriture : *restes trouvés sur le bûcher de Jeanne d'Arc.* Ces restes furent examinés par deux honorables médecins, les Drs Arqué et Pilate, et par M. Causse chimiste, qui trouvèrent deux fragments d'os de quadrupède et un morceau de côte humaine. J'ai narré ce fait d'ordre médical ; ce n'est qu'une historiette à délasser l'esprit.

Henri Martin a, d'un trait, dépeint l'influence des causes extérieures qui ont poussé Jeanne, avec la précision d'une observation clinique. *Les scènes de trouble et de terreur faisaient sur la jeune fille une impression ineffaçable. Elle écoutait le sein palpitant, les yeux en pleurs, de lamentables récits qu'on faisait sur les calamités du beau royaume de France. Les récits devenaient pour elle l'aspect même des choses. Elle voyait les campagnes en feu, les cités croulantes, les armées françaises jonchant de leurs morts les plaines ; elle voyait errant, proscrit, ce jeune roi qu'elle parait de vertus imaginaires...*

Jeanne avait alors seize ans, n'avait appris ni à lire, ni à écrire, ne savait « ni A ni B ». et était élevée dans la crainte de Dieu.

Les causes du succès de Jeannne d'Arc

Par le Dr P. NOURY (de Rouen)

Du 23 au 31 mai, Rouen va commémorer, par de grandes fêtes, le Ve centenaire de la mort de Jeanne d'Arc. L'héroïne est à nouveau dans l' « Actualité » ; des questions se posent. Les raisons de ses succès militaires, où la psychologie collective intervint, sont de celles-là.

Pour comprendre l'épopée de Jeanne d'Arc, il faut écarter toute idée préconçue, oublier les mœurs du xxe siècle et s'assimiler le milieu et la mentalité d'un personnage du xve siècle. Comme sources historiques, il faut se limiter aux pièces officielles des deux procès de Jeanne et aux chroniques de l'époque. La plupart des innombrables publications postérieures au xve siècle n'ont fait qu'obscurcir et déformer cette histoire si belle dans sa simplicité. Les xviie et xviiie siècles n'ont connu qu'une Jeanne d'Arc déformée, aussi l'avaient-ils mise au rang des légendaires chevaliers de la Table ronde.

Au xve siècle, l'ignorance, l'inquiétude et la misère régnaient en maîtresses ; tous les fléaux fondaient sur le pauvre peuple de France. La superstition était grande, beaucoup de pratiques ancestrales survivaient plus ou moins modifiées et déformées. Ces pratiques superstitieuses étaient le refuge de tous ces esprits inquiets et malheureux auxquels le naturel ne suffisait pas.

Etudions maintenant la valeur et les qualités de Jeanne ainsi que les moyens mis à sa disposition et surtout l'état moral des belligérants.

Les Français manquant de chef, courbés sous le vent de la défaite, résistaient mollement aux Anglais bien dirigés et soutenus par la foi dans la victoire. L'armée anglaise, forte à peine de 10.000 hommes, tenait la France en tutelle. La France n'avait subi jusque-là qu'une défaite morale, ses forces vives n'avaient été qu'à peine entamées. Jeanne fut le chef qui manquait et la fortune tourna.

Je suis chief de guerre, disait Jeanne avec conviction, et elle l'était réellement. Le roi de France lui avait confié une armée de 12 à 14.000 hommes et un trésor de guerre suffisant pour son entretien. Ses lieutenants de Richemont, la Hire, Xaintrailles, Dunois, de Rais, d'Alençon, d'Alon, etc., étaient des guerriers valeureux. Elle avait une invincible confiance dans sa mission, et elle savait communiquer sa foi

autour d'elle ; c'était un entraîneur d'hommes. Dès son arrivée à Orléans, elle enthousiasma les capitaines par sa harangue enflammée.

Jehanne la Pucelle se leva assez matin et en parlant à plusieurs capitaines de la ville et autres gens de guerre les induist et admonesta moult fort par ses paroles qu'ilz se armassent et la suivirent... qu'ilz (les Anglais) seroient vaincus. Lesquels (capitaines) estoient tous esmerveillés de ses paroles. (*Chronique de Monstrelet.*)

Après Jargeau, en montrant les Anglais, Jeanne dit : *s'ilz estoient pendus aux nus, nous les arons,* (Procès de réhabilitation.)

Jeanne était courageuse, mais sans témérité ; pendant l'attaque, elle était toujours à l'avant, au chemin de l'honneur.

Et tous jours Jehanne la Pucelle ou front devant, à tout son estendart. (J. de Wavrin, *Anchiennes cronicques d'Engleterre.*)

A Compiègne, pendant une sortie, les Français voyant les Bourguignons en trop grand nombre, battirent en retraite et rentrèrent dans la ville. Jeanne resta à l'arrière, essaya de rallier les traînards et de protéger la retraite ; ce fut la cause de sa capture.

Tousjours, la Pucelle avec eulx sur le derrière, faisant grand manière de entretenir ses gens et les ramener sans perte. (*Chronique de Monstrelet.*)

Cependant, lorsqu'elle jugeait que la poursuite était dangereuse, elle retenait ses troupes. A Orléans, lorsque l'armée anglaise, abandonnant le siège, se retirait, elle dit : *Laissez-les aller... vous les arez une aultre fois.* (Chronique de la Pucelle.)

Elle demanda aussitôt des renforts au roi,

Adfin qu'ilz peussent poursuivre leurs ennemis lesquelz estoient tous effraés pour la perte qu'ilz avoient faite. (*Chronique de Monstrelet.*)

Aussitôt les renforts arrivés, elle battit l'ennemi à Jargeau en quatre heures.

Chez elle, le génie de la guerre suppléait à son manque d'instruction militaire, et, d'après l'avis de fameux chefs militaires, elle était supérieure dans l'art de conduire une armée à ceux de son époque.

Jeanne avait la force de caractère qui permet d'imposer l'ordre et la discipline. Mais si elle était sévère, elle aimait le soldat, veillait à son confort et le faisait soigner le mieux possible quand il était malade ou blessé.

Dans sa déposition au procès de réhabilitation, l'aumônier Pasquerel rappela que le vendredi soir 6 mai 1429, la veille de l'assaut des Tournelles, Jeanne l'avait averti de se tenir prêt le lendemain.

Elle me dit à moi qui parle, qui était alors auprès d'elle : « Levez-vous demain au point du jour, vous aurez plus à faire qu'aujourd'hui et faites du mieux que vous pourrez. » (*Déposition de Pasquerel au procès de réhabilitation.*)

L'aumônier, apportant les secours spirituels aux blessés, fréquentait le personnel des postes de secours, souvent établis dans les établissements de bains; peut-être en avait-il le commandement ? Le blessé était ramené du champ de bataille, à cheval ou autrement, au poste de secours où il était aussitôt désarmé, appareillé et très bien pansé. Les blessés étaient ensuite évacués dans les hôpitaux de l'arrière.



Sculpture sur bois au-dessus de la porte de gauche du *Portail des libraires* (Cathédrale de Rouen) où les Rouennais retrouvent un portrait de Jeanne d'Arc.

Il (le seigneur de Gaucourt) cheut de son cheval par cas d'adventure, tellement qu'il se desnoua le bras, si fust incontinent mené aux estuves pour appareiller. (*Journal du siège d'Orléans.*)

Après l'échec de l'assaut contre Paris :

Les morts furent brûlés à la grange des Mathurins... Et l'endemain, le roy Charles... s'en alla à Senlis pour garir et médichiner les navrés. (*Chronique de Monstrelet.*)

Jeanne était avare de sang. la vue du sang français répandu la bouleversait ; les pertes françaises furent, le plus souvent, beaucoup moins importantes que les pertes anglaises.

Elle dit que jamais n'avait veu de sang de François que les cheveux ne luy levassent. (*Déposition de d'Aulon au procès de réhabilitation.*)

Jeanne connaissait la prédiction qui annonçait qu'une femme perdrait la France et qu'une vierge la sauverait. Là

fut la semence de sa mission et la raison de son surnom, la Pucelle. Cette idée paraissait tellement extravagante que les Anglais étaient les premiers à s'en moquer. Quand ils virent la prophétie en voie de réalisation, Jeanne la Pucelle à la tête d'une forte armée, ils commencèrent à craindre ; après la libération d'Orléans et surtout après le sacre de Charles à Reims, cette crainte devint de l'épouvante. Ne pouvant admettre, comme chose naturelle, ce pouvoir d'une simple fille des champs, les Anglais crurent qu'elle était sorcière.

Au xv[e] siècle, l'incompris était du domaine de la sorcellerie. Dans un incunable, *Les cronicques de Normandie*, imprimé à Rouen en 1487, on trouve exposé cet état de démoralisation des Anglais.

A Patay et la fut la grant desconfiture des Anglois. Et depuis ne cesserēt de diminuer de puissance pour ce que les Anglois font de legiere credēce (croyance) et doubterēt tāt la pucelle q̄il leur sēbloit partout ou elle seroit jamais nauroient victoire.

(Après Reims) et du règne d'icelle (Charles VII) fut amené courōnez à sainct Denis paris estant anglois sās empeschemēt ne otredit ne resistēce nulle.

Cette idée anglaise de Jeanne sorcière, suppôt du diable, fut confirmée aux Anglais par des faits que leur cerveau troublé par la prophétie interpréta faussement. A Orléans, après sa blessure au cou par un vireton, les Anglais la crurent morte. Quelle ne fut leur stupéfaction de la voir apparaître à cheval et reprendre le combat. A Jargeau, une grosse pierre se brisa en plusieurs morceaux sur son casque ; elle tomba étourdie, mais aussitôt, elle remonta à cheval et chargea l'ennemi en criant à ses soldats : *Amis, amis, sus, sus.* Pendant sa captivité, après le saut du château de Beaurevoir, on ramassa Jeanne, sans connaissance, dans les fossés. Quelques jours après, elle était guérie.

Cette apparente invulnérabilité était, pour les Anglais, la preuve que Jeanne était un suppôt du diable. N'ayant pas les moyens de résister aux puissances infernales, il leur fallait abandonner la lutte (1). Dans le message que le Régent anglais adressa en août 1429 à Charles VII, il lui dit :

...Qui faites séduire et abuser le peuple ignorant et vous aidiés plus de gens suppersticieux et réprouvés comme d'une femme désordonnée et diffamée, estant en habit d'homme et de gouvernement dissolu... tous deux selon la saincte Écriture abhominables à Dieu... et tous les parjures et aultres puissances telle que vous vouldrez et pourrez avoir.

(1) On trouve la preuve de cette démoralisation dans deux ordonnances d'Henri VI édictées contre les poltrons anglais : celle du 3 mai 1430 et celle du 12 décembre 1430.

Les Anglais démoralisés n'osèrent plus rien entreprendre contre elle tant qu'elle serait vivante. A Orléans, après trois escarmouches heureuses des assiégés conduits par Jeanne, les Anglais abandonnèrent le siège.

Et adonc les Anglois qui voyaient leur puissance malement affaiblie et trop diminuée, et qu'il estoit impossible à eulx de là plus demourer se pis ne vouloient faire, se mirent à chemin et retournèrent. (*Chronique de Monstrelet.*)

Après Jargeau, la ville de Beaugency se rendit, sans coup férir.

Les principaulx capitaines qui estoient dedens la dicte ville de Bosengi voians la renommée d'ycelle Pucelle, fortune estre ainsy du tout tournée contre eulx... et aussi que leurs gens pour la plus grande partie estoient moult esbahis et espoentés... Si ne sçavoient que faire ne quel conseil élire. (*Chronique de Monstrelet.*)

Au conseil de guerre anglais tenu avant Patay, Fastalf, un des principaux capitaines anglais conseilla fortement d'éviter le combat et de battre en retraite. Sans Talbot qui s'y opposa, il n'y aurait pas eu de bataille.

(Fastalf dit)... comment ilz sçavoient la perte qu'ilz avoient faite de leurs gens... et estoient leurs gens moult esbahis et effraés et leurs ennemis, au contraire, estoient enorguellis et resvigurés. (*Chronique de Monstrelet.*)

Par contre, au conseil de guerre français, Jeanne

respondy... on alast hardiement contre eulx et que sans faille ilz seroient vaincus. (*Chronique de Monstrelet.*)

Fastalf s'enfuit avant le combat, Talbot fut fait prisonnier. Wavrin donne la même version que Monstrelet, sauf un détail pour expliquer sa fuite. Il dit que Fastalf ne s'éloigna de la bataille qu'après la capture de Talbot, quand tout était perdu, et que lui, Wavrin, suivit son capitaine Fastalf, comme il en avait reçu l'ordre du Régent. Wavrin explique bien l'influence de Jeanne.

Jehanne la Pucelle acquist en ycelles besongnes et grand loenge et renommée qu'il sembloit véritablement à toutes gens que les ennemis du roy Charles n'eussent puissance de résister en quelque lieu où elle feut présente, et que briefment, par son moyen, le dit roy dut estre remis en son royaulme maugré tous ceulz qu'y y volroient contredire. (J. de Wavrin. *Anchiennes Cronicques d'Engleterre.*)

Le gouvernement anglais, effrayé lui-même, ne vit de salut que dans le resserrement de l'alliance anglo-bourguignonne.

Quand furent apportées les nouvelles au duc de Bethfort et au grand conseil du roy Henry estans à Paris et la perte et misérable destrucion de leurs gens... il fut ordonné de envoyer une sollempnelle ambassade devers le duc Phelippe de Bourgongne. (*Chronique de Monstrelet*)

Philippe se rendit immédiatement à Paris où il fut décidé qu'on reprendrait la guerre en commun après Pâques. L'inquiétude était telle que Philippe emmena sa sœur, la duchesse de Bedford, pour la mettre en sûreté à Lens.

Jeanne conduisit le roi à Reims, sans rencontrer aucune résistance, ce fut une promenade militaire. Malgré l'avis des capitaines bourguignons, qui commandaient la place, Reims accueillit Charles VII, par la crainte de Jeanne.

Mais non obstant ce pour la cremeur (crainte) qu'ilz avoient de la Pucelle qui faisoit de grandes merveilles... se rendyrent à l'obéissance du roy Charles... à soit ce que... (leurs capitaines) leur remontrassent et vouloient donner à entendre le contraire. (*Chronique de Monstrelet.*)

Gagnés par la panique, les soldats anglais refusaient de quitter l'Angleterre pour venir combattre en France ; mais la diplomatie anglaise avait réussi à faire tenir la campagne après Pâques 1430 par les Bourguignons. Au siège de Compiègne, l'Angleterre avait fourni péniblement 1.000 archers. Aussi, ce sont les Bourguignons qui capturèrent Jeanne.

Ceux de la partie de Bourgongne et les Anglois en furent moult joyeux plus que d'avoir prins cinq cens combatans, car ilz ne crémoient (craignaient) nul capitaine, ne aultre chief de guerre, tant comme ilz avoient tous jours fait jusques à ce présent jour pour ycelle Pucelle. (*Chronique de Monstrelet.*)

Jeanne n'eut qu'une seule idée, ne poursuivit qu'un seul but : bouter les Anglais hors de France. Elle y employa toutes ses forces jusqu'au sacrifice de sa vie. Par sa foi agissante et son rayonnement d'énergie et de volonté, elle avait convaincu le sire de Vaucouleurs d'abord, le roi et son entourage ensuite ; elle avait galvanisé les énergies latentes, démoralisé l'ennemi et conduit les Français à la victoire.

C'est pourquoi, *Liberatrix Patriae*, Jeanne d'Arc est pour nous le symbole de la Patrie.

L'Arbre des Fées [1]

« Près de Domrémy, la source thermale qui coulait auprès de l'arbre des fées, et où s'était souvent arrêtée Jeanne d'Arc, en proie à ses étonnantes visions, avait jailli, suivant le dire populaire, sous la baguette des bonnes fées. » (*Les Fées du moyen âge*, p. 27.)



Qu'est-ce que c'était que cet *Arbre des Fées* ? Suivant l'Encyclopédie, c'était un chêne. L'héroïne de la France, avant sa glorieuse vocation, avait quelquefois été aperçue sous cet arbre ; on l'accusa, dans son malheur, d'y avoir eu des entretiens avec ces génies, afin d'avoir un prétexte de la brûler comme sorcière et idolâtre. — « On l'interroge, dit Pasquier, si elle a veu des Fées : Dit que non, qu'elle sçache : mais bien qu'une sienne marraine, femme du maire d'Aubery, se vantait les avoir quelques fois veuës vers l'arbre des Fées, joignant le village de Dompré. » — Jeanne ajoutait qu'elle n'avait jamais été favorisée d'apparitions merveilleuses que par sainte Catherine, sainte Marguerite et saint Michel.

(1) Extrait de Désiré Monnier et Aimé Vingtrinier, *Traditions populaires comparées* (*règne de l'air et de la terre*), in-8. Dumoulin, Paris, 1854, p. 768-769.

La Médecine des Praticiens

Le *Sirop Coclyse* contre la coqueluche et la toux du début de la rougeole.

En cette saison où la coqueluche sévit d'une façon particulière, nous devons à nouveau signaler l'efficacité du *Sirop Coclyse* contre cette affection.

Connaissant, d'autre part, les propriétés calmantes du *Sirop Coclyse*, non seulement dans la coqueluche, mais dans les toux d'origine spasmodique ou réflexe (toux des pharyngites aiguë et chronique), il est tout naturel de songer à le mettre en œuvre dans les accès si rebelles et si déprimants du début de la rougeole.

Ce sirop doit son action aux « simples » qui entrent dans sa composition. Il renferme :

Par la *cannelle*, de puissants antiseptiques et antispasmodiques : allylgaïacol, aldéhyde cinnamique ;

Par le *safran*, une essence très active et décongestionnante asséchant le catarrhe des voies respiratoires ;

Par les *roses de Provins*, des tannins, quercitan, acide gallique, acide quercitannique et, surtout, une essence formée principalement de géraniol.

Cee végétaux, traités et dosés d'une façon particulière dans l'usine de la maison Chassaing, Le Coq et Cie, se présentent sous la forme agréable d'un sirop dont l'emploi fait ressortir l'efficacité et l'immunité absolue, en même temps que la parfaite tolérance pour les estomacs les plus délicats.

MODE D'EMPLOI

Nourrissons.	5 cuillerées	à café	par 24 heures.
Enfants au-dessous de 8 ans .	7 —	à dessert	—
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7 —	à bouche	—

Le « *Sirop Coclyse* » doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.

✱ Correspondance médico-littéraire ✱

Questions.

Les huit Bouddhas guérisseurs. — Je viens de lire dans l'ouvrage récent de M. David Macdonald, *Mœurs et coutumes des Thibétains*, à la page 170 de la traduction française de M. R. Bilot (in-8, Payot, Paris, 1930), les lignes suivantes :

Le Collège de Médecine est la source d'où découle toute science médicale au Thibet. C'est avant tout un centre religieux dont les divinités tutélaires sont les huit Bouddhas guérisseurs.

Je sais qu'il est des Bouddhas en grand nombre, mille dit-on au moins ; mais je n'ai nulle part trouvé quelque indication touchant les huit Bouddhas guérisseurs. Un lecteur de *La Chronique Médicale* mieux renseigné pourrait-il éclairer mon ignorance ?

DAURENNEAU (*Paris*).

Bouquet de mai. — Dans sa première série de *Religions, Mœurs et Coutumes* (in-12, Mercure de France, Paris, 1908, t. I, p. 98), M. Arnold van Gennep écrit ce qui suit :

Dans la catégorie des phénomènes non explicables par la survivance rentrent... de petites coutumes modernes, comme le port d'un bouquet le 1er mai, coutume qui date, à Paris, de trois ou quatre ans à peine.

Cette opinion est-elle exacte ? En fait, on porte un bouquet le premier mai, mais un bouquet *qui doit avoir été offert*. Certes, une jeune femme à qui aucun bouquet n'a été offert, en achète un et le porte pour ne pas paraître avoir été oubliée ; mais la tradition véritable est *l'offre* d'un bouquet bien plus que *le port* de ce bouquet. Si l'on admet cela, et je crois qu'il le faut admettre, la coutume vient de plus loin que le début de notre siècle. La plantation d'un *arbre de mai* devant le château des seigneurs était en certains endroits une obligation féodale. A Paris, les clercs de la Basoche dressaient chaque année un arbre de mai dans la cour du palais ; et l'on offrait aussi des mais aux églises. Avec le temps, la coutume se modifia. Ainsi la corporation des orfèvres en vint à offrir une pièce d'orfèvrerie à Notre-Dame à la place d'un arbre planté. Que l'arbre soit devenu simple bouquet, surtout pour le don d'un particulier à un particulier, cela n'a rien pour surprendre. En a-t-il été réellement ainsi ?

Si, dans le cas contraire, M. Arnold van Gennep a raison, un confrère pourrait-il me dire comment est née, aux jours mêmes que nous avons vécus, la coutume spontanée du bouquet du premier mai ? J. CASSAN (*Rabastens*).

Réponses.

Jean Foy-Vaillant et Charles Patin (xxxvii, 225). — M. P. Noury a agréablement rappelé à notre souvenir Jean Foy-Vaillant numismate et, incidemment, Charles Patin. Or, dans un ouvrage assez peu connu de Edvardus Popham, édité à Londres en in-8° pàr J. Dodsley en 1778 sous le titre *Illustrium Virorum Elogia Sepulchralia*, je trouve, entre autres épitaphes, celles de nos deux personnages. Je vous les envoie sans commentaire.

Cercatori (*Trieste*).

D. O. M.
JOHANNI FOY-VAILLANT, *Bellovaco*
Doctori Medico
LUDOVICI Magni Antiquario,
Cenomanensium Ducis Cimeliarco,
Regiae inscriptionum et numismatum
Academiae socio,
Viro fama nominis tota *Europa* celeberrimo,
Summis principibus probatissimo,
Qui hoc sub lapide
Unâ cum charissimâ conjuge
Ludovisa Adrien
Contumulari voluit :
Obiit 1706. — Ætat. 75.

D. O. M.
CAROLO PATINO *Paris, Eq, D. M.*
Prisc. Numismatum studiis clarissimo,
Famam celeberrimi Patris æmulato,
E patrio in *Patavinum Lyceum* excepto.
Post totam *Europam* lustratam
Praemiis et majorum Principum gratis aucto,
Cum calumniâ feliciter luctato,
Ac pro fundamento virtutis
Fortunae ruinis uso,
Ob veterem eruditionem erutam
Posterorum cultum promerito,
Magdalena Hommetz Paris. Uxor,
Gabrielis Carola, Sancta Paulina, et *Carola Cath.*
Filiae,
Extremo amoris argumento
Annuente Capitulo
Parentant.
Obiit A. D. 1693,
Ætat. 59.

Zizyphon (xxxviii, 46, 101). — Le *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale* de F.-V. Mérat et A.-J. de Lens (6 vol. in-8°, Baillière, Paris, 1834, t. VI, p. 1009) mentionne neuf espèces de *Zizyphus*, entre autres *Zizyphus Napeca*, Lam., ou *Rhamnus Spina Christi* L., avec les rameaux duquel aurait été faite, dit-on, la couronne du Christ. Une de ces espèces semble se rapporter assez bien au zizyphon, dont parle *La Chronique Médicale* : *Zizyphus jujuba*, Lam. Je transcris textuellement :

Z. jujuba, Lam , *Rhamnus Jajuba*, L. — Cet arbrisseau n'est point le jujubier, *Zizyphus vulgaris*, Lam., comme son nom semblerait le faire croire. C'est une espèce de l'Inde, qui porte des drupes ovoïdes gros comme de petites prunes, jaunâtres ou rougeâtres à leur maturité, que les Indiens mangent quoiqu'un peu styptiques. Les Wytiens prescrivent ses racines, en décoction, avec plusieurs semences chaudes, dans quelques fièvres (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 96).

Les deux traductions rapportées par *La Chronique Médicale*, de l'épigramme de Palladas sont assez différentes. La première, due à M. de Marcellus et citée par M. B. Bilot, fait le jeu de mots Zizyphon, plante et Zizyphon, individu particulièrement bien portant. La seconde, empruntée à l'édition française de l'Anthologie (in-12, Hachette, Paris, 1914, t. I, p. 327, § 503) transporte le jeu de mots sur une interprétation particulière de Zizyphon = croton, et l'on a croton = pou et, d'autre part = habitant de Crotone, comme l'indiquait M. Th. Simon ; on pourrait avoir encore croton, plante et d'autre part croton, pou ou tique. J'aimerais ceci mieux que cela ; mais préférable encore me semble de s'en tenir au Zizyphon même du texte.

Or, il est permis de penser que Zizyphon (la plante) se prononçait à peu près comme Sisyphos (Sisyphe), encore que, d'après les hellénistes, il soit très difficile, pour ne pas dire impossible, de connaître la prononciation véritable des anciens Grecs. Retenons donc Sisyphe, ce roi légendaire de Corinthe, qui, d'après Homère, était le plus rusé des Grecs.

Ses exploits nombreux prouvent qu'il était peu scrupuleux et d'une habileté extraordinaire. Il rançonnait les voyageurs qui traversaient l'isthme de Corinthe et il triompha d'Antokylos, fils d'Apollon, qui était passé maître en fourberies, en lui prouvant qu'il était le voleur des troupeaux de Laërte.

D'après Ovide, Anticleia, femme de Laërte, lui aurait accordé ses faveurs alors qu'elle n'était encore que fiancée et il serait devenu le véritable père d'Ulysse, ce qui expliquerait le caractère malicieux de celui-ci. Lors de la fameuse dispute pour la possession des armes d'Achille, Ajax dit à Ulysse (Ovide, *Métam.* XIII) : « Mais toi né du sang de Sisyphe et qui lui ressemble par tes artifices et tes larcins » (*quid sanguine cretus Sisyphio, furtisque et fraude simillimus illi.*)

Zeus, le vieux paillard qui avait enlevé Egine, fille du fleuve Asapos, chargea Thanatos, le dieu de la mort, de punir Sisyphe, qui avait révélé le nom du ravisseur au père de la jeune fille. Sisy-

phe réussit à enchaîner Thanatos, de sorte qu'on ne mourait plus sur la terre. Arès délivra le dieu de la Mort qui entraîna Sisyphe aux enfers, mais celui-ci parvint encore à s'évader.

Le peuple aimait Sisyphe, impie et bon enfant, comme il aime les mauvais sujets qui rossent le guet.

Le zizyphon aurait donc réellement une vertu presque divine s'il rendait le pauvre malheureux, terrassé par une fièvre quarte, semblable à Sisyphe, cet homme charmant et terrible, qui luttait de ruse et d'audace avec les dieux. D. L. Neuray (*Fléron Liège*).

Un puzzle littéraire (xxxviii, i, 13, 70, 99). — Je croirais manquer au plus élémentaire des devoirs, si je ne remerciais pas *La Chronique médicale* de son compliment du jour de l'an, et, comme preuve du plaisir que j'en ai ressenti, gardais pour moi le résultat des souvenirs que ce pillage des poètes latins a réveillés.

Le premier vers est d'Ausone. — Le second est d'Ovide. — Les 14e et 15e sont de Tibulle. — Le 22e est de Pétrone (*Satiricon*, ch. 24). — Les 24 et 25e vers sont de Juvénal (*Satire* X, v, 23, 24) et les vers 26 et 27 de la même Satire X de Juvénal (v. 54, 55) ; au vers 25 la partie en italique est une cheville ajoutée à l'auteur latin. — Les 34e, 35e et 36e sont de Lucrèce. — Les vers 40 à 45 sont de Martial. — Le 61 est de Claudien. — Les 75, 76, 77 sont de Virgile. — Les 78, 79, 80 d'Horace. — Le 85 de Stace. — Le 86 est de Martial. — Les vers 88 et 89 sont de Tibulle.

Vous pouvez juger par cette nomenclature de l'intérêt que j'ai toujours éprouvé pour les vieux auteurs latins malgré les 58 ans qui me séparent de leur étude. Dr Willette (*Paris*).

Note de la Rédaction. — Le centon du *Premier janvier* a provoqué de plus nombreuses réponses que nous n'aurions osé l'espérer. Nous remercions les correspondants de *La Chronique Médicale* qui ont ainsi retrouvé presque tous les vers empruntés par nous. Il n'en reste plus que six dont les auteurs n'ont pas été indiqués. Nommons ces auteurs pour terminer cette recherche.

Les vers 8 et 9 du centon sont les vers 1 et 2 de la *Satire* II de Perse ; mais, dans le premier, *Percare* remplace le *Macrinus* du poète latin. — Le vers 20 est le vers 347 du chant VII de *La Pharsale* (Lucain). — Le vers 31 appartient à Juvénal (*Satire* VI, v. 445). — Le vers 47 est de Lucain (*La Pharsale*, II, 390.) — Le vers 49 est le v. 63, § 3 du *De virt. herbar.* de Macer Floridus avec le changement du premier mot.

Eternuement. — Tandis que M. de Lançon nous invitait à recueillir des traditions médicales populaires (XXXVII, 182), M. Peigney nous parlait de l'éternuement (XXXVII, 269) ; ceci et cela m'encouragent à vous signaler une opinion médicale populaire qui est commune à Aubusson et dans toute la Creuse. On dit là : *l'éternuement chasse le médecin.*

Cela vient vraisemblablement de cette observation, que je crois juste, que les malades atteints d'infections aiguës graves (fièvre typhoïde, pneumonie, rougeole, etc.) n'éternuent pas pendant les jours où la fièvre est chez eux élevée. En revanche, ils éternuent quelquefois au moment de la défervescence, c'est-à-dire à l'heure où le plus grand péril est passé. On comprend ainsi que le peuple ait traduit le fait d'observation par la formule : *l'éternuement chasse le médecin* ; il a ensuite généralisé. A. MARTIGNAC (*Loches*).

Cham chirurgien (XXXVII, 293). — J'ai interrogé mon collègue à l'Académie de Nîmes, M. le rabbin Kahn, ainsi que le professeur d'écriture sainte du grand séminaire. Aucun des deux n'a jamais rien su d'une prétendue castration de Noë par Cham. La Bible est absolument muette sur ce point, et aucune tradition ou légende chrétienne ou juive, aucun Talmud ne fait allusion à cela.

Le récent *Dictionnaire de la Bible* de l'abbé Fulcran Vigouroux n'en parle pas davantage. Bien plus, il déclare que la pratique de la castration, commune chez les peuples voisins d'Israël, était sous le coup d'un anathème précis dans les Livres saints.

La Bouderie, après avoir constaté que plusieurs Livres de l'Ecriture font l'éloge de Noë, reconnaît que les rabbins ont entassé sur ce patriarche les contes les plus absurdes. Josèphe, Philon et les Talmudistes les ont recueillis.

M. Kahn confirme cette prolifération plus ou moins baroque de légendes. Mais il n'a jamais rien rencontré qui, de près ou de loin, fasse penser à une castration de Noë par Cham. Il ne nie pas cependant qu'on ne puisse retrouver quelque part dans le fatras des légendes hostiles aux Ecritures une extravagance de ce genre. La tradition juive et chrétienne la repoussent également. Parler d'ailleurs de chimie, de chirurgie, d'anesthésie, au lendemain du déluge me paraît un dévergondage d'imagination en face de la table rase que devait être l'Orient après un tel cataclysme.

Dr F. MAZEL (*Nîmes*).

Autre réponse. — Saint Théophile, dans son Πρὸς Αὐτόλυκον βιϐλία γ', 1,37, rapporte d'autre manière que *La Chronique Médicale* l'histoire de la castration de Noë, et, suivant cette leçon, ni la chirurgie, ni la mandragore ne sont en cause. En effet, d'après cet autre récit hébraïque, Cham, voulant se venger de la malédiction que son père avait portée sur lui et sur sa race, rendit eunuque le patriarche au moyen d'incantations magiques. B. BILOT (*Toulouse*).

Autre réponse. — Je ne sais rien sur la légende rapportée, dit-on, par Schulz au sujet du fils de Noé ; mais, au point de vue médical, d'après les vieux auteurs, l'histoire de la mandragore se rattache effectivement à l'anesthésie chirurgicale. Les premières tentatives pour diminuer la douleur au cours des opérations ont été faites à l'aide de cette plante. Hippocrate, Celse, Galien la prescrivaient dans ce but. De là, vint chez les Latins un proverbe. Ils disaient d'un homme apathique : *il a pris de la mandragore*.

Dr Léon Neuray (*Fléron, Liége*).

Autre réponse. — M. A. Deffarge, dans sa remarquable *Histoire critique des anesthésiques anciens* (in-8o, J. Bière, Bordeaux, 1928), ne parle point de la légende de Cham chirurgien. En revanche, on trouvera dans cette thèse (pp. 187 à 236) une excellente étude de la mandragore, employée comme anesthésique. Je ne pourrai que l'altérer en la résumant ; et mieux est de renvoyer à cet ouvrage, qui mérite d'être lu.

Vendin (*Saint-Chamas*).

Deuil porté par les abeilles (xxxvii, 69, 161, 185, 186 ; xxxviii, 73, 74). — Cette coutume très ancienne est générale en France. On lira sur ce sujet avec intérêt : *Coutumes, mythes et traditions des Provinces de France*, par Alfred de Nore, et encore *Traditions populaires comparées (règnes de l'air et de la terre)*, par D. Monnier et A. Vingtrinier (in-8o, Dumoulin, Paris, 1854, p. 147-148). Quelquefois, on ne se contente pas d'attacher un morceau d'étoffe noire au rucher, mais on va jusqu'à enterrer un des habits du défunt en face de la ruche.

Au pays de Gex, dit M. Dupery, quand le chef de la maison meurt, il est bon que celui qui lui succède courre remuer les ruches, afin d'avertir les essaims qu'ils ont un nouveau maître : sans cette précaution on croit que les ruches périraient en peu de temps.

J.-B. Salgue (*Des erreurs et des préjugés*, t. I, p. 530) conte mieux encore. On assure, note-t-il, qu'au moment où un domaine passe à des héritiers, si ces derniers ne jouissent pas d'une bonne réputation, les ruches sont bientôt abandonnées par les abeilles.

Ce dernier détail est à rapprocher de quelques autres analogues. Par exemple, que les abeilles ne prospèrent pas dans une maison où la bonne intelligence et les bonnes mœurs ne règnent pas, — qu'elles piquent toute personne qui se permet en leur présence un juron ou une plaisanterie dont la pudeur a à rougir ; — que les abeilles volées ne profitent jamais au coupable et retournent très tôt chez leur légitime propriétaire ; — que les abeilles vendues par un maître cupide s'expatrient ; et foule d'autres traditions que j'oublie.

A. Martignac (*Loches*).

L'inventeur de la perruque (xxxviii, 42). — Il est possible que ce soit un médecin, mais comme l'usage de ce postiche se perd dans la nuit des temps, il faut nous résigner à ne jamais connaître son inventeur. L'allégation fantaisiste de Restif de la Bretonne ne paraît être qu'une petite méchanceté contre les magistrats. Et puis, il ne faut pas prendre au sérieux les dires d'un personnage qui se donne comme le 67e descendant de l'empereur romain Pertinax.

Xénophon écrit que les Mèdes, les Perses et les Phéniciens usaient de perruques dès la plus haute antiquité. Juvénal, Martial, etc., font de nombreuses allusions aux perruques des dames romaines. Elles furent interdites aux chrétiens des premiers siècles et condamnées par Tertullien et saint Jérôme ; on dit même qu'elles eurent les honneurs de l'excommunication, ce qui est plus douteux.

Littré n'a vu paraître qu'au xve siècle, le mot de perruque ; encore signifie-t-il alors chevelure. Ce mot paraît nous être venu d'Italie. Les uns le font dériver du latin *pilus*, les autres du grec πύῤῥιχος, en raison de la couleur rousse qu'auraient eue les premières perruques. En Europe, l'usage de la perruque a disparu du xiie au xvie siècle. A cette date, elle se substitue à la calotte pour connaître au xviie siècle une apogée, qui se survit en Angleterre de nos jours.

F. Mazel (*Nîmes*),

La Peste autrefois (xxxviii, 63-64). — Pour l'agrément des lecteurs de *La Chronique Médicale*, M. le Dr Peigney a traduit un document de 1637 sur la Peste. Il en est de beaucoup plus anciens ; permettez-moi de vous signaler le Poème de Jean Jasma (ou Johannes Jacobi). Les exemplaires en sont extrêmement rares ; mais A.-C. Klebs et E. Droz en ont fait paraître une version en 1925 chez Nourry et leur splendide publication a pour titre : *Remèdes contre la peste*.

Or, le hasard a mis entre mes mains un manuscrit qu'on doit faire remonter au xve siècle. Ce manuscrit, dont j'ai étudié certains fragments dans une communication faite en 1925 à la *Société jurassienne d'Émulation*, contient le *Poème sur la peste* de Johannes Jacobi. L'année suivante (1926), les *Actes* de la *Société jurassienne d'Emulation* ont publié le quart environ de ce poème, qui contient près de mille vers. J'espère pouvoir revenir quelque jour sur ce travail et le compléter.

Sur cette question de la peste autrefois, je me souviens que Gerhardt Dorn, qui vivait à Bâle de 1568 à 1577, a donné contre le fléau de curieux conseils. Il recommandait de tirer matin et soir le canon, de sonner toutes les cloches et d'allumer des feux dans toutes les rues. Il espérait par ces déplacements d'air éloigner les miasmes de la cité. Pour un hygiéniste qui n'avait à sa disposition ni la bactériologie, ni les antiseptiques chimiques, ni nos appareils de désinfection, ce n'était pas déjà si mal.

Dr Ceppi (*Porrentruy*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ D'Alexandre Dumas, *Impressions de voyage. En Suisse*, Calmann-Lévy, Paris, s. d., t. I, p. 196 :

D'autres sont représentés avec un silice *sur le corps.*

A coup sûr, Alexandre Dumas n'est pour rien dans cette fantaisie minérale.

❦ De M. H. Roy dans *La Vie héroïque et romantique du Dr Ch. Cany* :

P. 66. — *Comme aux temps bibliques, Job, couché sur sa litière,* ausculte *encore ses plaies avec un tesson ramassé dans la fange.*

P. 69. — *Le moindre passant, que ce soit un « monsieur » de la ville, ou que ce soit un paysan, secoué et* ballonné *dans sa charette, soulève le pli des rideaux.*

Et voilà encore un « ballon » à renvoyer au typographe.

❦ De M. M. de Marcellus dans *Chants du peuple en Grèce* (in-8, Lecoffre, Paris, 1851), t. I, p. 28 :

Ce Scolie d'Archiloque, mordant comme ses redoutables jambes, *devait frapper sur un capitaine efféminé de l'époque.*

Ces *jambes* qui mordent sont sans doute des *iambes* et le typographe a l'excuse de l'antique confusion du *j* et de l'*ı*.

❦ De M. J. Nautiacq dans *Blaise Pascal malade*, in-8°, Bordeaux, 1930, p. 76.

Le doute s'est changé en certitude sans aucune preuve nouvelle (Vie Médicale, *9 novembre 1478*).

Erreur typographique encore ; mais c'est grand dommage que nous ne puissions féliciter la *Vie Médicale* d'un âge aussi vénérable.

❦ De sir Humphry Rolleston dans *L'Age, la Vie, la Maladie*, 1 vol. in-8, Doin, Paris, 1930, p. 79 :

J. H. Keay insiste sur le fait que la première douleur éprouvée dans les coliques hépatiques, due au passage d'une poire *dans le canal cystique, se fait sentir dans le dos.*

Soit pour la localisation dorsale de la première douleur ; mais la *poire* dans le canal cystique est faite pour décourager d'être fruitarien.

❦ *Du Siècle médical* du 15 juin 1930 :

En conséquence, M. Baudry a comparu devant le tribunal correctionnel, comme ayant contrevenu à la loi sur les remèdes secrets et l'a condamné *à cinquante francs d'amende avec sursis.*

Où allons-nous ? Où allons-nous ? si ce sont maintenant les inculpés qui condamnent les tribunaux !

Chronique Bibliographique

Anthologie des poètes clartéistes, un vol. in-12, *Editions Clartéistes* (12, rue Bertin-Poirée), Paris, 1930.

Les clartéistes proclament leur intention de chasser de la poésie l'obscurité et l'obscurantisme. Les poètes « purs », qui écrivent pour une élite privilégiée de champions de la charade, ne sauraient admettre cette profanation de leur art. Où allons-nous si les poèmes doivent à l'avenir devenir intelligibles à tout venant ? C'est là pourtant le souci, à coup sûr louable, de l'anonyme « comité directeur » du clartéisme. Il a donc groupé dans un volume intéressant par sa diversité des poèmes nombreux d'une inspiration un peu inégale et qui furent tour à tour polis par la main patricienne de M. Henri de Régnier ou par le pouce rude et appliqué d'artisans plus traditionalistes encore que clartéistes. L'ensemble est pour le médecin une agréable lecture au soir de ses pénibles journées. Il y trouvera d'ailleurs le plaisir de lire trois strophes d'Albert Vilar, notre confrère bourguigon, qui sont d'une très délicate facture. (*Jean Séval.*)

Jean Bastard. — **Un malade de talent, Henri Heine**, *Thèse de Lyon*, un vol. in-8°, Bosc, 42, rue Gailleton, Lyon, 1930 (*Prix : 15 francs*).

Nombreux sont les médecins qui ont lu et qui goûtent l'œuvre d'Henri Heine, *le plus français des poètes allemands*. Une autre raison attire l'attention du médecin sur ce poète, c'est son histoire pathologique. Chargé d'une hérédité névropathique lourde, Heine est conquis par le tréponème à dix-sept ans. Très tôt, la syphilis frappe son système nerveux. fragile, et, déjà à trente et un ans, le malade présentait un ensemble symptomatique tel que s'imposait le diagnostic du tabes, dont à cinquante-sept ans, il devait mourir. Nous savions déjà cette lamentable histoire ; mais M. J. Bastard a le mérite de la faire revivre à nos yeux de claire manière, sans l'alourdissement d'une documentation qui est déjà considérable, et de mettre en relief dans sa nette esquisse comment la maladie, influant sur les goûts et l'inspiration du poète, a marqué son œuvre, rendu plus profonds et plus poignants ses accents. Cette thèse constitue ainsi un intéressant chapitre d'histoire médico-littéraire. (*J.-F. Albert.*)

O'Followell. — **Le Médecin de service**, un vol. in-8°, Paris, 1931 (*hors commerce*).

Douzième année d'un annuaire bien compris qui donne tous les enseignements utiles sur les Sociétés des Médecins de Théâtres et sur le service médical dans les différents établissements de spectacles de Paris.

A. Gouachon. — **Les hôpitaux des Etats-Unis et du Canada**, un vol. in-8°, Noirclerc et Fénétries, Lyon, 1931 (*Prix : 50 francs*).

L'auteur, qui vient d'accomplir un voyage d'études, publie sous ce titre le compendium des documents pris sur place, et M. le doyen Jean Lepine présente l'ouvrage au public en une heureuse et élogieuse préface. M. Gouachon, docteur en droit et secrétaire général des hospices civils de Lyon, a écrit là une œuvre agréable à lire, utile à conserver, très documentée et illustrée. (*G. Petit.*)

Albert Mathiez. — **Le dix août**, un vol. in-18 de la collection *Récits d'autrefois*, Hachette, Paris, 1931 (*Prix : 7 fr. 50*).

L'histoire de la Révolution compte un livre de plus. — L'auteur s'est arrêté sur le *dix août* 1792, cette journée décisive de la Révolution ; il a composé un ouvrage rigoureusement documenté, d'une lecture facile, qui explique, expose et justifie la chute de la monarchie constitutionnelle, avec la prise des Tuileries. Les caractères des hommes de cette époque de névrose, parmi lesquels on voit l'exalté Mireur, médecin de Montpellier, sont exposés et analysés avec soin. Sous une forme condensée, M. Albert Mathiez a fait œuvre d'historien précis. (*G. Petit.*)

Ch. Pagot. — **Le latin et le grec par la joie** (cahiers 26 et 27), 47, rue de la Tour, Paris, 1931. (*Prix du cahier : 6 francs.*)

Soyons en joie. Χαίροντες εὐφραινώμεθα. *Laetemur*. La belle publication de M. Pagot se poursuit heureusement, εὐδαιμονέστατα, *fauste feliciter*, sous les meilleurs auspices, et les patronages les plus flatteurs. A mesure qu'avance (il touche, croyons-nous, à sa fin) cet ouvrage, que la même inspiration pénètre, il se fait plus riche, précisément de tout son acquis. Aux données de grammaire comparée, de plus en plus, se mêlent agréablement citations, résumés vivants d'histoire littéraire, développements linguistiques, voire philosophiques, et qui vont jusqu'à la musique, que dis-je, jusqu'à des conseils pour la constitution d'une discothèque médullaire. Rendons grâces à M. Pagot, et même complimentons tous ceux qu'il a su enflammer d'un beau zèle pour les études anciennes, et qui le suivent à l'envi. (*E. Lacoste.*)

A. Castiglioni. **Histoire de la Médecine**, traduction française de J. Bertrand et F. Gidon, un vol. in-8° de la *Bibliothèque médicale*, Payot, Paris, 1931 (*Prix : 120 francs*).

La vie est courte, l'art est long et le jugement difficile. Ce début des *Aphorismes d'Hippocrate* s'impose à la pensée en face de ce treizième travail d'Hercule que représente une histoire de la Médecine. La brièveté de notre vie nous ôte, en effet, l'espérance, ayant tout lu, de pouvoir tout juger par nous-mêmes. Force est d'emprunter à autrui, et surtout à des études de détail, seules précises, mais innombrables, souvent perdues dans des publications modestes et beaucoup même presque impossibles à retrouver dans la carence où nous sommes d'un Institut international de bibliographie d'histoire de la médecine, dont la fondation ferait l'immortelle gloire d'un Mécène. On voit combien lourde est la tâche, le courage qu'il faut pour l'entreprendre, sachant que la perfection n'est pas de ce monde, le mérite enfin qui revient à qui l'accomplit et se rapproche de cette impossible perfection.

Ce mérite, il est juste de le reconnaître à M. A. Castiglioni. Son but ne fut pas de *présenter une histoire détaillée de toutes les disciplines médicales* (p. 9), mais de *résumer dans ses grandes lignes l'évolution de la pensée médicale* (p. 632). Le but est atteint : l'œuvre est claire ; elle montre à souhait pour chaque période de l'histoire l'influence que la philosophie et les événements politiques et sociaux ont eue sur la médecine ; elle est ainsi d'un intérêt très grand.

Que l'auteur ait de façon manifeste une philosophie, une doctrine médicale et une patrie, il est impossible de lui en faire grief, tant cela ajoute de vie et d'agrément à son ouvrage. Je ne toucherai pas au premier point. Pour le second, je m'accorde trop avec M. A. Castiglioni sur *la nécessité d'un retour à l'ancienne route toute droite, avec tout le bagage des nouvelles connaissances acquises : mais sans perdre de vue le but* (p. 739), pour ne pas le louer de rester fidèle à *la tradition de l'enseignement clinique au sens hippocratique du mot* (*id.*), et pour ne pas applaudir à sa conclusion : *Nulle des découvertes merveilleuses de notre époque ne saurait changer le poste de combat du médecin, le seul qui lui permette de saisir au vif le déroulement des phénomènes morbides et de suivre avec attention le rythme mystérieux de la vie et de la mort. Ce poste est au chevet du malade, c'est là que le drame éternel se joue* (*id.*).

Quant au troisième point, s'il est permis de penser que les traducteurs français de cet *ouvrage italien d'histoire de la médecine* (p. 313) écrit pour faire *apprécier à sa juste valeur l'œuvre accomplie par les Italiens* (p. 1), auraient pu adoucir certains jugements auxquels le lecteur français n'est pas accoutumé et dont la répétition le surprend (p. 349, 353, 359, 360, 377, 382, 440, 451, 520, 551, 605), en revanche, la place très large faite à l'Italie dans cette his-

toire de la médecine n'est pas seulement une justice rendue à la science transalpine, mais, par là même, cette histoire devient pour nous particulièrement précieuse, parce qu'elle nous instruit de détails que nous connaissons mal ou que nous ignorons et que nul autre ouvrage ne nous apprend.

Ajoutons qu'on ne peut s'instruire avec un plus agréable maître que M. A. Castiglioni. D'autres critiques ont souligné à juste titre la forme littéraire de ce livre, accessible même au grand public ; mais il y a plus. Il y a une illustration abondante, choisie avec un goût parfait, documentaire et artistique tout à la fois, et dont on ne saurait dire trop de bien (*J.-F. Albert*).

Emile Quillon. — **La Finette et le p'tit Louis**, comédie avec chants ; une plaquette in-8° carré. Editions *Les feuilles du Bas Berry*, Le Blanc, Indre, 1931.

Délicieuse et morale petite comédie en un acte, dans laquelle l'auteur a placé l'amusante silhouette d'une rebouteuse, bien observée, qui guérit tous les maux. M. Emile Barbilliat a composé une musique simple et bien tournée, qui donne à l'œuvre l'allure de celles qui à la fin du XVIIIe siècle ont donné naissance à l'opéra-comique. (*G. Petit.*)

Michel de Montaigne. — **Essais**, livre I, 2 vol. de la collection *Les Textes français*, publiée sous les auspices de l'*Association Guillaume Budé*, Editions Fernand Roches, Paris, 1931 (*Prix des deux volumes* : *42 francs*).

La pensée est heureuse d'une édition de Montaigne ; une de plus n'est pas une de trop. Celle qui vient aujourd'hui enrichir la collection *Les Textes français*, donnera l'œuvre complète de Michel de Montaigne, à l'exception d'une traduction que celui-ci écrivit du *Liber Creaturarum* de Raymond Sebond. Vient de paraître le livre 1er des *Essais*, formant deux volumes.

Le texte ici choisi pour les Essais et l'orthographe adoptée sont le texte et l'orthographe de la dernière édition de l'œuvre publiée du vivant de l'auteur (Largellier, 1588), d'après un exemplaire unique conservé à la Bibliothèque de Bordeaux et qui porte dans ses marges des annotations innombrables de la main de Montaigne. Une *Introduction*, un peu courte peut-être, donne l'essentiel de la vie de l'auteur. Des *Notes*, à fin de volumes, qu'assez volontiers on souhaiterait plus abondantes, éclairent utilement le texte. Au bas des pages est la traduction française des passages grecs, latins ou italiens si abondants dans les *Essais*. Ajoutons que les Editions Fernand Roches se sont surpassées par l'élégance et le sérieux avec lesquels elles ont établi ces deux volumes.

Ferdinand Bac. — **La Cour des Tuileries sous le second Empire**, un vol. in-16 de la Collection *L'Ancienne France*, Hachette, Paris, 1930 (*Prix : 12 francs*).

Livre curieux qui fait revivre une époque, sous un jour qui la caractérise. Le plaisir régnait aux Tuileries où l'on dansait sur un volcan. L'auteur a étudié les choses et les gens, avec un don de juste observation, et les décrit en un style agréable. L'empereur « amant de huit jours » pris entre un amour naissant et une passion mourante, dominé par la froide Eugénie, est entouré de Morny, homme à naissance douteuse, « rattrapeur de pans d'habits », Prosper Mérimée, Mme de Castiglione, la princesse de Metternich, livrés au pinceau de Wintherhalter, qui les peignait en « ennui officiel ». Les femmes, les bals, les chasses, Bade, Compiègne, Biarritz, Fontainebleau... histoire de 18 années. (*G. Petit.*)

Ibos. — **Le général Cavaignac, un dictateur républicain**, un vol. in-8 de la collection *Figures du Passé*, Hachette, Paris, 1930 (*Prix : 25 francs*).

J.-B. Cavaignac, député à la Convention et qui vota la mort de Louis XVI, épousa en 1797, Mlle Corancy ; Murat l'emmena à Naples comme directeur de l'Enregistrement. Le mysticisme héréditaire de Mme Cavaignac lui fit abandonner Voltaire pour l'Eglise et le vieux Cavaignac s'y résigna ; mais il entendit diriger l'éducation de ses fils, Eugène et Godefroy, selon « les données de la raison libérée des préjugés religieux ». L'abbé Fraysinous, en 1820, fit admettre Eugène Cavaignac à l'Ecole polytechnique, où il fut soupçonné de sympathie avec les ennemis du régime, et envoyé en Morée avec le corps expéditionnaire. Son caractère franc le mit en présence d'un chef qui lui déclara : « Vous me déplaisez », et auquel il répondit : « Je ne suis pas venu pour vous plaire, mais pour vous obéir. » Noble réponse où se peint l'homme. Quand il revint en France, son père venait de mourir, solitaire, à Bruxelles et sa mère était dans la gêne ; il sentit monter en son cœur la haine de la Restauration, et comme son frère, idole révolutionnaire du Quartier latin, il prit pour idéal le régime républicain. C'était en 1830, la révolution était imminente, la capitale se soulevait, le lieutenant Cavaignac voulait se joindre à son frère, quand Charles X abdiqua. Par faveur du duc de Chartres, Cavaignac est affecté à l'état-major de Paris, puis envoyé à Thionville, de là à Metz et enfin en Afrique, où il vit son épopée militaire, et d'où il viendra pour être ministre de la Guerre.

Le général Ibos s'est fait l'historiographe précis et documenté du général Cavaignac, dictateur républicain, chef militaire et homme d'État ; il le fait avec une précision rigoureuse, dans un style attachant. Ce n'est pas la vie romancée d'une figure du passé, mais le portrait vivant d'une figure présente. Il mérite d'en être loué. (*G. Petit.*)

René Thuillier. — **Molière Essai médical** (*Thèse de Paris*), un vol. in-8°, Jouve, Paris, 1930.

M. Thuillier nous conte, une fois de plus, la vie laborieuse de Molière, plus remplie de déceptions d'amour et d'amitiés de toutes sortes que d'heures de bonheur ou même de quiétude ; mais il le fait en médecin ; et, par là, cette biographie devient pour nous d'un intérêt particulier.

Presque dans l'ordre des menaces de Purgon à Argan, Molière tomba de la neurasthénie psychique dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans la neurasthénie gastro-intestinale, de la neurasthénie gastro-intestinale dans la phtisie et de la phtisie *dans la privation de la vie*. Or, le grand mérite de cette *thèse* est de montrer l'influence que la maladie eut sur l'œuvre du grand comique, et la part qui revient dans la satire que Molière dirigea contre les médecins à l'impuissance de ceux-ci à le guérir.

Il fut en cela profondément injuste ; et, pris d'affection pour son auteur, M. Thuillier glisse sur cette injustice, accordant que *la médecine* à son époque *était un art en enfance* (p. 120, p. 177), *qu'elle croupissait lamentablement* (p. 76), forcé cependant de reconnaître que la tuberculose *encore aujourd'hui est à peu près incurable* (p. 120).

A la vérité, notre siècle n'est pas le commencement de toute science. Nous nous moquons des théories du xviie siècle sans penser à ce que vaudront les nôtres dans trois cents ans Quant à la pratique, qui est la médecine agissante et, quoi qu'on prétende, la *vraie médecine*, on peut comparer nos prescriptions à un tuberculeux, par exemple, à la consultation qu'écrivit Fagon pour Pierre Bayle Alors, la vérité nous apparaît, comme elle échappe à M. Thuillier : *Un peu d'indulgence pour les médecins du grand siècle ! Ils n'étaient pas si désastreux que le prétend Molière* (p. 152) ! Alors, par un juste retour, considérant les ressources de notre pratique thérapeutique, on se prend à se demander, entre autres choses, si en rendant le lavement à ce point ridicule qu'il est à peu près abandonné aujourd'hui, Molière ne nous a pas ôté une de nos meilleures armes et n'a pas sacrifié le santé de nos malades au souci de faire rire le parterre. Ce chapitre-là reste à écrire.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38e ANNÉE N° 6 1er JUIN 1931



A propos du Cinquantenaire de la mort de Littré

Par Robert CORNILLEAU

Il y a cinquante ans, le 2 juin 1881, Emile Littré mourait à Paris, à l'âge de quatre-vingts ans(1), après une longue crise rhumatismale, dont lui-même a décrit les symptômes et posé le diagnostic dans la « causerie » faite de souvenirs personnels, qui termine son dernier livre *Etudes et Glanures*. Avec une ironie souriante, il se comparait à Scarron, perclus de douleurs, mais, par une allusion plaisante à la légende qui veut que l'auteur du Roman comique ait pris mal un jour de Carnaval, en cachant sa nudité sous un pont du Mans, Littré se défend d'avoir contracté ses rhumatismes dans des circonstances analogues. Plaidoyer superflu, car on n'imagine pas Littré se livrant à des distractions aussi burlesques.

C'était, en effet, une sorte de bénédictin laïque, qui ne vivait que pour la science, ou du moins pour l'érudition. Pasteur, dans l'éloge qu'il prononça de Littré, en lui succédant le 27 avril 1882 à l'Académie française, dira « un saint laïque ». Ses qualités morales justifiaient l'épithète et l'éloge.

(1) Il était né à Paris le 1er février 1801.

Un homme, c'est souvent un livre, parfois même un seul mot. Ainsi, pour le grand public, Littré s'identifie à son *Dictionnaire de la langue française*, œuvre considérable qui pourrait suffire à une réputation. Ce sont quatre grands volumes in-8° plus un cinquième volume de *Supplément*. L'immense érudition, contenue dans cette matière énorme, déroute l'imagination. Réellement, on ne conçoit plus travail, ni travailleur de cette envergure.

Littré avait débuté par la médecine, et quoiqu'il n'eût pas le titre de docteur, on peut dire que toute sa vie, il fut d'abord médecin. Sainte-Beuve l'a jugé tel : *On voit à quel point Littré est médecin par la vocation, le dévouement, la science, et j'ajouterai : la méthode en tout ; être médecin est son vrai caractère scientifique.* (*Nouveaux lundis*, tome V.)

C'est le Dr Cabanès, qui dès le second numéro de *La Chronique médicale* (1er janvier 1895), a rappelé *la carrière médicale de Littré*. Avec Littré, il inaugura la série fameuse de ceux qu'il appela : les *Evadés de la médecine*. Mais, à dire vrai, Littré ne fut pas un évadé de la médecine. Jusqu'à ses derniers jours, il s'intéressa aux choses médicales. A Mesnil-le-Roi, près de Maisons-Laffitte, où il avait une petite maison de campagne — « petite et vieille maison », dira-t-il de son ermitage — il soignait les paysans.

Comment sut-on que je m'étais occupé de médecine ? Je l'ignore... Faisant la médecine gratis, j'aurais eu une clientèle fort étendue ; mais je circonscrivis sévèrement ma sphère d'action et, prudent, dévoué, visitant plusieurs fois par jour les malades qui étaient à ma porte, je rendis d'incontestables services ; plus tard, M. le Dr Daremberg, qui vint se fixer dans le même lieu et qui, comme moi, aima Hippocrate et son antique génie, s'associa à mon office, et plus d'une fois sur la fin, nous avons exprimé le regret de n'avoir pas songé à rédiger la chronique de notre petit village.

La clarté de sa lampe brillait au loin comme un fanal qui rassure ses malades, peut dire éloquemment Pasteur dans son éloge, car Littré ne se couchait jamais avant 3 heures du matin ! Il ne travaillait pas moins de 13 heures par jour...

C'est à un accident survenu au cours d'une partie de natation que Littré dut sa vocation médicale. Après de brillantes études à Louis-le-Grand, il se destinait à Polytechnique — où Gambetta le nommera professeur en 1871, mais il n'y fit qu'une leçon. S'étant démis l'épaule, il renonça à concourir, entra comme secrétaire chez le comte Daru, l'ancien intendant général de Napoléon. Daru remarqua son intelligence très vive et se fit un scrupule de garder, comme une lumière sous le boisseau, un collaborateur de cette valeur. C'est alors que Littré résolut d'embrasser la carrière médicale. Il prit sa pre-

mière inscription à la fin de 1821. Deux ans après, il était externe; et, en 1826, interne. Elève de Rayer à la Charité, il continua de suivre le service de son maître, quand, son père étant mort presque subitement, Littré, pour vivre et faire vivre sa mère et sa sœur, se mit à donner des leçons de grec et de mathématiques. Il faut croire que la gêne était grande au foyer familial, car lui-même le laisse à entendre, dans la préface du livre *Médecine et Médecins*, où il a réuni quelques-uns de ses meilleurs articles médicaux, disant qu'il avait ses seize inscriptions, qu'il ne lui restait plus qu'à passer ses examens (1) et que pourtant il ne se fit pas recevoir docteur. D'ailleurs, consciencieux, méticuleux même comme il l'était, apportant dans ses études et recherches un soin et une minutie extraordinaires, peut-être éprouva-t-il une certaine appréhension à l'idée de faire de la clientèle.

Il n'y a point de parité, dira-t-il, entre la responsabilité du médecin et son pouvoir ; l'une est grande et l'autre est petit.

Du reste, c'était surtout un chercheur intellectuel, un homme de cabinet, plus même que de laboratoire, et certainement bien plus qu'un homme d'action. Rayer offrit généreusement de l'aider à terminer ses études. Soit fierté, soit crainte d'échouer comme praticien, Littré refusa.

Malgré tout, et quoique la médecine m'ait coûté, je ne voudrais pas qu'elle eût manqué à mon éducation générale. C'est, moralement et intellectuellement, une bonne école, sévère et rude, mais fortifiante.

Lorsqu'il abandonna officiellement la Faculté, Littré se tourna vers le journalisme médical, et, en 1828, Andral ayant fondé avec Bouillaud et Royer-Collard le *Journal hebdomadaire de Médecine*, Littré devient un de ses collaborateurs. On le trouve plus tard à la *Gazette médicale* (1832) et à *l'Expérience* (1837).

Le Dr Campaignac, médecin d'Armand Carrel, l'avait fait entrer au *National*. Il y occupa pendant trois ans l'emploi de traducteur des journaux anglais et allemands, et puis, un jour, il fit passer un article qui frappa l'attention d'Armand Carrel. Celui-ci s'excusa d'avoir méconnu son talent et lui confia d'importantes rubriques. Plus tard, Littré marquera sa reconnaissance en publiant les œuvres complètes du célèbre journaliste, qui avait trouvé une mort stupide au cours d'un duel avec Emile de Girardin.

---

(1) Il fallait alors avoir toutes ses inscriptions pour les passer.

Littré était l'ami des libraires Baillière et Hachette. C'est Baillière qui lui offrit de s'associer à Andral pour une traduction d'Hippocrate. Le premier volume des œuvres complètes d'Hippocrate parut en 1839. La même année, Littré fut élu membre de l'Académie des Inscriptions. Plus tard, il refondit avec Charles Robin le *Dictionnaire de médecine*. Et, en 1858, il fut élu associé libre de l'Académie de Médecine. Fait intéressant à noter, Littré fut le premier à réclamer la création d'un Ministère de la santé publique. Il faudra attendre 1930 pour que son vœu soit réalisé !

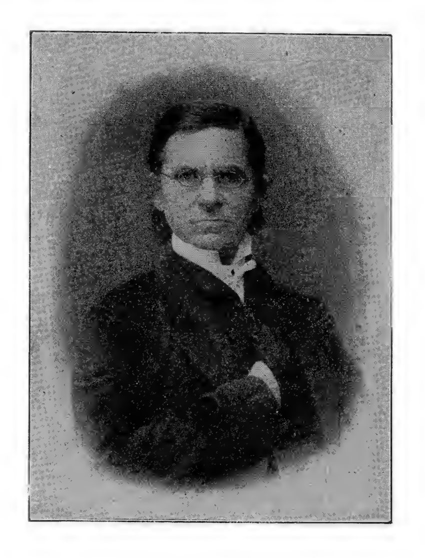
Hachette, qui avait été son ami de collège à Louis-le-Grand, lui suggéra l'idée du *Dictionnaire de la Langue française*, et lui avança une petite somme d'argent. Littré réfléchit pendant longtemps. Il voulut se récuser et restituer son avance à Hachette. Mais le libraire tint bon et, en 1844, Littré se mit au travail. Il eut seulement terminé en 1872.

O mes amis, ne faites jamais de dictionnaire! Cette exclamation, quelque peu comique, laisse deviner le prodigieux effort que nécessita cette entreprise de géant. Le commencement de la copie fut remis à l'imprimerie le 27 septembre 1859, la fin le 4 juillet 1872. Contrairement à l'attente de Littré, qui était un modeste et un timide, sinon un timoré — l'affaire du doctorat le prouve — ce fut un très beau succès de librairie.

Littré, pour rédiger son Dictionnaire, s'était inspiré d'une méthode toute médicale. Pour chaque mot, il pose un véritable diagnostic basé sur l'étymologie, l'histoire, les déformations — ce qu'il appelle quelque part la pathologie verbale — l'usage littéraire et populaire. Il définit son œuvre un *recueil d'observations positives et d'expériences disposé pour éclairer l'usage et la grammaire.*

La publication du *Dictionnaire de la langue francaise*, et les travaux innombrables qui l'avaient précédé valurent à Littré d'entrer à l'Académie française. Il succéda à Villemain et fut reçu officiellement le 5 juin 1873 par M. de Champagny. On ne relève pas sans intérêt, dans le discours de Littré, un vibrant éloge du moyen âge et de la vieille langue, la belle langue des XII[e] et XIII[e] siècles. Celui de M. de Champagny était hérissé de pointes. Néanmoins, il rendit à Littré ce juste hommage : *Vous êtes un des grands serviteurs de la langue française. Vous avez bien mérité de ce noble idiome que les âges voient se transformer peu à peu.*

En ce cinquantième anniversaire de la mort de Littré, de tels souvenirs ne méritaient-ils pas d'être remis en lumière ? Sans réveiller des polémiques éteintes, l'hommage des médecins et des lettrés peut aller, unanime, à cette *figure admirable d'honnêteté, de science et de désintéressement.*



ÉMILE LITTRÉ

Né en 1801, mort en 1881.

Littré, éditeur d'Hippocrate

Par Edmond LACOSTE

Il y a une belle suite à considérer dans la féconde vie de Littré. S'il a renoncé, pour diverses raisons, à exercer un art, dont il avait terminé l'apprentissage, il ne cesse de s'intéresser, par l'observation ou la lecture, aussi par la fréquentation de maîtres, et d'anciens condisciples riches d'avenir, aux questions médicales. Philosophe, qui, d'instinct, envisage les problèmes de haut, c'est-à-dire historiquement, il remonte sans effort aux sources de la science de guérir pour la pensée occidentale, à la mère généreuse du savoir, la Grèce antique.

Hippocrate est plus qu'un nom, c'est une œuvre impérissable. A qui voulait l'étudier, s'offrait essentiellement la célèbre édition d'Anuce Foës (1595), complétée par l'*Œconomia Hippocratis*, précieux répertoire du même érudit médecin. Cette somme n'est point parfaite. *On peut reprocher à Foës*, dit Charles Daremberg, *de s'être montré éditeur trop timide, de n'avoir pas osé introduire dans le grec des corrections essentielles, et de n'en avoir fait profiter que sa traduction* (latine). *Cette traduction, toujours élégante, et le plus souvent d'une rare fidélité, est quelquefois un peu vague. On pourrait encore reprocher à Foës de n'avoir pas apporté assez de discernement dans la question d'authenticité des livres hippocratiques* (1).

(1) La traduction française (inachevée) d'André Dacier (1697) n'est pas négligeable. Celle de Gardeil (1801) est faite sur le texte de Foës. *Préférable*, dit Littré, *aux traductions latines qui l'ont précédée, elle est néanmoins tout à fait dépourvue du style et du coloris qui sont remarquables dans quelques-uns des livres hippocratiques*. Ch. Daremberg s'est montré plus sévère. *Il serait difficile de savoir si Gardeil a traduit sur le latin* (*) *ou sur le grec. D'un côté, si on compare sa traduction avec la version latine de Foës, on retrouvera qu'il a produit* (sic : on trouvera qu'il a reproduit ?) *toutes les particularités un peu saillantes de cette dernière, et notamment les omissions qui y sont assez fréquentes ; d'un autre côté, il est difficile d'admettre que Gardeil ait si souvent et si gravement erré, n'ayant eu affaire qu'à un texte latin.*

(*) On sait que la petite imposture est pour ainsi dire classique J'ai entendu naguère un juge éminent soupçonner Leconte de Lisle de ce délit à propos de ses misérables traductions de poètes grecs.

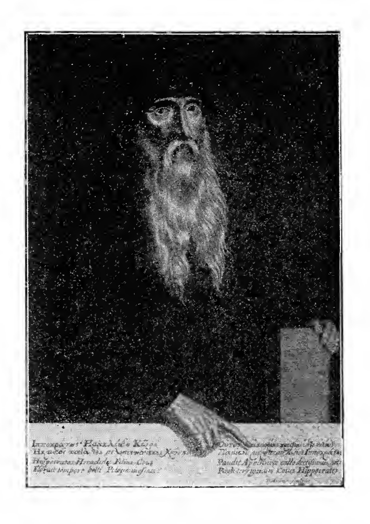
Encouragé par la maison qui devait publier l'ouvrage, Littré se donna une tâche triple : revoir le texte ; refaire une traduction française ; y joindre un commentaire médical. Il avoue avoir cru d'abord que la première partie de son travail serait aisée. Bientôt détrompé, il n'en montra que plus d'acharnement. Il collationna avec grand soin tous les manuscrits de la Bibliothèque aujourd'hui Nationale, s'informa de la valeur des manuscrits étrangers, et s'en procura des échantillons, s'aidant au surplus des variantes de toutes les éditions. Cet immense travail produisit la plus riche moisson (1).

L'abondance serait vaine, sans méthode. Mais le désordre était le moindre défaut de Littré. C'est pourquoi son travail, malgré des lacunes que lui-même reconnaissait, aussi après les perfectionnements plus modernes de l'ecdotique et de la critique textuelle, demeure un instrument de premier ordre, très consciencieux et très éclairé, qu'aucune publication d'ensemble n'est venue remplacer. Un examen plus détaillé nous ferait sortir du cadre de cet article et manquer aux exigences de la Revue dans laquelle il paraît (2).

Le problème de la chronologie, en dépendance de la question d'authenticité, n'était pas moins ardu. Dans le vaste recueil appelé *Collection hippocratique*, quels traités peut-on attribuer, en toute vraisemblance, à l'illustre maître de Cos ; à l'autre extrême, que faut-il écarter comme certainement apocryphe et de basse époque ? Et, dans l'intervalle, que donnera-t-on aux disciples immédiats, parenté naturelle ou spirituelle du chef ? Ou bien encore quels ouvrages se révèlent postérieurs aux écrits d'histoire naturelle d'Aristote et de Théophraste ? Comment, aussi, reconnaître, en tels livres ou morceaux, l'immixtion des doctrines rivales, notamment de l'Ecole de Cnide ? Autre question primordiale : à quel moment ces nombreux opuscules, si divers à tant d'égards, furent-ils rassemblés en le *corpus* quasi sacré de la collection hippocratique ? Voilà un aperçu des recherches épineuses

(1) La découverte d'une barbare traduction latine du *Traité des semaines*, dont le texte grec est perdu, fut un des plus mémorables résultats de l'exploration. Au cours même de la publication littréenne des *Œuvres*, et depuis, notre connaissance du *Traité des semaines* s'est améliorée

(2) Avec la même attention scrupuleuse, Littré s'attacha aux complexes observations dialectales qu'impose le texte hippocratique. On ne manque jamais de reproduire le précieux témoignage de Denys d'Halicarnasse sur le Dorien Hippocrate : *il use* (parce que c'est excellemment la langue médicale) *du pur parler ionien*. Mais une investigation minutieuse de ce qu'était l'ionien pur arrache aux plus exercés linguistes le fréquents aveux d'ignorance ou de scepticisme.



HIPPOCRATE

Frontispice de l'édition gréco-latine de ses œuvres donnée par An. Foës (in-fol. S. Chouet, Genève, 1657).

où devait s'engager le nouvel éditeur. Une étude connexe consistait à éclaircir la biographie du Père de la médecine, à en expulser la légende, à peser les témoignages anciens. Entre tous ceux-ci, quelques lignes de Platon le philosophe furent pour Littré la source de capitales propositions qui ont depuis fait couler beaucoup d'encre.

La grande édition hippocratique commencée il y a près de cent ans aborda ces problèmes avec autant de droiture et de vigueur que de science. L'ouvrage, formé de dix volumes in-octavo d'environ 650 pages, et publié en fascicules, s'échelonna sur une période de plus de vingt-cinq ans (1). Le premier tome est presque rempli par une vaste *Introduction*, mine infiniment précieuse, par laquelle on doit toujours commencer une étude d'Hippocrate.

Un désir bien légitime de compréhension détermina Littré à répartir entre onze classes les traités hippocratiques, par ordre d'authenticité décroissant et suivant la chronologie descendante. On a discuté cette classification, des parties en ont été remaniées ; des critiques radicaux en ont même nié le principe dans l'état de nos connaissances. Mais si cette division de l'œuvre hippocratique n'est pas restée intacte, elle demeure bien assise, et fournit à toute lecture de la collection l'indispensable point de départ.

Au cours de son travail, dans la suite des volumes, Littré revenait à certains points de l'Introduction, à propos d'études partielles, ou d'analyses critiques de la publication commencée, parues en France ou à l'étranger. Ces additions ou repentirs ne doivent jamais être négligés.

Chaque traité, d'abord examiné dans l'Introduction générale, est précédé d'une notice particulière, où l'éditeur passe en revue les questions que pose le texte. Authenticité, rattachement à l'ensemble de la collection ou à certaines de ses parties, examen des passages obscurs, résumé de la doctrine, rappel des commentaires anciens, et appréciation du point de vue moderne, qualités ou défauts de la composition et du style, tel est l'objet multiple de ces notices. Dans l'apparat critique, la leçon adoptée est, suivant le besoin, précisée en sa signification, ou motivée. La traduction se lit en regard du texte. Elle présente en tête de chaque paragraphe un

(1) 1834 à 1861. Avec une interruption de quatre ans, vers 1855, consacrés au *Dictionnaire de médecine* de Littré-Robin, dit réédité de Nysten. Rappelons encore que, depuis 1846, Littré travailla à un premier projet de *Dictionnaire de la langue française*. 1840 est une autre date capitale dans la vie de Littré : il entre en relations avec Auguste Comte. N'oublions pas l'édition-traduction de Pline l'Ancien, dans la collection Nisard, en 1850-51.

titre analytique. Si nous ajoutons le secours d'une table détaillée occupant le tome X, on prendra une idée des ressources qu'offre cette monumentale édition.

Que dire de la traduction ? Littré savait admirablement le grec. Philologue sagace, médecin averti, naturaliste bien documenté, cet esprit vraiment universel s'ornait des rares mérites d'un écrivain ferme et vigoureux, coloré et vivant, dans l'exacte mesure que l'on souhaite à un auteur scientifique. Toutes ces qualités brillent dans la version française d'Hippocrate, si aisée et agréable, qu'elle ne saurait, croyons-nous, jamais manquer tout à fait de lecteurs.

Les commencements de la publication avaient ouvert à Littré, en 1839, les portes de l'Académie des inscriptions. Parvenu au terme de l'énorme labeur, il put jeter sur l'œuvre édifiée un calme regard de satisfaction, non tout à fait exempt, peut-être, de cette particulière mélancolie qu'à certaines pauses de recueillement, inspire aux grands travailleurs, même heureux, la considération de leurs efforts. Il condensa en quelques pages de conclusion ses résultats généraux, dont l'ensemble, après vingt-cinq ans de familiarité avec l'œuvre hippocratique, demeurait conforme aux données de l'Introduction (1). Littré pouvait se rendre témoignage par ces mots d'une éloquente simplicité : *Je ne laisse point Hippocrate tel que je l'ai trouvé.* Ainsi prenait-il congé de la vieille médecine grecque, mais non pas certes, il allait le prouver, de ses propres habitudes laborieuses.

Les rares spécialistes, à même de toucher aux questions complexes, que pose l'édition et l'exégèse d'Hippocrate, nous enseignent qu'il reste, en ce domaine, beaucoup à faire. Mais l'œuvre de Littré, au jour même où la science l'aurait remplacée, garderait, dans l'histoire des études grecques, une importance capitale, et suffirait à immortaliser celui qui l'a construite (2).

Il a été, pour reprendre le mot de W.-H. Roscher, récent éditeur allemand du *Traité des Semaines*, *der grosse Sospitator des Hippokrates*, le grand sauveur d'Hippocrate. Tous ceux qui, depuis le milieu du XIX[e] siècle, ont travaillé sur le vieux médecin grec, ou simplement l'ont lu, peu ou prou, sont les débiteurs de Littré.

---

(1) Notons qu'au cours du long travail, Littré avait quelque peu restreint les déductions qu'il tirait par rapport à l'œuvre hippocratique du passage de Platon dans le *Phèdre*.

(2) Nous ne saurions trop recommander au lecteur qui nous a suivi, de se reporter à la remarquable mise au point de la question hippocratique, et de l'œuvre littréenne, qu'on trouve au tome premier du recueil de M. le chanoine A. Diès, intitulé *Autour de Platon*.

La Fête du Lendit

Par le D[r] PEIGNEY

La fête du Lendit ou Landi s'est conservée dans l'Université jusqu'à la Révolution. Les écoliers, leur Recteur et leurs Régents allaient la célébrer tous les ans dans la plaine entre Saint-Denis et la Chapelle.

Originairement, cette fête avait été instituée dans un but religieux. On « indiquait » chaque année un certain jour où l'on exposait à la vénération publique de saintes reliques et un morceau de la vraie croix, et où la population sortait de Paris, se rendait dans la plaine de Saint-Denis comme en pèlerinage. Du mot indict (*indictum*) paraît s'être formé par corruption lendit.

Dans la suite, le commerce et l'industrie exploitèrent à leur profit ce concours annuel. Des boutiques s'élevèrent sur les lieux désignés pour le rendez-vous du peuple, et le saint pèlerinage se changea en une foire, où les marchands de Paris et de France venaient exposer le tribut de leur industrie et de leurs travaux : sa durée était de trois jours qui commençaient après la Saint-Barnabé ; elle fut plus tard prolongée pendant huit jours, puis pendant quinze. L'évêque de Saint-Denis ouvrait la foire par une bénédiction solennelle et le pape accordait des indulgences à ceux qui faisaient ce pèlerinage avec un cœur vraiment dévot. Le clergé de Paris et le Parlement s'y rendaient en cérémonie.

Toutes choses dégénérant ou se transformant peu à peu, le pèlerinage devint une partie de plaisir, où le peuple se laissait aller a une joie bruyante. L'Université à son tour se rendit processionnellement à cette foire dont elle augmenta le tumulte et les excès avec son cortège indiscipliné d'écoliers et de professeurs. Comme c'était à cette foire qu'on vendait le parchemin, la seule matière sur laquelle on écrivait alors, le Recteur accompagné de quatre parcheminiers jurés, venait chaque année lever son « droit » sur tout le parchemin exposé en vente, et faire en même temps la provision nécessaire à tous les collèges ; bien plus, il était défendu à tous les marchands, sous des peines très sévères, d'exercer leur commerce avant que l'Université eût prélevé sa part et acheté ce qu'il lui fallait de parchemin.

Le matin du premier jour de cette solennité, les écoliers se rassemblaient sur la place de Sainte-Geneviève, au plus haut

de la montagne, la plupart montés sur des chevaux et armés de bâtons et d'épées, plus ou moins richement selon les moyens de chacun. De là, rangés en bon ordre sous la conduite de leurs régents et professeurs, divisés en nations, avec tambours et bannières, ils traversaient fièrement tout Paris avec de grandes acclamations et se rendaient au lendit, où de nombreux corps d'archers étaient impuissants à réprimer tous les excès qu'ils commettaient. Pendant que le recteur allait dans les boutiques des parcheminiers et même visitait les maisons de Saint-Denis pour y confisquer le parchemin qu'on pouvait y introduire en fraude, les écoliers couvraient la plaine, se répandaient en bandes joyeuses chez les taverniers, tourmentaient les marchands et les bourgeois.

De leur côté, les régents et professeurs couraient à l'abbaye de Saint-Denis où le chapitre était dans l'usage de leur offrir du vin à boire en remerciement de leur visite. Ce jour-là était en outre pour les maîtres et régents le beau jour de l'année, celui que les écoliers choisissaient pour leur payer en grande pompe leurs honoraires. Réunis en troupes, les écoliers apportaient à leurs maîtres un vase de cristal, avec des citrons qui renfermaient des écus d'or ; remise leur en était faite au bruit étourdissant des tambours, trompettes et cymbales.

Les troubles qu'entraînait chaque année cette fête publique et contre lesquels les ordonnances du roi et du Parlement sévissaient en vain, la firent abolir.

La foire fut transportée dans la ville même de Saint-Denis et l'on ordonna au Recteur à l'avenir de n'être plus accompagné que d'un nombre limité de jeunes gens. D'ailleurs, le papier devenait plus commun, l'imprimerie se popularisait et le parchemin toujours coûteux était abandonné peu à peu.

Cette procession réglementée et disciplinée de l'Université au lendit n'était donc plus qu'une vaine formalité.

Dans le XVIe siècle surtout, au moment des guerres civiles, de sévères défenses furent faites aux écoliers de revenir en troupes à cette foire ; il n'y eut plus de procession, plus de tambours et bannières, seulement maîtres et écoliers continuèrent à fêter comme un jour de vacances et de repos le lundi après la Saint-Barnabé, au mois de juin de chaque année, en souvenir de la vieille fête du Lendit.

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier.

La *Neurosine Prunier*, on le sait, est un excellent médicament du système nerveux. L'élément noble du tissu nerveux est le phosphore. C'est lui qui assure le fonctionnement régulier des organes et appareils; tant que son taux demeure normal, la santé générale est satisfaisante.

Trop souvent la quantité du phosphore interne est au-dessous de la moyenne. Cette déficience ne laisse pas de provoquer des troubles plus ou moins graves. On observe alors tous les symptômes de la neurasthénie. Ils sont connus; il est inutile de les rappeler.

La cause principale de la dépression nerveuse est le surmenage sous toutes ses formes, physique, intellectuel, moral. Les excès de toute nature, surtout les excès passionnels, sont des facteurs sérieux de déphosphoration. Tous ces sujets font une consommation exagérée de phosphore et arrivent à épuiser leur tissu nerveux.

La première indication thérapeutique est donc de leur restituer le phosphore qu'ils ont gaspillé. La *Neurosine Prunier* remplit excellemment cette tâche. La *Neurosine Prunier* est donc le médicament des grands travailleurs du cerveau : écrivains, artistes, professeurs, étudiants, chefs de maisons, industriels, financiers, etc.

La *Neurosine Prunier* est un glycéro-phosphate de chaux. Nous venons de décrire le rôle de l'acide phosphoglycérique. Nous voudrions insister sur l'autre élément de la *Neurosine, le calcium.*

Le congrès de Liége, 23-27 septembre 1930, a étudié le rôle et le métabolisme du calcium dans le milieu intérieur. La question n'a pas été définitivement résolue. Mais les auteurs ont pu démontrer la nécessité vitale du calcium pour les différents tissus et cellules et surtout pour le système osseux. Les os, pour leur part, absorbent de 97 à 98 pour cent de tout le calcium de l'organisme. Le calcium circule dissous dans le sang. C'est la calcémie. Dès que la calcémie devient insuffisante, tous les signes du rachitisme apparaissent. Il faut remettre du calcium dans l'économie.

D'autres fois la calcémie est normale, mais le calcium ne se fixe pas, par manque de fixateur, vitamine, etc. Or, la *Neurosine Prunier*, non seulement apporte à l'organisme le calcium dont il a besoin, mais elle lui fournit encore le moyen de s'en servir. Le phosphore, en effet, est un puissant agent de fixation du calcium, un catalyseur énergique. Le phosphore et le calcium ont leur métabolisme intimement lié. C'est la raison de l'efficacité remarquable de la *Neurosine Prunier*.

Restaurant le tissu nerveux et, par là, relevant toutes les asthénies, prévenant et guérissant le rachitisme, la *Neurosine Prunier* mérite bien la faveur que lui témoigne le corps médical.



Meronius, Pontius, Anicius PAULINUS naquit à Bordeaux en 353 et l'empereur Gratien le fit consul eu 378. Il quitta les honneurs eu 393 pour la prêtrise et devint en 409 évêque de Nole, où il mourut le 22 juin 431. Il est hooоré sous lenom de *saint Paulin*. L'affection qu'eut pour lui Ausone, qui avait été son premier maître, autant que les écrits qu'il a laissés lui ont fait une gloire laïque au moins égale à celle que lui valut sa piété. On a de lui des *Poésies*, des *Lettres*, des *Paraphrases* de psaumes, etc , qu'on lit quelquefois encore et un *Panégyrique de Théodose*, que saint Jérôme regardait comme un chef-d'œuvre.

431. — 22 juin. — Ouverture du troisième Concile général à Ephèse.
1631. — 14 juin. — Mort du Père jésuite François Garasse.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La main d'ivoire de Creil. — J'ai vu, dans un musée de Creil, une main d'ivoire creux contenant une chaîne à mailles d'ivoire ; ces objets me paraissent du début du XIXe siècle. Un confrère pourrait-il m'expliquer à quoi cette chaîne enfermée dans cette main fait allusion ? Est-ce la chaîne du mariage ?

D. DAUTHEUIL (*Saint-Leu d'Esserent*).

Auteur à retrouver. — Quelqu'un voudrait-il me dire d'où sont extraits ces vers cités par Gide, dans les *Cahiers* d'André Walter (page 21) :

Songeant aux chariots lourds et noirs qui la nuit,
Passant devant le seuil des fermes avec bruit,
Font aboyer les chiens dans l'ombre...

Dr P.-E. PÉRIGORD (*Limoges*).

La chausse d'hypocras — Dans l'étude sur la basse geôle du Grand Châtelet et les morgues modernes que M. A. Guillot publia, en 1888, chez Rouquette, à Paris, sous le titre *Paris qui souffre*, on lit, page 38 : « *Les cachots* (du Grand Châtelet) *portaient les noms les plus étranges ; il y avait : la barbane, la barbarie, baumont, la chausse d'hypocras*, etc. — J'arrête là cette assez longue liste. Un confrère pourrait-il me dire comment il est permis de comprendre cette appellation de *chausse d'hypocras* appliquée à un cachot ?

B. BENOIT (*Paris*).

Auteur à découvrir. — La typographie Berger-Levrault, à Nancy, imprima en 1888, une étude consciencieuse et intéressante sur *Le Baiser*, vendue chez L. Conquet, libraire à Paris. L'édition in-8° fut tirée à petit nombre (315 exemplaires).

Au-dessous de la dédicace liminaire *Au Bibliophile Ch. M...*, écrite de Saint-Germain, en mai 1883, l'auteur anonyme signe *Docteur****. D'autre part, dans une Post-face, où l'auteur s'excuse d'avoir laissé de côté l'étude du baiser sur la scène, dans la peinture et dans la sculpture, il écrit : « *Peut-être, si les courts loisirs* professionnels *le permettent, essaierons-nous un jour de porter nos recherches de ce côté.* »

Il semble donc bien que, réellement, l'auteur anonyme est un médecin. Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il lever le voile de cet anonymat ? D'autre part, sait-on si la promesse conditionnelle d'une suite à l'ouvrage du Docteur*** a été tenue ?

VALISTE (*Rodez*).

Réponses.

Le Médecin et l'Amour (xxxviii, 69). — Je viens de retrouver dans un cahier de notes prises quand j'étais étudiant, une copie de la pièce *L'Amour et le Médecin* rappelée par M. le Dr G. Laurent. Ma copie porte comme nom d'auteur Guitard. Vraisemblablement, une distraction me fit alors altérer le nom de l'éditeur Quitard. Je ne vous aurais donc pas écrit sur ce sujet, si mon recueil ne portait une dernière strophe que *La Chronique Médicale* n'a pas donnée. Je vous l'envoie donc :

Malgré mes quatre-vingt-douze ans,
Je rime ainsi qu'en mon printemps :
Voilà la ressemblance.
Mais l'Amour a fui de mon cœur
Pour faire place... à mon Docteur :
Voilà la différence.

Dr Roland (*Poitiers*).

Autre réponse. — La pièce de vers qui a pour titre *L'Amour et le Médecin* a paru dans la revue médicale *Lectures médico-littéraires des Praticiens* d'août 1926, avec la mention : Pour copie conforme : Guy Launay. Peut-être M. Guy Launay pourrait-il renseigner M. le Dr Gilbert Laurent (de Roanne).

D. Dautheuil (*Saint-Leu-d'Esserent*).

Autre réponse. — Je puis apporter la précision suivante en réponse à la question posée dans *La Chronique Médicale* : quel est l'auteur de la petite pièce de vers *Le Médecin et l'Amour* ?

Un maître, qui a présidé à mes premières études médicales et dont j'ai gardé le meilleur souvenir, le professeur Simonin (de Nancy), dans une réunion de médecins, a donné cette petite pièce de vers comme une œuvre complètement inédite. Il l'avait trouvée dans les papiers de son grand oncle, François-Charles Simonin, littérateur, mort en 1822 et quatre fois couronné par l'Académie Stanislas de Nancy.

On trouve ces indications dans la *Revue médicale de l'Est*, 1874, t. II, p. 89.

Professeur Léon Vallois (*Montpellier*).

La méchanceté des animaux (xxxviii, 15). — Veuillez me permettre quelques réflexions à propos d'une récente note sur la méchanceté des animaux. Je me ferais, quant à moi, un réel scrupule de vouloir accréditer des opinions défavorables à nos pauvres frères inférieurs, et plus exactement à nos simples victimes. Les connaissons-nous assez bien pour parler de leur *méchanceté*, quand il y aurait tant à dire de leur douceur et de leur patience ? Qui ne serait reconnaissant à Homère de son épithète émouvante du mulet « dur à la peine » ταλαεργός !

Si nous rencontrons un animal hargneux, il nous semble tellement une exception que nous le considérons comme outrageusement dévoyé. Voilà qui est singulièrement flatteur pour la généralité des animaux ! Mais n'oublions pas que nous ignorons le passé de ce *méchant*, que nous ne savons de quels mauvais traitements de la part de l'homme son humeur sournoise ou malfaisante peut être le résultat. Cela devrait nous confondre que notre intervention puisse gâter le naturel des bêtes, et l'améliorer jamais ! Comme les enfants peuvent se vicier par la maladresse ou la malice des parents ou des éducateurs, ainsi la sottise ou la méchanceté de leurs indignes maîtres pourrait passer dans les animaux.

Il est vrai que les plus aimables petits chiens croquent impitoyablement les oiseaux qui sont à leur portée. Mais ce n'est point cruauté, c'est une simple nécessité vitale qui les commande, et leur acte n'a rien des exploits d'un bourreau.

On souhaiterait qu'à l'exemple de Xanthos, un des deux nobles coursiers d'Achille, dans l'*Iliade*, un cheval ou un âne fût, par quelque miracle divin, doué de la parole. Quel réquisitoire ne serait-il pas à même de présenter, au nom d'une espèce trop communément martyrisée ! Mais peut-être un tel discours ne ferait-il paraître que la discrétion du sacrifice, et qu'après nous avoir confondus par un long mutisme, cette étrange voix nous étonnerait encore par la modération des reproches. D'ailleurs, les seuls yeux sont éloquents et on ne relit pas sans émotion un mot de Colette : « *le regard sans espoir des chevaux et des ânes* ». Ecrire sur la méchanceté des animaux, n'est-ce pas renouveler la parabole de la paille et de la poutre !

E. Lacoste.

Autre réponse. — Permettez-moi d'apporter ma petite part contributive sinon à la question de la méchanceté proprement dite des animaux, du moins à celle de leur humeur combative. Il arrive que dans les cargos, on embarque des troupeaux de porcs d'origine différente. Or, les porcs appartenant à la même porcherie vivent entre eux en bonne intelligence ; ils ne s'entendent pas, en revanche, avec les porcs venus d'ailleurs, et des batailles s'engagent. Une truie, un jour, fut ainsi la victime émissaire

On la retrouva éventrée, ses entrailles et sa vulve dévorées. Pour éviter cela, on enduit d'une couche de pétrole tous les porcs sans distinction. Les animaux se flairent ; et, se croient-ils alors tous d'une même porcherie ? toujours est-il qu'il n'y a plus de bataille. Cette observation singulière est rigoureusement authentique.

A. Marcailhou d'Aymeric (*Oran*).

Usages du scorpion (xxxviii, 41). — Je n'apporte pas la réponse du « pharmacien sionniste » que demandait M. Lebaupin ; mais je ne rappellerai pas non plus de vieux textes, dont il ne veut pas. Il s'agit d'un souvenir d'enfance. En ce temps-là, il y a une quarantaine d'années, nous vîmes, chez moi, à Béziers, une bonne femme noyer un scorpion dans une fiole remplie d'*huile* où étaient déjà plongés un ou deux de ses congénères. Interrogée par ma mère, la bonne femme lui apprit que cette huile était excellente contre les piqûres du scorpion.

C'est tout ce que je puis dire à ce sujet. C'est évidemment un peu court. Notamment, nous ne fîmes pas préciser si cette huile s'employait seulement en applications locales, ce qui me paraît cependant probable. Il est à remarquer que la femme en question n'attribuait à cette huile aucune des propriétés abracadabrantes dont on a parlé et ne lui en prêtait qu'une seule qui n'a rien d'absurde *a priori*. Il y a même là une conception vaguement vaccinothérapique assez curieuse.

Il est regrettable que je n'aie jamais eu l'occasion de faire quelque observation sur l'efficacité de ce produit. Et, à mon tour, je serais heureux de savoir si quelques médecins ont eu connaissance de cette thérapeutique populaire et ont pu en observer les effets.

Dr A. Vilar (*Roanne*).

Autre réponse. — Voici une réponse à côté puisque Sion n'a rien à y voir ; du moins n'est-elle pas empruntée aux vieux auteurs. Donc, j'ai visité, voici peu, une jeune femme très anémiée et je remarquai qu'elle cherchait à dissimuler, tandis qu'elle se déshabillait, un objet pendu au-dessus de ses reins. Aussitôt, je demandai à voir. Elle me montra un tube de bambou bouché d'un simple bouchon de liège, qu'une longue cordelette retenait à son cou. Comme j'allais ouvrir le tube, la femme m'arrêta : « *Méfiez-vous, Docteur ; il y a là dedans un scorpion vivant.* » En effet, en ouvrant avec précaution, je vis la vilaine bête. Inutile de vous dire que je refermai très vivement le tube, en faisant observer à la dame combien elle était imprudente, un mouvement quelconque pouvant déboucher le bambou.

Elle me déclara que son mari avait fait venir un sorcier espagnol, lequel lui avait déclaré qu'elle avait la *jaunisse blanche* qui amènerait sous peu la *jaunisse noire* !! En portant le scorpion jusqu'à ce *qu'il crève*, elle guérirait, l'animal emportant la jaunisse avec lui !

Dr L Achard (*Aïn-Temouchent*).

Etymologie de Paris (xxxvii, 46, 73). — M. Panckoucke rapporte que M. Petit-Radel a tout à fait admis l'étymologie de Paris *Par'Isin* (près d'Isis). Une ville d'Isenach a, comme Paris, une nef pour armoiries, ou une *baris* égyptienne. Or, si le mot *baris* signifie bateau, Paris (ville des Parisii) doit signifier le bateau d'Isis, ou simplement bateau.

Il existe en Bugey, une commune rurale d'*Isenave*, dont le nom semble à tout le monde dérivé d'*Isidis navis*, le vaisseau d'Isis. Au surplus, Tacite dit expressément qu'une partie des Suèves honorent Isis sous la forme d'un navire, ce qui semble indiquer que le culte d'Isis leur avait été apporté par des étrangers d'outre-mer. Il n'est donc pas surprenant qu'Isis ait été figurée par un bateau à Paris, comme chez les Suèves.

D. Monnier (*Paris*).

La rue de l'hirondelle (xxxviii, 13). — Je trouve dans le *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments* de Félix et Louis Lazare (F. Lazare, Paris, 1844, p. 284) les renseignements suivants :

Cette rue fut ouverte en 1179 sur le territoire de Laas. Au xiiie siècle, on la nommait rue de l'*Arondale en Laas* Elle doit sans doute son nom à une enseigne de l'hirondelle, qu'on appelait en vieux langage *Arondale*.

Si presque à sa naissance (xiiie siècle), on nommait cette rue, *rue de l'Arondale*, on ne voit pas bien où se placerait le nom de « la rondelle ».

Dr Pannier (*Paris*).

Autre réponse. — Comment *la rondelle* est-il devenu *l'arondelle*, puis *l'hirondelle* ? On peut en citer nombre d'exemples (1). Ainsi *la luette* devenue *l'aluette* ; *le aguilanneu* devenu *l'aguilanneu* puis la *guilanneu*. Il y a même mieux. Il existe aux Sables-d'Olonne une vieille tour appelée *Tour d'Arundel*, dépendant de l'ancien château d'Arundel, nom propre, dit-on, anglais d'origine. Or, le vulgaire la nomme souvent *Tour de l'hirondelle*, parce qu'une *aronde* ou *arondelle* est une *hirondelle*. Toutefois, en 1257, en 1483 et encore en 1699, on écrivait *Tour d'Arbondelle* ; et M. A. Blanchet pense que le mot d'origine est romain et est *Orbandelle*, parce qu'on le retrouve au Mans, à Bourg, à Auxerre, à Sens, à Châlons-sur-Marne. *Orbandelle* viendrait de *T'or-bandelle*, tour bandelle, ou tour vieille. Décide qui pourra.

Dr Marcel Baudoin (*Croix-de-Vie*).

---

(1) [N. D. L. R..] — Si l'on veut se faire une idée des nombreuses et parfois invraisemblables transformations que subit la langue, on consultera avec fruit, en particulier, l'*Etude sur le langage populaire* de Charles Nisard (in-8°, A. Franck, Paris, 1872).

Etymologies (XXXVII, 265). — *Microbe et microscope.* — M. René Vallery-Radot, dans sa *Vie de Pasteur* (Hachette, Paris, 1900, p. 383) a répondu par avance à la question posée par M. A. Martignac en attribuant la création du mot *microbe* à Sédillot, ancien directeur de l'Ecole du Service de santé militaire de Strasbourg. Voici le passage *in extenso* :

Sédillot inventa un néologisme pour caractériser tout cet ensemble d'organismes et d'infiniment petits : vibrions, bactéries, bactéridies, etc. Il proposa de les désigner tous sous le terme générique de *microbe*. Ce mot avait, aux yeux de Sédillot, l'avantage d'être court et d'avoir une signification générale. Toutefois, pris de scrupule avant de l'employer, il consulta Littré, qui lui répondit le 26 février 1878 :

Très cher confrère et ami,

Microbe *et* microbie *sont de très bons mots. Pour désigner les animalcules, je donnerais la préférence* à microbe, *d'abord parce que, comme vous le dites, il est plus court, puis parce qu'il réserve* microbie, *substantif féminin, pour la désignation de l'état de microbe.*

Certains linguistes se donnèrent carrière au nom du grec pour critiquer la formation du mot. *Microbe*, disaient-ils, signifie plutôt animal à vie courte qu'animal infiniment petit. Littré donna un second certificat de vie au mot microbe.

Il est bien vrai, écrit-il à Sédillot, *que*, μικρόβιος *et* μακρόβιος *signifient, dans la grécité*, à courte vie *et* à longue vie. *Mais, comme vous le remarquez justement, il s'agit non pas de la grécité proprement dite, mais de l'emploi que notre langue scientifique fait des radicaux grecs. Or, la langue grecque a* βιός, *vie* ; βιοῦν, *vivre* ; βιοῦς, *vivant, dont le radical peut très bien figurer sous la forme de* be *ou* bie *avec le sens de vivant dans* aérobie, anaérobie, microbe. *Mon sentiment est de ne pas répondre à la critique et de laisser le mot se défendre lui-même, ce qu'il fera sans doute.*

Pasteur, en l'adoptant, allait lui faire faire le tour du monde.

Le *microscope* n'a donc rien à voir en cette affaire. *Cuique suum.* Il resterait maintenant à expliquer pourquoi la proposition de Littré d'appliquer le terme microbie à l'état de microbe n'a pas prévalu ; pourquoi microbie est devenu le synonyme plus ou moins usité de microbiologie ; par quel illogisme, parlant des infiniment petits, on a adopté les deux finales *be* dans microbe et *bie* dans aérobie et anaérobie, adjectifs ou substantifs *masculins*. A l'usage comme à la mode, il ne faut pas demander de logique.

Virus et vérole. — Il n'y a, entre les mots *virus* et *vérole*, qu'une similitude vraiment trop superficielle pour qu'il soit permis de les apparenter. *Vīrus* est un mot latin qui signifie : suc, jus, humeur, bave, venin ; d'où l'adjectif français *vireux, euse* : une plante vireuse, c'est-à-dire vénéneuse ; une odeur vireuse, celle que dégage cette plante. Vérole, crase de variole, vient du bas latin *văriola*, de *vărĭus*, varié, tacheté, bigarré. Cet adjectif est appliqué aux lépreux par certains auteurs latins. Il s'est appliqué tout naturellement aux symptômes cutanés, pustules, pétéchies, cicatrices de la *petite* vérole en évolution ou guérie, *vāriola* ; puis, plus tard, de la *grosse*, si diverse en ses manifestations.

Dr A. Terrien (*Varennes-sur-Loire*).

Autre réponse. — Nos pères désignaient communément la syphilis sous le nom de *gros mal*, *grosse vérole*, soulignant ainsi sa gravité. A *grosse vérole*, s'opposait *petite vérole*, cette affection étant considérée, à tort ou à raison, comme moins redoutable que la première. Mais il est certain que le rapprochement de ces deux maladies et leur appellation *vérole* n'étaient pas fortuits et venaient de ce que l'une et l'autre sont caractérisées, au moins aux yeux du vulgaire, par l'aspect tacheté, nuancé, bigarré, *varié*, *bariolé* de la peau. C'est ce qu'indique l'adjectif latin *variolus*, dérivé du mot classique *varius*.

Vérole est, à n'en pas douter, *variola*, la maladie mouchetée, la *variole*.

On peut lire dans le *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis* de Du Cange (édit 1710, Francfort) :

Variola. — Glossæ MSS, ad Alexandrum Iatrosophistum : *species turpedinis, quam vulgus Variolas dicit.* — Constantinus African. lib. 2 Pantechn. cap. 14 : *Variolae sunt multae pustulæ in toto corpore, aut ex majori parte dispersæ, aut in uno membro, in aliis non. Antiqui vocant has ignis carbones ; Siculi, Filias ignis.* Marius Aventic : *Hoc anno morbus validus cum profluvio ventris et variola Galliam Italiamque valde afflixit.* — Vide miracula S. Ludgeri Episcopi Mimigard, n. 21.25 lib. 2 — Miracul. S. Bertini cap. 13 ; et Salmasium *de Anno climacterico*, pag. 726. — *Variolas* Græci ἐκθύματα et ἐξανθήματα vocant.

Pour confirmer l'étroite parenté de *variole* et de *vérole* qui sont deux sœurs jumelles, se souvenir que le vieux français avait, comme dérivés de *varius* : *vair*, *vairon*, *véron* (ce dernier, devenu patronyme, porté par un médecin célèbre). Tous ces mots évoquent l'idée de *variété*, *de bigarrure*. Anciennement, dans divers auteurs, *vérole* a été orthographiée : *vairole*.

Maintenant si, comme le veut l'éminent et érudit Charles Nicolle, *vérole* vient de *virus*, il ne le peut, en bonne étymologie, que par l'intermédiaire de l'adjectif *virulentus*. La vérole serait alors : (*morbus*) *virulentus*, la (maladie) venimeuse, virulente (par excellence) ? *Grammatici certant*...

Le *Dictionnaire de la Langue Françoise* de Richelet (1693) donne : *vérole* ; *petite vérole* mais ne donne pas : *variole*. Ce mot semble être entré tardivement dans la langue courante sous l'influence du provençal *variola*. A noter que Richelet donne : *rougeole*. A propos de cette maladie appelée jadis : *morbillus* (petite maladie) en opposition avec la variole à laquelle était réservé le titre de *morbus* pour sa gravité plus grande que sa sœur en nosologie, faisons remarquer que, tirant son appellation de *rubens* comme la variole la tire de *varius*, les ouvriers anonymes qui forgent sans cesse la langue française lui ont donné, par similitude, la terminaison en *ole*, comme le terme plus savant de *rubéole*, celui de *roséole*, cet autre plus plébéien, de *tourniole*, et, aussi, cet amusant mot d'argot populaire, à commentaire rabelaisien, *pécole*.

Dr V. Trenga (*Alger*).

Autre réponse. — Le mot microbe vient de μικρὸς, petit, et de βίος, vie, petite vie, vie de l'infiniment petit ; ce mot a été donné, par Sédillot, aux éléments vivants découverts par Pasteur en 1857, à Lille, à propos de la fermentation lactique. Auparavant, on disait schizophytes (σχίζω, je sépare, φυτόν, végétal) ou schizomycète (σχίζω, et μύκης, champignon), ce dernier mot étant écrit à tort schyzomycète, dans *Pasteur, sa vie, son œuvre* par Bournand. Le mot *microscope* vient de μικρὸς, petit, et de σκοπέω, j'examine ; cet instrument existait avant Pasteur et Sédillot.

Le mot *vérole* est la forme populaire de *variola*, variole, venant de l'adjectif *varius* ; ce substantif désignait une maladie à éruptions variées, polymorphes comme nous dirions maintenant. Quand la syphilis fit son apparition, on l'appela aussi vérole, comme l'autre maladie déjà connue ; mais, comme l'affection nouvelle guérissait très difficilement, se prolongeait, on l'appela la grande vérole ; l'ancienne devint la petite vérole, mot qui a persisté jusqu'à présent.

Le mot *virus* est un mot d'acception moderne, qui a désigné le poison de la rage ; c'est Pasteur qui a parlé du virus rabique.

Le mot *virus* veut dire poison en latin ; d'où maladie virulente, fièvre virulente, délire virulent, opposé à délire infectieux.

Dr R. Mazilier (*Toulouse*).

Autre réponse. — *Microbe.* Le mot microbe fut présenté à l'Académie de médecine par Sédillot. Il est probable que l'éminent professeur de Strasbourg n'eut pas de peine à le forger. Le vocabulaire avait déjà *macrobe* (μακρὸς, βίος — longue vie). A l'alpha on substitua l'iota et voilà le mot microbe (μικρὸς, βίος) répondant bien à l'idée alors régnante : la courte vie des infiniment petits.

Vérole vient de *variola,* nom qui désigna la petite vérole à une époque où la grosse vérole (syphilis) était inconnue. En effet, *variola* se rencontre pour la première fois vers 961 dans une chronique dite bertinienne, sans doute la chronique due au moine Folcuin qui, entré au monastère de Saint-Bertin en 948, y composa un intéressant recueil de diplômes et de chartes, et commença l'histoire de son abbaye.

Mais d'où vient *variola* ? Les uns disent du latin *varius*, moucheté, tacheté, ou d'un mot procédant lui-même de *variola*, savoir : *vair*, vieux mot français qui signifie fourrure. Enfin, d'autres auteurs estiment variole comme venant du latin *varus*, pustule, bouton.

Dr Cart (*Paris*).

Chronique Bibliographique

P. Saintyves. — **En marge de la Légende dorée**, un vol. in-8°, E. Nourry, Paris, 1831.

Le nom de M. P. Saintyves en tête d'un ouvrage est un plaisir de lecture escompté, et la promesse qu'il en donne est toujours tenue. Plaisir dit trop peu. Il s'y ajoute des profits intellectuels multiples : vues neuves et impartiales sur les sujets que l'auteur a choisis, éclairées par une érudition étendue, honnête et qui se livre dans des notes abondantes et complètes.

A cet égard, cet *En marge de la Légende dorée* ne le cède à aucun des ouvrages antérieurs ; et le médecin y prend un intérêt particulier, parce qu'il y trouve cent faits curieux dont mieux que personne il est propre à sentir l'importance, en dehors même des clartés que cette étude donne sur les facteurs sociologiques et psychologiques qui contribuent à la formation des thèmes légendaires. C'est, en effet, de la formation des thèmes hagiographiques qu'il s'agit ici. Quatre premiers chapitres mettent en lumière le rôle des *Songes*. — Les quatre suivants (*Miracles* : résurrections d'enfants, pendus sauvés, saints céphalophores, incorruptibilité des cadavres) nous montrent comment agit le goût pour le merveilleux. — Les quatre derniers (*Survivances* : apparition des eaux, sorts des Saints, légende de Guignefort, conquête des reliques) établissent combien est grande la puissance de la tradition, spécialement dans le domaine des survivances rituelles.

L'ensemble est d'un intérêt de toutes les pages ; des illustrations choisies ajoutent à son agrément ; tandis que des tables copieuses permettent de retrouver sans peine localités et personnages cités. Ajoutons que ceci est encore un beau livre, car l'éditeur aussi a fait à souhait les choses.

Jean Duffner. — **L'œuvre de Marcel Proust** (Etude médico-psychologique), *Thèse de Paris*, un vol. in-8°, A. Legrand, Paris, 1931.

Parce que Marcel Proust fut le fils d'un médecin, le frère d'un chirurgien et que, d'autre part, sa constitution maladive tant physique que psychique lui permit de connaître les impuissances de la médecine, il était fatal que celle-ci tînt une place marquée dans son œuvre. Aussi, cette œuvre, comme Marcel Proust lui-même, ont-ils de bonne heure occupé nombre d'auteurs intéressés par l'histoire médico-littéraire, et on ne saurait être surpris qu'un tel sujet vienne d'inspirer une thèse inaugurale.

En 1923, M. Crémieux écrivait : « L'œuvre de Proust est désormais pareille à une ville assiégée complètement cernée, et des col-

lines qui l'environnent, on a des vues nombreuses sur elle, mais il est encore trop tôt pour monter à l'assaut. » — *A l'heure actuelle*, continue M. J. Duffner, *malgré le recul de quelques années, il ne semble pas qu'aucune étude sur l'œuvre du grand écrivain, et même sur certains de ses aspects, puisse être considérée comme vraiment définitive.* Nous voilà donc prévenus ; ce n'est qu'un essai qu'on nous offre ; ajoutons que c'est un essai écrit avec soin et bien venu.

Il est fait de deux parties. — La première montre l'importance que l'écrivain a donnée aux maladies, que's retentissements psychologiques celles-ci ont dans la vie de ses personnages, comment Proust s'est gardé de les prendre comme des thèmes à développements littéraires et, restant à sa place d'observateur et de malade, nous a ainsi donné un point de vue original d'un particulier intérêt. — La seconde dégage le caractère des divers médecins qui s'agitent dans l'œuvre de Proust, pédants, ou superficiels, ou systématiques, et, dans l'ensemble, vaniteux, vulgaires et souvent ridicules, mais, à côté de cela elle montre que Proust n'a pas méconnu la beauté de leur rôle et la grandeur de leur mission.

Au total, excellcnte étude qu'on lira avec intérêt.

Jacques Danos. — **A la recherche des vieux vestiges.** Thèse lyonnaise de doctorat en pharmacie, un vol. in-8°, R. et P. Deslis, Tours, 1930.

Cette thèse est comme un triptyque, dont deux volets apparents forment une contribution précieuse à l'histoire de la pharmacie en province, et dont le troisième, caché par les premiers, est charmant.

Le premier nous fait connaître les trois règlements de 1588, de 1596 et de 1660, qui tour à tour régirent les apothicaires lyonnais. et, là, délibérations desdits apothicaires, projets de statuts, remarques du Consul et des Echevins, conclusions des Gens du Roy, lettres patentes, enregistrements au Parlement, forment un ensemble de documents, qu'il faut remercier M. J. Danos d'avoir réunis et publiés. — Le second résume l'histoire d'une lignée d'apothicaires lyonnais, les Flurant, qui, du milieu du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe, donna trois jurés à la Corporation, et fait revivre à leur occasion la querelle des pharmaciens et de l'Hôtel-Dieu, querelle qui dura près de cent trente années. — Le troisième est fait d'idées toutes modernes qui, soudain, se font jour entre deux vieux textes comme une pousse verdoyante qui s'élance entre deux pierres d'un tombeau. Il semble alors que l'Auteur secoue la poussière lourde des documents et reprend souffle dans l'air vivant du XXe siècle. Deçi (p. 60), petit coup de griffe aux médecins ; de-là (p. 52), conviction solide que l'institution de l'*Ordre des Pharmaciens* transformera toutes les officines en autant de Paradis, où il n'y aura plus que des Saints. Et cela ajoute une note personnelle à l'impersonnalité de l'histoire, anime cette étude, et double l'intérêt qu'elle a pour l'érudit d'un original agrément de lecture pour tous.

Dr Frantz Adam. — **Sentinelles, prenez garde à vous**. Souvenirs de guerre ; un vol. in-12, Legrand, Paris, 1931. (*Prix : 6 francs.*)

L'Auteur a servi avec enthousiasme. Il écrit son livre avec fermeté : un livre de guerre, un carnet de route, sans argot, en un style précis, agréable et clair. Il ne se complaît pas dans la description des grandes tueries ; il observe ; il analyse, en témoin qui a vu. Son récit est sincère, vibrant, souvent angoissant ; c'est le récit d'un fils d'Alsace qui n'oublie pas et qui avoue, avec sincérité, son désir de ne jamais avoir « à remettre ça ». (*G. Petit.*)

Marcel Dupont. — **La Garde meurt... 1815**, un vol. in-16 de la collection *Le Passé vivant*, Hachette, Paris, 1931 (*Prix : 15 francs.*)

Waterloo... l'aigle est blessé à mort ; c'est la fin de l'épopée ! M. Paul Dupont expose ce grand drame avec beaucoup de précision historique. Il narre avec abondance de détails, la stratégie, le plan, les erreurs de la grande bataille qui se livra au Mont Saint-Jean, à la Haie Sainte, le 18 juin 1815. M Marcel Dupont expose, en quelques lignes, la maladie de l'empereur, son incertitude : il évoque la fatalité, les fautes des généraux, dont l'incurie, le manque d'initiative transforment en échec une entreprise bien préparée. Le style de l'ouvrage est de belle allure et tient le lecteur en haleine devant la grandeur tragique de tant d'héroïsme. (*G. Petit.*)

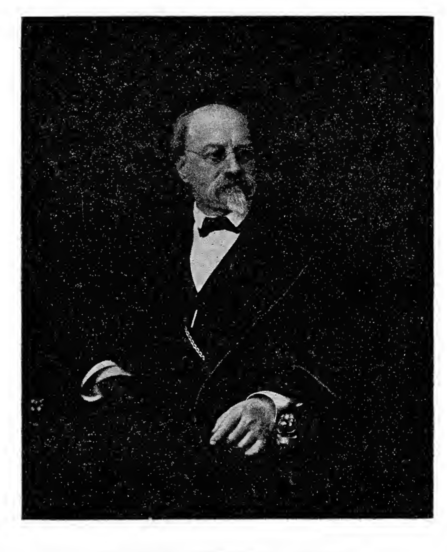
Dr Lucien Graux. — **La messe avant l'aube**, roman, un vol. in-16, A. Fayard et Cº, Paris, 1931. (*Prix : 12 francs.*)

Un village d'Espagne, Torquemada, en 1808. Le capitaine de hussards Champerrier s'éprend d'une jeune religieuse, à qui la passion fait oublier ses vœux et sa patrie. Roman d'amour, mais aussi roman de sang, car les deux amants sont assassinés par un jeune Espagnol. A cela, pour les amateurs de surnaturel, s'ajoutent des rêves annonciateurs et surtout une hallucination onirique collective qui fait assister à la fois les deux héros et Bernard Sturm, le lieutenant du capitaine, à une *messe avant l'aube*, messe funèbre célébrée par des fantômes, la veille de l'assassinat des deux amants.

Les *Mémoires* de Bernard Sturm s'ajoutent à ce drame, contant à larges touches la vie du vieux soldat, qui vécut assez pour voir l'Alsace allemande après 1870 et dont la mort nous ramène au fantastique des hallucinations spectrales.

Une nouvelle termine le volume : l'histoire du *Saint homme de Huestra*, ascète qui lutte contre la tentation de la chair, succombe et meurt de sa faute.

L'ensemble est d'une lecture qui captive. On prend le livre au soir de sa journée et l'heure qui passe s'oublie. On lit. Le silence tombe des heures avancées de la nuit sans qu'on s'en doute. On lit toujours. Et le dernier feuillet tourné, on s'aperçoit que cette *Messe avant l'aube* a justifié son titre de double manière, car bientôt le jour va se lever.



CHARLES-PHILIPPE ROBIN

(1821-1885)

Dr Victor Genty. — **Un grand biologiste, Charles Robin, sa vie, ses amitiés philosophiques et littéraires,** un vol. in-8°, A. Rey, Lyon, 1931. (*Prix : 20 francs.*)

La postérité a été injuste pour Charles Robin. Vivant, sa notoriété fut très grande ; il eut les charges universitaires les plus hautes, la situation politique la plus recherchée et des amis nombreux, illustres et fidèles. Mort, il fut oublié très vite, à tel point qu'on le confond parfois avec quelque homonyme. Pourtant, zoologiste, initiateur de la parasitologie et de la chimie biologique, continuateur de Bichat et promoteur des études histologiques en France, anatomiste et pathologiste, il a laissé une œuvre variée, pleine d'idées neuves et de découvertes. Tant de mérites ne l'ont pas sauvé de la conspiration du silence que ses idées philosophiques firent organiser autour de sa mémoire ; et c'est une œuvre de justice que M. Victor Genty a entreprise en ranimant la flamme du souvenir sur cette tombe que la poussière d'oubli recouvre.

Il l'a fait avec mieux que le froid désir de redresser une injustice, avec l'amour avoué de son héros ; ce qui est le sentiment le mieux fait pour bien comprendre un homme. Cela nous vaut une biographie, qui ressuscite non seulement Charles Robin, mais son époque tout entière. Si l'on songe que notre professeur d'histologie fut le conseiller médical de toute une génération littéraire, de Taine, de Mérimée, de Michelet, de Sainte-Beuve, des Goncourt, de Flaubert, d'Alexandre Dumas, on devine l'intérêt de ces pages, où s'anime et revit une société, avec ses discussions scientifiques, ses querelles philosophiques et religieuses, les misères des derniers jours de l'Empire, la note grave mêlée à des détails joyeux, parce que la vie est faite de tout cela et que l'œuvre de M. Victor Genty est la plus vivante qu'on puisse écrire. Ces pages sont à lire. Elles sont parmi les meilleures qui, depuis longtemps, ont été offertes au public médical.

Dr J. Brel. — **L'Artichaut**, une plaquette in-8° carré, Am. Legrand, Paris, 1931. (*Prix : 5 francs.*)

En épigraphe, ces mots de Rabelais : « Fault ouvrir le livre et soigneusement peser ce qui y est déduict. Lors cognoistrez que la drogue dedans contenue est bien d'autre valeur que ne promettait. » — Le sous-titre de la plaquette promet : *Etude historique, littéraire, agricole, alimentaire et médicale*; et l'ouvrage tient cette promesse en 45 pages, bien contraint, par là même, à ne donner qu'un peu de ceci et de cela. L'étude est d'une lecture facile, et le médecin, en particulier, peut en retenir que la partie alimentaire de l'artichaut, consommé cru, est utile contre la diarrhée et que la décoction des feuilles est diurétique, en même temps qu'un utile remède contre l'ictère.

Rabelais. — Œuvres, publiées avec une Introduction par P. d'Espezel, 4 vol. de la *Nouvelle Bibliothèque classique*, cité des Livres, Paris, 1930. (*Prix : 15 francs le volume.*)

Encore une édition de Rabelais! — Et pourquoi pas? Peu d'auteurs, méritant d'être lus autant que lui, sont aussi peu ou aussi mal connus, témoin cette *Histoire de la Médecine* récente, qui donne Rabelais comme un poète et son œuvre comme un document d'un intérêt spécial pour l'histoire de la médecine au XVIe siècle. A la vérité, avec notre auteur, toute opinion peut se défendre. Il a suffi, par exemple, d'admettre qu'il soit une énigme, en répétant La Bruyère, pour que l'imagination ait couru à son propos à brides lâchées. Esmangart et Eloi Johanneau dans les commentaires de leur *Édition variorum* l'ont montré d'éclatante façon.

Ici, rien de pareil à cctte imagination déconcertante. L'œuvre de Rabelais, limitée à *Gargantua* et à *Pantagruel*, est donnée sans notes; et M. P. d'Espezel, qui en a établi le texte, ne laisse pas seulement au lecteur le soin particulier de décider de l'authenticité ou non du Ve livre (p. XI), il l'abandonne à ses impressions, variables avec son âge, car on comprend Rabelais de différente manière à vingt ans, à quarante et lorsque la soixantaine est venue. Du moins, une excellente introduction prévient-elle les écarts possibles de notre fantaisie, en mettant en lumière que l'œuvre de Rabelais s'explique par sa vie et en nous donnant une biographie précise et réussie.

M. P. d'Espezel a pris à cette édition une part plus audacieuse : il a donné au texte ancien la ponctuation de notre temps et il l'a modernisé en rétablissant l'orthographe actuelle des mots encore en usage. Ce n'est plus le Rabelais des érudits ; mais *un Rabelais en état d'être lu par tous les honnêtes gens* (p. XVI). C'est à ceux-là, si nombreux parmi les médecins, que nous signalons cette édition de la *Cité des Livres*, en quatre volumes bien présentés, faciles à manier et d'une impression plaisante à l'œil.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38e ANNÉE N° 7 1er JUILLET 1931



UN MÉDECIN DE VICTOR HUGO

LE DOCTEUR ÉMILE ALLIX

Par le Dr F. MICHAUX.

Le Dr Emile Allix, qui a soigné Victor Hugo et sa femme, était un familier de la maison ; né le 10 mars 1836, à Fontenay-le-Comte, il avait dû connaître de bonne heure la famille du poète, puisque, en 1856, Mme V. Hugo, dans ses lettres à sa sœur Julie, le mentionnait simplement par son seul prénom, parlait des commissions dont elle le chargeait et racontait, en 1861, qu'il écrivait pour elle afin de reposer ses yeux. Il lui servait aussi de lecteur et, en 1863, accompagné de Charles Hugo, il allait avec elle cueillir la violette dans les bois de Meudon. Les relations étaient très amicales, et même intimes, comme le prouve encore ce passage d'une lettre de Mme V. Hugo à sa sœur, en 1866 : *Si Emile était resté quelques jours de plus, il m'aurait soignée et relevée de mes défaillances morales et physiques.*

A cette date, Allix n'était pas encore docteur ; il venait de subir son second examen de doctorat, et ne passa sa thèse qu'en 1867, sur le sujet suivant : *Etude sur la physiologie de la première enfance.* L'année suivante, parut sous son nom : *De l'alimentation des nouveau-nés.*

Les études médicales d'Allix ont duré longtemps, peut-être parce qu'elles étaient entrecoupées de manifestations universitaires et politiques qui, sous l'empire, étaient sévèrement réprimées. En février 1856, Allix, sans doute au début de ses études, eut à subir trois mois de prison. Voici ce qu'en raconte Mme V. Hugo, dans une lettre du 24 février 1856:

Notre pauvre et gentil Emile est en prison pour trois mois. Son crime est d'avoir crié : « Qu'on m'amène Dubois ! » (*Dubois est un professeur*) — *d'avoir battu des pieds et d'avoir été à l'enterrement de David — rien de plus. Pour cela, il est à Mazas mangeant une nourriture inqualifiable... Son frère est toujours fou... Il faut avouer que les républicains ont bien souffert, m'écrivait Mme David.*

En 1864, en l'honneur du troisième centenaire de la naissance de Shakespeare, les amis de Victor Hugo, pour lancer son livre qui allait paraître sur le poète anglais, imaginèrent d'organiser un banquet au Grand-Hôtel, sous la présidence d'honneur de l'auteur des *Châtiments*; mais, comme celui-ci ne pouvait y assister, ils avaient décidé de laisser vide le fauteuil qu'il aurait dû occuper. Naturellement, la police impériale interdit cette manifestation. Allix avait été, sous la direction de Paul Maurice et d'Auguste Vacquerie, un des organisateurs de ce banquet ; et, à son sujet, Mme V. Hugo écrivait, le 26 avril 1864, à son mari :

Mon petit Emile a été merveilleux ; aide de camp d'Auguste, il s'est dépensé sans mesure et a fait ce qu'Auguste n'est pas tenu de faire personnellement. Je donne ces détails pour que nous nous en souvenions au besoin.

Quand elle alla à Lille consulter le Dr Testelin, oculiste célèbre et personnage populaire, un des chefs du parti républicain de la région, elle se fit accompagner par « son petit Emile ».

Le 26 août 1868, lorsque Mme V. Hugo, alors à Bruxelles, fut atteinte d'une hémorrhagie cérébrale, Paul Maurice télégraphia à Auguste Vacquerie pour lui demander d'envoyer d'urgence le Dr Allix et celui-ci répondit immédiatement à l'appel. C'est encore lui qui, en 1873, soigna fraternellement François-Victor Hugo jusqu'à sa dernière heure.

Plus tard, en juin 1878, lorsque V. Hugo fut atteint d'un grave ébranlement cérébral, le Dr Allix lui prescrivit le repos absolu. Mais le poète, malgré son affaissement complet, alla voir dès le lendemain une maîtresse qu'il avait installée en boutique, quai de la Tournelle, et qu'il fréquentait quotidiennement. Le surlendemain, s'étant aperçu de la surveillance de son entourage, il défendit expressément qu'on l'accompagnât; le Dr Allix et Lockroy transgressèrent ses ordres

et le suivirent à son insu. Il les fit poser pendant deux heures devant une porte cochère. Les médecins, redoutant alors les ardeurs par trop juvéniles d'un vieillard de 76 ans, ne trouvèrent qu'un moyen d'y mettre obstacle, l'éloignement. Ils lui imposèrent un séjour prolongé à Guernesey et le Dr Allix l'accompagna jusque-là.

Enfin, pendant la dernière maladie du poète, il resta auprès du malade jour et nuit et rédigea les bulletins de maladie avec Germain Sée et Vulpian.

Emile Allix habitait 6, rue de Saint-Florentin. Chevalier de la Légion d'honneur en 1907, il déménagea vers cette époque pour aller habiter 46, rue Verneuil, où il ne devait plus exercer; il se retira ensuite à Saumur et mourut vers 1913. Gustave Simon, dans *La vie d'une femme*, en fait un grand éloge qui mérite d'être cité, car il dépeint bien le caractère tout à fait sympathique du personnage en question.

Nous avions conservé avec lui (Allix) d'étroites relations; il venait fréquemment à Paris et nous nous entretenions de vieux souvenirs. Il fut un jour très surpris lorsque je lui appris que Victor Hugo citait fréquemment son nom dans ses carnets. Sa modestie ignorait la place qu'il avait tenue dans la maison, et cependant Victor Hugo le faisait appeler dès qu'il était souffrant; il avait une entière confiance en lui. Emile Allix n'était pas seulement le médecin, il était l'ami toujours dévoué... et il avait su conquérir l'affection solide et fidèle de Mme Victor Hugo pour laquelle il avait une filiale tendresse mêlée de vénération et d'admiration... Elle l'appelait « mon petit Emile » ; le petit Emile était devenu le médecin auquel on s'adressait toujours. Nous entendions parler de lui sans cesse, et cet homme excellent qui occupait une si grande place dans les affections et la confiance de la maison, avait comme une sorte de coquetterie et de discrétion à ne pas paraître... Il était toujours là quand on avait besoin de lui, mais il disparaissait aussitôt et s'effaçait. Son amitié était sûre, profonde, désintéressée et silencieuse.

Emile avait une sœur, professeur de français (1), qui habitait Jersey à la même époque que Victor Hugo; c'est sans doute là que les deux familles se connurent et se lièrent. Quand Victor Hugo fut contraint de se réfugier à Guernesey, Mlle Allix ne tarda pas à s'y installer aussi. Le 20 avril 1856, Mme Hugo écrivait à sœur : *Mlle Allix se fixe ici... On lui demande des leçons partout à Guernesey ; elle ne tenait plus, loin de nous.* Les relations continuèrent très fréquentes. Mme V. Hugo venait prendre le thé tous les vendre-

(1) Mlle Allix, associée à une autre sœur, avait fondé, en 1843, à Fontenay-le-Comte, une institution de jeunes filles, qui fut transférée à Paris (82, rue du Faubourg-du-Roule), en 1848, et qui ne réussit sans doute pas, puisqu'on retrouve Mlle Allix, professeur à Jersey en 1853.

dis chez Mlle Allix et celle-ci allait tous les autres jours à Hauteville House, même le dimanche. On peut remarquer que Mme Victor Hugo, dans ses lettres, ne désigna jamais Mlle Allix par son prénom, probablement parce qu'elle avait déjà un certain âge quand elle fit sa connaissance et que peut-être il y avait moins d'intimité entre elles.

Le frère, atteint de folie, dont parle Mme V. Hugo dans sa lettre du 24 février 1856, était Jules Allix, de 18 ans plus âgé qu'Emile. Interné alors à Saint-Maurice, il fut remis en liberté quelques années plus tard. C'est l'homme aux « escargots sympathiques » qui, par ses affiches ultra-fantaisistes, fit la joie du bon peuple de Paris, en périodes électorales. Sorti de la maison de santé, il fit paraître, en 1867, une brochure : *Curation de l'aliénation mentale*, où il prétendait guérir rapidement la folie et où il recommandait, de façon singulièrement fâcheuse, son frère, qui venait de passer son doctorat et qui était en train de s'installer : *Pour certains faits que la science a besoin d'apprécier, en même temps que pour éviter les démarches inutiles en cas d'Incurabilité... je déclare m'en référer à l'avis du Dr Emile Allix, mon frère, demeurant à Paris, rue des Saints-Pères, n° 3, avec lequel d'ailleurs je prie Messieurs les Médecins de vouloir bien conférer, s'ils désirent cependant que j'essaie, — en ces cas, — de guérir leurs malades.*

Malgré son internement antérieur et ses brochures incohérentes, il fit partie, en 1869, en qualité de secrétaire, du *Comité démocratique socialiste* de la 2e circonscription de Paris, qui combattait la candidature de Thiers. Il signait : J. Allix, licencié en droit. En 1871, il fut membre de la Commune et ses excentricités l'exposèrent à des poursuites, qui furent arrêtées quand on s'aperçut de son état mental. Il alla échouer à Saint-Maurice pour y finir ses jours.

UN COUP DE GRIFFE.... EN PASSANT.

Louis de Sanlecque, poète satirique, qui naquit à Paris en 1652 et mourut prieur de Garnay, près de Dreux, en 1714, composa un *Poème sur les mauvais gestes des prédicateurs*. Ces derniers font les frais de la satire ; mais les médecins ne sont pas sans recevoir ce coup de griffe en passant :

Jadis un charlatan, docteur en médecine,
Devina (car chez eux vous savez qu'on devine)
Que l'œil pouvait avoir lui seul plus de cent maux.
Mais moi qui de cet œil dois compter les défauts,
Sans faire le devin, j'en trouve plus de mille.

Po plaie coudre sans aguille.

Le manuscrit du xv[e] siècle, dont a parlé *La Chronique Médicale* en mai dernier (xxxviii, 133), ne contient pas seulement le *Poème sur la Peste* de Jean Jasme, chancelier de l'Université de Montpellier, médecin du pape Urbain V, personnage important mort en 1384. Il contient aussi plusieurs recettes. Je vous envoie l'une d'elles :

Pour plaie coudre (sans) aguille et sans bléchier et sans poindre en char, prenez blanc encens et mastic et sang de dragon et broie bien ensemble tout soutillement et en faictes poudre. Et puis le détrempes de glaire deuf et en faites ainsi comme paste. Et puis le mect sur deux drapiaulx de lin qui soit double et bien fort. Et puis aprez mect lung de ces drapiaulx de lune part de la plaie et laut de laut de long en long pour que ly ungt des drapiaulx soit bien encontre laut. Et puis les lessiez ensement sachier. Et quand ils seront bien sec sy les couses bien et fort lung cont laut par dessus la plaie. Et lessies deux pertuis es deux chiefs pour purgier la plaie Et puis mect dessus de la poudre ..(illisible).

Soutillement signifie *subtilement* ; voir Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, Paris, 1808.

Ensement signifie *ensemble*. Voir Lacombe, *Dictionnaire du vieux langage français*, Paris, 1866.

Nous réalisons aujourd'hui le rapprochement des bords d'une plaie plus simplement au moyen des *agrafes* ou des *emplâtres* à base de caoutchouc.

D[r] E. Ceppi (*Porrentruy*).

Le dentiste Lécluse.

Je vous envoie une page de Charles Nisard, qui me semble susceptible d'intéresser les lecteurs de *La Chronique Médicale*. Je l'emprunte à son *Etude sur le langage populaire* (in-8°, A. Franck, Paris, 1872, p. 397-398).

F. DELASSUS (*Toulouse*).

Né vers 1711 et mort en 1792, Lécluse fit en même temps ses débuts dans la vie et au théâtre de l'Opéra-Comique. C'était en 1737. On dit qu'il eut quelques succès à ce théâtre ; en tout cas, il vit bientôt qu'il ne ferait pas fortune à rester comédien, et il se fit dentiste. Il le fut du roi Stanislas, lorsque ce prince venait justement de perdre sa dernière dent : ce qui revient à dire que son titre n'était qu'un titre d'enseigne. Il y avait déjà quelques années qu'il exerçait sa profession, lorsqu'il alla à Genève, absolument comme s'il eût été encore comédien et qu'il fût allé faire une tournée en province. C'est de là que Voltaire le fit venir à Ferney, pour raccommoder les dents de Mme Denis, irraccommodables, suivant Marmontel (*Mémoires*, liv. VIII). Il y resta quatre mois. La petite-nièce de Corneille y était alors, et on faisait tant de bruit de l'hospitalité généreuse dont elle y était l'objet, qu'il semblait, dit Fréron, « que c'était la chose la plus extraordinaire que de voir M. de Voltaire jeter un regard de sensibilité sur une jeune infortunée. » Le trait est piquant ; mais celui qu'il lance ensuite est venimeux et atteint tout à la fois Voltaire, Mlle Corneille et Lécluse : « Il y a près d'un an, dit-il, qu'il (Voltaire) a fait le même bien à un sieur de Lécluse, ancien acteur de l'Opéra-Comique, qu'il loge chez lui, qu'il nourrit, en un mot qu'il traite en frère. Il faut avouer qu'en sortant du couvent, Mlle Corneille va tomber en bonnes mains ! » (*Année littéraire*, 1760, t. VIII, p. 164.)

La fureur de Voltaire, au fond bien légitime, ne peut se concevoir (1)...Le dentiste se montra plus philosophe que le philosophe ; il était riche alors, seigneur de la terre du Tilloy, en Gâtinais, et plus disposé à jouir de la vie qu'à se commettre avec un folliculaire. Il finit, selon ses biographes, par vivre à Paris dans une société équivoque dont il était le bouffon. En 1777, il s'avisa de faire construire un théâtre ; son ancien goût pour les *planches* s'était réveillé : c'est le théâtre qu'on appelait les *Variétés*, et qui était situé au coin des rues de Bondy et de Lancry. Cette entreprise le ruina ; il dut vendre son théâtre où, pareil aux gens qui ont fait bâtir eux-mêmes leur tombeau, il entra comme acteur et mourut peut-être. Je ne fais qu'une conjecture ; mais ce qui paraît certain, c'est qu'il mourut dans la misère.

(1) Voir, dans la *Correspondance* de Voltaire, les lettres des 14 janvier; 2, 9 et 27 février ; 3 et 6 avril 1761, etc.

MÉDECINS - POÈTES

Nos pères eurent un goût marqué pour les sociétés badines, mais élégantes et littéraires. Ainsi fut fondée, vers 1785, par Casimir-Joseph de Wavrechin, à la sollicitation de l'abbé Roman, précepteur de ses enfants, l'*Académie bocugère de Valmuse*. La Révolution en dispersa les membres ; mais elle avait tenu, avant d'être dissoute, de nombreuses et joyeuses séances dans la maison de campagne que M. de Wavrechin possédait à Brunemont, entre Douai et Cambrai, et elle avait brillé, dans sa province, d'un réel éclat.

Les académiciens et académiciennes y prenaient des noms poétiques de plantes et l'un des premiers, Théophile Brisset, officier de santé à Cantin, y était connu sous ceux de *Laurier* ou de *Sureau*. De ce médecin-poète, mort vers 1844, il nous reste un *Certificat*, délivré par lui le 14 août 1787.

CERTIFICAT

Nous, Théophile Brissez,
Le médecin de Valmuse,
Dont les talents sont assez
Connus de plus d'une Muse,
Nous, appelé dans ce lieu
Vingt fois et même quarante,
(Nous pourrions dire soixante
Et ne mentirions qu'un peu)
Jurons par diable et par dieu,
Attestons au sieur Neuflieu,
Qu'un poète que l'on aime,
Portant le nom de Roman,
Et qui reçut au baptême
Pour patron M. Saint Jean,
Est travaillé d'une fièvre
Qui depuis plus d'un quart d'an
Le rend maigre comme un lièvre,
Et dérange fort son plan
De grimper tout d'un élan
Au Pinde comme une chèvre ;
Qu'en conséquence il ne peut
Rien faire de ce qu'il veut,
Id est, à son ordinaire
Composer des vers charmants,
Bref des vers dignes de plaire.
A ses chers correspondants,
Nous certifions encore
Que nous l'avons menacé
De par le dieu d'Epidaure
D'être bientôt trépassé,
S'il touchait crayon ou plume,
Si dans son joli volume
Un seul vers était placé ;
Rimer aussitôt allume
Son sang aussitôt glacé.

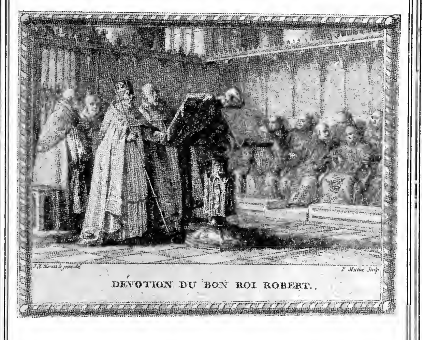
Brissé du Sureau.

Antoine-Auguste de Neuflieu fut l'historien de l'Académie dans un petit in-8° de 32 pages, intitulé *Académie bocagère de Valmuse*, poème, par M. B. de N... L.-C. au C.-R. du G. (lieutenant-colonel au corps royal du génie), au Mont Parnasse chez les Neuf Sœurs (Douai, J.-P. Derbaix, neveu), 1789, devenu introuvable. Quant à l'Avignonnais Jean Roman, il nous intéresse parce qu'il publia, en 1773, *L'Inoculation*, poème en quatre chants, par M. L. R. ; A Amsterdam (à Paris, chez Lacombe), un vol. in-8° de xx et 242 pages, avec frontispice.



Ephémérides

20 juillet 1031



DÉVOTION DU BON ROI ROBERT.

Robert II, dit *Le Pieux*, monta sur le trône en 996, à la mort de son père Hugues Capet. Ses malheurs conjugaux ont surtout sauvé sa mémoire. Il avait épousé la sage et vertueuse reine Berthe ; mais, ayant tenu avec elle un enfant sur les fonts baptismaux cette parenté spirituelle fit casser le mariage à Rome. Robert tenta de résister, fut excommunié, enfin se soumit. Alors, il épousa l'altière Constance de Provence, qui, plus tard, devait armer ses fils contre lui. Des calamités, des famines, des pestes, des troubles religieux marquent son règne de trente-cinq ans. C'est, en revanche, à sa piété que les rois qui le suivirent furent redevables de leur pouvoir de guérir les écrouelles. Robert II mourut le 20 juillet 1031.

1431. — 4 juillet. — Mort d'Arnaudt Guilhem, seigneur de Barbazan.
23 juillet. — Ouverture du Concile général de Bâle.



La Médecine des Praticiens

L'hypopepsie.

Parmi les causes qui entraînent la difficulté des digestions, il en est une, peut-être la plus fréquente, qui tient à l'insuffisance de sécrétion des glandes de l'estomac. On sait que cet organe, dans lequel sont brassées les matières alimentaires, doit transformer les matières albuminoïdes que nous absorbons journellement et les rendre assimilables. Cette transformation se fait par l'action d'un ferment, la pepsine, que sécrètent les glandes stomacales ; les matières albuminoïdes, insolubles, sont rendues solubles et assimilables sous l'influence de la pepsine, en milieu chlorhydrique, et transformées en peptones, qui seront utilisées par l'organisme.

Le *Vin de Chassaing*, à base de pepsine et de diastase (autre ferment qui exerce son action sur les matières amylacées pour les transformer en sucres) est bidigestif, parce qu'il complète le rôle des estomacs paresseux. Grâce à lui, disparaissent les malaises qui accompagnent les digestions pénibles ; et, comme les états dyspeptiques retentissent sur la santé générale et sont une cause d'affaiblissement, le *Vin de Chassaing*, très agréable et généreux, apporte ses vertus toniques, qui triomphent de la dépression, en même temps que se trouve parfait le travail de la digestion.

Très réputé depuis de nombreuses années, pour les mérites de sa préparation et la constance de son efficacité, le *Vin de Chassaing* se prend à la dose d'un ou deux verres à liqueur après les repas.

BOUILLON DE VIPÈRE

M. le Dr Peigney nous envoie la formule suivante d'un *bouillon de vipère* trouvée par lui dans un ouvrage du début du XVIIIe siècle : *Formules médicinales de l'Hôtel-Dieu de Paris avec leurs vertus, leurs usages, leurs doses* (Méquignon l'aîné, Paris).

Prenez une vipère vivante ; coupez-lui la tête et la queue ; écorchez-la et la videz en laissant le cœur et le foie ; coupez-la par tranches ; mettez-la dans un pot de terre fermé de son couvercle ; lutez avec du papier, ayant ajouté auparavant deux livres d'eau commune ; faites cuire pendant 3 heures au bain-marie et faites votre bouillon pour donner en deux prises. On peut y ajouter, selon qu'il sera indiqué, un gros de racine de *Meum* ou quelques grains de sel volatil de corne de cerf.

Au lieu de préparer le Bouillon ci-dessus prescrit, on peut mettre un scrupule de poudre de vipère dans un bouillon de veau, avec huit grains de sel volatil de vipère.

Les bouillons de vipères sont plus actifs que ceux d'écrevisses. Ils conviennent surtout dans les paralysies et dans l'épuisement des forces ; ils raniment le mouvement du sang et des esprits ; ils provoquent la transpiration et les sueurs. On les donne aussi dans les maladies rebelles de la peau, les dartres, la gale. On en prend deux par jour.



Anecdotes



A vos souhaits ! M. le Dr Peigney, voici peu, a agréablement parlé de l'éternuement dans *La Chronique Médicale* (XXXVII, 169) et le sujet a été repris dans plusieurs de nos revues (*Association Médicale*, n° 8, août 1930 ; *Médecine Pratique*, n° 8, octobre 1930 ; *Art Médical*, n° 103, 15 octobre 1930. J'apporte à la question ma modeste contribution ; ce n'est qu'une anecdote.

On venait de jouer une assez mauvaise pièce intitulée *Les Souhaits*, quand, au parterre, l'auteur, qui venait d'assister à l'échec de son œuvre, éternua. — « A vos souhaits ! lui dit un plaisant. — Monsieur, vous m'insultez ! — Moi, Monsieur ! et à propos de quoi ?— A propos de la pièce qu'on vient de jouer. — Monsieur, j'ignorais que vous en fussiez l'auteur ; mais, s'il en est ainsi, vous devriez vous abstenir d'éternuer. »

J. Cassan (*Rabastens*).

Souvenirs sur Lasègue. Qui a connu le Professeur Lasègue ? Qui se souvient de lui ? — Sa verve et ses bons mots attiraient la foule des étudiants, dont j'étais, quand il présidait un jury d'examens. Tout en s'instruisant, on s'amusait plus qu'au cinéma actuel, fût-il parlant.

J'ai assisté à la scène suivante, qui se passait dans une salle d'une maison bourgeoise, aujourd'hui démolie, mais alors annexée à la Faculté, au coin de la rue Hautefeuille. On voyait sur la cheminée, le portrait en pied d'un enfant, produit d'un nègre et d'une blanche, ou inversement, représenté nu ; il était noir, mais marqué de larges plaques blanches, comme un cheval pie. Contemporain, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Lasègue présidait et interrogeait : « Comment appelez-vous un accouchement qui se passe bien ? »

Le candidat séchait.

Pour le mettre sur la voie, Lasègue disait : « Voyons ! Comment appelez-vous une femme qui parle bien ? »

Le candidat se momifiait.

« Eh bien ! disait Lasègue, on l'appelle *Eulalie*, *Euphémie*, *Euphrasie*. Un accouchement qui se passe bien s'appelle une *eutocie*, contraire de *dystocie*. »

Et voyant le candidat sidéré, il ajoutait paternel : « Et, vous savez, mon jeune ami, Eutocie, ce n'est pas un nom de fille. »

Dr Fanta (*Besançon*).

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Qui était l'Agrégé ? — *La Chronique Médicale,* dans son numéro de février dernier, a rappelé *Les Loisirs* poétiques du Dr H.-A. Ponthion-Baraduc et reproduit une poésie, qui est parmi les plus médicales du recueil, mais qui n'est pas la meilleure. A cette occasion, j'ai relu l'ouvrage oublié et j'ai retrouvé une autre pièce, qui ne vaut guère mieux que la première, mais qui a son petit intérêt médical et qui pose un problème que je n'ai pas su résoudre. Je ne vous envoie pas tout le morceau, parce qu'il est trop long, mais en voici l'essentiel, du moins pour ce qui m'intrigue. Le titre : *Ce que fut un examen à la Faculté de Médecine de Paris en 1839* (pp. 251-254).

Trois examinateurs, un jeune candidat
Se regardent sans rire au moment du combat.
L'un des olympiens, — professeur à l'Ecole ?...
— Agrégé seulement, — est heureux s'il vous colle.
Le candidat du jour, alors interpellé,
— Interne aux Capucins, — *ne veut être collé ;*
Il répond avec calme. Ecoutez bien la glosse
Sur cette question qu'assez mal on lui pose :
« *Où siègent du canal les rétrécissements?*
Donnez-moi sur ce fait des éclaircissements.
— Le rétrécissement, d'après la statistique,
A son siège *souvent au sous-sol prostatique.*
— Non, Monsieur, il siège, *est, je crois, plus français.*
— Le rétrécissement, ainsi je le pensais,
Ne saurait être actif, et je maintiens mon dire. »
Le titan se redresse et grimace un sourire ;
Puis il demande à Roux qui préside aujourd'hui :
« *Qui donc aura raison, de moi, maître, ou de lui ?*
Oui, j'en appelle à vous, puriste du langage
Et du style français! — Je hais le persiflage,
Répond Roux souriant, et, sans péroraison,
Je vous dis : Mon ami, vous n'avez pas raison. »
La colère du maître est alors bien plus forte ;
Il est jaune de fiel, et sa fureur l'emporte ;
Il déraisonne enfin et cherche à me prouver
Que le soleil se couche avant de se lever ;
Ou qu'un vaisseau très gros, dans un étroit passage
Glisse plus librement qu'en un canal plus large
Passerait un petit. — Je ne l'ai point admis ;
J'eus tort d'avoir raison ;... avis à vous, amis !

« A la discussion, dit-il, moi, je m'oppose ;
Cela n'est pas permis, et ce candidat l'ose !...
Refusons-le d'emblée ! — Oh !. . dit Roux. » — Piorry
A la face du sire *en sourcillant a ri,*
Disant : « Consolez-vous, la note la moins riche
Sera du candidat le lot,... de vous, la fiche ! »
Ainsi fut fait : alors, le honteux règlement
Livrait le candidat à ce crucifiement.

Notre confrère fut cependant reçu, avec la note *médiocrement passé*. Mais j'ai vainement cherché qui fut cet agrégé grincheux et ridicule... comme il n'y en a plus. Un lecteur mieux renseigné que je ne le suis, sur le personnel enseignant en 1839, pourrait-il le dire ?

Blaisot (*Toulouse*).

La Rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

Réponses.

Coutume mortuaire. — *La Chronique Médicale* a souvent mentionné des coutumes mortuaires (xxxvii, 43, 69, 161, 185, 186) dont les raisons primitives se sont perdues. Dans certaines régions du Nord, il est de tradition de couper les ongles des morts. On me l'avait dit ; je l'avais noté sans en chercher les motifs ; par hasard, je viens de les trouver en lisant *Le Voyage de Gylfe* à la suggestion de M. H. Villain (xxxviii, 39).

A la fin des temps présents, les dieux, le monde et les hommes périront. Les dieux succomberont sous les coups d'ennemis, pour l'instant réduits encore à l'impuissance, mais à ce moment redevenus puissants. Certains d'entre eux viendront sur un vaisseau, le vaisseau *Nagelfare*. Et voici ce que je lis dans la traduction des *Eddas* de Mlle R. du Puget (in-8o, Garnier, Paris, s. d., p. 83) :

Le vaisseau *Nagelfare* sera débarrassé de ses entraves. Il est construit avec les ongles des hommes morts, ce qu'il est bon de savoir ; car, si un homme meurt avant d'avoir les ongles coupés, il hâte la construction de ce navire : les dieux et les hommes doivent désirer qu'il ne soit pas achevé de sitôt. Mais, dans ce désastre, *Nagelfare* sera à flot ; c'est le géant Hymer qui le gouverne.

F. Delassus (*Toulouse*).

Shallow et la mandragore (XXXVII, 155, 270, 295, 296). — Dans *Henri IV* de Shakespeare, c'est Falstaff vantard, poltron, crapuleux et ventru qui, traitant Shallow de maigre marionnette devenue écuyer, le compare à un petit homme fabriqué avec des pelures de fromage, à une rave fourchue surmontée d'une tête grotesquement taillée au couteau. Falstaff reproche au juge Shallow les extravagances de sa vie d'étudiant, ses hauts faits et belles prouesses dans la rue de Turnbull, où se donnaient rendez-vous les tapageurs et les mauvais garçons et qui était connue par ses maisons de prostitution. Les catins de l'endroit avaient pu souvent contempler dans le costume d'Adam cet étudiant chétif et le comparaient à une mandragore.

Il semble donc bien que, pour Falstaff, le terme de mandragore est simplement celui qui, pour lui, exprime le mieux le *summum* de la laideur. J'en prends pour preuve ces mots de la scène II, de l'acte I, qu'il adresse au page qui le suit, portant son épée et son bouclier, èt où on retrouve la mandragore avec le même sens :

Je ressemble en marchant devant toi à une laie qui a étouffé toute sa portée, hors un seul petit qui la suit. Si le prince en te mettant à mon service a eu d'autre intention que celle de te faire servir d'ombre au tableau de ma personne, ma foi! j'avoue que je n'ai pas le moindre jugement. Toi, mandragore, avorton d'une catin, tu figurerais mieux en forme de bouton sur mon bonnet qu'en équipage de valet derrière mes talons.

Toutefois, il n'en reste pas moins, ainsi que l'ont rappelé plusieurs lecteurs de *La Chronique Médicale*, que la mandragore a jadis passé pour exciter à l'amour. Anatole France s'en est souvenu dans *La Rôtisserie de la reine Pédauque*. D'Astarac, l'ami des sylphes et des salamandres, dit à l'abbé Jérôme Coignard et à Tournebroche qui se promènent avec lui dans les allées d'un parc :

Marchez avec précaution. Ce sentier a ceci de dangereux qu'il est bordé de mandragores qui, la nuit, chantent au pied des arbres. Elles sont cachées dans la terre. Gardez-vous d'y mettre le pied ; vous y prendriez le mal d'aimer ou la soif des richesses et vous seriez perdus, car les passions qu'inspire la mandragore sont mélancoliques.

Le Moyen Age a cru à cela et fit entrer la mandragore dans la composition de ses philtres d'amour. Cependant, l'opinion ne fut pas unanime ; et il est curieux, en particulier, que Rabelais ait été sur ce point d'un avis opposé. Lorsque Panurge demande conseil au médecin Rondibilis pour savoir s'il doit se marier, disant qu'il sent en lui les poignants aiguillons de la sensualité, Rondibilis lui répond :

Je trouve en notre faculté de médecine et l'avons pris de la résolution des anciens platonicques que la concupiscence charnelle est refrénée par cinq moyens.

Le second moyen nous intéresse seul ici.

Secondement, dit Rondihilis, par certaines drogues et plantes lesquelles rendent l'homme refroidy, maléficié, impotent à génération. L'expérience y est en nymphea heraclea, amerine-saule, chenevé, periclymenos, tamarix, vitex, *mandragore*, cigue, orchis le petit, la peau d'hypopotame et aultres, lesquelles dedans les corps humains tant par leurs vertus élémentaires que par leurs proprietez spécifiques glacent et mortifient le germe prolifique ou dissipent les esperits qui le debvoient conduire aux lieux destinés par nature, ou opilent les voies et conduicts par lesquels povoit être expulsé.

Rabelais attribue donc à la mandragore des propriétés anaphrodisiaques.

Dr Léon Neuray (*Fléron-Liége*).

Poète à identifier (xxxvii, 319). — On trouve dans le *Dictionnaire* de Bescherelle à l'article *Dorloter* les mêmes vers dont M. le Dr Maxime demande l'auteur. Bescherelle donne comme référence : *Fourquevaux.*

D'un autre côté, on trouve dans le *Nouveau Larousse illustré :* Fourquevaux (Baron Raymond de Boccarie de Pavie), homme de guerre et diplomate français, né à Toulouse en 1509, mort à Narbonne en 1574.

Malgré mes recherches, je n'ai pu déterminer s'il s'agissait du même personnage.

Dr Ch. Laurent (*La Rochelle*).

Autre réponse. — E. Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française* (Hachette, Paris, 1878, t. II, p. 1223) après la citation : *Dorlotant une longue barbe*, etc., renvoie à *l'Espadon satirique* dans Richelet.

J. Cassan (*Rabastens*).

Autre réponse. — A la page 383 du t. I du *Dictionnaire étymologique* de Fr. Noël et L.-J. Charpentier (in-8°, Le Normant, Paris, 1857) se trouve la réponse à la question posée. — *On a dit, après Rabelais, en plaisantant de la barbe d'un médecin* : Dorlotant une longue barbe, etc. (*L'Espadon satyrique, attribué au baron de Fourquevaux*).

Fr. Delassus (*Toulouse*).

Le chocolat ambré (xxxviii, 41). — M. le Dr Miquet demande si l'efficacité du chocolat parfumé d'ambre, recommandé aux fatigués par Brillat-Savarin, est due à l'ambre ou au chocolat.

Eh bien! Elle est due à l'ambre, n'en doutez pas, cher confrère! Il m'arrive assez souvent « de me sentir bête » et c'est même mon état normal lorsque je considère combien peu je sais et comprends en comparaison de ce que je voudrais comprendre et savoir, mais je suis parfois plus bête que de raison, après quelque surmenage par exemple. Alors, je fume quelques cigarettes à l'ambre, préparées par moi, et je me sens tout ragaillardi.

Imagination! dites-vous? Consultez donc nos formulaires, et vous y lirez que l'ambre est stomachique, aphrodisiaque, antispasmodique, stimulant général du système nerveux. L'association de ces diverses qualités n'explique-t-elle point les effets reconnus par Brillat-Savarin?

G. Jubleau (*Nice*)

Autre réponse. — Brillat-Savarin fournit lui-même la réponse à la question posée par M. le Dr Miquet. Elle se trouve dans les *Variétés*, qui suivent les trente *Méditations* de Brillat-Savarin.

B. — « Il est bien que tout le monde sache que si l'ambre considéré comme parfum, peut-être nuisible aux profanes qui ont les nerfs délicats, pris intérieurement, il est souverainement tonique et exhilarant ; nos aïeux en faisaient grand usage dans leur cuisine, et ne s'en portaient pas plus mal.

« J'ai su que le maréchal de Richelieu, de glorieuse mémoire, mâchait habituellement des pastilles ambrées, et, pour moi, quand je me trouve dans un de ces jours où le poids de l'âge se fait sentir, où l'on pense avec peine et où l'on se sent opprimé par une puissance inconnue, je mêle avec une forte tasse de chocolat gros comme une fève d'ambre pilé avec du sucre et je m'en suis toujours trouvé à merveille. Au moyen de l'action de ce tonique, l'action de la vie devient aisée, la pensée se dégage avec facilité et je n'éprouve pas l'insomnie qui serait la suite infaillible d'une tasse de café à l'eau prise avec l'intention de produire le même effet. »

L'ambre et l'ambre gris ou succin figurent encore comme excitants diffusibles entre le musc et l'ammoniaque dans les formulaires de la fin du dernier siècle.

Dr F. Mazel (*Nîmes*).

Autre réponse. — Au sujet du *chocolat ambré*, c'est sans aucun doute à *l'ambre* qu'il faut attribuer des vertus... reverdissantes. La boule d'ambre, attachée d'une chaînette d'or qu'on fait tremper dans une tasse de café turc en Orient, est un aphrodisiaque classique et connu de tous.

Les passagers qui débarquent dans notre ville se voient souvent offrir discrètement ce moyen thérapeutique par les nombreux et empoisonnants spécialistes du genre qui hantent les rues. L'on m'a dit force merveilles des vertus de la fameuse boule, mais rien ne vaut l'expérimentation, et je dois avouer que je n'ai pas essayé.

Dr F. LOTTE (*Port-Saïd*).

Chirurgiens prolongistes (XXXVIII, 42). — Le mot «prolongiste» n'est ni dans Larousse ni dans Littré, mais il suffit de se rapporter à la définition de «prolonger» «faire durer plus longtemps» (Littré) pour comprendre que nos confrères ainsi qualifiés étaient accusés par Restif d'entretenir les maladies de leurs clients pour en tirer plus longtemps des honoraires.

Dr MAZEL (*Nîmes*).

Autre réponse. — Le mot prolongiste s'explique de lui-même. Il exprime cependant davantage qu'on ne le croit *a priori*; seulement, pour s'en apercevoir, il faut recourir à d'autres textes que celui, populaire, de Restif de la Bretonne et à de meilleurs esprits que le sien.

Or, prenons Montaigne:

Les maulx ont leur vie et leurs bornes, leur maladie et leur santé. La constitution des maladies est formée au patron de la constitution des animaulx ; elles ont leur fortune limités dès leur naissance et leurs jours. Qui essaye de les abréger impérieusement par forces au travers de leur course, il les allonge et les multiplie et les harcelle au lieu de les apaiser.

(*Essais*, liv. III, chap. XIII, édition *Variorum*, in-12, Charpentier, Paris, 1866, t. IV, p. 288).

Sautons les siècles ; ouvrons Marcel Proust :

La nature ne semble guère capable que de donner des maladies assez courtes. Mais la médecine s'est assuré l'art de les prolonger. Les remèdes, la rémission qu'ils procurent, le malaise que leur interruption fait renaître, composent un simulacre de maladie que l'habitude du patient finit par stabiliser, par analyser, par styliser, de même que les enfants toussent régulièrement par quintes, longtemps après qu'ils sont guéris de la coqueluche. Puis, les remèdes agissent moins, on les augmente; ils ne font plus aucun bien, mais ils ont commencé à faire du mal, grâce à cette indisposition durable. La nature ne leur aurait pas offert une durée si longue. C'est une grande merveille que la médecine, égalant presque la nature, puisse forcer à garder le lit, à continuer sous peine de mort l'usage d'un médicament. Dès lors, la maladie a pris racine, est devenue une maladie secondaire, mais vrais, avec cette seule différence que les maladies secondaires guérissent, mais jamais celles que crée la médecine, car elle ignore le secret de la guérison.

Montaigne, Proust, deux malades qu'on ne put guérir, et qui ayant des idées générales sur la médecine, mais n'exerçant pas, n'observaient que de haut les résultats obtenus.

Dr DAULON-DAURE (*Paris*).

Le Dr Ch. Delavaud (xxxviii, 65). — Le Dr Charles Delavaud était pharmacien en chef de la Marine et professait la chimie à l'Ecole de Médecine navale de Rochefort-sur-Mer, où j'ai été un de ses élèves. Mes contemporains, Lorion, Foucaud-Bizardel, se souviennent certainement de ses cours sur les explosifs. Nous ignorions ses talents poétiques ; mais, malgré notre turbulence, nous ne pouvions qu'admirer son esprit et son excessive indulgence.

Bec, qui fut mon camarade à Rochefort et en Cochinchine, a succombé à l'épidémie de grippe de 1890. Comme pharmacien-major, il était à l'hôpital sous les ordres de M. Ch. Delavaud. Le fils de ce pharmacien en chef a été Ministre plénipotentiaire à Copenhague. C'était un diplomate de carrière très remarquable.

Dr Mondon (*Paris*).

Brand et les bains froids contre la fièvre typhoïde (xxxviii, 42). — Permettez-moi de répondre... à côté à la question posée par M. le Dr Bonnette. Je ne sais pas quel fut *l'hommage exceptionnel de gratitude* rendu à Brand par le gouvernement français; mais il me paraît de quelque intérêt de fixer un point d'histoire, savoir quel fut le véritable inventeur de la balnéothérapie froide. L'honneur d'avoir instauré cette méthode revient, en effet, à un médecin genevois, le Dr Antoine Baumgartner (1808-1895).

Né en 1827, Brand n'avait que 15 ans en 1842, et c'est cette année-là que Baumgartner fit paraître une brochure intitulée : *Le traitement du typhus mis à la portée de tout le monde*. Cette brochure fut cause d'une vive polémique, à l'époque, avec l'illustre Coindet (celui du goitre et de l'iode). A vrai dire, Baumgartner avait bien eu quelques précurseurs, mais il fut le premier à préconiser *le bain froid systématique*. En 1797, le médecin écossais Currie avait lancé la doctrine du traitement scientifique par l'eau froide; mais, au lieu de bains, il donnait simplement des affusions. L'Italien Giannini, en 1805, substitua les bains aux affusions. L'illustre médecin français Récamier, en 1812, donnait aussi des bains froids, mais seulement dans des cas exceptionnels, c'est-à-dire non systématiquement (voir *Presse médicale*, 1915).

Il semble bien que Baumgartner soit un des premiers, tout au moins sur le continent, qui ait appliqué — en tout cas, bien avant Brand — le traitement systématique de la fièvre typhoïde par les bains froids répétés, quelle que soit la forme clinique de la maladie, et surtout malgré la toux, la bronchite et la congestion pulmonaire, qui furent longtemps considérées comme des contre-indications.

Ceux de nos confrères que la question intéresse trouveront dans la *Revue médicale de la Suisse romande* (1895, pages 65-67) une notice nécrologique du Dr Picot sur Baumgartner avec un résumé de sa brochure parue en 1842.

Dr Pallard (*Genève*).

VERRE DE PANARD.

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon, ni si beau que le verre
Du tendre amour berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère,
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille,
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content
Quelle douceur
Il porte au cœur!
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Qu'on l'entonne
Tôt,
Tòt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Vite et comme il faut:
L'on y voit sur ses flots chéris
Nager l'alégresse et les ris

BOUTEILLE DE PANARD.

Que mon
Flacon
Me semble bon!
Sans lui
L'ennui
Me nuit,
Me suit;
Je sens
Mes sens
Mourans,
Pesans
Quand je le tiens,
Dieux! Que je suis bien!
Que son aspect est agréable!
Que je fais cas de ses divins présents!
C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs
Que coule ce nectar si doux, si délectable,
Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire;
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits
Il saura conserver la fidelle mémoire.
Ma muse, a te louer se consacre à jamais.
Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,
Ma lyre, de ma voix accompagnant le son,
Répétera cent fois cette aimable chanson:
Règne sans fin, ma charmante bouteille;
Règne sans cesse, mon cher flacon.

Le verre de Pannard (XXXVIII, 14). — Pannard (orthographe exacte) est notre compatriote ; et l'un de nous, Georges Fessard, possède sur lui une documentation de premier ordre.

Pannard est né à Courville (Eure-et-Loir) le 2 novembre 1689 et est mort à Paris le 13 juin 1765. Ce fut un vaudevilliste et un



librettiste réputé du XVIIIe siècle. On ne relève pas moins d'une centaine de livrets d'opéras comiques, d'opérettes, ou de vaudevilles écrits soit par lui-même, soit en collaboration avec les auteurs ou acteurs du temps. Pannard fit, en outre, de nombreuses chansons ou pièces de vers.

Parmi ses œuvres, celles qui sont données comme des curiosités de la chanson sont : *Le Verre* et *La Bouteille.* La disposition de chacune de ces pièces est telle qu'elles affectent, l'une la forme d'un

verre, l'autre celle d'une bouteille. Mais il existe un verre véritable, dit *le verre de Pannard*, à la très ancienne Société littéraire *Le Caveau* (7, faubourg Montmartre, Paris). Son président actuel, M. Antonin Lugnier, boit dans le verre de Pannard, lors des dîners périodiques de cette Compagnie; *mais*, écrit-il à Georges Fessard, *je ne le vide pas tout entier*. Ce doit être un gobelet de belles dimensions, à la taille des repas pantagruéliques de cette époque heureuse. En 1912, Antonin Lugnier l'a chanté dans un poème intitulé : *Le verre de Pannard*.

L'acte de baptême de Pannard existe encore à Courville dans les Registres paroissiaux (*Archives de la mairie*). Il était fils d'honorable François Pannard, marchand bourgeois, qui dirigeait, à Courville, un moulin à tan. Aux yeux du modeste artisan, son scribaillon de fils ayant versé dans la littérature, et qui plus est s'égarant jusque dans les coulisses, devait être un triste rejeton ! Il avait bien mal tourné !

Parti comme scribe à Paris, Pannard fit connaissance du comédien Legrand, acteur et auteur lui-même, qui fit preuve, en l'occurrence, d'une bien louable et bien rare confraternité, puisqu'il lança son collègue ! Pannard eut une certaine vogue de son temps; en effet, après la maladie du roi Louis XV, il fut du nombre des auteurs chargés de chanter la convalescence. Sa pièce (*Les fêtes sincères*) fut choisie entre plusieurs. C'est lui qui, le premier, appela Louis XV dans ses œuvres *Louis le Bien-Aimé !*

Georges Fessard et Dr M. Paul-Durand (*Courville*).

Autre réponse. — Pannard (Charles-François) né à Courville, près de Chartres en 1674, est mort à Paris en 1765. Son verre est un poème à forme fixe ou plus exactement une curiosité poétique qui peut se ranger dans les « vers rhopaliques » (en forme de massue). C'est une variété de vers pyramidaux. Pannard a ainsi écrit des losanges, une bouteille, un verre, dont les vers inégaux sont disposés de façon à représenter l'objet qu'ils décrivent.

Dr Maurage (*Châtillon-sur-Seine*).

Autres réponses. — Des réponses analogues nous ont été adressées par M. le Dr A. Theulet-Luzié (Paris) et par M. Dorléac (Cambes).

Influence de la lune sur l'organisme (xxxvii, 238 ; xxxviii, 44, 101). — Trop de confrères se sont intéressés déjà à la question de l'action de la lune sur l'organisme en envoyant à *La Chronique Médicale* des textes qui prétendent à établir l'influence de notre satellite, pour que j'hésite à suivre leur exemple. Voici donc un texte antique de plus. Je le prends au chapitre X du *Traité des maladies des femmes* de Soranus, dont Fr. Jos. Herrgott, en 1895, a donné, en in-8°, chez Berger-Levrault à Nancy, une traduction française estimable (*Soranus d'Ephèse. Traité des maladies des femmes et Moschion son abréviateur et son traducteur*).

Quelques auteurs anciens ont cherché à indiquer ce qui, dans les choses extérieures, est opportun pour la procréation des enfants : ils ont dit que la pleine lune était le moment favorable, qu'à ce moment les choses célestes et les choses terrestres conspiraient ensemble. Il en est ainsi de certains animaux marins, les murènes, par exemple, qui sont bien nourries pendant la lune croissante et maigres quand la lune décroît. Les murènes domestiques ont le foie plus grand pendant la lune croissante, plus petit à la lune décroissante. Il en serait de même de la faculté de produire de la semence, pour nous et pour certains animaux, qui croissent et décroissent avec la lune.

La bonne édition de Soranus est celle de Fr. Zac. Ermerins ; *Sorani Ephesi liber de muliebribus affectibus*, in-8°, Traject. ad Rhen. 1869.

J. Cassan (*Rabastens*).

La mandragore (xxxvii, 155, 268, 270, 293, 295, 296 ; xxxviii, 46). — *La Chronique Médicale* à maintes reprises s'est occupée de la mandragore. C'était l'an dernier. Aussi n'aurais-je pas osé revenir encore un coup sur ce sujet, si le récent article de M. le Dr Peigney ne m'y avait encouragé. Mon modeste apport se bornera à un texte ancien dont voici la traduction française.

La Mandragore est de deux espèces : mâle et femelle.

Et celui qui boit le suc de la plante mâle dort comme s'il était mort. Et, si le chirurgien doit exercer son art, alors, on couche le malade abreuvé de mandragore et il n'a aucune conscience de ce qu'on fait.

Alors, si on veut le réveiller, on prend le jus de la *rue*, *vinaigre* et *gentiane*. On verse le mélange dans les oreilles et alors il se réveille.

Ce texte a un double intérêt. D'une part, il témoigne de l'emploi de la mandragore comme stupéfiant utilisable au cours des interventions chirurgicales. D'autre part, il est d'un auteur trop peu connu et dont l'œuvre est trop oubliée. L'œuvre est le premier document écrit en langue flamande sur un sujet médical. L'auteur est le chirurgien Jehan Yperman, ou Jean d'Ypres (1280-1330), contemporain de Guy de Chauliac, qui étudia à Paris sous Lenfranc (1297-1303) et qui décrivit d'après son maître notamment la ligature des artères.

Dr de Mets (*Anvers*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De M. Amédée Fayol, dans *La Vie et l'Œuvre d'Orfila* :

C'est de ces îles (les Baléares) *que les* Romains *et les* Carthaginois *tiraient leurs meilleurs frondeurs, d'où le nom de ces terres,* βάλλειν = *lancer.*

❦ De la *Chirurgie de l'appareil urinaire de l'homme*, précis de technique opératoire, 6e édition, Masson, Paris, 1924, au chapitre de la Prostatectomie périnéale, p. 159 :

La limite postérieure du bulbe varie avec l'âge, qui modifie le volume de l'organe. Chez les jeunes filles, elle est à trois centimètres en avant de l'anus

❦ De M. Ad. Hatzfeld dans l'édition des *Œuvres de Virgile* (in-12, Lecoffre, Paris, 1916), p. XVIII de *l'Introduction* :

Nous croyons donc avec Aristote .. *que les Géorgiques de Virgile ne sont point un poème didactique artificiel.*

❦ De *Æsculape*, no 9 de septembre 1930,

a) Sous le titre : *Images Hippocratiques* :

Notre regretté confrère, Henri Broutelle vient de délaisser avec sa vie le burin ..

Evidemment.

b) Sous le titre : *Curiosités sur la barbe* :

Louis XII *fit raccourcir ses cheveux et raser sa barbe.,. Eléonore d'Aquitaine, sa femme, le trouva ridicule...*

Aliénor d'Aquitaine, femme de Louis XII ! ne serait-ce pas plutôt de Louis le Jeune ?

❦ Des *Notes pratiques d'actualité médicale*, no 99, novembre 1930, p. 1367, sous la signature d'Edgar Poë et le titre : *La vérité sur le cas de M. Valdemar* (M. Valdemar est un phtisique *in extremis*).

Le poumon gauche était depuis dix-huit mois dans un état semi-osseux... *Le droit, dans sa région supérieure, s'était aussi* ossifié... L'ossification *avait marché avec une rapidité très insolite... Indépendamment de la phtisie, on soupçonnait un anévrysme de l'aorte, mais sur ce point les* symptômes d'ossification *rendaient impossible tout diagnostic exact.*

❦ De *L'Ami du Peuple*, no 5, janvier 1931, p. 3, col. 3, sous le titre : *Mort subite.*

*M. X*** est* décédé subitement *au cours de son travail sur la voie publique. Admis à l'hôpital Cochin,* il y est mort peu après.

Chronique Bibliographique

Bronislas Malinowski. — **La vie sexuelle des sauvages du Nord-Ouest de la Mélanésie**, un vol in-8° de la *Bibliothèque scientifique*, Payot, Paris, 1931 (*Prix : 60 francs*).

L'étude de la sexualité, a écrit M. Havelock Ellis, *est devenue de nos jours, selon le côté par lequel on l'aborde, soit une province de l'histoire naturelle, soit un domaine de la dynamique psychique.* De toutes manières, peu de sujets offrent un intérêt aussi vaste que celui-là ; et on devine tout le profit qu'il y a à l'étudier, pendant qu'il en est temps encore, chez des peuplades que la civilisation occidentale n'a qu'à peine transformées. Certes, les difficultés sont là, très grandes ; mais, quand les recherches sont entreprises par un savant tel que M. Bronislas Malinowski, les résultats obtenus paient largement la peine prise.

Un nombre considérable de faits recueillis touchant les individus et la société tribale, la langue, les légendes et les traditions, ont permis à l'Auteur de camper devant nous des types de Papous-Mélanésiens qui, sous beaucoup de rappports, ne le cèdent en rien aux civilisés, sous quelques-uns leur sont supérieurs. Ce sont des hommes capables d'aimer, de souffrir, d'être bons pères de famille, tendres époux, sachant donner à leur vie amoureuse un affinement poétique que nombre d'Occidentaux ignorent.

Il est impossible de résumer les richesses d'une telle étude, et bien plus encore de dire les détails sans nombre qui sur la grossesse, par exemple, l'accouchement, les maladies, sont bien faits pour retenir la particulière attention du médecin ; mais il convient au moins de souligner deux données essentielles, qui éclairent l'œuvre et permettent de mieux la comprendre ; l'une est que la parenté repose, aux îles Trobriand, sur le principe de la descendance en ligne maternelle ; l'autre est la foi des indigènes dans la magie et l'intervention des pratiques magiques dans la plupart des actes de la vie individuelle et sociale.

Cela déjà peut suffire à marquer tout l'intérêt de cette description ethnographique des démarches amoureuses, du mariage et de la vie de famille des indigènes des îles Trobriand. Ajoutons qu'elle est bien composée, claire, illustrée de photographies nombreuses, en un mot, si séduisante à tous égards que, s'il fallait absolument lui faire un reproche, je n'en trouverais qu'un à formuler : les trop fréquents renvois de l'Auteur à maints autres de ses ouvrages. A coup sûr, cela est utile, nécessaire même ; mais le plaisir du lecteur s'en trouve brisé par la déception de voir que trop de choses lui seraient utiles qu'il n'a pas sous la main et par le regret de les ignorer, (*J.-F. Albert.*)

J. Laumonier. — **La Thérapeutique des péchés capitaux**, t. I, *Gourmandise, Paresse, Luxure*, deuxième édition, un vol. in-12, Le François, Paris, 1931.

A la source première des désordres de l'âme, on doit chercher et trouver des troubles somatiques qui les conditionnent (p. 22). *Vices et passions sont des déviations des instincts trouvant leur source dans les troubles organiques qui altèrent l'adaptation émotive* (p. 28). Celles-ci et ceux-là sont donc *des manifestations désadaptatives de même ordre, mais les passions s'exercent plus superficiellement et dans une sphère plus haute, plus riche en éléments intellectuels, celle du caractère* (p. 31). *Du point de vue social, toutes les passions n'ont pas la même valeur : les unes sont altruistes, généreuses et utiles ; les autres égoïstes, mesquines et nuisibles. Les passions mauvaises, ce sont les péchés* (p. 34). Trois péchés capitaux sont étudiés dans ce volume : la gourmandise, la paresse et la luxure.

L'idée est ancienne de rattacher l'une comme l'autre à des troubles somatiques, de chercher à découvrir le fond matériel sur lequel ces passions se construisent et se développent, afin que la médecine, contre elles, puisse intervenir. Il va de soi que plus que toutes autres œuvres médicales, celles qui furent tour à tour écrites sur un tel départ portent la marque de leur temps, en résument les connaissances et les tendances. Aussi, intéressent-elles les curieux de notre histoire autant que les médecins, les éducateurs et les moralistes. A ne prendre que l'œuvre présente de M. Laumonier, si on compare sa première édition qu'un légitime succès épuisa très vite, avec cette édition dernière, on mesure les progrès accomplis au cours des dernières années dans le domaine de la psychophysiologie et de la psychiatrie.

Sur tel point particulier, au cours des trois parties de ce premier volume, on peut penser d'autre manière que l'Auteur; et, par exemple, lui reprocher de n'avoir pas vu que la ressemblance de la forme et l'affinité de sens entre πάρεσις et *paresse* sont purement accidentelles, car πάρεσις, à coup sûr, ne saurait être invoqué comme primitif de *paresse* ; mais ceci n'est rien qu'un détail. D'autres, où l'on pourrait trouver encore à reprendre, n'ont guère plus d'importance. Il faut voir l'ensemble de l'œuvre ; et celle-ci, pensée en toute droiture d'esprit, mûrie à loisir de temps, bâtie avec un savoir qui paraît dans toutes ses pages, écrite dans une langue claire, est, en toute sincérité, un livre à lire, qui intéresse, qui force à penser, qui peut être utile.

Jean Torlais. – **Médecine du passé en Aunis et Saintonge**, un vol. in-8° carré. Editions Rupella, La Rochelle, 1931.

M. le Dr J. Torlais vient de réunir en une élégante plaquette, illustrée de dessins de Louis Buire et de hors texte documentaires, huit études se rapportant à l'Aunis et à la Saintonge, mais, en réalité, intéressant les médecins d'où qu'ils soient: Les grandes épidémies en Aunis et en Saintonge (40 p.) ; — Nicolas Venette (22 p.); — L'inventeur de la bicyclette est-il médecin? (10 p.) ; — L'expérimentation dans l'œuvre de Réaumur (12 p.); — Pierre Chanet, médecin rochelais (10 p.) ; — Le traité de la carotte de Bridault (6 p.); — L'affaire Nicastro (8 p.) ; — Le rob antisyphilitique de Boyveau-Laffecteur (12 p.)

Ces études sont d'importance inégale, mais d'un charme de lecture égal. —*Ceux qui ouvriront le livre du Dr Torlais*, a écrit en *Préface* M. le Pr J. Sabrazès, *y trouveront, je m'en porte garant, le très vif intérêt qve j'ai pris moi-même à sa lecture.* — M. Sabrazès est un bon juge ; on peut l'en croire.

Christian Granier. — **Histoire de la pharmacie en Rouergue**, *Thèse de doctorat en pharmacie de Strasbourg*, un vol. in-8°, Lion et fils, Toulouse, 1930. (*Prix: 25 francs.*)

Cette *thèse* donne plus que n'annonce son titre ; mais, nécessairement, moins que ne promet le plan de l'avant-propos, plan si vaste qu'il contient : l'histoire proprement dite du Rouergue, la bibliographie de l'histoire de la pharmacie en général et plus particulièrement la bibliographie de la pharmacie dans toutes les provinces de France, les rapports des apothicaires avec les autres professions médicales et parasitaires de la médecine et de la pharmacie (barbiers, perruquiers, baigneurs, étuvistes, droguistes, épiciers, communautés religieuses, sorciers, charlatans), la flore rouergate, un chapitre inattendu sur la thériaque, l'orviétan et la poudre à canon, l'histoire des épidémies qui sévirent dans le pays, la liste des apothicaires, la biographie des médecins et chirurgiens notables nés dans le Rouergue, une note sur l'Ecole de Montpellier, tout un chapitre sur les eaux minérales de la région, tout cela en hors-d'œuvre de l'objet principal du travail, qui est l'exercice de la pharmacie en Rouergue.

Il semble que si tant de sujets ont été touchés, c'est que les recherches documentaires de l'auteur furent heureuses et qu'il n'a rien voulu perdre des pièces curieuses qu'il a le mérite d'avoir réunies. Ce travail est ainsi devenu une mine précieuse de renseignements de toute sorte, provinciaux presque tous, rouergats pour la plupart, mais dont plusieurs sont d'un intérêt qui ne s'arrête pas aux limites d'une province. Par ailleurs, la multiplicité même des sujets traités a au moins cet avantage de mettre une agréable variété dans un ouvrage, qui sans cela risquait d'être austère, et qui grâce à cela est assuré d'intéresser tous les lecteurs.

M.-L. Pailleron. — **Madame de Staël**, un vol. in-16, de la Collection *Les Romantiques*, Hachette, Paris, 1931. (*Prix : 10 francs.*)

Ce spirituel livret, convenablement documenté, malgré quelques omissions bibliographiques, relate, en outre, pour notre plaisir, bon nombre de traits agréables, et de jolis mots. L'aimable vivacité d'une femme auteur se plaît à dépeindre l'existence, au tumulte déconcertant, d'une autre femme, le génie enthousiaste et aventureux d'une romantique intellectuelle. Ce qui confond notre masculine lenteur d'entendement, c'est que, sous des dehors un peu bien étourdis, Madame de Staël, avec pleine aisance, dispensait les fruits d'une pénétrante observation, et de sentiments profonds. Que dites-vous de ce mot : « (pendant le règne sanglant de Robespierre) *je me serais reproché jusqu'à la pensée, comme trop indépendante de la douleur* » ; ou de cet autre : « (la mort) *est comme l'autre moitié de toutes les pensées de la vie* » ? C'est là, croyons-nous, pousser bien au delà du simplement exquis. (*E. Lacoste.*)

M. Laignel-Lavastine et J. Vinchon. — **Les maladies de l'esprit et leurs médecins du XVIe au XIXe siècle**, un vol. in-4°, Maloine, Paris, 1931, (*Prix : 80 francs.*)

Sous ce titre sont réunis plusieurs articles et leçons que lie une idée directrice commune : l'histoire de la Médecine de l'Esprit. Beaucoup de ces études fragmentaires sont consacrées à résumer la partie psychiatrique d'une œuvre ancienne (Jean Schenck, Ambroise Paré, Thomas Garzoni, Thomas Willis, Ettmüller, Isbrand de Diemerbroeck, Paul Zacchias, de La Mettrie, Philippe Hecquet, Antoine Storck, Bayle, Pinel), et par là sont pour nous précieuses. L'ensemble montre à souhait l'effort successif des siècles et comment, peu à peu, la neuro-psychiatrie s'est dégagée de ses obscurités premières pour aboutir, au début du XIXe siècle, au *Traité de l'aliénation mentale de Pinel.*

Au cours de ce voyage, de la Renaissance à nos jours, à travers le temps et les livres, l'observation ancienne est sans cesse contrôlée de la plus heureuse manière, par l'observation moderne. *Cette méthode de la navette, allant du contemporain à l'ancien et* vice versa (p. 12), n'est possible qu'à un petit nombre d'auteurs ; MM. Laignel-Lavastine et J. Vinchon sont de ceux-là ; et, à l'appliquer, ils nous ont donné ce recueil, qui est d'un indiscutable intérêt. L'œuvre est variée, instructive, agréable à lire ; elle est, par surcroît, agréable à voir, publiée qu'elle est sous une belle apparence matérielle et illustrée de curieux documents et de portraits nombreux.

J.-L.-Gaston Pastre. — **La Tragédie de Sedan**, un vol. in-16, de la collection *Récits d'autrefois*, Hachette, Paris, 1931. (*Prix : 7 fr. 50.*)

M. Gaston Pastre, empruntant ses documents aux sources les plus précises, a écrit, en véritable écrivain militaire, les phases de cette tragédie ; tragédie, en effet, que le calvaire d'une vaillante armée et la fin d'un Empereur. Un vent d'héroïsme soulève les pages du livre, comme il flotte dans les drapeaux déchirés. Mais Napoléon III est malade ; il traîne sa douloureuse infirmité, en dépit des soins de son médecin Conneau ; il est incapable de diriger une campagne. Les soldats sont épuisés, anémiés. C'est l'agonie d'un régime dans le sang de la France. (*G. Petit.*)

Octave Beliard. — **Au long du Nil**, un vol. in-12, J. Peyronnet, Paris, 1931. (*Prix : 12 francs*).

Nous devons ces pages à un voyage rapide en Egypte. Rapide, qu'importe ! puisqu'il y a là autre chose qu'un récit de touriste médecin. M. Béliard était parti après cette prière : *Mon Dieu, épargnez-moi de voir avec les yeux de tout le monde* (p. 14.) Pour être exaucé, il avait pris la bonne manière ; *Je n'ai demandé à aucun livre ce qu'il faut sentir* (p. 21). Il est, d'autre part, servi par une puissance d'abstraction merveilleuse : *Je puis être parfaitement seul dans le milieu d'une grande foule et si, d'aventure, un visage se détache de cette tapisserie de personnages, c'est que mon attention l'a créé ; si j'en détourne les regards, je le détruis immédiatement sans en laisser trace* (p. 19). M. Béliard peut cela, en effet, et il le prouve : *Moi, je n'ai rencontré nulle part de ces désagréables touristes* (les caravanes Cook), *ou peut-être ne les ai-je point vus* (p. 63). — *Voici un petit village ; son Mena-House ne me gêne pas, parce que je le supprime aussitôt qu'aperçu* (p. 64).

Par là, ces souvenirs de voyage sortent de la banalité courante. Plus encore que l'Egypte vue au travers d'un esprit original, ils nous livrent cet esprit même au travers de l'Egypte. Cette manière de prendre un sujet est terriblement dangereuse ; car ainsi l'œuvre vaut tout juste ce que vaut l'homme, sans rien de plus. M. Béliard pouvait s'accorder une telle audace. Sa connaissance antérieure du passé de l'Egypte, de son histoire, de sa religion et de son art le préparait à tout comprendre ; sa sensibilité exquise l'assurait de tout sentir. Il en est venu un livre plein de lumière, de couleur, d'aperçus religieux ou politiques, écrit dans une belle langue. Maintes pages en seraient à citer qu'un compte rendu ne peut redire ; une pourtant ne peut être passée sous silence : celle où est développée une comparaison riche de pensées entre le barrage moderne d'Assouan et un monolithe inachevé adhérent encore au rocher par une de ses faces, celui-là et celui-ci si loin l'un de l'autre dans le temps et qui pourtant semblent contemporains (p. 212).

Paul Farez. — **Comment échapper à la maladie ?** 2e série, Préface de M. Louis Madelin, un vol. in-8o écu de v-350 pages. *Expansion scientifique française*, Paris, 1931. (*Prix : 20 francs.*)

Après la vertu et la tranquillité publique, il n'y a rien de plus précieux aux hommes que la santé, disait Leibniz, lequel a, de plus, fort sagement parlé de la médecine. Il n'est pas, à tout bien prendre, indésirable que le public ait quelques clartés des maux qui le guettent, ou l'atteignent, aussi de nos efforts pour l'en délivrer. Rien ne réussirait mieux à l'avertir, que les chroniques alertes, et pourtant substantielles, que rédige notre habile confrère. L'art de se concilier le lecteur, qu'on instruit avec mesure, en lui donnant du plaisir, est une partie de la vieille rhétorique, que possède à merveille M. Paul Farez. Qui s'en étonnerait, à voir comme il est nourri de la moelle des lettres ? Voilà un savant feuilletoniste bien fait pour remettre en mémoire notre plus vénérable titre de noblesse : c'est le vers célèbre de l'Iliade : *Un médecin, dans la balance, s'équilibre à plusieurs hommes réunis.* (*E. Lacoste.*)

Alexandre Israel. — **L'Ecole de la République**, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1931. (*Prix : 15 francs.*)

Alors que tend à s'établir la gratuité de l'enseignement secondaire, qui aura nécessairement sur la profession médicale des conséquences, dont seule l'importance ne peut être prévue, il n'est pas sans intérêt de se rappeler comment s'est imposée la gratuité de l'enseignement primaire. Ce ne fut pas sans luttes, et c'est le récit de ces dernières, que nous fait *L'Ecole de la République*. A travers le style dépouillé et personnel de M. A. Israël, nous pouvons juger de l'éloquence, du courage et de l'énergie qui furent alors dépensés par tous les partis.

Au surplus, il est émouvant de voir un homme se faire en 1870 le serment de se consacrer tout entier au problème de l'éducation du peuple et, douze ans durant, tenir un tel serment. Cet homme fut Jules Ferry. Le grand mérite de M. A. Israël est d'avoir su le faire revivre à travers son œuvre sans que jamais pour le lecteur l'intérêt faiblisse un seul instant. (*J. Sarradon.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38e ANNÉE N° 8 1er AOUT 1931



BAUDELAIRIANA

Par le Dr E. LACOSTE.

BAUDELAIRE, suivant le mot que lui adressa Victor Hugo, a *créé un frisson nouveau.* On comprend bien que nulle contribution à l'histoire de cet enrichissement de la sensibilité moderne ne mérite l'indifférence des médecins. Si même les études pathologiques dont la vie du poète a été l'occasion ne l'avaient rendu un sujet familier de leurs réflexions, Baudelaire demeurerait encore, par son immense influence sur les esprits de ceux même qui ne l'ont pas lu, digne de l'attention curieuse des maîtres en l'art de guérir, et d'observer. C'est pourquoi nous ne pensons pas les trop importuner en leur présentant ces quelques notes de lecture.

Charles Baudelaire (1), collégien indiscipliné, n'avait pas été un mauvais élève. Ses biographes ont rappelé bien à propos le deuxième prix de vers latins qu'à la fin de la seconde, il obtint au Concours général de 1837. Il resta imprégné de littérature classique, et imprégné très intelligemment, ce qui n'était point toujours le cas dans les générations scolaires de

( ) *Baudelaire*, comme *Baselaire*, est une autre forme de *Badelaire*, attesté dès 1300, et qu'on trouve encore dans Rabelais. *Ancienne épée, courte, large et recourbée comme un sabre, un des meubles du blason.* (*Dictionnaire général.*) Nous croyons, sauf méprise, que le nom du poète est ce même mot.

sa jeunesse. De cette disposition, sa critique littéraire, si remarquablement originale, fournirait des témoignages nombreux. Moins nombreux peut-être, néanmoins, qu'on n'en trouverait dans sa poésie. Pour ne pas multiplier les exemples, un vers tel que :

Le vin roule de l'or........................
...
Et règne par ses dons ainsi que les vrais rois,

pourrait être sorti de la plume de Nicolas Boileau Despréaux (1). Cependant, les préceptes que voici ne prônent pas précisément le désordre d'une esthétique échevelée :

Il sera toujours utile de leur montrer (aux « amateurs du délire ») quels bénéfices l'art peut tirer de la délibération, et de faire voir aux gens du monde quel labeur exige cet objet de luxe qu'on nomme Poésie.

Et ailleurs :

Un vrai poète... a horreur de la confusion des genres, et il sait que l'art n'obtient ses effets les plus puissants que par des sacrifices proportionnés à la rareté de son but.

Voilà ce qu'opposait aux *mélancoliques de salon* ce grand artiste réfléchi, qui, d'ailleurs, voit si bien, et dénonce si pittoresquement l'amincissement de notre classicisme vidé d'inspiration, lorsqu'il note *la pétulance militaire de Voltaire*. Mot tel qu'il n'en échappe qu'au sagace Sainte-Beuve.

Mais revenons à Baudelaire bon écolier, ou plutôt aux réminiscences scolaires du poète. Voici une trace notable d'instruction philosophique. C'est l'emploi du mot *forme*, tel que l'entendent péripatéticiens et scolastiques dans les deux passages suivants :

Alors, ô ma beauté ! dites à la vermine
Qui vous mangera de baisers,
Que j'ai gardé la forme *et l'essence divine*
De mes amours décomposés ! (Une charogne.)

et

Ton époux court le monde, et ta forme *immortelle*
Veille près de lui quand il dort ; .... (Une martyre.)

Un souvenir mythologique est aisément reconnaissable à la fin d'une des pieces intitulées *Spleen* :

Un vieux sphinx ignoré du monde insoucieux,
Oublié sur la carte, et dont l'humeur farouche
Ne chante qu'aux rayons du soleil qui se couche !

---

(1) Le *Qu'ils viennent du bout du monde* de l'*Invitation au voyage* est conforme exactement à la poétique racinienne du vers de *Phèdre* :
Dans l'Orient désert quel devint mon ennui.


Silhouette de Baudelaire par Manet.

A Thèbes-aux-Cent-Portes, la statue de Memnon, fils de l'Aurore, rendait des sons harmonieux quand les rayons du soleil levant la caressaient.

Que Baudelaire ait été bon latiniste, il serait intéressant d'en montrer, en l'âme de sa prose ou de ses vers, des preuves un peu subtiles et élaborées. Nous nous contenterons ici d'indices plus voyants. Ainsi les titres latins de quelques pièces : *Sed non satiata, Semper eadem, Moesta et errabunda, Amoenitates belgicae* ; voire *De profundis clamavi*, et ce souvenir de Térence, une pièce intitulée *L'heautontimoroumenos*. Mais quelle aimable habileté, quelle grâce seduisante et séduite, ne révèle pas la prose *Franciscae meae laudes*, conforme au rythme (8-8-8) et au système d'assonance (*a-a-a, b-b-b*,) du *Dies irae*. Le si discutable *Latin mystique* de Remy de Gourmont, et les si contestables traductions de Laurent Tailhade dérivent probablement de cette heureuse curiositéde Baudelaire pourla poésie du moyen âge chrétien.

Voici des souvenirs plus précis :

Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse
S'élancer vers les champs lumineux et sereins ! (Elévation)

évoque sans aucun doute les *templa serena* de Lucrèce (II. 7 ss.) (1).

— *Le Temps mange la vie,...* (L'ennemi)

est le *Tempus edax rerum* d'Ovide. — Les *vulgaires profanes* qu'on trouve à la fin de la pièce *A la ville de Paris*, viennent d'Horace. — Les *morts errant sur les rivages* de *Don Juan aux enfers*, sont tirés de Virgile (*Géorgiques*, IV, 472) plutôt encore que d'Homère. — *L'art est long et le temps est court* (*Le guignon*) est dans le premier aphorisme hippocratique. Il ne faudrait pas jurer que Baudelaire le sût précisément ! — Le *rire énorme de la mer* (*Obsession*) est peut-être bien la

(1) Pour cette citation et celle d'Eschyle qu'on trouvera plus bas, nous nous rencontrons avec M. Robert Vivier, auteur d'un très bon mémoire intitulé *L Originalité de Baudelaire*, 1926, Bruxelles. Tous les autres rapprochements que nous faisons ici n'ont pas encore, sauf erreur, été consignés.

trouvaille merveilleuse d'Eschyle (*Prométhée*, 89 s.), comme revue et alourdie par un Victor Hugo (ποντίων τε κυμάτων ἀνήριθμον γέλασμα : sourire innombrable des vagues marines [Mazon]). —

Et dès que le matin fait chanter les platanes
(A une Malabaraise.)

nous remet toujours en mémoire un vers délicieux des *Nuées* d'Aristophane (1008) ὁπόταν πλάτανος πτελέᾳ ψιθυρίζῃ (quand le platane chuchote avec l'orme).

De même lisant ce merveilleux sonnet intitulé *Recueillement*, nous pensons chaque fois que le thème n'en est autre que l'admirable nom poétique que les Grecs donnaient à la nuit : ἡ εὐφρόνη, «la Bienveillante » (ainsi Hésiode *O et D*, 558).

Nous terminerons en indiquant la source probable de *l'Albatros* partout cité. Si ce n'est source, c'est réminiscence transposée. L'original est quelques lignes du livre XXI des *Martyrs* de Chateaubriand :

Fatigué des soins qu'il était obligé de rendre à l'orpheline (*Cymodocée*), Sævus insultoit souvent à son malheur: ainsi lorsque de grossiers villageois ont enlevé un aiglon sur la montagne, ils enferment dans une indigne cage l'héritier de l'empire des airs; ils insultent par d'ignobles jeux et des traitements inhumains à la majesté tombée ; ils frappent cette tête couronnée, ils eteignent ces yeux qui auraient contemplé le soleil; ils tourmentent en mille façons ce jeune roi qui n'a point d'ailes pour fuir ou de serres pour repousser les outrages (1).

---

(1) Logeons ici de menues observations. Le texte de la dédicace des *Fleurs du mal*, tel qu'il fut primitivement soumis au dédicataire, Théophile Gautier, qui ne l'approuva point, renferme cette bévue, aujourd'hui, hélas! trop commune : « au magicien *ès langue française* » (*es*, mieux que *ès*, étant *en les*, doit être suivi d'un pluriel). La dédicace définitive porte correctement *ès lettres*. Est-ce Gautier, si bon écrivain, qui signala le lapsus à son ami ?

Voici Baudelaire parlant, sur un mode ironique, en précurseur de M. Albalat ! : *Comment appuyé sur mes principes et disposant de la science que je me charge de lui* enseigner en vingt leçons, *tout homme devient capable de composer une tragédie qui ne sera pas plus sifflée qu'une autre...*

Ces vers d'une *Elégie refusée aux Jeux floraux* (1851) :

Le ciel dont la bonté s'étend sur la nature,
Refuse ses bienfaits à la littérature,

rappellent curieusement la célèbre parodie (n'est-elle pas de H. Becque?) :

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend à la littérature.

Biologie biblique.

Dans l'ouvrage que Sir Humphry Rolleston vient de publier chez G. Doin et Cie à Paris, sous le titre *L'âge, la vie, la maladie,* est un chapitre curieux consacré à la description de la vieillesse dans le douzième chapitre de l'Ecclésiaste. En 1666, John Smith avait écrit 266 pages pour en éclaircir les six premiers versets, après Andréas Laurentius (1599) d'ailleurs, après Peter Lowe (1612), après l'évêque J. Hall (1633), avant Richard Mead (1775), Jastrow et plusieurs autres. Il y a là un bel exemple de ce que peut l'imagination dans l'interprétation des textes, et la page est assez amusante pour que nous la reproduisions.

Pour bien comprendre, partons de cette idée que le chapitre biblique est une description métaphorique de la dernière étape de la vie. Il commence, en effet, par ce verset : *Souvenez-vous de votre Créateur pendant les jours de votre jeunesse, avant que le temps de l'affliction vienne et que vous approchiez des années dont vous direz : Elles me déplaisent* (traduction de Sacy, revue par Jager).

Laissons maintenant la place à Sir Humphry Rolleston.

Le deuxième verset : *Avant que le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent et que les nuées reviennent après la pluie,* est considéré par Laurentius, Lowe et Hall comme ayant trait à la faiblesse de la vue chez les personnes âgées, tandis que Smith et Mead croient qu'il signifie la défaillance et la dépression mentales.

La plupart sont d'accord sur la signification du troisième verset : *Le jour où les gardiens de la maison* (les mains) *trembleront, et où les hommes forts* (les jambes) *fléchiront* ; *où celles qui meulent* (les dents) *s'arrêteront parce que devenues trop rares, et où ceux qui regardent par la fenêtre* (les yeux) *seront obscurcis* (Lowe croit que la dernière phrase désigne tout simplement la cataracte).

Et les portes d'entrée seront fermées sur la rue (1), est considéré par Laurentius et Mead, comme se rapportant à la bouche et aux divers orifices, comprenant en outre — selon Smith — leurs conséquences : la constipation et la dysurie.

Quand s'atténuera le bruit de la meule, veut dire, d'après Jastrow, affaiblissement de l'ouïe, alors que Smith y voit une allusion au ralentissement du processus métabolique, tel que l'assimilation, la formation du sang et des diverses sécrétions.

(1) Verset 4.

Et il se relèvera au chant de l'oiseau, signifie, suivant Smith et Mead, le réveil matinal des vieillards.

Et toutes les filles de la musique seront humiliées (1), correspond pour Laurentius à l'affaiblissement de la voix ; pour Mead, à la surdité, et pour Smith à tous les organes se rapportant aux sons, tels que les lèvres, la langue, le larynx et l'appareil auditif.

Aussi quand ils auront peur de ce qui est élevé et qu'on aura des terreurs en marchant (2), dépeint, d'après Smith, un état d'anxiété à propos de tout et de rien, et la crainte des lieux élevés. Mais un commentateur plus moderne pense que la crainte des lieux élevés se rapporte à la dyspnée produite par l'ascension d'une colline.

Et l'amandier fleurira, se rapporterait, selon Laurentius, Hall et Smith, aux cheveux blancs de la vieillesse ; mais Mead prétend qu'il faut comprendre par là la perte de l'odorat.

Et la sauterelle sera un fardeau, a été interprété de différentes manières : Hall se contente d'en accepter le sens littéral : le plus léger fardeau détermine de la fatigue ; Laurentius et Lowe voient l'œdème des jambes ; J. Smith préfère l'interpréter dans ce sens : que le corps usé par l'âge se racornit, se durcit et devient anguleux.

Dans le sixième verset, les mots : *où à jamais se relâcheront les cordes d'argent*, se rapportent suivant Laurentius, Lowe, Mead et Jastrow, à la cyphose, tandis que Smith traduit par paralysie de la moelle épinière et des nerfs.

Avant que la coupe d'or ne se brise, signifie insuffisance cardiaque pour Laurentius et Lowe, et hémorrhagie cérébrale pour Smith, qui explique ainsi la ligne suivante : *où la cruche* (les veines) *sera brisée à la fontaine* (le ventricule droit), *où la roue* (circulation artérielle) *se brisera à la citerne* (ventricule gauche) ; et il en conclut que le roi Salomon connaissait parfaitement la circulation du sang, découverte par William Harvey en 1616.

(1) Autre traduction : *quand les filles de l'harmonie deviendront sourdes.*
(2) Verset 5.

L'hygiène publique au XVIIIe siècle.

Le hasard vient de mettre entre mes mains un journal d'autrefois, satirique, pamphlétaire, en tête duquel on lisait ces deux vers d'Horace (II, 3, v. 81 et 82).

... huc proprius me
Dum doceo insanire omnes, vos ordine adite.

Il s'agit du *Journal d'un observateur*, année 1780. Je recopie, à l'intention de *La Chronique médicale*, les lignes suivantes, qui montrent combien était défectueuse l'hygiène des jardins publics à Paris au XVIIIe siècle et quelle opposition la Presse, quelquefois mal intentionnée, apporte aux mesures les meilleures.

Dr R. Peigney (*Dinard-Vicomté*).

On a parlé de Cabinets d'aisances substitués dans le jardin des Tuileries aux vastes cabinets de verdure plantés par le fameux Le Nôtre pour réceptacles des besoins de l'humanité ; la cupidité a été le principe de cette plus grande commodité offerte au public, car on paye pour entrer en ces lieux et c'est une petite ferme au profit du gouverneur du château.

Un chevalier de Modène, aventurier qui, sans appartenir en rien à l'illustre maison dont il porte le nom, s'est impatronisé chez Monsieur et s'est fait établir par Son Altesse Royale gouverneur du Luxembourg, n'a pas manqué d'adopter pour le jardin de ce palais, la méthode imaginée aux Tuileries ; mais poussé par un amour de l'argent plus sordide encore, il fait faire des patrouilles sévères et ne veut pas que personne puisse se soustraire à cette espèce d'impôt sur les ventres trop relâchés. Lorsqu'on surprend quelqu'un dans une attitude qu'on sait n'en être pas une de défense, on s'empare de son épée, de sa canne ou de son chapeau posés à terre et on le force ainsi à payer une amende beaucoup plus forte que le tribut ordinaire.

Un M. Pierre, substitut du Procureur général du Parlement, ignorant la commodité offerte en pareil cas, a été rançonné : il s'est refusé à ce qu'on exigeait de lui et traduit devant le gouverneur qui le trouvant insolent, l'a fait constituer prisonnier au château. C'est devenu la matière d'un procès, qu'on dit avoir tourné à l'humiliation du Chevalier de Modène, qui a reçu une injonction du Parlement d'être plus circonspect dans ses fonctions de contrôle, de faire des excuses au magistrat maltraité et de payer dépens, dommages et intérêts.

MÉDECINS - POÈTES

Emile Vignancour édita à Pau, en 1827, *Cansous béarnéses de de Descourrins et autes*. Le recueil est devenu à peu près introuvable. Deux autres éditions, de 1852 et de 1860, sont très rares, et de même l'édition populaire de 1866. On rencontre encore quelquefois celle de 1886. Aux pages 56 et 57 de cette dernière, on lit une *Cansou XXXVII* sous la signature de T. Bordeu. Faut-il lire Théophile Bordeu, notre Bordeu ? Nous ne savons. En tout cas, cette pièce est peu connue : reproduisons-la à titre de curiosité.

Pay, may, rays et sourines.
Bères-sos et nébouts,
Beüs-frays, couziots, couzines,
Are ep counechi touts.

Cadu hère mérite,
En agueste maysou :
Touts à regret qu'eüs quitte,
Hillot, lur serbidou.

Quaüqu'm prègue de dise
Dab quaü mé plazeri,
Et chens qu'arre desguise,
Laquaü mey ayméri.

Moun cô tien lettres closes.
Quiyamey nou-s'saüran,
Qué quoan oeilléts et roses
Las sègues pourteran.

Lous homis, touts amasse
Baüdamén baü plaça :
A touts, Diü bé qué hasse !
Qu'eüs bouil le counserba !

Mèy las Madamiselles
Quin sé pouyrén mescla ?
Plus soun pouénnes et belles,
Plus las caü sépara.

Ataü coum enter mille
Sé coueilh la bère flou ;
Ataü dens ma famille,
Coueilhérèy moun amou.

Lou curious qu'im démande
Tout haüt de m'esplica.
Per acô b'em commande
Dé nou yamèy ayma.

Incounégude aymable,
Tu même n'at saüras
Et per plá qui m'accable,
Moun sécrét n'es dist pas.

A moun aye, oun endure
Taüs maüs, chens s'en benta :
La nouèyt la plus escure,
Toustem qu'eüs deü cacha.

Pay, may, rays et sourines,
Bères-sos et nébouts,
Beüs-frays, couziots, couzines,
Hère qu'ep aymi touts.

La Médecine des Praticiens

Les *Comprimés Vichy-Etat* et la carence du foie.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont préparés avec les sels que la Compagnie Fermière extrait de ses sources célèbres. Ils possèdent donc toutes les propriétés de la médication alcaline. Ils en réalisent efficacement tous les effets.

Les *Comprimés Vichy-Etat* donnent d'excellents résultats dans les diverses affections du foie et de ses annexes : congestions diverses, engorgements, hypertrophie, exagération ou insuffisance du flux biliaire, ictères multiples, lithiase, coliques hépatiques ; cholécystites, angiocholites, catarrhes divers des voies biliaires ; dans certaines affections gastro-intestinales : dyspepsies hypersthéniques douloureuses avec hyperchlorhydrie, dyspepsies hypotoniques avec fermentations, lenteur de la digestion, catarrhes gastriques.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont encore indiqués dans certaines maladies générales comme l'obésité, la goutte, le rhumatisme et principalement le diabète sous toutes ses formes, à tous ses degrés.

Tous les praticiens savent cela. Nous voudrions retenir un moment leur attention sur un fait très important : l'action des *Comprimés Vichy-Etat* sur un foie détérioré par l'infection.

Tous les médecins savent qu'une infection, forte ou légère, aiguë ou chronique, a un retentissement parfois considérable sur la glande hépatique. Le foie, en effet, est chargé de détruire les toxines qui lui arrivent du foyer du mal ou des parties éloignées de l'organisme. On conçoit que ce travail, s'il a une certaine durée, finisse par le fatiguer, l'affaiblir, le rendre impuissant à remplir sa tâche. Il tombe en état de carence.

Deux ordres de fait l'y maintiennent. D'abord, à force de détruire des toxines, le foie épuise son énergie, ses réserves, et devient incapable de soutenir la lutte. Il s'échauffe lui-même à la bataille et trop souvent il est atteint par l'inflammation. D'autre part, le terrain est jonché des débris du combat. Les déchets, les détritus encombrent les voies hépatiques. Les éléments nobles sont plus ou moins étouffés. Le foie devient de plus en plus insuffisant.

Les *Comprimés Vichy-Etat* remédient admirablement à cette déficience. Ils font subir à la région hépatique comme une sorte de lixiviation. Les résidus sont entraînés. La cellule hépatique dégagée retrouve sa vigueur, accumule ses forces ; le foie relève son potentiel et le voilà prêt pour de nouvelles victoires.

Éphémérides

5 août 1831



L'orgue avait la richesse, la variété, la puissance ; il lui manqua longtemps l'expression. Aussi a-t-on tenté, depuis Claude Perrault, de lui communiquer cette propriété. De là les *orgues expressives*. — Né à Strasbourg, le 5 avril 1752, devenu constructeur habile et fournisseur de Marie-Antoinette, Sébastien Erard arriva, dans cet ordre de recherches, à un résultat relativement brillant, qui fut fort apprécié de Grétry, entre autres. La construction du grand orgue de la chapelle des Tuileries assura à Sébastien Erard une juste renommée. Il mourut le 5 août 1831.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Ambroise Paré. — Dans *Les maladies de l'esprit et leurs médecins du 16e au 19e siècle*, MM. Laignel-Lavastine et J. Vinchon viennent d'écrire : *Ambroise Paré est grand lecteur des Anciens... il a pratiqué Galien et Aristote* (p. 54). (Il est) *tout imprégné de philosophie grecque* (p. 59). — Un confrère pourrait-il dire à quel moment Paré s'éprit d'hellénisme et qui fut son maître en langue grecque?
H. Villain (*Chartres*).

L'œil de verre. — Je ne sais à qui attribuer le conte que je vous envoie et que je trouve, sans nom d'auteur, à la page 687 du recueil *Encyclopediana*, in-8o, Garnier, Paris, s. d.

Monsieur Rondon avait un œil de verre,
Et, chaque nuit, pour le bien ménager,
Dans un godet, en belle eau de rivière,
Jusqu'au matin, il le laissait nager.
Or, il advint, si l'on en croit l'histoire,
Qu'un soir, mon borgne, ayant le gosier sec,
Sans y penser, étourdiment va boire
L'eau du godet et voire l'œil avec.
Par quel chemin et de quelle manière
L'œil en glissant, de travers ou tout droit,
Se nicha-t-il juste en certain endroit
Comme un bouton dans une boutonnière?
Je n'en sais rien, mais cela se conçoit.
On conçoit bien aussi que la colique
Suivit de près cet accident comique,
Et que Rondon, souffrant comme un damné,
Jetait des cris, appelait à son aide.
« Je meurs, Dubois; cours chez Monsieur René,
Cours, et dis-lui qu'il m'apporte un remède. »
Seringue en main, lunettes sur le nez,
Voyez d'ici le bon pharmacopole,
Agenouillé, sans se douter de rien,
Puis découvrant ce que vous savez bien,
S'arrêter net et perdre la parole...
« Monsieur, lui dit le malade aux abois,
Qu'avez-vous donc à tant rester en garde?
Monsieur, depuis cinquante ans que j'en vois,
C'est le premier, d'honneur! qui me regarde. »

Un confrère pourrait-il dire le nom de l'auteur de cette fantaisie?
B. Bilot (*Toulouse*).

Réponses.

Action de la lune sur l'organisme (XXXVII, 238, XXXVIII, 44, 101, 189). — L'influence de la lune sur l'organisme a occupé plusieurs correspondants de *La Chronique Médicale*. Permettez-moi de verser au débat quelques lignes de l'ouvrage que M. Bronislas Malinowski vient de consacrer à *La Vie sexuelle des Sauvages du Nord-Ouest de la Mélanésie* (in-8°, Payot, Paris, 1931).

P. 232. — D'un bout de l'année à l'autre, l'ardeur pour les jeux et les plaisirs augmente périodiquement à l'époque de la pleine lune.... Les cérémonies se rattachant aux voyages, à la pêche ou à la moisson, ainsi que tous les jeux et fêtes, ont lieu pendant la période de la pleine lune.... J'ai vu pendant des nuits de pleine lune, toute la population d'un grand village envahir la place centrale, les jeunes prenant une part active aux jeux, les vieux y assistant en spectateurs. Jeunes gens et jeunes filles étant les principaux joueurs, il est facile de constater qu'à plus d'un égard les jeux présentent un caractère sexuel.

P. 241. — Toutes les activités deviennent plus intenses à mesure qu'on approche de la pleine lune. La période de la moisson est suivie immédiatement de la fête annuelle à l'occasion du retour dans le village des esprits des ancêtres. La cérémonie inaugurale a lieu pendant une nuit de pleine lune et est suivie d'un mois de danses qui atteignent leur point culminant à la pleine lune suivante..... Pendant la nuit qui suit la période de la pleine lune, les esprits sont cérémoniellement éconduits des villages et les danses cessent.

P. 252. — La date de la *milamala* (fête du retour des esprits des ancêtres) coïncide avec l'apparition du ver *palolo*, qui se produit régulièrement à une certaine période de pleine lune.

P. 253. – La hausse et la baisse périodiques de la vie érotique aux îles Trobriand peuvent être représentées par une courbe..... qui correspond à celle des phases de la lune et des saisons. La courbe se relève régulièrement pendant la période de la pleine lune et atteint son point culminant pendant et immédiatement après la moisson.

On dira que c'est une question de climat, d'heure plus douce et de lumière ; et cela, à coup sûr, intervient pour bonne part ; mais, plus sûrement encore, il y a dans ces coutumes d'un peuple et dans cette manière d'être des individus quelque chose de plus qu'une simple affaire d'éclairage.

Dr Lançonnois (*Paris*).

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de *La Chronique Médicale* : 1895, *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Autre réponse. — Un ancien médecin des hôpitaux militaires, le D[r] Delavaud, publia chez Bossange, à Paris, en 1804, une traduction française, faite sur la version latine de Foës, du *Traité des airs, des eaux et des lieux* d'Hippocrate. Cette traduction est précédée d'un abondant et intéressant précis de la doctrine hippocratique. Or, un chapitre est consacré à l'action de la lune sur l'organisme et on peut y lire les lignes suivantes :

P. xciii. — Quant à son action sur l'économie, Balfour (*Journal de Médecine*, vol. 67. p. 139) s'est assuré au Bengale que la lune dirigeait la marche de certaines maladies, et spécialement les fièvres intermittentes. J'ai observé dans les îles du Vent, dans le golfe du Mexique, son influence sur le tétanos, ou la maladie convulsive des enfants dite *mal-mâchoire* ; sur des torticolis suivis de paralysie, résultats de longues promenades au clair de lune. Gruce assure avoir observé plus d'une fois dans le Sennaar l'influence de la lune sur les épileptiques, dont les paroxismes se terminoient régulièrement le troisième jour de la pleine lune par une fièvre intermittente (*Voyage aux sources du Nil*, t. IV, p. 556). Ce fait avoit été observé par les anciens Orientaux qui, en raison de cela, donnoient le nom de *lunatiques* à ces malades. Enfin, les observations de Fontana (*Journal de Médecine*, vol. 43, p. 335) sur les influences de la lune, faites aussi dans les pays chauds, sont également concordantes.

P. xcvi. — Indépendamment de ce qui vient d'être dit ci-dessus, j'ai constamment observé dans les pays chauds que tous les êtres chez qui la diathèse nerveuse est d'institution naturelle, sont sensiblement plus soumis à l'influence de la lune, d'abord les enfants et les femmes blanches plus que les hommes de couleur, mais les femmes noires plus que tous les autres. Les nuits éclairées par la lune sont moins fatigantes pour certains malades et pour les mélancoliques que des songes affreux tourmentent par tempérament. Les maniaques et les épileptiques m'en ont toujours paru plus tourmentés, et j'ai vu des imbéciles devenir furibonds lors de la pleine lune.

Les Anciens calculoient les époques de l'accouchement par celles de la grossesse dans telle ou telle époque lunaire ; les femmes regardent que leur flux menstruel est soumis pour ses retours à la loi des retours des phases lunaires, etc., etc. On attribue encore beaucoup d'autres phénomènes à l'action de la lune. Je crois qu'il s'est glissé beaucoup d'erreurs dans toutes ces attributions, ce qui à conduit à renvoyer tout aux bonnes gens ou aux philosophes faciles à se prévenir, et par là même discréditer des faits naturels qui, mieux discernés entre eux et mieux observés en eux-mêmes et dans leurs influences, auroient porté de grandes lumières dans des problèmes importans, tels que celui de l'accouchement tardif et beaucoup d'autres.

Je n'ai point l'expérience coloniale du D[r] Delavaud, ni même aucune expérience de l'action de la lune sur l'organisme ; mais je crois volontiers, comme le dit notre auteur, qu'il est regrettable qu'un scepticisme *a priori* nous fasse renvoyer les faits signalés aux bonnes gens et je suis persuadé qu'il y aurait profit à en reprendre scientifiquement l'étude.

Tissey (*Moulins*).

Autre réponse. — La lune exerce-t-elle une influence sur notre organisme ? Je n'en sais rien et n'oserais le prétendre. C'est déjà s'exposer bien assez à passer pour « vieux jeu » que de rapporter d'anciens textes qui affirment cette influence. Aussi m'en tiendrais-je à cela.

Thomas Garzoni, dans *L'hospedale di passi incurabili, con tre capitoli in fine sopra la pazzia* (Somascho, Venezzia, 1594), remarquait que *les lunatiques ou folz par intervalles n'affolent qu'à certains temps et selon le cours de la lune.*

Jean Schenck, dans son *Observationum medicarum rararum, novarum admirabilium et monstrosarum volumen* (2 vol. in-8°, Francfort, 1600), rapporte le cas d'une jeune fille atteinte de chorée compliquée de délire ; elle guérit de ce dernier par des prières ; mais ses mouvements désordonnés reprenaient avec les phases de la lune.

Enfin, dans le bel ouvrage qu'ils viennent de publier sur *Les maladies de l'esprit et leurs médecins du 16e au 19e siècle* (in-4°, Maloine, Paris, 1930), MM. Laignel-Lavastine et J. Vinchon attribuent à Joubert de Montpellier un mémoire sur *La paralysie expliquée par la Médecine et l'Astrologie*. Je n'ai pas eu sous les yeux ce mémoire. Bien plus, je ne l'ai retrouvé mentionné parmi les œuvres de Joubert dans aucun des dictionnaires biographiques que j'ai pu consulter. N'importe. D'après MM. Laignel-Lavastine et J. Vinchon, il y serait dit qu'*en été par pleine lune les mouvements de la langue sont plus difficiles chez les paralytiques.*

Voilà quelques observations à ajouter à celles que *La Chronique Médicale* a publiées déjà. Quant à prendre parti, je ne m'y risque point ; mais il me semble difficile d'admettre que nos aînés se sont tous et toujours trompés et qu'ils observaient mal.

H. Villain (*Chartres*).

La lune réglant les années. — A propos de la durée de la grossesse chez les Anciens, M. J. Cassan (xxxvii, 100) a avancé que les vieux médecins comptaient *par mois lunaires* et M. de Lançon a appuyé cette opinion par un texte de Max Müller indiquant que le temps a été compté par les lunes avant de l'être par les soleils (xxxvii, 212). Or, relisant les Eddas, j'y ai trouvé dans *Le poème du nain Allvis* les lignes suivantes (Traduction de Mlle R. du Puget, in-8°, Garnier, Paris, s. d., p. 171).

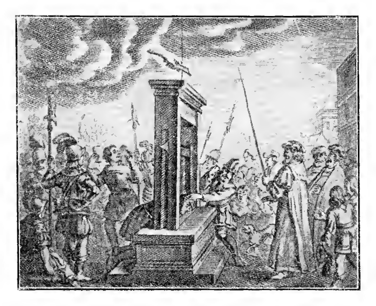
Thor. — Dis-moi, Allvis, car tu connais, je crois, tout ce qui concerne l'origine des races humaines, comment nomme-t-on la lune, que les hommes voient de chacun des mondes ?

Allvis. — Elle porte le nom de lune parmi les hommes, et de globe parmi les dieux. Dans la demeure de Hel (le royaume des morts), on l'appelle une roue qui se hâte, la préférée chez les géants, la brillante chez les nains et *le régulateur des années* chez les Alfes.

Cela apporte une inattendue confirmation des opinions soutenues antérieurement par plusieurs correspondants de *La Chronique Médicale.*

G. Bisquet (*Nevers*).

La Guillotine (xxxvii, 86, 184 ; xxxviii, 48). — Si la guillotine a coupé des têtes à Gênes au début du xvie siècle, comme l'a rappelé M. le Dr Robin (Lyon), elle en a coupé peu après en Hollande aussi. J'en trouve la preuve dans les œuvres de Jacobus Cats.



La Guillotine en Hollande au xvie siècle

(*Gravure extraite des* Œuvres *de Jacobus Cats*)

Jacobus Cats (1577-1661), né à Brouwers-haven, docteur en droit de la Faculté d'Orléans, fut un des grands personnages de l'église calviniste hollandaise, un grand seigneur politique aussi, garde des sceaux des Etats de Hollande et bras droit du stadhouder Guillaume II. Il fut, en même temps, un entrepreneur habile, qui sut faire une grosse fortune, et l'un des bons poètes de la deuxième renaissance, poète utilitaire, didactique, faisant volontiers de la morale à la Franklin, et d'un souffle poétique à mi-hauteur.

Son œuvre énorme, aujourd'hui oubliée, parut en 1656, chez J. Jacob Schipper à Amsterdam, et fut rééditée en 1658 en in-4° chez Savary, Dordrecht-in't Kesteel van Genedt.

Une poésie sur la vie humaine termine le volume : *Livre des Morts, indiquant combien la vie des hommes est courte, vaine et incertaine.* — On y trouve, à la fois, l'illustration, dont je vous envoie une reproduction photographique, et le passage suivant (XLII, p. 22, édition de 1658).

Sur une hache qui tombe, usitée en certains pays. — Il est certain instrument, trouvé il y a bien du temps, qui envoya pas mal d'hommes au tombeau. C'est une hache d'acier, suspendue par un fil et glissant dans une double rainure.

On voit sur la gravure sur cuivre, non signée, le bois de justice prêt à fonctionner. Le condamné, poussé par le bourreau, a la tête dans la lunette, tandis que l'aide s'apprête à tirer la corde fatale. Un magistrat portant la verge de justice assiste à l'exécution. Tout autour, des gardes indifférents, du menu peuple qui s'afflige, des enfants qui jouent. A l'arrière-plan, les murs de la ville et quelques monuments.

Quant à la machine, Jacobus Cats nous dit qu'il l'a vue employée dans des pays lointains, *où elle était en usage depuis longtemps.*

D[r] DE METS (*Anvers*).

Etymologie (XXXVIII, 78). — M. Daulon-Daure nous a donné l'opinion de Michel Bréal, suivant laquelle Hermès serait d'origine védique, le mot venant du nom de la chienne d'Indra, Sârameya. Il est possible. Toutefois, permettez-moi de rappeler l'opinion d'un autre sanscritiste notoire, M. Paul Regnaud, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Lyon, pour qui il est inutile de mettre en cause la chienne Sâramaya. A la page 53 de son remarquable ouvrage : *Comment naissent les mythes* (in-12, F. Alcan, Paris, 1897), on lit, en effet ; Ἥρμης (*σFηρμης), *qui aurait dû s'appeler en sanscrit* svarmant, *cf.* svarvant, « *le brillant* », *est un autre Agni.* Entre les deux opinions, je ne me permettrai pas de prendre parti.

R. PICARD (*Rennes*).

Geste de mourant (XXXVII, 156 ; XXXVIII, 19). — La carphologie rappelée par deux confrères dans *La Chronique Médicale* a une réelle valeur pronostique. Il y a un de ces « gestes de mourant » que j'ai remarqué à diverses reprises et qui consiste en ceci : pendant que le malade repose, il se gratte tantôt le front, la joue ou les cheveux et tantôt (plus souvent) l'autre main. J'ai observé que ce geste précédait toujours la mort survenant dans les 24 heures.

La semaine dernière, un soir vers 20 heures, je monte voir un emphysémateux de mes clients frappé de broncho-pneumonie depuis sept jours. La famille me dit : « Docteur, il va beaucoup mieux, il repose » J'entre cependant dans la chambre. Le malade, en effet, reposait tranquillement... mais se grattait. Je préviens la famille qu'il ne passera pas la nuit. Stupéfaction. Incrédulité. A trois heures du matin, coup de sonnette : mon client était mort.

D[r] P. FEIGE (*Albertville*).

Médecins-Poètes (xxxvii, 297). — Dans sa réponse à M. H. Villain, M. le Dr Mazel (de Nîmes), dit que Gorris ou Gorrœus paraît avoir été un helléniste remarquable, mais non pas un poète. Or, c'est bien le Dr Sacombe qui a raison contre M. le Dr Mazel. Gorris ne fit peut-être pas des poésies françaises, mais il fut un poète latin fort distingué. C'est au moins l'opinion de Grévin. Dans la très complète étude que Lucien Pinvert a consacrée à Jacques Grévin, médecin-poète du Beauvaisis, il cite la traduction en vers latins des *Alexipharmaca* de Nicandre par Jean de Gorris (Paris, 1549); puis celle des *Theriaca* (Paris, 1557).

Jean de Gorris, calviniste comme Grévin, fut doyen de 1548 à 1550, et mourut peu d'années après la Saint-Barthélemy d'une paralysie causée par la terreur que lui inspirèrent les événements de ce funeste jour. Dr Dautheuil (*Saint-Leu d'Esserent*).

Le poil de la bête (xxxviii, 84). — *Reprendre du poil de la bête* est évidemment un terme de vénerie : quand les chiens serrent de près la bête, ils la mordent en courant à ses côtés, ils lui prennent du poil ; il arrive qu'ensuite la meute soit distancée ; si elle reprend avantage, elle *reprend du poil de la bête*.

Notre langue fourmille d'expressions de vénerie, que souvent on emploie sans se douter du sens original. Par exemple : *faire des gorges chaudes*. Les faucons de chasse reçoivent deux repas par jour ; ces repas s'appellent « gorges » (en raison du jabot qu'ils gonflent) ; la *gorge froide* est de viandes mortes ; la *gorge chaude* est de petites proies vivantes ; c'est celle que les fauçons préfèrent, ils s'y précipitent avec férocité. *Faire gorge chaude de quelqu'un*, c'est par métaphore le dévorer vivant.

Dr Revault d'Allonnes (*Villeneuve-Saint-Georges*).

Raymond Lulle (xxxviii, 91). — Dans le *Dictionnaire historique portatif* de M. l'abbé Ladvocat édité en 1752 à Paris, chez Didot, quai des Augustins, à l'enseigne de la bille d'or, l'auteur donne la biographie de Raymond Lulle, le docteur illuminé, l'auteur de l'*Ars magna*, et il termine ainsi son article : *il faut bien se garder de le confondre avec Raymond Lulle de Terraca surnommé le Néophyte qui de juif se fit dominicain et retourna ensuite au judaïsme. C'est ce dernier Lulle qui soutint des erreurs monstrueuses condamnées par le pape Grégoire XI.* Dr L. Neuray (*Fléron-Liége*).

Autre réponse. — On sait que l'Eglise a fait de Lulle un vénérable, qu'il fut marié, qu'il quitta les siens pour suivre l'apostolat de saint François et qu'il périt lapidé par les Musulmans, donc martyr, à Bougie, à l'âge de 80 ans, en 1315. Ce singulier polygraphe exerça pendant plusieurs siècles une hégémonie intellectuelle. On lui attribue plusieurs milliers d'ouvrages. Il faut certainement en rabattre.

Ars magna generalis ultima, écrit à la fin du XIIIe siècle, a été imprimé à Lyon en 1517 et à Majorque en 1645. Au XVIe siècle, on imprimait les ouvrages de Lulle aux Baléares, en Espagne, en Sicile, en France, en Allemagne. En 1721, c'est-à-dire plus de quatre siècles après sa mort, les presses de Mayence livraient ses œuvres complètes en dix volumes in-folio.

En 1814 et 1819, de Gerando, le philosophe mystique lyonnais, lisait à l'Académie des inscriptions trois notices sur Raymond Lulle. Il avait écrit en 1800 quatre volumes sur *Les signes et l'art de penser dans leurs rapports mutuels* qui s'apparentent aux trois œuvres fondamentales de R. Lulle : *Ars demonstrativa*, *Ars inventiva veritatis* et *Ars expositiva*, qui constituent le Grand Art de Lulle. En 1897, une revue belge : *Le spectateur catholique*, donnait une bonne traduction du *Liber meditationum totius anni alias de amico et amato*, dont la réputation balança celle de l'*Imitation*.

Le *grand art* de Raymond Lulle paraît avoir consisté en une sorte de mécanisation des opérations intellectuelles susceptibles d'ouvrir des relations inattendues entre les représentations mentales les plus diverses et, ce qui est plus appréciable, de donner aux orateurs de la chaire et du barreau le moyen de ne jamais demeurer court et de pouvoir pérorer *ad satietatem* sur un sujet quelconque.

Le Dr Porée se demande s'il n'y a pas eu plusieurs Raymond Lulle. La question s'est posée déjà, spécialement à Weiss qui a écrit vers le milieu du siècle dernier une forte étude sur l'Illuminé. En effet, on relève dans les nombreux ouvrages attribués à Raymond Lulle des opinions suspectes qui entraînèrent les censures ecclésiastiques et notamment une mise à l'Index par Grégoire XI. D'autre part, certains livres d'alchimie parus sous son nom l'ont fait considérer comme un adepte d'Arnaud de Villeneuve attaché à la recherche de la pierre philosophale.

Il est clair qu'on ne peut admettre qu'un homme soumis, comme son chef François d'Assise, au magistère pontifical, lié à la pauvreté franciscaine, dégagé de tous les liens de la famille et du monde, ayant tout quitté pour le zèle de la maison de Dieu, ait pu encourir la double condamnation de souffleur et d'écrivain téméraire sinon hérétique. De plus Martin V en 1409 et le Concile de Trente en 1563 relevaient officiellement Raymond Lulle des imputations calomnieuses de l'inquisiteur dominicain Nicolas Eymeric et prononçaient sa radiation de l'Index.

Une confusion avait fort bien pu se produire entre les livres du Docteur illuminé et ceux d'un autre Raymond. Ce Raymond ne serait autre qu'un juif néophyte Raymond de Terraga ; il vécut après 1315 et je n'ai aucun renseignement sur lui. On croit que le dominicain Abraham Bzovius, Polonais continuateur des Annales de Baronius au XVIIe siècle, est en partie responsable des confusions entre les œuvres de Lulle et celles de Tarraga.

Dr F. Mazel (*Nîmes*).



D'après *Artificiosa ratio et via circularis ad artem magnam et mirabilem Illuminati magistri Raymundi Lullii* auctore Petro Morestello (1646).

Autre réponse. — L'auteur de la note bibliographique du catalogue de librairie qu'a reproduite *La Chronique Médicale* serait, me dit-on, un élève de l'Ecole des Chartes. J'ai vainement essayé d'entrer en relations avec lui. Le libraire refuse de donner le nom de ce jeune savant.

L'histoire connaît trois Lulle, authentifiés comme il convient par les dates de naissance et de mort :

Saint Lulle (décédé en 786), qui fut archevêque de Mayence ;

Raimond Lulle, de Majorque (1235-1315) ;

Antoine Lulle, également de Majorque (1510-1582), grammairien espagnol qui exerça de hautes fonctions ecclésiastiques à Dôle (Jura) et à Besançon (Doubs). Il est l'auteur de *Progymnata rhetorice* (Bâle, 1550).

Un quatrième Lulle, homonyme de Raymond, a évidemment pu exister. Il est certain que d'aucuns ont cru à son existence, mais une croyance n'est pas une affirmation. C'est ainsi que Grégoire, dans son *Dictionnaire d'histoire et de géographie* (Paris, 1371), dit timidement : « Les écrits sur l'alchimie qu'on lui a attribué, *paraissent* être d'un autre Raymond Lulle. »

Et encore : « En parcourant la préface d'un *Ars magna* édité à Francfort en 1596, préface écrite par Cornelius Sutorius, on a l'impression que cet éditeur (*ni fallor*), ne sait pas si les livres attribués à Raymond Lulle sont réellement de lui et s'ils parlent ou non d'alchimie »

On peut émettre une hypothèse assez plausible. Classiquement, Lulle fut un théologien prolixe. Il aurait aussi été un de ces innombrables alchimistes qui cherchaient la pierre philosophale. Il ne la trouva pas, mais il aurait fait faire un grand pas à la science en fixant l'attention sur les produits volatils de la décomposition des corps pendant la distillation. Or, on sait que des adeptes de l'alchimie, suspectés et persécutés, se cachèrent sous les noms des personnages les plus illustres de leur époque, tels que Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Raymond Lulle, etc.. Un alchimiste quelconque a donc pu se dissimuler sous le nom de Raymond Lulle.

Une personne du métier a bien voulu faire, sur ma demande, des recherches à la Bibliothèque nationale, dans le but de trouver ce qui pourrait se rapporter, soit à un homonyme de Raymond Lulle, soit à l'existence d'un pseudo-Raymond Lulle. Ces recherches n'ont donné aucun résultat.

Dr Cart (*Paris*).

Autre réponse. — Il n'y a certainement eu qu'un seul Raymond Lulle, dont le nom exact, catalan, était : *Ramon Lull.* Il naquit à Palma de Majorque en 1235, et mourut en 1315, lapidé, dit-on, par les Musulmans, à Bougie.

Lulle fut à la fois béatifié par l'Eglise catholique romaine, et considéré *à tort* par la majorité des gens comme un alchimiste, si ce n'est même un sorcier. Tout le Moyen Age lui attribue des ouvrages sur la transmutation des métaux, et des occultistes connus, comme Eliphas Levy, le considèrent comme un des leurs.

Cette déclaration est extraite du remarquable ouvrage : *Caractère et origine des idées du bienheureux Raymond Lulle,* de Jean-Henri Probot, édité en 1912, à Toulouse, par l'Imprimerie Edouard Privat. Mais, déjà en 1625, Naudé, dans son livre : *Apologie des grands hommes accusés de magie,* loue la science de Lulle, et le défend de l'accusation de magie. Dr Labarrère (*Monein*).

Influence de la lune sur l'agriculture (xxxvii, 209, xxxviii, 19). — De distingués confrères ont pris parti dans *La Chronique Médicale* qui pour, qui contre une influence de la lune sur l'agriculture ; je ne me permettrai pas de les départager et seulement risque une remarque.

Il est un fait indéniable qui est que, réelle ou nulle, l'influence de la lune est admise par les paysans... et même par les citadins, car je me souviens qu'étant enfant, ma mère avait grand soin de ne me faire couper les cheveux qu'en lune nouvelle afin qu'ils poussent drus. Cela d'ailleurs ne m'a pas empêché de devenir chauve. Or, je crois bien que l'on a admis l'action favorable de la nouvelle lune sur la pousse des plantes, comme sur celle des cheveux, simplement par suite d'un raisonnement analogique.

J'en vois la preuve dans une coutume qui a cours en Lusace pour la cure des verrues. Je passe sur le remède. Tout est qu'il faut l'appliquer en lune décroissante pour que les verrues décroissent comme la lune. On peut se traiter en lune croissante, mais alors il convient de prendre une précaution et de dire en appliquant le traitement et en touchant les verrues : « *Que ce que je vois* (la lune) *augmente et que ce que je saisis* (les verrues) *diminue.* (Cf. Schulenberg, *Mélusine*, III, p. 42.)

C'est à la suite d'analogie pareille que les fermiers français mettent les œufs à couver pendant la lune croissante (Ch. Le jeune. Quelques superstitions, *Mémoires de la Société d'anthropologie*, 1903, p. 376) et que les paysans anglais croient que si les cochons sont tués en lune *décroissante*, leur lard *diminue* par la salaison beaucoup plus que s'ils avaient tué et salé en nouvelle lune (Mrs Gutch et Mabel Peacok, *Folklore concerning Lincolnshire*, p. 15).

On trouvera d'intéressants détails sur ce sujet dans *La Médecine populaire* de MM. P. Hermant et D. Boomans (Bruxelles, 1928).

J.-F. Albert (*Paris*).

Un travestissement de Victor Hugo (XXXVII, 85, 165, 242 ; XXXVIII, 72). — Pour gagner la Belgique, Victor Hugo, avant son départ de Paris, avait emprunté à Lanvin un vêtement d'ouvrier. Or, dans l'hypothèse émise par M. Beau, il se serait affublé tout d'abord du costume féminin et n'aurait revêtu le costume masculin qu'à la fin de son voyage. Cela n'est guère admissible. Le dernier vêtement, emporté obligatoirement dans un sac de voyage, eût été remarqué par un policier lors de la vérification des passeports, car les perquisitions à l'époque du coup d'État étaient très minutieuses, et sa découverte dans la valise d'une femme eût vite éveillé les soupçons et déterminé, séance tenante, la vérification des pièces à conviction et l'arrestation de l'individu qui en était porteur.

En outre, V. Hugo, s'il l'avait désiré, n'aurait pas eu à chercher bien loin un accoutrement féminin : Juliette Drouet, qui l'accompagnait alors qu'il était (ou qu'il se croyait) traqué par la police, pouvait lui en fournir un, provenant de sa garde-robe ou de celle d'une de ses amies. Parmi celles-ci, de condition modeste, se trouvait Mme Lanvin qui avait justement procuré, pour la fuite de Victor Hugo, un costume de son mari.

La méprise comique de l'inflammable Pandore paraissait assez amusante à V. Hugo pour relater l'aventure tout au long dans son sérieux ouvrage, *L'Histoire d'un crime*. Pourquoi alors, s'il en avait été le héros, l'aurait-il caché ? Il n'y avait rien de déshonorant ou d'équivoque dans le rôle du proscrit. En tout cas, s'il avait voulu masquer sa personnalité derrière celle d'un autre, il aurait choisi un nom de personnage obscur ou même inexistant ; mais il n'aurait jamais désigné un homme connu, Préveraud, propriétaire au Donjon (Allier), condamné à mort pour avoir pris les armes et défendu la loi et qui était le beau-frère d'un autre proscrit, Terrier, représentant du peuple. C'est Hugo lui-même qui fournit tous ces détails.

En somme, la grand'mère de M. Beau a rendu un service au poète, mais on ignore lequel. Elle lui a peut-être offert un asile quand il se croyait poursuivi ou de l'argent pour favoriser sa fuite. Le service devait paraître important à Victor Hugo puisque ce dernier, alors que Mme Sevestre se trouvait à Morlaix, treize ans après son départ en exil, lui envoyait sa photographie et l'assurait de sa gratitude. Dr F. MICHAUX (*Paris*).

Chronique Bibliographique

François Pietri. — **Le Financier**, un vol. in-16, Hachette, Paris, 1931. (*Prix : 7 francs.*)

Dans la collection *Les Caractères de ce temps*, M. F. Pietri nous présente une étude finement conçue *du financier* ; et, certes, il était mieux placé que personne, dans son cabinet de ministre du budget, pour observer le monde de la finance. Colbert, Law, Lafitte, Say, sont des prototypes ; mais les temps modernes nous donnent aussi des modèles complets de manieurs d'argent. L'origine des financiers, leur école, leurs catégories, leur état-major, leur rôle dans le gouvernement, voilà autant de sujets de méditation. — Voyez cette phrase : *L'homme d'affaires, l'homme d'argent est celui qui tire indifféremment son profit de l'ordre ou du désordre. — Plaudite cives* et lisez ce livre écrit avec conscience et avec une fine psychologie, dans un style attrayant (*G. Petit.*)

François Mauriac. — **Blaise Pascal et sa sœur Jacqueline**, un vol. in-16 de la collection *Le Passé vivant*, Hachette, Paris, 1931. (*Prix : 15 francs.*)

Ecrire encore une biographie de Pascal et lui trouver des lecteurs intéressés, cela ressemble à une gageure. Bien peu auraient osé la soutenir. M. F. Mauriac a fait plus : il l'a gagnée. Il l'a gagnée parce qu'il a su faire des vies parallèles de Jacqueline et de Blaise la plus pénétrante étude qui puisse être de deux cœurs.

Ces deux cœurs, à peu près toujours, battirent à l'unisson. Jacqueline et Blaise furent célèbres dès leur enfance ; mais l'un et l'autre étant assoiffés d'une *excellence* que le monde ne pouvait leur donner aussi haute que le ciel, ils en devaient venir où ils en vinrent : Jacqueline à choisir d'être une sainte, et Blaise à la suivre dans cette voie. M. F. Mauriac a bien montré, en effet, que *cette jeune sœur d'un effrayant génie l'a toujours dominé* (p. 6).

Les événements divers de ces deux vies sont dans toutes les biographies ; mais il faut lire cette dernière pour les voir non plus du dehors, mais au travers des deux âmes parties à la conquête de la perfection. On devine ce qu'il y a de pénétrant et de subtil dans une telle étude, dont le style de M. Mauriac fait une chose exquise.

Un regret, un seul qu'on puisse exprimer. Il est que l'auteur se soit laissé entraîner à une critique à côté, surajoutée sans avantage et qui détourne l'attention, alors que le sujet est si prenant qu'il convient de la lui conserver tout entière. Je veux parler de la mésestime, qui se déclare en trop de pages (p. 62, 74, 84, 104, 228, 238, 241, 242) de ces *ânes implacables* que sont *les médecins imbéciles*. Il ne serait pas malaisé de les défendre ; mais à quoi bon ? Pascal vu par M. F. Mauriac n'en reste pas moins une œuvre puissante à laquelle, tous les premiers, les médecins applaudiront

E. Guyénot. — **L'hérédité**, un vol. in-16 de l'*Encyclopédie scientifique*, Doin et Cie, Paris, 1932. (*Prix : 32 francs.*)

Le succès de la première édition de *L'Hérédité* a montré que cet ouvrage répondait à un véritable besoin. Les progrès de la génétique, science neuve qui a révolutionné la biologie. n'ont guère été exposés au public français que de façon fragmentaire et insuffisante. L'étude de M. E. Guyénot comble heureusement cette lacune. Elle est pour tous ceux que préoccupent les problèmes généraux de la vie et de l'évolution humaine un guide précis, documenté et qui a un mérite rare en pareille matière : celui de la clarté.

G. R. Tabouis. — **Nabuchodonosor et le triomphe de Babylone**, un vol. in-8° de la *Bibliothèque historique*, Payot, Paris, 1931. (*Prix : 30 fr.*)

Voici une histoire de Nabuchodonosor documentaire par ses notes abondantes, et romancée par son texte. Ceci convient aux goûts présents, et cela fournit les redressements exigés par des lecteurs amoureux de l'exactitude. Ces derniers sont le petit nombre. Le plus grand est fait de ceux qui ne verront aucun mal à ce que *les bas-reliefs de l'Assyrie suppléent aux monuments figurés de la Chaldée* (p. 234), à ce que des documents assyriens, *textes de Tiglat-Phalasar III* (*vers 730*) (p. 146-147), ou *correspondance d'Assourbanipal* (608-628) (p. 130) sont attribués à Nabuchodonosor, et qui, pour la Babylonie même, ne trouveront rien à reprendre à cet anachronisme accepté qui reporte à 612 av. J.-C. (Nabuchodonosor) des lettres de l'an 2100 environ (Hammourabi) (p. 148). Tout est que l'œuvre soit instructive et séduisante, [et elle l'est assez pour que les médecins mêmes ne fassent aucun grief à son auteur de la confusion de la médecine babylonienne avec celle de l'Assyrie (cf. en particulier p. 409).

Au prix de ces sacrifices volontaires de l'histoire au roman, il est venu des descriptions puissantes que leur répétition renforce, des tableaux qu'on a l'illusion de voir, un Nabuchodonosor vivant avec sa psychologie passionnée et la mégalomanie de son génie, enfin le déroulement grandiose de l'épopée qui donna à l'empire babylonien la suprématie sur le monde antique.

Face à ces Babyloniens réalistes, commerçants, fondateurs peut-être de la première bourse du monde, le peuple juif et l'idéalisme de ses prophètes font un remarquable contraste. Et l'impression dernière, sous laquelle la sympathie de l'auteur pour le vaincu laisse le lecteur, n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans cette histoire du *Triomphe de Babylone*. Car ce triomphe fut seulement d'un matin. Aujourd'hui, la poussière recouvre les monuments disparus et la civilisation morte des conquérants, alors que *sans capitale, sans empire, sans patrie, les Israélites conduisent le monde* (p. 392).

M. Piery et J. Roshem. — **Histoire de la tuberculose**, un vol. in-8°. G. Doin et Cie, Paris, 1931. (*Prix : 80 francs.*)

La tuberculose décime l'humanité depuis ses origines ; aussi son histoire montre-t-elle les âges successifs de la médecine dressés avec toutes leurs ressources médicales et sociales contre la « grande maladie ».

L'œuvre de MM. Piéry et Roshem s'étend des origines de l'humanité à nos jours. Elle est divisée en trois parties.

Le premier livre est consacré à l'évolution des idées sur la tuberculose, à l'histoire des grandes étapes de cette maladie, surtout dans ses liaisons avec les doctrines et la médecine à chaque époque.

Le second livre expose analytiquement l'évolution historique de chacun des grands problèmes de la tuberculose : étiologie, pathogénie, contagion, hérédité, lésions, sémiologie et diagnostic.

Le troisième livre enfin est l'histoire de la phtisiothérapie à travers les âges. Là se retrouvent les médications d'autrefois, parfois bizarres, toujours suggestives et d'un empirisme qui devançait le temps ; et ce n'est pas sans surprise pour quelques lecteurs que ces pages révèlent que toutes les thérapeutiques actuelles ont été entrevues au cours des siècles et qu'il est des médications d'antan qui, peut-être, mériteraient d'être réhabilitées.

Une présentation soignée, une iconographie abondante rendent attrayante cette histoire particulière qui est l'une des plus passionnément attrayantes de la Médecine.

A. Marie. — **Influences psychopathiques ancestrales**, un vol. in-8°. Editions médicales, Paris, 1931.

La question de l'hérédité est intéressante en matière de psychopathie peut-être plus que dans n'importe quel chapitre de pathologie. Elle a préoccupé psychiatres et psychologues déjà dans un temps où nos méthodes de diagnostic étaient insuffisantes pour définir les syndromes morbides qu'on voulait soumettre à l'analyse statistique. Or, si un progrès a été réalisé en médecine, c'est bien celui qui permet précisément au médecin de mieux savoir ce dont il parle. Aussi voit-on les statistiques psychiatriques gagner chaque jour en précision. Le travail de M. A. Marie, où on trouve un essai d'application des lois de Mendel à l'espèce humaine, en est une preuve nouvelle.

M. Ch. Richet, qui donne à ce livre une intéressante préface, voudrait voir appliquer intégralement ces constatations à l'eugénique.

Certes, ajouter à la sélection naturelle et un peu aveugle, une sélection intelligente, serait évidemment désirable ; mais la difficulté est dans la pratique. Toutes les recherches, et notamment celles que M. A. Marie a poursuivies et a exposées dans ce travail, pourront contribuer à aplanir ces difficultés. (*P. E. Morhardt.*)

René VANLADE. — **Visions de Tunisie,** une plaquette in-12, Peyronnet, Paris, 1931. (*Prix : 5 francs.*)

Groupées en courts tableaux, ces notes de voyage sont rédigées, sans expansion lyrique, sans fièvre sentimentale, juste avec la pointe très personnelle d'une discrète émotion. Et pour peu que l'auteur eût été atteint de la logorrhée professionnelle des géographes littéraires ambulants, il avait là matière à un gros volume d'impressions que pouvait étoffer sans dommage apparent son art descriptif, sobre, volontairement dépourvu d'oiseux développements. (*Jean Séval.*)

Edouard WILLERMOZ. — **Scénario sur l'Algérie romantique**, une plaquette in-16. Paris, 7, rue Armand-Gauthier, 1930. (*Hors commerce.*)

Il est incontestable que la vie de Léon Roches contiendrait matière à un film mouvementé et fort pittoresque. Etrange, en effet, fut la destinée de ce Grenoblois, entré à Alger en 1832, sur les pas de Bourmont, converti par amour à la religion de Mahomet, et qui finit comme ambassadeur à Tokio une existence tourmentée, romanesque, consacrée pendant le séjour en Afrique avec un succès inégal à la passion la plus romantique et à la diplomatie indigène. Son activité fut fort prisée par le « père Bugeaud ».

Il est regrettable qu'à l'occasion du centenaire de la prise d'Alger, personne, hors M. Willermoz, n'ait songé à faire revivre la curieuse et sympathique figure de ce paladin, compatriote obscur de Beyle. A cette carence officielle supplée heureusement l'élégante plaquette de M. Willermoz par la solidité de ses références et l'agrément de sa facture. (*Jean Séval.*)

Michel de MONTAIGNE. — **Œuvres**, t. III, un vol. de la collection *Les Textes français,* publiée sous les auspices de *l'Association Guillaume Budé,* éditions Fernand Roches, Paris, 1931 (prix : 27 francs).

Ce tome III des *Œuvres de Montaigne*, qui vient de paraître, comprend les douze premiers chapitres du livre II des *Essais*. Or, on sait l'importance particulière du douzième chapitre, consacré à *l'Apologie de Raimond Sebond*, et où la raison est représentée comme incapable d'atteindre la vérité non seulement sur le terrain de la foi, mais jusque dans l'ordre de la nature. Quoiqu'on pense de ce scepticisme, les nombreux exemples empruntés aux sciences naturelles, que Montaigne a accumulés dans cette Apologie, sont faits à souhait pour intéresser les médecins plus que tous autres ; par surcroît, ils sont pour tous une ample matière à réflexion.

Ce volume est établi avec le même soin que les deux premiers, présenté avec le même goût ; il fait honneur à la collection *Les Textes français* et à leur éditeur.

H. Sienkiewicz. — **Une aventure à Sidon**, etc., un vol. in-4°, n° 5 de la Collection *Le Bocage des Plaisirs*, Editions Trianon, Paris, 1931.

Henryk Sienkiewicz est, en France, le plus célèbre des romanciers polonais. Il n'est pas de médecin qui n'ait lu de lui au moins *Par le Fer et par le Feu* ou *Quo Vadis?*. Ici, MM. Jacques de France de Tersant et J.-A. Teslar ont seulement traduit trois nouvelles, miniatures littéraires, où les qualités de Sienkiewicz, son don de narration et son humour se retrouvent. *Une aventure à Sidon, Le Toast de Messire Zagloba* et *Comment Messire Lubomirski se convertit et construisit une église à Tarnava*, nous transportent tour à tour : à Sidon au temps d'Alexandre, au milieu des luttes polonaises du xviie siècle, dans la Russie des légendes ; et ces trois récits sont charmants. Ils sont présentés de façon luxueuse par les *Editions du Trianon* et illustrés de six dessins étranges de Stéphane Mrozewski.

Restif de la Bretonne. — **Œuvres**, t. III, un vol. in-8° écu, texte et notes établis par H. Bachelin, Editions du Trianon, Paris, 1931.

Ce tome III réunit des œuvres diverses ; quelques-unes sont données intégralement ; les autres en fragments choisis pour épargner au lecteur d'interminables longueurs et des redites fastidieuses, car on sait que l'auteur fut un terrible polygraphe.

Une première partie contient les *Idées singulières* de Restif. C'est une réunion de règlements détaillés destinés à la réforme de la prostitution (*Pornographe*), du théâtre (*Mimographe*), de la vie sociale des femmes (*Gynographe*), enfin de la propriété (*Thesmographe*). L'*Andrographe* de Restif a été omis de propos délibéré parce qu'il se retrouve en partie ailleurs. Le *Glossographe* qu'il imagina n'a pas été publié. — Une seconde partie donne, sous forme de lettres supposées, une description mi-partie exacte et imaginaire de la vie des diverses classes sociales au xviiie siècle ; bourgeois, marchands, artisans, basses classes sont l'objet du *Nouvel Abeilard ;* aux paysans est réservé le *Nouvel Emile*. — Une troisième partie comprend la physique et la philosophie de Restif. Il est permis à cet égard de mettre ensemble la *Philosophie de M. Nicolas*, dont les quatre volumes sont ici réduits à trente-huit pages, et les deux premiers tiers des Lettres choisies parmi les *Posthumes*. — Enfin, une dernière partie est faite de souvenirs : souvenirs politiques développés dans le dernier tiers des *Posthumes*, puis cette sorte de confession que sont les *Revies*.

Dans ce mélange de choses disparates, les *Revies* font cacher le volume sur *le second rayon*. Après avoir manifestement exagéré dans maintes pages un souci de décence et de vertu, qui va par-

fois jusqu'à être ridicule dans ses manifestations, Restif est, ici, trop fidèle à son principe que *le vice par lui-même est si laid qu'il effraie toujours dès qu'on le présente sans les ornements que sait lui prêter une imagination corrompue.* Il s'autorise de telle opinion pour donner des détails franchement obscènes, certains d'ailleurs invraisemblables, et pour décrire des scènes champêtres qui n'ont même pas le mérite d'être vraies et restent inférieures à *Daphnis et Chloé* qui les inspira.

Les souvenirs politiques sont d'un intérêt beaucoup moindre que la *Semaine nocturne* et les *Vingt nuits de Paris* du tome Ier de cette édition.

La physique et la philosophie de Restif valent moins encore. Une compilation mal digérée s'y joint à une fantaisie extravagante, imitée en partie de Cyrano, mais inférieure à ses *Voyages imaginaires*, imitée ailleurs, mais, hélas! de plus loin encore, de Dante et de Rabelais. Cela est étrange sans être bien amusant, curieux toutefois par endroits, comme le portrait fort inattendu d'un Bossuet paillard, amant de la Vallière, sans compter bien d'autres.

Les descriptions de la vie des différentes classes sociales au siècle de Restif sont, en revanche, d'un réel intérêt. Certes, il y a des longueurs quand l'auteur se mêle de moraliser ; il y a des inexactitudes lorsqu'il rêve ; mais il est des pages vécues de vie paysanne qui valent d'être lues.

Quant aux réformes diverses que Restif imaginait avec sa bonne foi agissante de primaire et d'autodidacte et qu'il établissait d'ailleurs aidé de multiples inspirateurs, sinon de collaborateurs même (Guinguené, Linguet, Butel-Dumont, Nogaret, etc.), elles offrent un mélange d'opinions capables de faire hurler nos féministes, et d'autres propres à satisfaire les hygiénistes et les médecins ; d'autre part, d'irréalisables utopies, mais aussi d'idées saines et lumineuses, en avance sur le XVIIIe siècle et même sur le nôtre. Cette partie a de telles qualités qu'elle mérite de retenir ; et il y a là, en particulier, un *Essai sur la mendicité* qui, — le mot est un peu gros, je l'avoue, mais je me laisse aller à l'écrire, — est un petit chef-d'œuvre.

Matériellement, ce troisième volume est présenté avec un égal soin et un pareil goût que les deux premiers. Il est illustré de quelques cuivres originaux de G. Ripart, d'un dessin délicat et d'agréables couleurs, risqués pourtant, il faut le dire, et à ne pas montrer à des yeux innocents. (*I.-F. Albert.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38^E ANNÉE N° 9 1ER SEPTEMBRE 1931

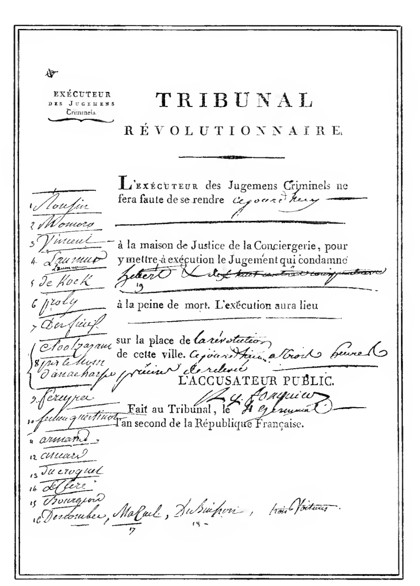


Autour d'un document révolutionnaire

Par le Dr L. LORION.

La pièce d'archives que nous donnons ci-contre est la reproduction photographique réduite d'un document de l'époque révolutionnaire conservé au Musée Carnavalet. et auquel l'exposition récemment organisée dans ce musée donne encore quelque intérêt d'actualité.

Sinistre épisode de la lutte entre la Commune de Paris et la Convention, cet ordre d'exécution consacre l'échec définitif du parti des Hébertistes momentanément ligués avec les Dantonistes contre les visées dictatoriales de Robespierre. Les faits sont assez connus pour nous dispenser d'en donner un nouveau récit. Nous rappellerons seulement que, prenant prétexte de la disette qui menaçait Paris au point d'imposer le rationnement de la population, on accusa les *Enragés* (c'est ainsi que les *Indulgents* désignaient les extrémistes partisans d'Hébert) de vouloir, d'accord avec l'étranger, affamer le peuple et le soulever contre la représentation nationale. Sur un rapport de Saint-Just, les conspirateurs, vrais ou prétendus, furent arrêtés dans la nuit du 13 au 14 mars, et immédiatement traduits devant le tribunal révolutionnaire. Ce tribunal se composait du citoyen Dumas, président, assisté des citoyens Foucault, Soubeyran, Blavette et Masson. Fouquier-Tinville remplissait les fonctions d'accusateur public.



EXÉCUTEUR DES JUGEMENS Criminels

TRIBUNAL

RÉVOLUTIONNAIRE.

L'EXÉCUTEUR des Jugemens Criminels ne fera faute de se rendre ce jourd'huy

à la maison de Justice de la Conciergerie, pour y mettre à exécution le Jugement qui condamne

à la peine de mort. L'exécution aura lieu

sur la place de la révolution de cette ville. ce jourd'huy à trois heures

L'ACCUSATEUR PUBLIC.

A. Q. Fouquier

Fait au Tribunal, le 4 germinal l'an second de la République Française.

1 Ronsin
2 Momoro
3 Vincent
4 Laumur
5 De Kock
6 Proly
7 Desfieux
8 Anacharsis Clootz
9 Pereyra
10 ...
11 Armand
12 Ancard
13 Ducroquet
14 Leclerc
15 Bourgeois
16 Descombes, 17 Mazuel, 18 Dubuisson

La feuille originale, jaunie par le temps et dont le papier est d'un grain assez épais, mesure 0,250 mm. de haut sur 0,175 mm. de large.

A la suite de recherches effectuées dans les écrits de l'époque révolutionnaire aussi bien que dans les travaux historiques postérieurs, nous avons pu identifier la plupart des personnages nommés dans notre document, déterminer la part de quelques-uns dans les événements en cause, ajouter, le cas échéant, quelques traits à ce qu'on connaît des plus marquants d'entre eux, en un mot suppléer à la sécheresse de la liste établie par l'accusateur public.



Fouquier Tinville.

Fouquier - Tinville est le metteur en scène du sombre drame. Dans *L'Enfer de l'histoire*, le Dr A. Cabanès a tracé de lui un portrait saisissant. *Le front bas est à peine apparent*, écrit-il; *les sourcils sont fortement arqués, les yeux petits et singulièrement expressifs. le nez légèrement busqué aux ailes minces et comme coupantes, le pli des lèvres dédaigneux, le menton têtu ; les cheveux longs couvrent le col de la capote. Un contemporain nous révèle que ceux-ci étaient noirs et fournis. Le teint était blême; le nez portait les marques de la petite vérole... Dans l'ensemble, c'était un bel homme avec les épaules carrées et les jambes fortes...* Telle est, en effet, l'impression que nous donne l'iconographie du personnage, notamment l'estampe du *Jugement de Marie-Antoinette* (Bibliothèque nationale). On voit dans cette gravure l'accusateur coiffé d'un chapeau à plumes, assis devant son pupitre, le buste droit, légèrement rejeté en arrière, l'air arrogant, regardant en face la Reine, à laquelle il imputa, on le sait, les plus ignominieuses perversions. Antoine-Quentin Fouquier, natif d'Hérouel (Aisne), était alors âgé de 48 ans.

Caractère emporté, dur, intraitable, il paraît avoir été adonné à la boisson. Après avoir abusé de son pouvoir discrétionnaire, il fut à son tour décrété d'accusation dès le 12 thermidor, mais ce ne fut qu'environ neuf mois plus tard, le 18 floréal an III (8 mai 1795), qu'avec quinze autres agents de la justice révolutionnaire, il finit sur l'échafaud dont il s'était fait l'infatigable pourvoyeur.

Tout aussi célèbre est Jacques-René HÉBERT, né à Alençon, clerc de procureur avant la Révolution, puis agent national de la Commune de Paris, où il avait été délégué au 10 août par la Section Bonne-Nouvelle. Le pamphlétaire intentionnellement grossier, violent et excessif du *Père Duchesne*, d'abord simple rédacteur de ce journal, l'acheta par la suite, dit l'accusation, avec la dot de sa femme, Marguerite-Françoise Goupil, ex-religieuse de la Conception Saint-Honoré. Hébert fut, avec Anacharsis Klootz, Chaumette et Romme, un des principaux promoteurs du culte de l'Etre Suprême, circonstance qui ne contribua pas peu à la haine que lui avait vouée Robespierre. La gravure, que nous signalions tout à l'heure à propos de Fouquier-Tinville, nous montre Hébert assis à la droite de l'accusateur public, la jambe droite croisée sur la gauche, l'attitude méditative. Un portrait, placé en tête de l'ouvrage de Paul d'Estrée : *Le Père Duchesne, Hébert et la Commune de Paris*, donne au personnage un front découvert, une physionomie fine et même distinguée, une mise soignée, tandis qu'un crayon de Gabriel (Musée Carnavalet) le représente assez corpulent avec une grosse figure glabre, commune, abritée sous un haut chapeau de feutre.


Hébert

Hébert avait atteint sa 31e année lorsqu'il fut exécuté. Françoise Goupil, dont Hébert venait d'avoir une fille le 7 février, fut mise en accusation avec son mari et condamnée aussi à la peine de mort. Elle essaya de se faire passer pour enceinte (1), mais, après un examen médical négatif, elle fut guillotinée le 24 germinal an II (12 avril 1794), en même temps que Chaumette, Gobel et Lucile Desmoulins, la jeune et courageuse femme de Camille, lequel avait été exécuté avec les Dantonistes huit jours plus tôt.

(1) Voir sur ce sujet ce qu'en a écrit Michelet, *Histoire du Directoire*, chap. v (la sortie des prisons), p. 36-37.

Ronsin (Charles-Philippe-Henri) naquit à Soissons en 1752. D'abord auteur dramatique (*Louis XII, Père du Peuple*, 1786 — *La Ligue des Fanatiques et des Tyrans*, 1792) et affilié au parti montagnard, il devint ordonnateur de l'armée de Belgique et fut ensuite nommé par Bouchotte général de brigade avec pleins pouvoirs pour suivre la guerre de Vendée. Il avait dans son état-major Momoro et le fameux Rossignol, tous aussi incapables les uns que les autres. Par sa négligence volontaire, il trahit les efforts de Kléber (5 octobre 1793) et, battu lui-même à Coron (Maine-et-Loire), il fut rappelé et détenu à Paris. Il prit aussi part, sous les ordres de Collot d'Herbois, aux mitraillades de Lyon. L'acte d'accusation lui donne le titre de « commandant de l'armée révolutionnaire qu'il réserve pour l'accomplissement de ses affreux complots ». Sa défense assez serrée ne manque pas d'habileté.

Momoro (Antoine-François), 38 ans, né à Besançon, imprimeur-libraire à Paris, rue de la Harpe, et auteur d'ouvrages techniques estimés, s'intitulait lui-même *Imprimeur de la Liberté*. Membre du club des Cordeliers, on en fit un administrateur du département de Paris, puis du Calvados. Sa femme aurait tenu le rôle de la déesse Raison à l'église Saint-André-des-Arcs dans les fêtes décadaires de ce culte, tandis que, d'après Michelet et A. Aulard, l'actrice Maillard trônait à Notre-Dame.

Vincent (François-Nicolas), né à Paris en 1765, était fils d'un concierge de prison. Membre des Cordeliers, protégé par Pache, nommé par Bouchotte à un emploi subalterne au département de la guerre, où il parvint aux fonctions de secrétaire général, il nous apparaît comme une sorte d'énergumène. Paul d'Estrée (*loc. cit.*) le traite de « dément sanguinaire ». L'arrestation de Vincent fut décidee sur la demande expresse de Fabre d'Eglantine, qu'il avait accusé de concussion.

Laumur Michel, 63 ans, avait été lieutenant-colonel à la suite du régiment de l'Ile-de-France et de Bourbon, puis général de brigade et gouverneur de Pondichéry. Comment un homme de cet âge, avec d'honorables états de services se trouvait-il impliqué dans une pareille conspiration? C'est ce que l'on comprendrait malaisément s'il eût été besoin alors de faits positifs pour étayer une accusation. Voici cependant une déposition qui jette un peu de lumière sur la mentalité de certains égarés. Le témoin Raymond Germinal, ministre de la République en Suède, ayant demandé à Laumur pour-

quoi aux Cordeliers on avait voilé d'un crêpe noir les *Droits de l'Homme* le 4 mars 1794 ? Laumur avait répondu : « Ils (les Hébertistes) voulaient établir un grand-juge et c'est Pache qu'ils désignaient... Il s'agirait d'abattre 5 à 6.000 têtes et tout serait tranquille ».

Jean Conrad de Kock, 38 ans, né à Heusden (Hollande), était fixé en France depuis 1787. Commis, avant la Révolution, dans la maison de banque Giraudeau Haller et Cie, associé ensuite à la banque Cerlorius, il était en 1792 membre du comité révolutionnaire batave. Il demeurait à Passy et c'était chez lui, d'après l'accusation, que se réunissaient les conspirateurs Hébert, Ronsin, Vincent et Laumur. Notons (étrange contraste) que ce conspirateur fut le père du romancier Paul de Kock (1793-1871) de joyeuse mémoire.

Proly Jean-Berthold, 42 ans, né à Besançon, sujet autrichien, demeurait à Paris, rue de Vivienne, où il était négociant et surtout agioteur avec son journal *Le Cosmopolite* pour instrument. Michelet le tient pour fils naturel du prince de Kaunitz, et, d'après le témoignage du général Westermann, pour un espion au service de l'Empereur. Proly, ami intime de Desfieux et de Péreyra, ses co-accusés, fut mêlé avec eux aux intrigues de Dumouriez. Ce point prend dans le procès une importance assez considérable pour justifier aux yeux des adversaires l'inculpation de complot avec l'ennemi du dehors. Proly fut, en outre, déclaré coupable de soustractions de pièces dans les bureaux des comités de la Convention.

Desfieux François, 35 ans, de Bordeaux, demeurant à Paris, rue des Filles Saint-Thomas, section Lepelletier, marchand de vins de Bordeaux, convaincu de faillite et d'escroqueries, n'en fut pas moins envoyé commissaire en Suisse et auprès de Dumouriez. Jacobin influent, lié avec Hébert et Collot d'Herbois, ancien espion du Comité de Salut Public, il déposa au procès des Girondins en accusant ceux-ci d'avoir fabriqué une lettre pour le perdre, lui Desfieux, à ce que dit Michelet. Il se montra vivement épris de la jeune Madame de Sartine, fille de Madame de Saint-Amaranthe, royalistes notoires, qui, moyennant de puissantes connivences, tenaient au Palais-Royal une maison de jeu très achalandée. A la même époque, Robespierre jeune, frère de Maximilien, fréquentait assidûment cette maison. Les dames de Saint-Amaranthe furent d'ailleurs guillotinées le 17 juin 1794, six semaines avant le 9 thermidor.

(*A suivre.*)

Le sens des signes

Dans une de ses « Chroniques », la *Vie Médicale* (n° 16, 25 août 1930) rapportait un souvenir de voyage de l'un des collaborateurs de *La Chronique Médicale*, M. le Dr Fanta. C'était au cours de ses croisières au Japon.

Certaine mousmée, racontait notre voyageur, avec qui j'avais coutume de prendre... quelques tasses de thé, me fit, un soir, à plusieurs reprises, le geste suivant : elle portait alternativement le doigt de mon nez à mon index. Interprétant ce langage de sourd-muet, je traduisais : « As-tu eu le nez de me rapporter une bague ? » Ce n'était point cela, et mes compagnons de bord interrogés me détrompèrent. Il paraît que la charmante enfant interprétait simplement à sa manière le vers d'Ovide :

Noscitur ex naso quanta sit hasta viri.

Il est donc aisé de se méprendre sur le sens des signes. Tel, qui a un sens précis dans un pays, en a un autre tout différent dans un autre. Rassemblez les doigts de la main gauche de façon à faire dépasser la pulpe du pouce entre les phalanges du médius et de l'annulaire. En Italie, ce sera un signe pour écarter le mauvais œil. Ailleurs, on y verra une représentation génitale grossière. Chez les Héréro de l'Afrique sud-occcidentale, c'est tout autre chose.

Là, rapporte Viehe (*Customs of the Ovaherero Folklore Journal*, I, Capetown, 1879, p. 51), il arrive parfois qu'un homme à l'agonie dise à quelqu'un qu'il déteste : « D'où viens-tu ? Je ne veux pas te voir ici. » Et il fait le fâcheux signe. L'autre comprend aussitôt ; il sait que le mourant a décidé de l'amener avec lui dans la mort ; et il se précipite chez le sorcier, qui le déshabille, le lave, le graisse, lui fait revêtir de nouveaux habits. Après quoi notre Héréro est tranquille, l'âme du défunt ne le reconnaîtra pas.

Dans l'antique Babylonie, un geste analogue, mais de la main droite, était un geste rituel d'adoration. On le trouve, dans ce sens, relevé sur la stèle de Belharranbelouzour, prévôt du Palais (Maspero, t. III, p. 207) et Mme G. R. Tabouis, dans sa récente histoire romancée de *Nabuchodonosor* (in-8°, *Bibliothèque historique*, Payot, Paris, 1931, p. 144) précise ainsi cette signification respectueuse :

Dès que Nabou-Sar-Sakim, chef des eunuques, a franchi la portière de pourpre, il se prosterne face au roi et en se relevant il fait le geste rituel d'adoration. La main gauche appuyée sur le

pommeau du glaive engagé dans sa large ceinture, il élève la main droite à la hauteur de son visage et la tend vers le roi, le poing fermé, ne laissant passer que le pouce entre l'index et le doigt du milieu.

Il est curieux de voir changer aussi totalement le sens des signes suivant les latitudes et suivant les civilisations.

LENAUBE (*Nice*).

Auguste Comte et Littré

Le cinquantenaire de la mort de Littré a donné occasion de rappeler quelle importance avait eue dans l'orientation de sa pensée le Positivisme. Nous voudrions en tirer prétexte pour reproduire un témoignage bien remarquable en sa brièveté puisqu'il ne faudrait pas moins de trois titres pour en indiquer la substance : *Littré et Comte*, *Avertissement à un jeune journaliste*, *Comte et la formation médicale*.

La scène est à placer peu après 1845, quand s'ébaucha le dissentiment entre le maître et le disciple sur la méthode à suivre pour l'édification d'une *Politique positive*.

« Une fois, il m'arriva d'entrer dans le cabinet d'Auguste Comte au moment où Littré s'y trouvait et je pus mesurer quelle distance séparait ces deux hommes. Par discrétion je voulais partir, mais Comte me fit asseoir, m'invitant à écouter, pour en tirer profit, ce qu'il allait dire. Alors, sur un ton d'autorité qui n'admettait pas de réplique, il reprocha à Littré d'avoir publié des prévisions politiques à courtes échéances, au nom des lois sociologiques qui n'étaient pas encore démontrées ; c'était là un acte indigne d'un philosophe et propre à discréditer le Positivisme. La leçon était dure et durement donnée. Littré la reçut en silence dans une attitude qui impliquait l'aveu de sa faute. J'appris, ce jour-là, à résister au désir si commun chez les jeunes gens de se laisser aller à des publications prématurées.

« Cette leçon me fut confirmée un peu plus tard, quand je vins consulter Auguste Comte sur le choix d'une profession, en lui annonçant que j'allais d'abord publier des articles dans les journaux ; il m'en dissuada, me conseillant un peu ironiquement d'apprendre d'abord à penser et d'étudier encore avant de prétendre enseigner ; il m'engagea, en outre, à faire des études médicales, les seules, disait-il, qui, malgré leur mauvaise organisation, eussent, dans une certaine mesure, le caractère encyclopédique ».

Notre extrait est tiré du discours d'un noble vétéran du positivisme, le Dr Delbet. Ce discours fut prononcé à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Comte en 1907.

E. LACOSTE.

Un accouchement extraordinaire

A côté des trois cent soixante-quatre enfants de la Comtesse de Hollande, dont M. Laignel-Lavastine nous rappela ici même l'extraordinaire accouchement (xxxvi, 2), le cas de grossesse septuple survenue à Annonay, que M. L. Lorion nous a conté (xxxvii, 90) est moins merveilleux, mais plus croyable. En parcourant de vieux livres, je découvre le récit d'un autre accouchement extraordinaire et je vous l'envoie.

On lit dans les *Mémoires du marquis de Sourches* (t. XI, p. 280, Paris, 1891) :

4 mars 1709. — On parloit le même matin d'une lettre que le marquis de Grignan avoit reçu d'Aix en Provence par laquelle on lui mandoit qu'une femme y étoit accouchée de quatorze enfants, dont six avoient reçu le baptême.

Cet événement avait été communiqué à l'Académie Royale des Sciences ; dans la séance du samedi 9 mars 1709, Joseph Saurin lut l'écrit suivant :

Extrait d'une lettre écrite d'Aix en Provence le 25 de février 1709, par M. d'Albertas, premier président de la Chambre des Comptes et Cour des Aides de cette même ville, à un avocat au Parlement de Paris.

J'ay oublié de vous faire savoir un accouchement arrivé le 1er de ce mois en cette ville, d'une bouchère qui accoucha de quatre filles de différens termes, qui ont été toutes baptisées le 5 du même mois. Elle accoucha ensuite d'une masse informe. Elle a continué d'accoucher jusqu'au nombre de neuf, de deux en deux jours. Les quatre derniers étoient formez, garçons et filles, tous vivans, et ont été ondoyez. J'oubliois de vous dire encore qu'on n'a point ouvert cette masse informe qui apparemment devoit contenir un enfant pareil aux quatre derniers. Vous pouvez assurer cette verité, m'en étant éclaircy, étant la bouchère dont je me sers. Elle est encore dans son lit, fort incommodée par les grandes pertes que tant d'accouchemens luy ont causées. Si l'on est en peine ou curieux de savoir son nom, elle s'appelle *La Délicate*.

Fontenelle, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, a présenté ce cas de la façon suivante dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, année 1709 (*Histoire*, p. 22, Paris, 1711) :

On a sû dans l'Académie par une lettre d'un magistrat fort considérable, que le 1 février 1709 la femme d'un boucher d'Aix étoit accouchée de quatre filles qui paroissoient à différents ter-

mes, qu'ensuite il étoit venu une masse informe, et puis de deux jours en deux jours, de nouveaux enfans, bien formés, tant garçons que filles, jusqu'au nombre de cinq, de sorte qu'en tout il y en avait neuf, sans compter la masse. Ils étoient tous vivants, et furent baptisés ou ondoyés. On n'avoit point encore ouvert la masse informe, qui apparemment contenoit un autre enfant. Le nombre des enfants, et quelques soupçons de superfétation sont ici des choses très remarquables. Il est vrai que l'histoire de la fameuse Comtesse de Hollande seroit bien plus merveilleuse, mais aussi n'a-t-elle pas l'air d'une histoire.

Ne soyons pas surpris de ces communications et de ces notes, car, depuis sa fondation (1666) jusqu'à sa suppression (1793), l'Académie Royale des Sciences s'est toujours intéressée à la tératologie. Les cas extraordinaires abondent dans ses archives et dans les nombreux volumes de son *Histoire*. Dr Maxime (*Paris*).

Une bizarrerie de la terminologie anatomique

A titre de curiosité, la dénomination de *trou obturateur* vaut d'être citée, n'y ayant, par définition, rien de moins *obturateur* qu'un *trou*. De quelque façon qu'on cherche à justifier ces mots accouplés, on ne leur ôte pas un certain aspect risible. E. Lacoste.

Naissances à sept et huit mois

C'est un phénomène assez édifiant de voir une opinion médicale tomber au rang de préjugé populaire. N'est-ce pas ce qui est arrivé à la notion de corps étranger des voies digestives devenant cause d'appendicite ? Voici une mutation plus auguste, puisqu'il s'agit de la dégradation d'un dogme hippocratique. Toute l'antiquité a cru que les enfants nés à huit mois étaient moins aptes à vivre que les fœtus venus à sept mois. Ce n'était pas moins l'enseignement orthodoxe des médecins que la croyance de leurs clients. Or, cette idée des périls du huitième mois intra-utérin est toujours en honneur dans le public. Pour les formules scientifiques qui consacraient cette opinion dans la vieille médecine, je me permets de renvoyer à mon étude sur *La durée de la grossesse d'après les Anciens* (*Gynécologie et Obstétrique*, tome XXI, n° 6, juin 1930). E. Lacoste.

MÉDECINS-POÈTES

L'*Académie bocagère du Valmuse*, dont *La Chronique Médicale* vient de rappeler le souvenir (xxxviii, 175), a eu un plus récent historien que le lieutenant-colonel de Neufville. Ce fut un médecin, le Dr Maugin, dont la *Notice humoristique* parut en in-8° de 127 pages, chez L. Crépin, à Douai, en 1869.

De même, l'officier de santé Brisset ne fut pas le seul académicien-médecin de Valmuse, ni le plus célèbre ; il doit le céder à André-Etienne-Louis Taranget, qui, sous le nom du *Noyer*, fut le secrétaire de l'Académie. Né le 2 août 1752 dans la citadelle de Lille, où son père, Etienne-Mathieu, exerçait les fonctions de chirurgien major, le Dr Taranget eut une brillante carrière ; il fut à la fois médecin réputé et inspecteur général de l'Université. Il fut aussi poète, il va sans dire, et a laissé un volumineux recueil de poésies restées inédites, à l'exception de quelques pièces de circonstance recueillies et publiées par le Dr Maugin.

Parmi ces dernières citons quelques vers d'une *Epître du Noyer* (Taranget) *au Coudrier* (de Wavrechin) *pour le jour de saint Casimir* (4 mars 1788).

Bien qu'Hippocrate soit très peu
D'humeur joyeuse et poétique,
Et que son front mélancolique
Se ride, et sans verve et sans feu :
Pourquoi, son apôtre sévère,
Viendrais-je abjurer les chansons ?
Plus d'une muse bocagère
Date aujourd'hui d'autres leçons.
Oui, lorsque chaque main moissonne
Bouquet que le cœur doit offrir,
Ma fleur sera dans la couronne
Que l'on prépare à Casimir.
Vieillard que la Grèce étonnée
Plaçait jadis au rang des dieux,
Ne viens point attrister les jeux
Qui consacrent cette journée,
Et que célèbrent tous nos vœux.
Ton art nous devient inutile ;
Le dieu du lierre épand ses flots,
Et nous buvons dans cet asile
L'heureux oubli de tous nos maux.
Quand tu nous prêches l'abstinence,
Le maître qu'ici nous fêtons
Nous dit : donnez la préférence
Au gazouillis de mes flacons ;
Et nous suivons en conscience
Même à la lettre, ses leçons.
Mais si chacun est tant fidèle
A suivre le plan arrêté
De voir le fond de la bouteille,
C'est qu'il la vide à sa santé.
Et s'il veut en croire l'augure
Que nous portons tous à la fois,
Il peut se passer, je te jure,
De ta doctrine et de tes lois.
Tes aphorismes trop austères
Gourmandent nos joyeux accès.
Tes froids et sombres caractères
Sont tracés avec du cyprès ;
Ta raison est triste et sauvage,
Jamais, jamais tu ne souris :
Les amours, les folâtres ris,
En grimaçant sur ton visage,
Attristeraient nos cœurs flétris.

Le Dr Taranget n'était pas un grand poète, mais il avait de l'esprit et de la gaieté. Il mourut à Douai le 26 août 1837.

Ephémérides

29 septembre 1531



Née en 1476, Louise de Savoie épousa Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, dont elle eut le roi François Ier. On l'a accusée d'avoir, par ses concussions, été la cause de nos revers en Italie, d'avoir fait iniquement condamner à mort le surintendant Semblançay pour cacher ses propres détournements, enfin d'avoir poursuivi de la rancune d'un amour dédaigné le connétable de Bourbon qu'elle dépouilla et jeta ainsi dans le parti de Cbarles-Quint. Du moins, sut-elle organiser la ligue de Cognac contre l'Autriche pendant la captivité de son fils, et prit-elle grande part à la *Paix des dames* (Traité de Cambrai, 1529). Elle mourut le 29 septembre 1531 d'une maladie épidémique qui ravageait la France

31 av. J.-C. — 2 septembre. — Bataille d'Actium (An de Rome 721).
331 av. J.-C. — 25 septembre. — Mort de Statira, femme de Darius.
30 septembre. — Bataille d'Arbelles et assassinat de Darius.
1631. — 7 septembre — Victoire de Gustave Adopbe à Leipsick.
1731. — 28 septembre. — Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, fait arrêter son père Victor-Amédée II qui, après avoir abdiqué, voulait reprendre la couronne.
1831. — 8 septembre. — Prise de Varsovie par les Russes.



La Médecine des Praticiens

Les Vitamines dans les farines de sevrage.

Les farines de sevrage sont destinées à compléter le lait à partir de l'époque (7 à 8 mois) où celui-ci, employé seul jusqu'alors, devient insuffisant pour répondre aux exigences de l'organisme infantile qui se développe.

Un régime quel qu'il soit, doit toujours comprendre des aliments riches en *vitamines*, substances qui n'ont pas encore été isolées chimiquement, mais dont l'action sur l'organisme se révèle par les troubles que provoque leur complète suppression.

Bien qu'il soit d'un excellent usage de donner aux jeunes enfants du jus de raisin ou d'orange, il est utile que les farines faisant partie de leur alimentation renferment aussi des vitamines. Ces farines sont composées de : farines de céréales, fécule de pomme de terre, tapioca, arrow-root, etc., etc...

Les farines de céréales ne devront pas être soumises à un blutage poussé, car il importe que les vitamines qui se trouvent dans l'assise protéique du grain soient respectées. Pour qu'une farine de sevrage conserve ses vitamines, il faut qu'elle ne soit ni stérilisée, ni cuite. La transformation partielle de la molécule amylacée qui rend la farine facilement digestible doit se faire sous l'influence des diastases naturelles du grain à une température inférieure à 100°.

La préparation de la *Phosphatine Falières* qui est réalisée de manière scientifique, dans une usine modèle, répond à ces exigences, et c'est une des raisons pour lesquelles cette farine alimentaire, qui assure le parfait développement des enfants, a acquis une universelle réputation.

LA GRANT GORRE

Nous prenons souvent ces mots, *la grant gorre*, pour synonymes de grosse vérole. En réalité, le vieux mot *gorre* signifiait luxe, pompe, magnificence. Un passage d'un sermon d'Olivier Maillard sur saint Anselme nous en est témoin :

O pauperes peccatores, non erit tunc cura gubernandi domos, faciendi cavillationnes, nec comedendi parvos puletos... O mulieres *à la grant gorre*, oportet osta cogitare et non tempus occupare in ludis et aliis vanitatibus.

Olivier Maillard, docteur en théologie, de l'ordre des frères mineurs, puis des observantins de l'étroite observance, fut prédicateur de Louis XI et de Charles, duc de Bourgogne.

BLAISOT (*Toulouse*).

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Du Dr L. Perret dans *Erreurs, Superstitions, Doctrines médicales*, in-8°, Baillière, Paris, 1879 :

Page 47. — *Pythagore, entre autres idées saugrenues, avait défendu l'usage des* fèves ; *le malheureux s'il eû* (sic) *le gigot aux* haricots *!*

Pages 48. — *Pythagore avait déclaré la guerre aux* fèves, *parce qu'il prétendait qu'elles rendaient les femmes stériles. Clément d'Alexandrie, qui avance cette dernière propriété des* fèves, *s'appuie de l'autorité de Théophraste qui. dans son livre des choses naturelles, prétend que, si on dépose une gousse de* haricot *au pied d'un arbre nouvellement planté, cela suffit pour le faire mourir.*

❦ Du *Journal de Rouen*, numéro du 16 février 1931, sous la signature H (enri) H (ie) et le titre *La Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois.*

Terminons ce rapide résumé en rappelant que leur chant corporatif est l'hymen *admirable : Ubi caritas et amor* ubi *Deus.*

❦ De *La Médecine internationale illustrée*, numéro de mars 1931, sous la signature de M. J. Sédillot et le titre *Accès de goutte et tophus*, page 85 :

Si demain un entomologiste *me disait : « Je vais reclasser les différentes races* de chiens... », *je ne lui prédirais pas grande réussite.*

❦ Des *Loisirs du Médecin*, numéro du 31 mars 1931, *Echos* de *L'observateur* :

Ce jeune homme type U. S. A. standard, cette girl aux jambes cambrées discutent sur Spinoza ou se chamaillent sur la constance *d'Ambart.*

❦ Des *Notes pratiques d'Actualité médicale*, mai 1931, sous le titre *10 minutes avec* .. et la signature Stylosten :

Au-dessus de la porte, une tête *de* Clemenceau *me fixe magnétiquement. Elle* s'attache *à moi, et quand je prends congé de son « jeune ami »*, elle semble me suivre encore.

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions.

Saint Jean, patron des Imprimeurs. — Le jour de la fête de Saint Jean Porte-Latine, patron des imprimeurs, j'ai assisté au banquet de ces derniers. Nul d'entre eux n'a pu me dire pourquoi ce saint Jean était le patron des lithographes. J'ai lu dans des hagiographies que ce saint Jean était le disciple aimé de Jésus ; que, sous Domitien, devant la Porte Latine, il avait été plongé dans une cuve d'huile bouillante ; qu'il s'en était tiré sans aucun préjudice ; qu'il fut alors gracié et revint à Ephèse, où il mourut à 96 ans. Mais quelle relation peut-il bien avoir avec les imprimeurs? J'espère qu'un érudit confrère pourra m'en donner l'explication.

Dr E. Duché (*Casablanca*).

Le Dr Delavaud. — M. le Dr Mondon (de Paris) a donné récemment à *La Chronique Médicale* quelques souvenirs sur le D^r Ch. Delavaud, professeur de chimie à l'Ecole navale de Rochefort. D'autre part, M. Tissey (de Moulins) a signalé une traduction française du *Traité des airs, des eaux et des lieux d'Hippocrate*, faite sur la version latine de Foës par un Dr Delavaud, ancien médecin des hôpitaux militaires. A coup sûr, il ne s'agit point du même personnage puisque le poème *La Science* de Ch. Delavaud est de 1879 et que la traduction d'Hippocrate de Delavaud est de l'An XII (1804). Un confrère pourrait-il dire s'il s'agit du père et du fils ?

D'autre part, l'indication bibliographique telle que l'a donnée M. Tissey me conduit à une seconde question. L'ouvrage paru en l'an XII (1804) chez Bossange, Masson & Besson et Croullebois porte pour titre : Hippocrate, *Traité des airs, des eaux et des lieux*, traduit en français... etc. par D. L. V. D. M., ancien médecin des hôpitaux militaires, etc. L'indication donnée par M. Tissey est exacte. Mais cet ouvrage est le même qu'un autre paru deux ans auparavant sous le titre *: Physiologie d'Hippocrate extraite de ses œuvres. Commençant par la traduction libre de son* Traité des Eaux et des Lieux *sur la version de Foës, accompagnée de Notes théori-pratiques, et précédée d'un Précis introductif à la Doctrine de ce Médecin et à une nouvelle Philosophie médicale de l'homme vivant,* par Delavaud, D. M., ancien médecin des hôpitaux militaires, etc., etc., à Paris, chez Bossange, Masson & Besson et Croullebois. An X (1802). Les deux ouvrages sont si bien les mêmes qu'en page XVI ils ont tous deux les mêmes *Errata*. Il semble qu'en 1804 auteur et éditeurs se soient seulement mis en frais d'un nouveau titre et d'un nouveau faux titre. Quelle explication faut-il donner à cet attrape-lecteur ?

M. Bergery (*Nantes*).

Paresse. — L'analyste de *La Chronique Médicale*, qui a rendu compte de la très remarquable étude sur *La Thérapeutique des Péchés Capitaux*, dont M. le Dr J. Laumonier vient de donner une seconde édition, a reproché à l'auteur une erreur d'étymologie à à propos du mot paresse. Je sais bien que A. Scheler, dans son *Dictionnaire d'Etymologie française* (in-8°, Didot, Paris, 1862) a écrit (p. 249) : *Le grec* πάρεσις, *relâchement, langueur, ne peut en aucune manière être invoqué comme primitif de* paresse. *La ressemblance de la forme et l'affinité de sens sont purement accidentelles.* Je sais bien que Littré dans son *Dictionnaire de la Langue française* (in-4°, Hachette, Paris, 1878) donne l'origine suivante (t. III, p. 950) : *Provençal,* pereza, pareza ; *cat.* peresa ; *esp.* pereza ; *du latin* pigritia. *Entre* pigritia *et* paresse, *la forme* perece *fait l'intermédiaire.*

Je le veux bien ; mais quels sont les intermédiaires entre *pigritia* et *perece* ? J'espère qu'un lecteur de *La Chronique Médicale* voudra bien me les découvrir. BLAISOT (*Toulouse*).

Maître Vincent Champetière d'Auvergne. — J'ai sous les yeux un petit carnet comme il en existait dans beaucoup de familles au XVIIIe siècle. Là sont réunies de nombreuses recettes contre les maladies les plus variées. Ces recettes pour la plupart nous semblent étranges ; mais il faut bien reconnaître que, même aujourd'hui, nos paysans, dans ma région en particulier, se servent de remèdes plus étranges encore.

Laissons ce dernier point. Beaucoup des recettes de mon recueil sont attribuées à certain Maître Vincent Champetière d'Auvergne, entre autres un *Remède de Maître Vincent Champetière d'Auvergne contre les violentes douleurs de tête causées par des humeurs chaudes, contre les brûlures et vieux ulcères provenant de chaleur, antidote excellent contre toute fièvre pestilencielle.* Je vous fais grâce de la formule.

La place très grande accordée à l'empirisme de ce vieux Maître semble indiquer qu'il eut une grande notoriété au moins régionale. Pourtant, je n'ai rien trouvé qui pût me renseigner à ce sujet. Un confrère d'Auvergne pourrait-il me donner des détails sur Vincent Champetière ? Dr F. LEJEUNE (*Quintin*).

Réponses.

La Peste autrefois (xxxviii, 63, 64, 133). — Les archives locales sont riches de détails curieux. Cependant peu les interrogent et ce qu'on en publie n'intéresse guère que le petit monde des lecteurs d'une région. C'est grand dommage ; et, sur la question de la peste, en particulier, l'histoire d'une petite ville, Beaucaire, par exemple, permet d'inattendues remarques.

On y voit que le Moyen Age sut mieux se défendre contre le fléau que la Renaissance, et que la réputation de salubrité de la ville était telle alors que des papes s'y réfugièrent en temps d'épidémie, ainsi Clément VI en 1347 et Clément VII én 1390.

Plus tard, il en fut d'autre manière ; et, par exemple, lorsqu'en 1522, le Sénéchal, chassé de Nîmes par la contagion, transporta à Beaucaire le siège de sa cour, cela paralysa les mesures de l'autorité locale et la peste éclata avec violence. En 1561, même désastre pour d'analogues motifs. On en était alors aux discordes civiles, et troupes de passages autant que coups de tête des partis contrariaient les mesures préventives du pouvoir municipal.

Alexandre Eysette, dans son *Histoire administrative de Beaucaire* (deux vol. in-8°, E. Aubanel, Beaucaire, 1889, t. II, p. 16) raconte l'amusante histoire d'un de ces conflits d'autorité dont la population risquait de faire les frais. En 1626, les Consuls, informés que la peste sévissait alentour dans quelques villages, tenaient fermées les portes de la ville.

Des étrangers qui s'étaient vu refuser l'entrée protestèrent et, sur des plaintes réitérées, le sénéchal enjoignit de recevoir toutes personnes qui exhiberaient des billets de santé. Les consuls firent la sourde oreille, ce qui décida le sénéchal à lancer contre eux un décret de prise de corps ; mais ils se pourvurent au Parlement de Toulouse qui leur donna raison. Ces hommes si convaincus de leur droit et de leur devoir se nommaient Philippe de Varie et Jean Cabrol. Ils n'abaissèrent les ponts-levis devant aucun ordre, devant aucune menace, tant qu'ils virent du danger à la reprise des communications ; ils auraient au besoin soutenu un siège.

Avec leurs créneaux
Et leurs arsenaux.. .

C'est à n'y pas croire.

Une autre fois, — c'était en 1656, — notre Commune arma quatre galères, qui croisaient de Beaucaire à Arles, prêtes à couler toute embarcation qui aurait essayé d'introduire des produits suspects. On le voit, nos Consuls n'hésitaient pas à employer la manière forte, lorsque le commandait l'intérêt public.

Maulourgue (*Nîmes*).

Bains froids et fièvre typhoïde (XXXVIII, 42, 185). — Il est acquis que Glénard prit connaissance de la méthode de Brand durant sa captivité, au moment de nos revers de 1870, et qu'il eut ensuite le mérite de l'introduire en France. Toutefois, les bains froids avaient été utilisés auparavant à Strasbourg par le professeur Schützenberger, comme en témoigne la thèse du Dr Félix Samuel, son interne, qui rapporte dix observations recueillies du 2 novembre 1870 au 1er février 1871. Cette thèse, intitulée *De l'emploi de la médication réfrigérante dans le traitement de la fièvre typhoïde*, a été soutenue en 1871 à Montpellier, faculté où émigrèrent alors presque tous les étudiants alsaciens à fin d'études.

Dans les cas graves, l'auteur donne un bain toutes les trois heures à la température de 23° à 25° centigrades ; il les préfère aux « bains plus froids (8° à 10° centigrades) recommandés par les auteurs allemands ». Dans l'intervalle de deux bains, il recouvre le ventre et la poitrine de compresses froides ; il donne, matin et soir, des lavements froids ; parfois, en outre, il a recours à des lotions froides ; enfin, il permet l'usage à l'intérieur de l'eau à la température de la salle. Cet emploi systématique des bains froids n'est pas contrindiqué par la bronchite et « les lésions du côté de la poitrine ».

Du reste, en parcourant cette thèse, on a l'impression que les bains froids étaient, à ce moment, d'un usage assez généralisé. L'auteur cite entre autres Beau, Jacquez et surtout la thèse d'Armand Boë (1867), relative à l'emploi de la méthode réfrigérante à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier. On voit que les travaux classiques de Récamier avaient fait école ; de même peut-être ceux parus en 1842 d'Antoine Baumgartner, auteur genevois ignoré par le Dr Samuel.

Ce dernier qui, sa thèse passée, dut subir en pathologie générale un interrogatoire sur la « nécessité de distinguer les diverses modalités des causes », défend l'administration répétée des bains froids avec les termes classiques de *tuto* et *cito*, montrant que grâce à elle la maladie évolue avec des symptômes relativement fort légers et se trouve réduite à sa plus grande simplicité. Les partisans de la méthode de Brand ne parlaient pas autrement. Quant au *jucunde*, il ne doit venir qu'en dernier lieu, ajoute le Dr Samuel. N'était-ce pas encore ce que susurraient les disciples du médecin allemand ?

Dans la *Médecine internationale illustrée* (janvier 1930, p. 4), Sauvé a fort justement écrit que les Français appellent méthode de Brand la balnéothérapie méthodique inaugurée par Récamier en 1805 (et presque simultanément par l'Italien Gianini). En parcourant la thèse de Samuel, l'idée m'est venue qu'un historiographe de la médecine n'aurait pas grande peine à prouver que Brand fut loin d'être un précurseur.

Pfr. PROSPER MERKLEN (*Strasbourg*).

Guilbert de Préval (XXXVII, 265 ; XXXVIII, 75, 76). — A la question posée sur Guilbert de Préval, MM. Bouvet, Daulon-Daure, Delaunay, Monteux et Willette ont donné les meilleures réponses possibles ; mais je suis surpris qu'aucun d'eux n'ait cité ce qu'Eugène Defrance a écrit sur Guilbert de Préval dans un volume de ses *Vieilles façades parisiennes* qu'il publia en in-12 au Mercure de France, en 1908, sous le titre *La Maison de Madame Gourdan.*

Ce n'est point un livre pour jeunes filles, car Madame Gourdan était une tenancière de maison publique. Outre son établissement principal au n° 12 de la rue Saint-Sauveur, elle avait une petite maison particulière faubourg Saint-Jacques. C'est à ce propos que nous voyons Guilbert de Préval.

Voici donc ce qu'écrit Eugène Defrance (pp. 20-23) :

Cette *petite maison* était spécialement destinée à l'usage de certaines dames de condition, qui souvent s'y réunissaient pour y faire secrètement des parties fines, ou simplement pour y procéder à leurs couches quand cet ennui leur arrivait. Dans ces circonstances, la Gourdan procurait sage-femme et médecin, dont la discrétion était assurée.

Le médecin familier de la *Maison Gourdan* était l'un de ses voisins nommé Guilbert de Préval, docteur de la Faculté de Paris. En plus des soins qu'il donnait à tout le personnel de la *Petite Comtesse*, il fournissait à celle-ci une certaine *liqueur astringente* désignée sous le titre d'*Eau de Pucelle* et un *spécifique anti-vénérien*; produits précieux, sur lesquels l'attention de Pidansat de Mairobert s'arrêtera particulièrement lorsqu'il visitera la *Maison de Mme Gourdan.* Avec son *spécifique anti-vénérien*, Guilbert de Préval se créa une véritable popularité, dont les chroniques de l'époque nous ont légué les curieux détails. Mais cette petite célébrité ne fut qu'éphémère et n'alla pas sans lui causer de graves difficultés, dont voici le résumé.

M. de Saint-Laurent, riche et voluptueux célibataire, qui possédait une *petite maison* dans la rue Popincourt, prêta sa demeure au docteur Guilbert de Préval pour y procéder à des expériences pratiques, destinées à prouver l'efficacité de son *spécifique, préservatif et curatif* de la syphilis. Le docteur avait déclaré à plusieurs personnages, nobles clients de la Gourdan, que, grâce à son produit, on *pouvait sans crainte se livrer aux embrassements amoureux, avec quelques personnes que ce soit.* Donc, au commencement du mois de mai 1771, dans la maison de M. de Saint-Laurent, en présence du duc de Chartres et du Prince de Condé : « il se fit présenter une fille publique la plus hideusement affectée du mal immonde, dit Bachaumont (*Mémoires secrets*, t. V, p. 296 — *6 mai 1771*), et s'étant, comme les anciens lutteurs, frotté de son huile miraculeuse, il s'est livré, à plusieurs reprises, à toutes sortes d'actes les plus volupteux et les plus lascifs que la passion puisse suggérer M le Lieutenant de police qui regarde cette découverte comme très utile à son administration, a ordonné aussi des essais qui ont parfaitement réussi. » — Le mois suivant, Guilbert de Préval réitéra ses expériences devant le chirurgien du comte de la Marche. Cet Esculape lui avait choisi « une fille gangrénée jusque dans la moelle des os. Guilbert de Préval se soumit pendant neuf jours à la visite du chirurgien de M. le comte de la Marche, qui ne trouva rien et fit son rapport en conséquence. » (Bachaumont, *Mémoires secrets*. t. V, p. 307 — *10 juin 1771*).

Inquiète de ces singulières expériences, la docte Faculté décréta que Guilbert de Préval *serait rayé du tableau de ses Membres*, déclarant qu'une telle prostitution publique d'un docteur en médecine était déshonorante et infâme pour ses collègues. En vain Guilbert protesta-t-il et intenta-t-il un interminable procès à la Faculté ; tout fut inutile (Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. VI, — 21 décembre 1772). « De plus, ce fameux remède dont on parlait tant, dit encore Bachaumont (*Mé-*

moires secrets, t. VII — 9 septembre 1773), n'avait sans doute en d'effet que sur son inventeur. Le fils du duc de Duras, après s'être oint de ce *baame anti-vénérien*, crut pouvoir se livrer à tout ce que la débauche la plus crapuleuse peut inspirer. Mais il en fut amèrement puni et le recours aux curatifs remèdes contre cette maladie se fit bientôt sentir. » — Bref, Guilbert de Préval lutta jusqu'en 1776 contre la coalition des savants et nous a laissé sur sa découverte un grand nombre de mémoires et de factums (*Mémoires du XVIIIe siècle*, par Lefebvre de Bauvray, *Bibliothèque nationale*, *Manuscrit fonds français* : n° 10. 364, 11e partie, page 222).

Plus loin (pp. 187-207), Eugène Defrance rapportant la visite de Pidansat de Mairobert au *Sérail de la rue des Deux-Portes*, cite de ce dernier auteur *L'Espion Anglais*, t. II, p. 425, lettre XXIV (Edition de Londres, 1784). Et voici où nous retrouvons de Préval :

On nous montra en même temps une multitude de flacons du Spécifique du docteur Guilbert de Préval. Il prétend qu'il est à la fois indicatif, curatif et préservatif du mal vénérien On nous assura que Mme Gourdan, très intelligente, s'en servait dans le premier cas d'essayage ; que par des injections qu'elle faisait à la courtisane qui se présentait chez elle, elle jugeait bientôt si elle n'était point saine, à des convulsions involontaires que la nymphe éprouvait sur le champ ; que d'autres fois, par une expérience plus sûre encore, elle en donnait en boisson et que dans les vingt quatre heures les symptômes les plus caractéristiques se développaient sur une beauté fraîche et qui paraissait jouir de la meilleure santé ; que dans le troisième cas enfin, elle n'avait pas d'autre recette, celle-ci étant la plus commode, la plus courte et la moins dispendieuse ; qu'au moyen de cette utilité variée, elle faisait grand cas de l'inventeur du spécifique, et avait avec lui une intimité très étroite.

Malgré cette belle confiance et cette intimité, la Gourdan n'eut pas moins un procès avec Guilbert de Préval, tout juste à l'occasion de son spécifique.

HURSEL (*Paris*).

Poète à identifier (xxxvii, 319 ; xxxviii, 182). — Un descendant du baron Raymond de Boccarie de Pavie-Fourquevaux, mort à Narbonne en 1574, qui a laissé des *Mémoires* sur son ambassade en Espagne, a été Fourquevaux (J.-B., Raymond de Pavie de) — 1695-1768. — Militaire, puis religieux, né à Toulouse, mort à Fourquevaux, il a laissé des ouvrages de piété.

Dr WILLETTE (*Paris*).

Autre réponse. — Le baron de Fourquevaux, à qui est attribué à tort l'*Espadon satirique*, est François, fils de Raymond, né vers 1561 au château de son père, près de Toulouse. Il fut surintendant d'Henri IV, alors roi de Navarre. Il épousa, en 1591, Marguerite de Chaumeil et mourut le 6 mars 1611.

L'Espadon satirique serait de Claude d'Esternod, né à Salins en 1590, mort de la peste à Salins vers 1630. La première édition, Lyon, 1619, in-12, porte le nom de Franchere, anagramme de Refranche, l'un des villages dont d'Esternod était seigneur. Réédité plusieurs fois, il le fut encore à Amsterdam, en 1721, sous le titre de *Satires galantes et amoureuses* (Biographie Universelle).

Dr R. MAUPETIT (*Niort*).

Le Dr Ch. Delavaud (xxxviii, 65, 185). — Je vous adresse les souvenirs évoqués par les articles parus dans *La Chronique Médicale* sur Charles Delavaud, qui fut un de mes premiers maîtres, en 1872, à l'Ecole de Médecine Navale de Toulon.

Pharmacien en Chef de la Marine, il y professait la Chimie, la Physique, et la Matière Médicale, ainsi que la technique des manipulations pharmaceutiques, qui avaient une importance particulière pour nous, car, soit aux colonies, soit sur son navire, le médecin devait être son propre pharmacien.

De son masque presque socratique, la voix un peu sourde mais toujours égale fleurissait l'aridité des vérités scientifiques d'aperçus littéraires ou historiques inspirés par une culture des Anciens, qui dominait évidemment cet esprit délicat. Il n'est pas douteux pour moi qu'il devait posséder son Lucrèce en fin lettré, ce qui lui donna l'idée d'écrire ce poème de la nature.

Son affabilité s'appliquait à faire oublier à ses élèves et à ses officiers les distances établies par son grade élevé dans la Marine.

Son fils a parcouru une brillante carrière dans la diplomatie et s'est retiré, je crois, comme ministre plénipotentiaire.

Dr Barthe de Sandfort (*Cannes*).

Le deuil porté par les abeilles (xxxvii, 69, 161, 185, 186; xxxviii, 73, 74, 132). — La coutume de garnir les ruches d'un crêpe noir au décès du maître de la maison ne cause au folkloriste aucune surprise, car la loi folklorique du processus de la mort est en nos pays, que les populations, suivant des croyances remontant aux temps préhistoriques, craignent *le mort*. Celui-ci ou plutôt son double, son âme, est supposé chercher à réintégrer, à réincarner la dépouille ; elle rôde autour de la maison, et il faut l'empêcher de réussir.

J'ai toujours ignoré la raison de cette nécessité et, peut-être, est-elle simplement l'âpreté à la curée des héritiers. En tout cas, on s'empresse de fermer portes et fenêtres ; on « travestit » l'intérieur des appartements où vivait le défunt en masquant de draperies noires ou blanches les glaces, les cadres, en déménageant une partie du mobilier.

Les proches se travestissent aussi, pour ne pas être reconnus par le mort, en s'habillant de noirs vêtements, en se couvrant la figure de grands voiles épais.

On travestit aussi les animaux familiers, chiens, chats, oiseaux en cage, chevaux de selle ou de labour, voire étables et ruchers, en attachant (on ne peut les habiller entièrement) un nœud de crêpe à leur collier ou à l'entrée de leur habitat. Ce crêpe noir mis aux ruchers n'est donc qu'un détail dans un ensemble de coutumes traditionnelles.

Dr Ch.-J. Comhaire (*Liége*).

Les bains de mer (XXXVII, 286 ; XXXVIII, 88). — Si la crénothérapie a inspiré la verve poétique du Dr Foucaud de l'Espagnery, *les bains de mer* ont eu, eux aussi, leurs poètes, entre autres M. F Tueux, qui, sous ce titre, publia en in-8° un *Poème* de 60 pages chez Ladvocat à Paris, en 1867. Sans nul doute, M. F. Tueux n'était pas médecin ; il ne saurait donc figurer dans la galerie des *Médecins-poètes* de *La Chronique Médicale* ; mais celle-ci nous a bien parlé de M. d'Etaville, qui n'était pas médecin non plus et de ses vers sur *Les Eaux de Barèges*. Cela me sert d'excuse pour parler de M. F. Thueux et de ses *Bains de Mer*.

La vérité force à dire que ses 684 vers ne tiennent même pas la promesse de leur titre. Le *Poème* est une petite histoire anecdotique de Boulogne, sans rien de plus ; et les quelques lignes que je vous envoie sont les seules, dans cette plaquette, à avoir un petit intérêt médical. C'est à ce titre que je vous les envoie.

Les enfants d'Hippocrate, enfin ont arraché
L'épais et noir bandeau qui nous avait caché
De l'immense univers l'admirable structure,
Et dont l'ordre, enlaçant Hygie à la nature,
Nous présente en tous lieux, par leur sage concours,
De son sein maternel les bienfaisans secours.
Entre ceux qu'enfanta son pouvoir tutélaire,
Il en est un surtout aux mortels salutaire,
Qui, ramenant la force en nos sens affaiblis,
Dispense tous les biens qu'elle nous a promis.
Les dieux mêmes, les dieux jadis nous l'enseignèrent :
Quand les Tritons charmés mollement balancèrent
L'écume éblouissante, où la tendre Cypris
Naissait pour commander à nos cœurs attendris.
. . . .
Là, couronnés de fleurs, sur les plages humides,
Les Tritons folâtraient avec les Néréides ;
Là, sur les bords fameux où se perd l'Eurotas,
A l'onde confiant ses timides appas,
La vierge de Taygète oubliait ses montagnes,
Et sur les flots mouvants défiait ses compagnes ;
Les cygnes amoureux, glissant dans les roseaux,
Auprès d'elle effleuraient la surface des eaux ;
Là, du vaste Océan affrontant les abimes,
De la vague écumante elle atteignait les cimes,
Retombait avec elle, et d'un nouvel essor,
S'élançait au sommet pour retomber encor.
Ces jeux développaient sa force, son adresse ;
Aux grâces d'un beau corps ils joignaient la souplesse ;
Au malade souffrant ils rendaient la santé ;
Ou, si l'ennui mortel éteignait sa gaîté,

Les plaisirs sur la rive en écartaient les causes,
Et cachaient la douleur sous des touffes de roses.
Pour le rhumatisant, c'est bien une autre affaire ;
Ce mal sort tout à fait de la règle ordinaire.
L'on ne peut sans danger aller à vol d'oiseau
Dire : « Pour vous guérir, buvez telle ou telle eau ».
Si le rhumatisant est prudent, fin et sage,
Il ira voir, avant de se mettre en voyage,
Un docteur éclairé, qui lui dira s'il doit
Aller prendre les eaux ou bien rester chez soi ;
Qui lui dira surtout quelles eaux lui sont saines,
S'il doit gagner le Nord ou partir pour Vincennes.
La règle de conduite en un semblable cas,
Sans bien tâter le pouls ne se formule pas.

Restons-en sur ce sage conseil, auquel souscriront les médecins de Médecine générale... et même les autres.

A. Martignac (*Loches*).

Un rapport médico-légal singulier (xxv, 112, 273, 372) — Sous ce titre, à deux reprises, M. le Dr P. Nouiy, de Rouen, publia autrefois dans *La Chronique Médicale,* deux rapports d'expertise en constatation de virginité empruntés l'un à Laurent Joubert, l'autre à Nicolas Venette. Ces vieux documents retinrent l'attention puisqu'ils valurent à la revue une note de M. le Dr Pierre Mauriac. Ceci m'encourage à vous adresser à mon tour une trouvaille d'archives, *un rapport médico-légal singulier* lui aussi, plus voisin, je l'avoue, des notes publiées par *La Chronique Médicale* sur la virilité (xxxv, 16, 277 ; xxxvi, 43, 44) que des rapports de Joubert et de Venette. Ce rapport est un peu « risqué » pour notre goût moderne ; mais nous sommes entre confrères ; je ne crois pas qu'il effarouche un médecin. J'emprunte mon texte à un manuscrit de ma collection. Il pourrait s'intituler : *Un rapport médico-légal en 1672 au sujet de* l'Impotentia coeundi et generandi.

Nous soussignés Docteurs en médecine et chirurgien praticien ayants estés requis de Jean Contesse des Ponts de Martel aagé d'environ 50 ans de faire examen de son corps pour y observer les causes pour lesquelles il n'est pas puissant, à ce qu'il dit, d'habiter charnellement avec sa femme.

N'ayant observé aucuns deffaus de grosseur, ni longueur, ni de figure, ni en la situation ou connection, ni au frain de son membre viril ni de contrenature par la vue, ni par le tact en tout abdomen, pecten, et piérinée, ni aux testicules.

Avons mis en usage ce que la religion chrestienne et notre art nous permettent, et obligent, pour faire grossir, roidir et ériger son membre viril, sauf la présentation d'un object attrayant nuds, comme il se pratique en France en telles occasions, néantmoins son membre viril, ne s'est point enflé, érigé ni roidi.

De sorte quensuite d'un tel examen (qui à déffaut dn plus assuré ci-dessus indiqué et le plus expres et le plus snffisant, moyennant que le patient ne se soit point évacué de sa semence, ou servi d'aucuns remèdes intérieurs ou extérieurs, quelque

temps auparavant. pour empescher les inflation, érection, et roideur du dit membre pendant les examens, ce que ledit Contesse nous a assuré formellement n'avoir fait) son membre viril ne se pouvant enfler, ériger ni roidir, et l'inflation, érection, et roideurdudit membre estants nécessaires pour l'intrusion d'icelui en la gaine de la matrice, et pour l'éjaculation de la semence, en ladite matrice, moyennant encore qu'il aye tousjours esté tel, nous estimons autant que l'art le permet, que ledit Contesse a tousjours esté impuissant en la copulation et génération. Mais on auroit encore plus de certitude dudit deffaut d'inflation, érection et roideur de son dit membre viril, si on mettoit en usage l'expédient que nous avons dit cy dessus qu'on mettoit en usage en France en semblable occasion, outre ce que nous avons fait

Nous l'avons exhorté par plusieurs fois et divers jours d'uriner en notre présence, ce qu'il a refusé, disant n'en avoir nécessité.

(Signé) : G. E. Chevalier D. M.
Tite d'Aubigné D en M. Daniel Touchon Chirurgien.

Le village des Ponts, dont il est question ici, se trouve dans le district de Locle, canton de Neuchâtel (Suisse). A l'époque où se passaient les faits qu'on vient de lire, ce canton formait le Comté de Neuchâtel et Valangin, sous la souveraineté de la Duchesse douairière de Longueville à qui succéda, en 1679, la Duchesse de Nemours.

D[r] Henri Stauffer (*Neuchâtel*).

La légende du tabac (xxxvi, 16). — *La Chronique Médicale*, jadis, nous a conté que le tabac était né de l'urine du diable. Légende pour légende, je puis bien en rapporter une autre. Celle-ci vient du Thibet. Le tabac y est fort mal vu, mais on y fume. La prévention des lamas contre cette mauvaise herbe se traduit par l'aventure de Padma Sambhava.

Un temple, le Jokang, fait le principal intérêt de Lhassa, la capitale. Il fut construit en l'an 652 et, à peine fut il construit, que cinq démons l'envahirent. Par bonheur, Padma Sambhava, qui était alors un magicien célèbre, parvint à les enfermer dans une cave d'où ils ne pouvaient s'échapper que si quelqu'un délibérément leur rendait la liberté. Hélas ! ce fut tout juste ce qui arriva. Un lama trompé par leurs beaux discours leur rendit la clef des champs. Il en vint un terrible désordre. En vain, Padma Sambhava, qui se trouvait là, fit-il tous ses efforts pour les refouler dans leur cave. Pour trois d'entre eux, il y parvint ; les deux autres s'enfuirent ; et pour venger les trois prisonniers et perdre les hommes, ils créèrent le tabac.

J. Cassan (*Rabastens*).

Chronique Bibliographique

Emile Roudié. — **Merlin l'Enchanteur**, comédie en 4 actes et en vers, un vol. in-12, Librairie théâtrale, Paris, 1931 (*Prix : 10 francs*).

Le Dr Emile Roudié, lauréat de l'Académie Française, poète égaré dans la médecine, disciple de Galien et favori des Muses, est un heureux mortel qui oublie les tristesses de l'hôpital en montant au Parnasse. Humaniste, il a, dès sa jeunesse, fréquenté les poètes ; en lui on retrouve Aristophane et Pindare associés aux modernes, sous un coloris romantique. Ses vers sont élégants, bien rythmés, agréables à lire et à entendre dire, ils expriment de belles pensées, souvent avec grandeur.

Merlin l'Enchanteur, le sorcier malfaisant, a inspiré à notre confrère une comédie féerique, qui rappelle les vieux mystères et les troubadours ; le meneur de jeu préside à l'action. Rien n'y manque de ce qui fait le charme médiéval ; la forêt est sombre et les personnages sympathiques. L'œuvre est belle et les amateurs de beaux vers, en la lisant, subiront l'enchantement. (*G. Petit.*)

Albert Thibaudet. — **Stendhal**, un vol. in-16 de la Collection *Les romantiques*, Hachette, Paris, 1931 (*Prix : 15 francs*).

Ceux qui connaissent le talent de M. Thibaudet le goûteront en l'un de ses heureux jours. La manière un peu tumultueuse de l'auteur, avec ses comparaisons, allusions, symboles, approximations, jeux de mots, s'exerce agréablement à propos d'un génie très particularisé. Si particularisé même, ce Beyle, que la postérité lointaine le pourra, le saura, peindre, en une page, laquelle aura pour glose une formidable et attrayante bibliothèque, qui s'édifie depuis cinquante ans.

Ce sont ici, qu'on me pardonne, *Propos de table*, au sens le plus relevé. Cette façon brusque, à éclipses et à éclairs, parfois sans contrôle, mais curieuse, animée, à grandes vues, à boutades aussi, est peut-être en train de nous sauver à jamais de la sophistique épaisse, gourmée, cadavéreuse du bonhomme Brunetière, et de ses épigones (ce singulier phénomène a eu des épigones !). C'est là un fameux sauvetage. Est-ce le salut ? Mais où va, où donc va la critique littéraire ? Le problème n'est pas à traiter isolément. Et ce serait un insoutenable dessein de démêler en ses obscures prémices, une révolution dont la portée sera grande. Reste qu'en ce trouble, et devant des lendemains incalculables, M. Thibaudet fait avec originalité son personnage de critique. (*E. Lacoste.*)

Dr. Porcheron. — **Annuaire médical de Marseille et de la Provence,** un vol. in 12, Editions *Quo Vadis*, 107, rue Paradis, Marseille, 1931 (*Prix : 14 francs*).

Cet annuaire régional paraît pour la quatorzième fois ; cela témoigne tout à la fois de son utilité et de son succès. Très précis, exactement tenu à jour, il contient tous les renseignements relatifs au Corps Médical des Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Corse, Var, Vaucluse et Principauté de Monaco. Au début, sont d'intéressantes indications de postes vacants ; à la fin, une liste complète des sanatoria français.

Restif de la Bretonne. — **Œuvres**, t. IV, un vol. in-8° écu, *Editions du Trianon*, Paris, 1931.

Ce quatrième volume des *Œuvres de Restif de la Bretonne* contient, avec *La vie de mon père*, quatre romans : *Lucile ou les progrès de la vertu, Le Pied de Fanchette, La fille naturelle* et *Adèle de Comm· · ·*. Ici et là, nous retrouvons un Restif sermonneur, prêchant la vertu : *Ma fille, la pudeur et l'innocence sont de tendres fleurs qu'un souffle endommage, qu'un attouchement ternit et qu'une imprudence détruit irréparablement* (p. 245); mais décrivant des scènes où la pudeur s'effarouche.

Des diverses parties de ce tome IV, deux sont célèbres : *Le pied de Fanchette*, qui a beaucoup contribué à établir la réputation de fétichiste de Restif de la Bretonne, et *La vie de mon père* qui est, de l'avis général, son œuvre la mieux réussie. Le lecteur d'à présent passera peut-être vite sur les romans, que l'invraisemblance des péripéties ne sauve pas d'être ennuyeux ; mais certainement il sera retenu par *l'hommage que le moins digne des fils ose rendre à son père* (p. 11).

Certes, voici bien, avant notre heure, une biographie romancée ; et, qui pire est, on ne peut nier que les personnages en sont si outrés par endroits (*Edme Restif fut peut-être le premier homme de son siècle*, p. 143), qu'ils en apparaissent tout à fait faux. Il est bien vrai encore, comme le remarque M. Bachelin, qu'*il y a trop de discours trop apprêtés et trop longs, trop de beaux gestes, trop de larmes répandues à l'annonce ou à la vue d'actions soi-disant sublimes* (et qu')*on a envie de crier : n'en jetez plus* (p. 499). Malgré cela, l'œuvre est d'une belle venue ; elle a de l'intérêt ; et, à ses multiples mérites, s'ajoute celui-ci, qui a son prix, que Restif se montre là un précurseur en introduisant les paysans dans la littérature. *La vie de mon père* est, en effet, la première œuvre, en date, dont le peuple des champs représente toute la substance. *Que la grande critique universitaire ne s'en soit pas encore aperçue*, remarque M. Bachelin (p. 499), *je ne puis que m'en étonner*. Voilà une surprise légitime et que le lecteur partagera.

Dr. Paul Chavigny. — **Psychologie des études médicales et des aptitudes médicales**, un vol. in-8o, Baillière, Paris, 1931 (*Prix : 20 francs*).

Voici un ouvrage qui arrive à son heure et dont l'originalité du sujet fait le plus grand honneur à l'Auteur, esprit large, aux vues hardies, dont la culture générale, adaptée à une expérience personnelle, lui a permis d'écrire un ouvrage didactique qui est plus encore un manuel autodidacte. Il serait à souhaiter quece livre fût, — selon le désir de M. Chavigny, — le premier d'une série, car chaque profession aurait intérêt à être étudiée et présentée sous cette forme.

Certes, les méthodes nouvelles dont dispose l'étudiant en médecine peuvent faire de lui un savant, mais la pratique médicale, tendant de plus en plus à se spécialiser, annihile le clinicien. L'abondance de ses connaissances théoriques, des matériaux accumulés dans sa mémoire, la multiplicité des moyens d'investigation, sont souvent au détriment de l'initiative personnelle, et, comme le dit judicieusement l'auteur : *Plus on est spécialisé, plus on a de chances d'être fermé à des choses très simples.*

Tout le monde s'accorde à dire que les études médicales ont besoin d'être remaniées. Les programmes ontété changés ; cependant le nouveau régime atteste des modifications de forme plus que de méthode et le P. C. N n'a fait qu'ajouter au « bourrage » de l'enseignement secondaire. Sa création, au reste, n'a été envisagée que du point de vue éliminatoire pour remédier à la pléthore des étudiants plus attirés par le côté libéral de la profession que par une réelle vocation.

M. Chavigny dit justement : *Toute profession comporte : 1o Une documentation ; 2o Une formation de caractère ; 3o Une discipline intellectuelle.*

Le médecin doit être avant tout un observateur ; or, pour observer, il faut savoir regarder. Toute la psychologie des études médicales réside dans cette proposition que l'Auteur expose excellemment dans un style convaincant. Il serait à souhaiter que cet ouvrage fût vulgarisé dans les familles, à l'époque où se pose la question d'enseignement secondaire et supérieur, alors qu'on ne tient aucun compte, le plus souvent, des aptitudes nécessaires chez l'étudiant.

La méthode de M. Chavigny rendra de grands services et je regrette de disposer d'aussi peu de place pour analyser et citer les idées originales énoncées en aphorismes séduisants.

Ce livre est écrit dans une langue claire qui repose de la pédanterie des ouvrages pédagogiques. Le lecteur fera son profit de cet ouvrage magistral qui fait penser et apprend quelque chose. On s'étonne, quand on en a terminé la lecture, de toutes les idées remuées et qu'on a faites siennes. C'est le mérite du vrai savoir de s'exprimer avec concision et simplicité. Le travail de M. Chavigny est l'expression même du fameux vers : *Ce que l'on conçoit bien s'énoncé clairement.* — (*Jean-Maurienne.*)

Cb. Greene Cumston. — **Histoire de la Médecine**, un vol. in-8°, Renaissance du Livre, Paris, 1931 (*Prix : 35 francs*).

La médecine d'aujourd'hui vit trop exclusivement dans la contemplation de ce qu'on appelle les découvertes modernes (p. 2). — Or, sans compter qu'*on ne peut posséder entièrement une science tant qu'on ne connaît pas l'histoire de ses développements* (p. 1), il est très vrai, selon le mot de Littré, qu'*il n'est rien dans la plus avancée des médecines modernes dont on ne puisse trouver l'embryon dans la médecine du passé.* Il en vient, ainsi que le remarquait Dezeimeris, que *négliger le passé d'une science signifie qu'on devra la réapprendre tous les jours.*

Cela explique le retour présent aux cboses de l'histoire, hier la traduction de l'œuvre italienne de M. Castiglioni (xxxviii, 137), aujourd'hui celle de l'ouvrage anglais de M. Cumston. Ici, l'Auteur a réalisé en 460 pages l'irréalisable tâcbe d'une histoire de la médecine depuis le temps des Pbaraons jusqu'au xviiie siècle. On devine qu'il y faut sacrifier toute bibliographie, prendre parfois l'allure d'un catalogue de noms et d'œuvres, enfin que, par endroits, s'y rencontrent des erreurs inévitables quand on embrasse une étude d'une telle ampleur. Inévitables et, par bonbeur, dans les présentes pages, toucbant à des détails seulement. Car, par exemple, attribuer la millénaire doctrine des signatures aux philosopbes errants du Moyen Age (p. 23), croire qu'il n'y eut pas de médecins à Babylone (p. 36), attribuer à Rabelais un cours d'anatomie et des dissections publiques à Montpellier, alors qu'il fit ces dernières à Lyon (pp. 285, 305), estimer que l'édition d'Hippocrate, publiée par A. Foës, reste encore la meilleure (p. 288) aux jours mêmes où l'on fête le cinquantenaire de Littré, ou bien encore nier l'intervention de la police royale pour faire cesser les convulsions de saint Médard (p. 25), ne sont-ce pas là de menus détails, qui n'enlèvent que peu à la valeur de l'ouvrage, qui est réelle et très grande.

Il est, en effet, peu d'bistoires de la médecine qui satisfassent le lecteur autant que celle-ci. Le sacrifice judicieux des choses non essentielles afin de dire assez sur tout ce qui importe, une claire vue des doctrines et de leur évolution, des jugements impartiaux et justes sur les hommes et sur les œuvres, en font un excellent manuel dont la lecture, à la fois pleine d'intérêt et profitable, en toute sincérité, est à conseiller.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38e ANNÉE N° 10 1er OCTOBRE 1931



Le laurier d'Apollon mis à toutes les sauces.

Apollon, dieu des vers, dieu de la Médecine, a été mis à contribution pour enseigner l'anatomie, la pathologie, la thérapeutique. A la vérité, il n'est pas d'enseignement qui n'ait fait appel à sa lyre et on a mis son laurier à toutes les sauces. Tout le monde connaît les Chronologies mnémotechniques en vers ; et voici que, sur un rayon poudreux de ma bibliothèque, je viens de retrouver les *Légendes poétiques du Calculateur, recueil de 148 problèmes en vers*, que P. C. Vitrey publia, en in-8°, chez Humbert, à Mirecourt en 1860. L'Auteur se dit très fier de son initiative :

Le calcul te semblait jadis peu sympathique ;
Tu n'approchais alors du grimoire magique
Qu'avec un saint respect mêlé de tremblement.
Mais partisan nouveau de mon riant système,
Tu chéris le calcul presque autant que moi-même :
Je suis heureux et fier d'un pareil changement.

On ne s'attendait pas à trouver les vers en cette affaire, ni à des résultats aussi brillants. Je vous envoie, à titre d'exemple, le 32e problème du recueil, donné (p. 32) sous le titre : *La biographie et l'âge de Descartes et de Newton.*

Newton, qui découvrit la gravitation,
Expliqua l'arc-en-ciel, la course des planètes,
Le reflux de la mer, l'ellipse des comètes,
D'un binôme fameux fit aussi l'invention.
A Cambridge longtemps il professa l'optique ;
Sur le sol d'Albion, il observa les cieux
Jusqu'au temps où la mort vint lui fermer les yeux.
Membre du Parlement, mais faible en politique,
Franc, loyal et pieux, digne de Rome antique,
Il naquit 109 ans plus tard qu'Elisabeth
Et finit sa carrière en 1727.

Descartes, renommé surtout pour sa Méthode,
Contre la scholastique a levé l'étendard,
Porté l'art de penser au plus haut période,
Détrôné Scot, Ramus, Aristote, Abélard.
Habile cosmographe et profond géomètre,
Dans les secrets divins ce grand homme pénètre ;
Mais sous la foi du Christ toujours il s'inclina.
La haine, qui longtemps contre lui s'acharna,
Le bannit en Hollande, à Deventer, à Leyde.
Il termina ses jours près des lacs de Suède ;
Sa dépouille, à Stockholm, ensevelie à part,
Ne rentra parmi nous que dix-sept ans plus tard.

Or, je lisais naguère en de vieilles pancartes
Provenant de quelqu'un de nos anciens couvents
Que l'âge de Newton et celui de Descartes
Font ensemble un total de 139 ans.
Mais le grand astronome, honneur de l'Angleterre,
Vécut 32 ans de plus que son confrère.
Expliquez-nous, Messieurs, sans un pénible effort,
Quel âge avait Newton et l'autre philosophe,
A ce dernier moment, fatale catastrophe,
Où tombent moissonnés par la faux de la Mort
L'ignorant, l'érudit et le faible et le fort ?

Pour ceux de nos confrères, qui seraient trop paresseux pour faire le calcul, j'ajoute que Newton mourut à 85 ans 1/2 et Descartes à 53 ans 1/2.

F. Delassus (*Toulouse*).

La radioscopie avant Jésus-Christ.

La légende de Jivaka constitue un des documents les plus curieux de l'histoire de la médecine hindoue, et M. Ch. Greene Cumston vient de la conter agréablement dans sa récente *Histoire de la Médecine* (pp. 68 à 81).

Jivaka se rendait au palais royal, quand, sur la porte, il rencontra un petit garçon qui revenait vers sa maison, traînant derrière lui deux fagots de bois. Et voilà qu'aussitôt qu'il croisa l'enfant, il aperçut dans le dedans de son corps ses intestins et son estomac, et Jivaka se dit alors : « Dans le livre des plantes, il est fait mention de l'arbre Roi-Médecin (Bhaisa-Jyaraja), qui, du dehors, illumine l'intérieur des corps et permet de voir les viscères dans l'abdomen. N'y aurait-il pas quelque rameau de cet arbre dans le bois que charrie cet enfant ? » — Il demanda donc au jeune garçon s'il lui vendrait son bois, et combien il en voudrait. Et l'enfant répondit qu'il le vendrait six pièces de monnaie. Jivaka paya tout de suite cette somme, et comme l'enfant posait les fagots sur le sol son corps redevint opaque.

Jivaka se mit alors à chercher parmi toutes les brindilles du bois celles qui possédaient le pouvoir merveilleux. Les prenant les unes après les autres, il les plaçait sur le ventre de l'enfant, mais sans produire la moindre illumination ; à la fin, les deux derniers bouts de bois éclairèrent tout l'intérieur de l'enfant, et Jivaka plein de joie rendit à l'enfant ses deux fagots, ne gardant pour lui que les deux merveilleuses ramilles.

Grâce à cette radioscopie avant la lettre, Jivaka fit les cures les plus extraordinaires. Voici l'une d'entre elles.

La malade était déjà morte quand Jivaka fut appelé auprès d'elle. Il vint ; et, avec son bois merveilleux Bhaisa-Jyaraja, il illumina tout l'intérieur du crâne de cette malade et lui découvrit plusieurs centaines de vers. Il l'opéra immédiatement, fit l'extraction des vers, après quoi il ordonna sagement qu'on la tînt huit jours au repos.

Pour extraordinaire que nous semble ce bois Bhaisa-Jyaraja, il l'est autant que Jivaka ait été payé pour ses soins, sans marchander, cinq cents onces d'or. En vérité, cette antique civilisation hindoue est pleine de surprises. Si l'on se refuse à ajouter foi aux prodiges qui précèdent, comment acceptera-t-on les faits plus invraisemblables encore qui suivirent ? Car Jivaka, ne gardant pas les cinq cents onces d'or, les donna au maître qui lui avait appris la médecine. Et ce n'est pas tout ; ce n'est même rien à côté de l'impossible de la fin : sur les honoraires du médecin, le fisc hindou ne préleva rien. Et voilà le progrès des siècles : nous avons remplacé le Bhaisa-Jyaraja par les rayons X, et une administration bonne enfant par notre inquisition fiscale.

Autour d'un document révolutionnaire

Par le Dr L. LORION.

(*suite et fin*).

Anacharsis Klootz, 38 ans, né à Clèves en Westphalie, était fils du baron du même nom. Il demeurait à Paris, rue Ménard, section Lepelletier. Dans l'acte d'accusation, il est qualifié de ci-devant député à la Convention et homme de lettres. Esprit excentrique, il ne semble dénué ni de verve ni de talent. On le surnomma « l'Orateur du genre humain » pour avoir présenté à la Convention une députation d'individus de toutes nationalités. Citons parmi ses écrits *La Vérité du Mahométisme*, qui est une réplique à un ouvrage d'apologétique célèbre en son temps, *La Certitude des preuves du Christianisme*, du théologien Nicolas Sylvestre Bergier (1768). Klootz fut le plus actif collaborateur d'Hébert dans ses attaques contre le Christianisme et contre le déisme de Robespierre. Le motif avoué de son inculpation fut d'avoir voulu extorquer un certificat de non-émigration en faveur d'une émigrée nommée Chemineau, laquelle avait fait un voyage en Angleterre en vue d'un mariage. En réalité, on n'était pas fâché d'accentuer le caractère de complot avec l'étranger en amalgamant aux Français des accusés d'origine étrangère.



Anacharsis Klootz.

Péreyra Jacob, 51 ans, de Bayonne, manufacturier de tabac, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, grand prôneur de Beaumarchais et intéressé à ses spéculations, avait été

nommé assesseur du juge de paix de la section Bonne-Nouvelle. Il dit à l'interrogatoire avoir organisé l'insurrection du 31 mai 1793. Il participa avec Proly et Desfieux aux menées de Dumouriez.

La femme QUESTINOT est inscrite sous le numéro 10 dans l'ordre d'exécution et sous le numéro 14 dans l'acte d'accusation, où le nom est orthographié QUÉTINEAU. Cette dernière pièce contient les renseignements suivants : 34 ans, née à Montreuil-Bellay, près de Saumur, ci-devant *cultivateur*, ayant demeuré à Paris rue de Rohan, chez la citoyenne Corbay et depuis rue et maison de Bussy.

Dans le paragraphe consacré à Fouquier-Tinville, M. le Dr A. Cabanès dans ses deux ouvrages *L'Enfer de l'Histoire* et *La Névrose Révolutionnaire*, parle d'une femme Quétineau, veuve d'un colonel, laquelle, traduite devant le tribunal révolutionnaire, s'était déclarée en état de grossesse et avait été effectivement reconnue par les officiers de santé comme enceinte de 4 mois. Quelques jours après, cette femme ayant fait une fausse couche n'en fut pas moins envoyée au supplice.

Si, comme il y a vraisemblance, il s'agit dans les deux cas de la même personne, il faut admettre que l'exécution de la femme Questinot fut postérieure au 24 mars à cause du très court délai compris entre la date de la condamnation (22 ou 23 mars) et l'ordre de Fouquier à l'exécuteur. C'est un point que nous n'avons pu élucider.

ARMAND Jean-Antoine, 26 ans, né au Cheylard-en-Vivarais, élève en chirurgie, depuis dix mois à Paris, rue et maison de Bussy, avait été clerc chez son père, notaire en la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg (en Vivarais).

ANCARD Jean-Baptiste, 52 ans, né à Grenoble, est employé au département, bureau des émigrés ; il demeure à Paris rue des Mauvais-Garçons. Un juré déclare au tribunal qu'Ancard, parlant de Robespierre, avait dit que *le patriotisme de ce représentant était bien usé*. Il aurait dit aussi, dans un café de Thionville, qu'*avant trois semaines, il y aurait plus de huit cents têtes en bas*.

DU CROQUET Frédéric-Pierre, 31 ans, né à Ancienne (?), ci-devant perruquier-coiffeur, commissaire aux accaparements, de la section Marat, rue du Paon, n° 2, est accusé plus particulièrement d'empêcher les approvisionnements de Paris et d'avoir pillé une voiture de comestibles.

Le Clerc Armand-Hubert, 44 ans, né à Cany (Seine-Inférieure), ci-devant chef de division au bureau de la Guerre, demeurant rue Grange-Batelière, était, avant la Révolution, commissaire au terrier et archiviste de l'évêché de Beauvais. *Le Clerc lui a dit*, dépose une femme Loucher, *que Cambon allait être guillotiné, que c'était un gueux qui avait payé pour 10.000 francs de dettes avec les biens de la nation.*

Comme Michelet dans son *Histoire de la Révolution*, Anatole France dans son roman *Les Dieux ont soif*, a associé le nom de Le Clerc à celui de Jacques Roux, de la turbulente section des Gravilliers, avec lequel il avait fondé à Lyon un éphémère journal. Jacques Roux, précurseur du communiste Babeuf, se suicida en prison le 16 janvier 1794 pour se soustraire à la mise en accusation dont il était menacé.

Bourgeois Jean-Charles, 26 ans, demeurait à Paris, rue des Sans-Culottes, section Mucius-Scævola. Menuisier avant la Révolution, il s'improvisa ensuite ingénieur. Nommé commissaire civil de sa section, il en commanda la force armée à la journée du 31 mai 1793. Il fut aussi commissaire du pouvoir exécutif à Thionville et à Longwy.

Descombes Antoine, 29 ans, né à Besançon, demeure à Paris, rue Croix-de-la-Bretonnerie, section des Droits de l'Homme. On lui impute ce propos qu'*il n'y en avait pas de patriotes dans sa section, parce que, s'il y en avait eu, lui accusé serait libre*, mais qu'*il n'attendait pas cette liberté du comité révolutionnaire de sa section*. L'acte d'accusation prononce que « Desfieux, Proly et Descombes préparaient par l'avilissement de la représentation nationale sa dissolution et publiaient leurs projets assassins ».

Mazuel Jean-Baptiste, 28 ans, né à Commune affranchie (Lyon), chef d'escadron dans l'armée révolutionnaire, demeurant à Versailles, rue de l'Egalité, avait été cordonnier avant la Révolution, puis dessinateur pour broderies à Montpellier. Venu à Paris en 1792, il se trouvait à la journée du 10 août capitaine de fédérés. Il fut plus tard aide de camp de Bouchotte et commanda la place de Beauvais. L'accusation l'inculpe de vols dans les armements.

Du Buisson Pierre-Ulrich, 48 ans, né à Laval, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, section de la Montagne, avait débuté dans la littérature comme poète érotique avec le *Tableau de la Volupté* (1771). Comme auteur dramatique, il fit jouer *Nadir*, *le Vieux Garçon*, *l'Avare bienfaisant*, ainsi que deux opéras, *les Deux Frères* et *Lilia*. Lors de la guerre

de l'Indépendance, il s'embarqua pour les Etats-Unis, d'où il rapporta un *Abrégé de l'Histoire de la Révolution de l'Amérique anglaise*, publié en 1779. Attaché à Dumouriez comme commissaire du conseil exécutif, il aurait dévoilé au comité les projets de défection du général. Cependant, il paraît avoir pris part aux agissements de Proly, Desfieux et autres. Robespierre l'accusa aussi d'avoir essayé de fomenter la dissension parmi les Jacobins.

Aux 19 noms que nous venons de commenter s'ajoutait dans l'acte d'accusation celui de LABOUREAU Jean-Baptiste, 41 ans, né à Marnay-sur-Arçon (Côte-d'Or), médecin et premier commis au Conseil de santé, demeurant rue de la Harpe, n° 160. Dans un autre document, le même Laboureau est, en outre, qualifié de maître de dessein (*sic*) et paysages et secrétaire du comité révolutionnaire de la section Marat. Cet accusé échappa à la condamnation, *n'étant pas convaincu*, dit l'arrêt, *d'être auteur ou complice de la dite conspiration*.

***

Conformément aux instructions de Fouquier, l'exécution eut lieu le 4 germinal an II (24 mars 1794), à 4 heures de l'après-midi. *Trois Voitures*, avait simplement noté la plume de l'accusateur ; ces deux mots nous aident à reconstituer le lugubre cortège. Nous le voyons, flanqué de forts détachements de troupes, s'avancer lentement suivant l'itinéraire adopté à cette époque, c'est-à-dire passant par le Pont-Neuf, la rue du Roule, la rue Saint-Honoré, la rue Royale, pour déboucher sur la place de la Révolution (Concorde), au centre de laquelle l'échafaud était depuis quelque temps dressé en permanence. Sous un radieux soleil de printemps, ainsi que plusieurs historiens l'ont relaté, la vaste place était couverte d'une foule compacte, de plus en plus avide de ces sanglants spectacles. Arrivés devant la sinistre machine et détachés de leurs charrettes, les condamnés s'embrassèrent avant de gravir les marches de l'échafaud. Hébert, resté impassible, fut exécuté le dernier. Sa tête, présentée au peuple, provoqua un formidable cri de « Vive la République », pouvant être une acclamation aussi bien qu'une expression de la vengeance satisfaite.

Quel fut l'exécuteur de ces condamnés ? Probablement Henri SANSON, si nous nous en rapportons à LENÔTRE (*La Guillotine et les Exécuteurs des arrêts criminels pendant la Révolution*, Hachette, 1893). Henri Sanson ne fut, il est vrai, commissionné en qualité d'exécuteur qu'en 1795 ; mais, pre-

mier aide de son père (Charles-Henri), il en exerçait de fait les fonctions dès 1793, et il semble même avoir donné de sa propre main le coup fatal à Louis XVI, le rôle de son père s'étant borné à exposer la tête royale. La date de la mort de Charles-Henri, que d'aucuns ont placée en 1793, est incertaine; ce qui est certain, dit Lenôtre, c'est que Charles-Henri vivait encore en 1795, lorsque son fils fut officiellement désigné pour lui succéder.

Hébert et ses complices furent les derniers suppliciés qu'on inhuma au cimetière de la Ville-l'Évêque, autrement dit de la Madeleine. Le lendemain, 25 mars, Fouquier enjoignait à l'exécuteur de faire désormais les inhumations au cimetière de Monceau ou des *Errancis*. C'est dans ce lieu (détaché du parc actuel) que furent quelques jours plus tard (6 avril) transportés les restes de Danton, de Camille Desmoulins, d'Héraut, puis, le 12 du même mois, ceux de Chaumette et des personnes exécutées avec lui. Cette même année, les hécatombes de messidor et de thermidor nécessitèrent la répartition alternative des suppliciés dans les cimetières de Saint-Antoine, de Sainte-Marguerite et de Picpus, mais pour les deux Robespierre, Couthon et Saint-Just, de même qu'en 1795 pour Fouquier, Romme et quelques autres, on revint à Monceau.

L'emplacement de la guillotine subit les mêmes vicissitudes. Le lendemain (24) du vote de la loi de prairial an II (c'est-à-dire le 13 juin 1794), qui avait pour but d'accélérer l'œuvre sanglante, il fut décidé que dorénavant les exécutions se feraient non plus à la Bastille ou à la place Saint-Antoine, comme on en avait d'abord eu l'idée, mais à la barrière du Trône (aujourd'hui place de la Nation). Pour justifier ces divers changements, on invoqua des motifs de sentiment et de salubrité publique. Ces derniers n'étaient certainement pas les moins fondés, tant et si longtemps fut insatiable la soif des dieux!

Erratum — Une ligne sautée à la mise en pages de la première partie de cette étude a faussé le sens d'une phrase, page 228. Nous prions nos lecteurs de la rétablir ainsi qu'il suit : « Hébert fut, avec Anacharsis Klootz, Chaumette et Romme, un des principaux promoteurs du culte de la Raison, dressé contre le culte de l'Etre Suprême, circonstance qui ne contribua pas peu à la haine que lui avait vouée Robespierre »

L'opération du bec de lièvre au XVIIe siècle.

Puisque les pièces d'archives originales semblent intéresser les lecteurs de *La Chronique Médicale*, j'emprunte à mes collections et je vous envoie une *Attestation par connoissance de justice pour opération du bec de lièvre à Neufchâtel* (Suisse).

Tann, dont il est ici question, et qu'il ne faut pas confondre avec la ville du même nom en Alsace, est une petite ville de 2.000 habitants située au N.-E. de Fulda.

Nous David Favargier, Conseiller d'Etat & Mayre de la Ville de Neufchastel pour & au nom de S. Altesse Monseigneur le Duc de Longueville & de Toutesville, Prince Souverain dudit Neufchastel & Vallangin Suisse, savoir faisons à tous présents & à venir qu'il conviendra, que par devant moi, & une partie des Sieurs Conseillers desdits lieux enhaut nommés, comparut honorable Moyse Robert du Locle, bourgeois de Vallangin, exposant qu'il y a environ dix ans qu'il lui seroit né un fils nommé Pierre, lequel en sa naissance auroit apporté la lèvre dessus fendue en bec de lièvre depuis le né en bas, de la largeur d'un doigt, par laquelle fente on aperçoit aysément ses dents, ainsi que son portrait icy faict peut apparoir. Il aurait appris que le sieur Johan Heinrich Gattung de la ville de Tann, esvéché de Fulde, renommé opérateur, oculiste & expert chirurgien seroit arrivé en ceste Ville, vers lequel il auroit amené & mis son dit fils pour sa guérison. Icelluy sieur Gattung opérateur oculiste, auroit travaillé en telle sorte autour dudit son fils, avec telle assiduité, soing & diligence, qu'il l'auroit dans peu de jours & sans beaucoup de douleurs entièrement guerry & sy dextrement & sciemment qu'avec l'aide de Dieu ledit bec de lièvre & fente n'aparoit plus, dequoy ledit sieur opérateur oculiste luy auroit demande d'avoir acte testimonial, c'est pourquoi il a demandé d'avoir cognoissance de justice de luy en pouvoir estre faict & expédié acte dattestation, qu'en ayant esté par moy ledit Mayre demandé le droict audits sieurs Conseillers, iceux après advis prins, & mis en considération, que tesmoignage de vérité ne peut estre refusé à personne, & de plus ouy le contentement & satisfaction que ledit Moyse Robert a de ladite cure & aussi veu ledit enfant bien guerry il a esté cogneu qu'il peut estre faict & expédié acte attestatoire audit sieur Johann Heinrich Gattung opérateur & oculiste de la cure & guérison par luy faicte comme dessus en ceste forme que doibt servir d'attestation & tesmoignage de la vérité du faict & ce par la cognoissance des honorables & prudents, Jean Jacques Merveilleux, Samuel Favargier, Abraham Rosselet, & Jean Guy, tous bourgeois & du Conseil de ladite ville de Neufchastel. En foy & tesmoignage de quoy j'ai appendu & mis aux présentes le sceau de mes armes, & ordonné au greffier substitut en la Justice soussignée l'expédier à Neufchastel le 28e juin mille six cents quarante six.

(Signature & Sceau).

Je n'ai pas trouvé traces du passage de ce chirurgien dans notre pays ; mais il était assez fréquent, au XVIIe siècle, de rencontrer des opérateurs ambulants, mi-chirurgiens, mi-charlatans qu'attiraient dans les villes importantes soit des foires courues, soit des fêtes. Gattung appartenait sans doute à la confrérie des chirurgiens ambulants dans laquelle se trouvaient quelques spécialistes auxquels une grande expérience valait une certaine célébrité locale. En ce temps-là, les *tailleurs de pierre* étaient bien connus ; et, par exemple, Daniel Dezancenet du Val-de-Travers était célèbre comme opérateur d'hernies, d'hydrocèles, et pour tailler avec succès dans les calculs de la vessie.

Dr Henri STAUFFER (*Neuchâtel*).

Le latin de Molière.

On sait quel élément comique Molière a demandé au latin barbare qu'il mit dans la bouche de plusieurs de ses personnages. On sait moins qu'en cela Molière n'inventa rien. Le genre macaronique, dont Merlin Cocaie, au XVIe siècle, fut le plus brillant représentant, avait mis le latin burlesque à la mode. Mais il est curieux de noter que Folengo lui-même n'innovait pas. Un anonyme de la fin du XVe siècle a écrit *Le Mystère et la vie de Madame Sainte Marguerite, vierge et martyre*. Parmi les quarante-quatre personnages du mystère, trois bourreaux se mêlent à certain moment de parler latin :

MALAQUIS.

Je veux latinus parlare
A dominum Margaritam.
Dic mihi si vis veniam
Adorare nobis Deus.
Car Mahometus et Venus
Sunt gentes de bonum fidem.

BRANDIN.

Parlatis a moy Margueritam.
Ce que te demandaverunt,
Volatis adoraverunt
Phebum et Jesus renire?
Jesus te fait trop batare
Et ne te veut secouratis.

VIVANT.

Je vous prie, vos tezatis
Et me laissare parlamus.
Marguerite veni adoramus
Deos meos, si te placet, etc.

Ce n'est encore pas ce latin-là qui peut devenir une langue scientifique internationale.

Observations sur les effets de la momie d'Egypte.

Dans un curieux manuscrit intitulé modestement : *Opuscules de médecine*, par Mr A. Le Mareschal, ancien officier de santé (1), lequel par je ne sais quel hasard est entré dans notre bibliothèque, nous avons découvert quatre curieuses observations sur les effets de la momie d'Egypte.

On sait que les momies étaient divisées en quatre espèces, ainsi qu'il appert du *Lexicon medicum renovatum* (2) d'Etienne Blanchard : a) l'*arabe* composée des exsudations des cadavres embaumés avec de l'aloès, de la myrrhe et autres substances balsamiques; b) l'*Egyptienne* faite de pissasphalte; c) la troisième, mélange composé de poix et de bitume que les apothicaires vendaient comme momie véritable; d) la quatrième qui comprenait les cadavres desséchés par le soleil brûlant ou enterrés dans le sable.

Ce remède eut des fortunes diverses. Il fut combattu par des détracteurs de mérite, tel Ambroise Paré, et défendu par de non moins chauds partisans. Notre ancien officier de santé, dans un préambule trop long, se fait un écho des controverses passées et présentes, et nous apprend qu'il se servait de la momie d'Egypte ou pissasphalte synthétique (piss. asphaltus factitius). Après ces quelques lignes liminaires, je laisse la responsabilité de celles qui suivent à notre Esculape campagnard.

Ire Observation. — Un homme de la paroisse de Plemandan, dont je ne me remets pas le nom, âgé de quatre-vingt-quatre ans, tomba par la fenêtre d'un grenier de la hauteur d'environ trente pieds. Il se cassa une jambe à la partie moyenne inférieure du tibia et du péroné. Tout le reste du corps etait affecté de douleurs si vives qu'elles l'empêchaient de sentir celles de sa jambe fracturée. On lui fit une ample saignee du bras; immédiatement après, on lui donna *un gros de momie* dans une forte infusion de vulnéraire. Une demie heure après, les sueurs commencèrent à percer, et les douleurs cédèrent à un *chatouillement* universel qui survint au bout de ving -quatre heures. Cet homme se trouva parfaitement rétabli, à l'exception de la fracture dont un *renoueur* (sic) fut chargé.

(1) A Plancoët. Côtes-du-Nord, 1780.

(2) Stephanus Blancardus : *Lexicon medicum renovatum*, chez Samuel Luchtmans, à Leyde, 1735.

IIe Observation. — Le neveu de M. Boquetro alors receveur de Plancoët, âgé d'environ douze ans, tomba sur l'équerre d'un banc de bois vis-à-vis de la région de la vessie. Il ne s'en plaignit point. Quelques jours après, il vint du sang avec les urines. On eut bien de la peine à en découvrir la cause ; dès qu'elle fut connue, on lui fit prendre *la momie* avec les vulnéraires, la saignée ayant précédé ; il sua beaucoup. Le *chatouillement* dans la partie malade succéda à la douleur jusqu'à exciter les « ris ». On continua l'infusion de vulnéraires pendant quelques jours ; l'inflammation de la vessie se dissipa, et les urines revinrent dans leur état naturel.

IIIe Observation. — Urbain Pierre, voiturier, tomba de cheval avec violence. La tête porta sur le pavé, et il fut près de deux heures sans connaissance. On l'amballa, si l'on peut se servir de ce terme, sur son cheval. Etant arrivé à Plancoët tout brisé, il fut mis au lit se plaignant d'un très grand mal de tête. Il fut saigné, *prit la momie et les vulnéraires*. Vingt-quatre heures après, il ne se ressentait plus de rien.

IVe Observation. — Un petit nègre de M. Dubignon, capitaine de vaisseau, tomba d'environ quinze pieds de hauteur sur une planche posée en travers. La faiblesse et les vomissements de sang suivirent sa chute. On y apporta les mêmes secours que dans les observations précédentes. Il vomit encore après la saignée près d'une livre de sang. Le vomissement ne revint point, la sueur perça et le *chatouillement* se fit sentir à la partie malade comme dans les autres sujets, et il se rétablit en peu de temps.

P. S. — J'ai employé la Momie et les vulnéraires cinq à six fois et toujours avec le même succès ; malgré cela, je désirerais que d'autres observations le confirmassent.

La momie n'était-elle pas, après tout, un remède aussi sérieux que certaines panacées actuelles ?

Dr F. Lejeune (*Quintin*).

Chirurgie et orthopédie d'autrefois.

Des loisirs agréablement employés ont permis à M. Lançon de cueillir dans *l'Anthologie grecque* pour nos confrères des villes d'eaux (*Chronique Médicale* XXXVII, 78), à M. Minime pour les dentistes (*Chronique Médicale*, XXVII, 218). Je suivrai leur exemple en faveur des chirurgiens et des orthopédistes et je vous envoie cette épigramme descriptive d'Erycius :

Infortuné Mindon, tu coupais de vieux troncs desséchés, quand une araignée, que tu troublais dans sa retraite, te piqua au pied gauche. La gangrène se mit à la plaie, gagnant de proche en proche la chair livide qu'elle dévora jusqu'aux os. Alors, il fallut en venir à l'amputation. On coupa à la hauteur du genou en parties saines ; et maintenant l'une de tes jambes est faite d'une forte branche d'olivier.

La Médecine des Praticiens

La Novacétine Prunier.

Le rhumatisme et, d'une façon générale, tous les états uricémiques, ne sont améliorés et guéris que par les sels de l'acide salicylique.

Tous les corps qu'on a essayés pour remplacer les salicylates sont loin d'avoir donné les effets qu'on en attendait et ils ont dû s'effacer devant leurs rivaux.

On n'ignore pas les inconvénients des salicylates ordinaires. Ils doivent être prescrits à doses élevées, si l'on veut en obtenir les effets bienfaisants; et, trop souvent, ces fortes quantités sont dommageables à l'organisme. Le rêve du praticien serait donc de posséder un médicament à résultat certain, comme les composés de l'acide salicylique, et n'offensant pas les divers organes et appareils. Ce rêve est réalisé par la *Novacétine Prunier*.

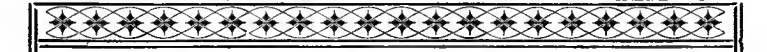
Indiquons-en tout de suite la composition.

La *Novacétine Prunier* est un sulfo-salicylate de soude, de lithine et de pipérazine. Nous appelons vivement l'attention des médecins sur ce point : la *Novacétine Prunier* est un sulfo-salicylate. Cette sulfo-conjugaison développe, amplifie les propriétés pharmacodynamiques du produit et en explique toute la valeur thérapeutique.

Dans la *Novacétine Prunier*, le soufre mordance les éléments uriques et uratiques qui encombrent le milieu intérieur, il les rend beaucoup plus sensibles à l'attaque des dissolvants, acide salicylique, lithine, pipérazine. Cet accroissement des forces d'attaque a un double avantage; 1° action plus rapide et plus sûre; 2° diminution de la dose qui, tout en assurant un résultat supérieur, préserve l'économie des troubles sérieux que provoquent les grandes quantités de sels salicylés ordinaires.

Donc, certitude des résultats, absence de tout inconvénient, voilà les deux causes principales du succès de la *Novacétine Prunier*.

La *Novacétine Prunier* réussit très bien dans tous les états uricémiques : goutte ; rhumatisme dans ses variétés diverses et sous ses différentes formes : articulaire, musculaire, nerveux, veineux ; douleurs et algies rhumatismales ; en un mot, dans les multiples manifestations de l'arthritisme.



Ephémérides

11 octobre 1531.



31 ap. J.-C. — 18 octobre. — Exécution de Séjan.
1131. — 13 octobre. — Mort de Pbilippe, fils de Louis le Gros
1331. — 26 octobre — Mort d'Aboul-Féda, prince et bistorien musulman.
1531. — 11 octobre. — Mort de Zwingle.
1631. — 26 octobre. — Mort de Catherine de Partbenay, auteur dramatique.
1731. — 10 octobre. — Jugement du procès de la Cadière et du jésuite Girard.
17 octobre. — Mort à Callarès (Portugal) des deux centenaires Jean-Rodrigue Escarinbado (115 ans) et sa femme (104 ans).
1831. — 9 octobre. — Assassinat du Président Comte Capo d'Istria.
15 octobre. — Signature à Londres du Traité dit des 24 articles, qui reconnaît le royaume de Belgique.



Correspondance médico-littéraire

Questions.

Le médecin-naturaliste Buc'hoz. — Pierre-Joseph Buc'hoz, né à Metz le 27 janvier 1731, mort à Paris le 30 janvier 1807, fut reçu docteur en médecine à Nancy en 1759, puis il obtint le titre de médecin ordinaire de Stanislas. Après la mort de ce monarque (1766), il se fixa à Paris, où il continua la publication de ses ouvrages innombrables. Loin de gagner de l'argent, il connut la misère ; aussi figure-t-il dans l'*Almanach perpétuel des pauvres diables* (Paris, Caillot, 1803, in-16 de 124 pages).

Sa biographie a été publiée par Deleuze et par Calvel. Pourrait-on dire dans quels journaux elle a paru ?

Dr Maxime (*Paris*).

Les escargots sympathiques. — Dans ma note récente sur le docteur Emile Allix, médecin de Victor Hugo, j'ai rappelé son frère Jules, l'homme aux *escargots sympathiques*. Ce dernier, atteint de folie, dit lui-même qu'il fit sa *découverte* en 1849 et y fait de nombreuses allusions dans ses divagations sur la Comète. Cependant, je n'ai pu, jusqu'à présent, découvrir dans les journaux du temps, satiriques ou autres, des allusions à la fameuse théorie de Jules Allix. Les journalistes avancés, dont il partageait les opinions politiques, avaient dû faire le silence là-dessus ; mais il en est certainement d'autres, qui ne se sont pas privés de s'égayer de cette invention. Un lecteur de *La Chronique Médicale* pourrait-il donner des renseignements sur ces *Escargots sympathiques* de Jules Allix ?

Dr F. Michaux (*Paris*).

Le jeu du Kékè. — En de nombreux villages de ma région, subsiste un jeu d'enfants qui consiste à abattre au moyen de pierres plates en guise de palets, une autre pierre, de forme allongée, placée dans le sens de la hauteur, et surmontée elle-même de palets semblables à ceux que l'on emploie à l'abattre. Ce jeu conserve le nom, d'origine inexplicable par le langage courant, de « Kékè ».

Or, dans les idiomes wallons, ce nom, allongé d'une consonance féminine, désigne le pénis. N'y aurait-il pas une analogie entre cette « pierre levée », en miniature, et les monuments phalloïdes des cultes préhistoriques ? — Ce jeu est-il pratiqué dans d'autres régions celtiques d'autrefois : Wallonie, France, Grande-Bretagne (surtout en Galles) ?

Dr Thiry (*Aywaillé-Liège*).

Réponses.

Le poil de la bête (XXXVIII, 14, 213). — Si nous fréquentions davantage les classiques, bien des choses, qui nous semblent obscures, s'éclaireraient, et M. Revault d'Allonnes, cherchant une explication à l'expression *Prendre du poil de la bête* dans les mots de vénerie, n'aurait pas été trompé par la question mal posée de M. R. Fievez. Mal posée, parce qu'il faut dire *prendre* plutôt que *reprendre*. Il est assez amusant que l'origine médicale de l'expression ait échappé à des médecins.

Ouvrons, en effet, Plutarque. On lit à la page 296 du tome I de ses *Œuvres morales*, traduction Amyot (in-fol., Morel, Paris, 1581) :

Les autres. . aiant honte fort sottement de confesser qu'ils ont trop beu ou trop mangé et qu'ils sentent quelque crudité et indigestion en leur estomac .. font tout ne plus ne moins que ceux qui sont bien sains... par une vaine espérance qu'ils ont fortifiée d'un commun proverbe, qu'il faut prendre du poil de la bête qui les a mordus et chasser le vin par le vin, résoudre l'yvrongnerie par l'yvrongnerie.

On peut rapprocher de cela le dire de Pline (liv. XXIX, chap. 5) rapportant qu'à Rome, on espérait guérir de l'hydrophobie un homme mordu par un chien en faisant entrer dans sa plaie de la cendre des poils de la queue de l'animal. Cette croyance est restée dans le peuple d'Italie et a donné lieu au proverbe *De can che morde il pelo sana* (Du chien qui mordit le poil guérit).

Deux vers de l'Ecole de Salerne répètent aussi Plutarque à propos du vin et sous-entendent le poil du chien qui a mordu :

Si nocturna tibi noceat potatio vini,
Matutinâ horâ rebibas, et erit medicina.

Cette explication médicale du proverbe est partout. On peut consulter, en particulier : *Dictionnaire des Proverbes françois* P. J. P. D. L. N. D. L. E. F. (in-12, Savoye, Paris, 1758, p. 75) ; *Matinées Senonoises* de l'abbé Thuet (in-8°, Née de la Rochelle, Paris, 1789, p. 502) ; *Dictionnaire des Proverbes français* de M. de la Mésangère (in-8°, Treuttel, Paris, 1823, p. 501) ; *Dictionnaire des Proverbes*, par P. M. Quitard (in-8°, Bertrand, Paris, 1842, p. 137).

GUINETERRE (*Nantes*).

La rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

Paresse (xxxviii, 240). — Peut-être le chroniqueur des livres de *La Chronique Médicale* a-t-il jugé un peu vite en condamnant l'étymologie du mot *paresse* acceptée par M. J. Laumonier dans son remarquable ouvrage *La Thérapeutique des Péchés capitaux* (in-12, Le François, Paris, 1931). M. J. Laumonier a, en effet, de bons répondants, puisqu'il est, dans son opinion, à côté de Budé, de H. Estienne, de J.-C. de Bernières, de M. Morin, enfin de Noël et Carpentier dans leur *Dictionnaire étymologique* (in-8°, Le Normant, Paris, 1857, t. II, p. 541).

Contre cela, il y a l'opinion de A. Scheler, citée par M. Blaisot (de Toulouse) dans la question qu'il a posée ; et celle de Littré, qu'il rapporte aussi. Pour ceux-ci, *paresse* viendrait de *pigritia*, et non pas de πάρεσις. L'intermédiaire entre *pigritia* et *paresse* serait *perece*. Mais M. Blaisot a bien vu la difficulté de passer de *pigritia* a *perece*, puisqu'il demande précisément les formes de passage.

Il est remarquable qu'au xiie et au xiiie siècle, suivant le *Dictionnaire de la langue française au* xiie *et au* xiiie *siècle* (in-8°, Aubry, Paris, 1873, IIe partie), les deux formes : *perece* (paresse), *pereceux* (paresseux), et, d'autre part, *pigre* (paresseux) existaient côte à côte. L'un des mots, celui qui dérivait de *piger* et de *pigritia*, s'est perdu, l'autre est resté ; mais rien ne démontre que le second dérivât du premier.
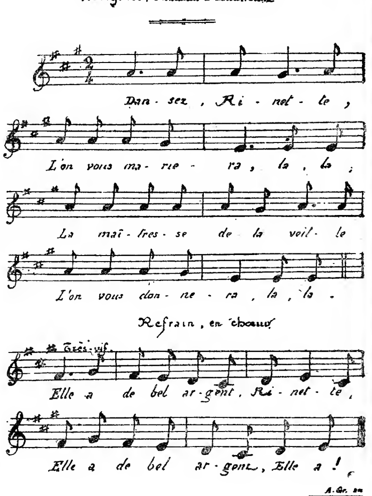
B. de Roquefort, dans son *Dictionnaire étymologique de la langue française* (in-8°, Decourchant, Paris, 1829, t. II, p 180), apporte une conciliation, disant que *paresse vient du grec* πάρεσις *dont les Latins ont fait* pigritia.

Mais la conciliation n'est qu'apparente parce que la difficulté n'est que reculée. Il faudrait, en effet, trouver le passage entre πάρεσις et *pigritia*, et admirer ensuite le retour en arrière de *pigritia* pour revenir à *paresse*. En fait, il est plus facile de nier la dérivation πάρεσις — *pigritia* que celle de πάρεσις à paresse. J. Chavée dans sa *Lexicologie* (in-8°, Franck, Paris, 1849, IIe partie, p. 315) rattachait PI-*ger* a une racine indienne PI (être gras, grossir), qui aurait donné PI-*nguis* (gras), PI-*ger* (paresseux), PI-*x* (poix). Quant à Court de Gebelin, variant avec les tomes de son *Monde Primitif* (in-4°, Paris, 1778), il rattache tantôt paresse, par *pigrities* et par *piger*, à *pix* (poix) parce qu'*on dirait du paresseux qu'il est retenu par de la poix* (T. V. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, p. 823), tantôt à l'hébreu *Pigger* (être las), *Peger* (un corps sans vigueur) (T. VII, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, p. 1422).

Nous voici, avec tout cela, dans une fort agréable confusion, dont le moins qu'on puisse honnêtement dire est qu'elle ne nous permet guère de prendre parti et de conclure. Les termes de passage que réclamait M. Blaisot, à moi du moins, restent inconnus, et je suis autant empêché de prendre parti en faveur de M. Laumonier que contre lui. Cercatori (*Trieste*).

La Rinette.

Noté d'après le chant de M. L. Pottier Regnier, par M. Legonze, Instituteur à Coulevroulle



Huchage campagnard (xxxvii, 50). — Sous ce titre, M. le Dr Roblin (de Framboin) rappela, l'an dernier, dans *La Chronique Médicale, une ancienne coutume de la Brie, qui a fourni un sujet de roman à Paul Bru, l'ancien directeur de Bicêtre et de Saint-Antoine. J'extrais,* ajoutait-il, *les lignes suivantes du roman La Rinette.*

Je renvoie pour l'agréable récit au nº 2 de février 1930 de *La Chronique Médicale.* Mais voici ce que je viens de découvrir. En 1883, M Jules Grenier, directeur de la *Gazette sténographique,*



publia en in-12 chez Albert Bertier à Coulommiers, sous le titre *La Brie d'autrefois,* un recueil d'amusantes nouvelles, avec une préface de M. Th. Lhuillier et des illustrations de Boetzel, Hamel, Lunel, Mansuy, Panché, Servin, Yon, etc.

Or, la septième histoire a pour titre *La Rinette.* C'est le même récit que celui de Paul Bru, et la ressemblance ne se trouve pas seulement dans le fonds, elle est encore, par endroits, dans la forme. Ainsi, d'après M. le Dr Roblin, Paul Bru a écrit : *La Rinette, enlevée par cette mesure entraînante, exécuta un pas des plus réussis.* Et je lis dans l'œuvre de M. Jules Grenier, p 87 : *L'intrépide danseuse exécute, enlevée par cette mesure entraînante, les pas les plus réussis.*

Quant à l'entraînement de la musique, je vous envoie la page 86 qui en donne une idée (*Cf.* : *page 270*). J'y joins le dessin de A. Servin, gravé par Mme H. Boetzel, qui illustre la nouvelle et qui semble mériter d'être reproduit. A. Podose (*Coulommiers*).

Serment et Salive. — A propos d'un geste d'enfant, M. G. Grumel avait posé (XXXV, 336) une question qui a provoqué maintes réponses, amusantes comme celle de M. Marcel Baudoin (XXXVI, 133), curieuses comme celles de MM. V. Trenka (XXXVI, 76-78), M. Tussau (XXXVI, 133). Magenaud (XXXVII, 49) et Martignac (XXXVII, 130), érudites comme celles de M. E. Lacoste (XXXVI, 48-50 ; XXXVII, 130). Mais ces réponses, malgré leur très grand intérêt, ne donnent pas, il faut le reconnaître, la solution du problème que pose le geste d'enfant retenu par M. G. Grumel.

Cette solution, si je ne m'abuse, je la trouve, bien par hasard, en relisant *Mystères Egyptiens*, par Alexandre Moret (in-8 écu, A. Colin, Paris, 1927). Je lis, en effet :

(Au commencement), il n'y avait ni ciel, ni terre..., les germes de tout être et de toute chose gisaient à l'état inerte, confondus dans le sein d'un abîme qu'on appelait le *Noun* (p. 109)... Dans le Noun, flottait un esprit divin indéfini, mais portant en lui la somme des existences futures, d'où son nom de *Toum*. .. Arriva l'instant où Toum désira développer son activité créatrice.... C'est par *le Verbe* que Toum... créa toutes les formes. — *J'ai créé toutes les formes avec ce qui est sorti de ma bouche, alors qu'il n'y avait ni ciel ni terre* (pp. 110-111).

(Cependant), les traditions différaient en Egypte suivant les lieux et le temps. A Héliopolis, on enseignait, aux plus anciennes époques, que Toum avait procréé les dieux, ancêtres de tous les êtres vivants, à la façon humaine, par une émission de semence ; ou qu'il s'était levé sur le site du temple du Phénix à Héliopolis, et qu'il avait *craché* le premier couple divin (pp. 114-115).

Le premier couple est Shou et Tefnet ; le nom des dieux assonne avec les termes égyptiens qui désignent l'émission de la salive (p. 115)

La puissance créatrice du *Verbe* (*Au commencement était le* Verbe *et le* Verbe *était avec Dieu, et le* Verbe *était Dieu... Toutes choses ont été faites par lui*. Evangile selon saint Jean), matérialisée dans la salive, peut expliquer le rôle de cette dernière dans les serments d'enfants ; et, à cet égard, la réponse qu'avait faite M. J. Bernard (XXXVI, 47) se rapproche beaucoup de ma trouvaille de lecture. N'est-il pas curieux, en tout cas, qu'il soit possible de donner à une coutume populaire de notre temps une origine aussi reculée et aussi métaphysique ?

BLAISOT (*Toulouse*).

Auteur à retrouver (xxxviii, 155). — L'auteur cherché par M. le Dr Périgord (de Limoges) est Victor Hugo, et les vers cités par lui sont extraits d'un poème des *Orientales* intitulé *Enthousiasme*. Cette pièce commence ainsi :

En Grèce, en Grèce... etc.

et la dernière strophe est la suivante :

J'aime une lune ardente et rouge, comme l'or,
Se levant dans la brume épaisse, ou bien encor
Blanche au bord d'un nuage sombre.
J'aime ces chariots lourds et noirs, qui, la nuit,
Passant devant le seuil des fermes avec bruit,
Font aboyer les chiens dans l'ombre.

Dr Maurice Guyonnaud (*Paris*).

Usages du Scorpion (xxxviii, 41, 158). — MM. L. Achard et A. Vilar m'ont donné un exemple, que je n'hésite pas à suivre, de réponse « à côté », faite à la question de M. Lebeaupin. Ce dernier mit nettement hors du débat les vieux livres courants, tels que le *Dictionnaire universel des drogues simples* de Lémery ou sa *Pharmacopée universelle*. En effet, la documentation livresque serait aisément abondante, puisque les profanes eux-mêmes se sont mêlés de la question. On sait, par exemple, que Mme de Sévigné fut de ceux-là. — *Je vous prie, ma fille, quoi qu'on dise*, écrivait-elle à Mme de Grignan, *de faire faire de l'huile de scorpion, afin que nous trouvions, en même temps, les maux et les remèdes*.

Négligeons donc les *imprimés*, comme l'ont fait MM. Achard et Vilar envoyant uniquement des souvenirs personnels. A défaut de ceux-ci, il me reste la ressource d'un inédit manuscrit. Ce manuscrit est du xviiie siècle. J'en transcris littéralement le texte en ce qui regarde le scorpion et les remèdes qu'on en retire.

« Le scorpion est un petit insecte terrestre, gros comme une chenille, et ressemblant à une petite écrevisse. On voit, à Montpellier, deux espèces de scorpions ; l'une se trouve communément dans les maisons, l'autre habite la campagne. Les premiers sont beaucoup plus petits : leur couleur est celle du café brûlé. Les scorpions qui habitent la campagne peuvent avoir, étant étendus, la longueur de 2 pouces, et sont d'un blanc tirant sur le jaune.

M. de Maupertuis ayant fait piquer un chien de 3 ou 4 coups de l'aiguillon d'un scorpion de campagne irrité, à la partie du ventre qui est sans poil, une heure après, il devint très enflé et chancelant, il rendit tout ce qu'il avait dans l'estomac et dans les intestins, et continua pendant 3 heures de vomir, de temps en temps, une espèce de bave visqueuse. Son ventre, qui était fort tendu, diminuait après chaque vomissement ; cependant, il recommençait bientôt de l'enflure, et, quand il était à un certain point, il revomissait encore. Ces alternatives d'enflures et de vomissements durèrent environ 3 heures ; ensuite, les convulsions le prirent, il mordit la terre, se traîna sur les pattes de devant, et enfin mourut 5 heures après avoir été piqué. Il n'avait aucune enflure à la partie piquée, comme ont les animaux piqués par les abeilles ou les guêpes ; l'enflure était générale, et l'on voyait seulement, à l'endroit de chaque piqûre, un petit point rouge qui n'était que le trou qu'avait fait l'aiguillon, rempli de sang extravasé.

Dans d'autres expériences, les chiens et les poulets n'ont reçu aucune incommodité de la piqûre des scorpions, même en colère, ce qui fait voir que, quoique la piqûre du scorpion soit quelquefois mortelle, elle ne l'est, cependant, que rarement.

C'est, peut-être, le peu de malignité de ces scorpions, qui aura mis en crédit certains contrepoisons dont on se sert en Languedoc. On noie des scorpions dans l'huile, qu'on garde après comme un remède assuré, étant appliqué sur la partie piquée. On croit eocore qu'en écrasant le scorpion sur la partie, on prévient les mauvais effets de la piqûre. Le dernier nœud de la queue des scorpions qui se trouvent à Souvignargues, village à quelques lieues de Montpellier, est une petite fiole d'une espèce de corne, qui se termine par un col noir fort dur, fort pointu, et ce col est l'aiguillon. On aperçoit, avec le microscope, deux petits trous, beaucoup plus longs que larges, qui, au lieu d'être placés à l'extrémité de l'aiguillon, sont placés des deux côtés à quelque distance de la pointe. On trouve, dans les femelles, depuis 27 petits jusqu'à 65. Les scorpions sont aussi cruels, à l'égard de leurs petits, que les araignées ; une mère, renfermée dans une bouteille, les dévorait à mesure qu'ils naissaient. Ils n'observent pas mieux les lois de la société entr'eux que les sentiments de la nature pour leurs petits ; ils se mangent les uns les autres. Les mouches, les cloportes leur servent de nourriture, même les araignées sont un mets délicieux pour eux. La piqûre du scorpion fige peu à peu le sang, par un acide qu'elle y a jeté, en sorte qu'elle en empêcherait la circulation et causerait la mort infailliblement, si l'on n'était pas secouru

Les remèdes sont l'application du scorpion écrasé sur la piqûre, dès qu'elle a été faite ; car, si l'on retarde le remède quelque temps, il sera inutile de le faire : mais, si le venin a eu le temps de pénétrer dans les chairs et de s'insinuer dans les vaisseaux, il faut avoir recours à la thériaque ou mithridate, et, pour mieux faire encore, au sel volatil de vipère. On fait sécher le scorpion après l'avoir tué et avoir séparé le bout de sa queue, puis on le réduit en poudre. Il est propre pour exciter l'urine, pour chasser le sable du rein, pour provoquer la sueur. La dose en est depuis un demi-scrupule jusqu'à demi-drachme On s'en sert aussi extérieurement, pour résoudre, pour fortifier. On noie des scorpions vivants dans de l'huile d'amandes amères, et on les y laisse infuser, pour faire de l'huile de scorpion. »

Le manuscrit inédit, qui vient de nous fournir la page précédente, est anonyme ; mais cette page est assez représentative de la thérapeutique du XVIIIe siècle. Aujourd'hui, les temps sont changés. La pharmacie contemporaine, en France, n'utilise plus cet arachnide. L'intérêt que présente la question est, surtout, historique et philosophique. Toute survivance de cette thérapeutique spéciale n'est qu'un legs de croyances et de pratiques médicales anciennes.

Dr G. LEORAT (*Annonay*).

La chausse d'hypocras (XXXVIII, 155). — Le *Dictionnaire de la langue française* de Littré donne, au mot *Hypocras*, l'indication suivante (t. II, p. 2077) :

*Histoire-XVI*e *siècle*. — Il fut six semaines prisonnier dans un engein de bois pointu par le bas que les questionnaires (bourreaux) appellent chausse d'hypocras — (D'Aubigné, *Histoire*. I, 75).

Il doit s'agir d'une espèce de brodequin à pointes antérieures qui n'avait rien ni de l'ypocras cher aux franches repues de Villon, ni des appareils d'orthopédie hippocratiques.

Dr F. MAZEL (*Nîmes*).

Autre réponse. — La chausse d'Hippocrate est un filtre conique profond ; elle rappelle donc par sa forme le cul de basse fosse dans lequel on descendait les prisonniers spécialement coupables ou « recommandés ». La liaison des deux idées me paraît très facilement explicable.

Je lis ce qui suit dans *Mœurs, Usages et Coutumes au Moyen Age*, du Bibliophile Jacob (*alias* Paul Lacroix), in-8o, Didot, Paris, 1878, p. 462.

Nous savons, par d'autres témoignages contemporains, qu'il y avait aussi au Grand Châtelet un lieu dit la Chausse d'*Hypocras*, où les prisonniers avaient perpétuellement les pieds dans l'eau et ne pouvaient se tenir ni debout ni couchés ; et un cachot nommé fiu d'aise, épouvantable réceptacle d'ordures, de vermine et de reptiles ; quant à la Fosse, aucun escalier n'ayant été ménagé qui en facilitât l'accès, on se servait d'une poulie pour y descendre les prisonniers.

Le mot *hypocras*, certainement déformé dans la suite des temps, devait être écrit à l'origine Hippocrate. Ces transformations sont communes. Voyez, à Paris, la rue aux Ours (IIIe arrondissement), qui était la rue aux oues, c'est-à-dire aux oies, parce qu'on y laissait paître les oies en liberté. Voyez encore Saint-André des Arts, pour Saint-André des Arcs, etc.

Dr Henri STAUFFER (*Neuchâtel*).

Autre réponse. — On appelait chausse d'hypocras une sorte de cornet pointu en feutre, qui servait à filtrer les liquides. L'hypocras était habituellement filtré avec une chausse conique. La base du cône était armée d'un cercle de métal muni d'un manche, cercle qui maintenait béante l'ouverture du filtre.

Ambroise Paré (1517-1590) nous apprend que les apothicaires usent de manche de drap faite en pointe, qu'on appelle chausse d'hypocras.

D'Aubigné (1550-1630) écrit qu'un condamné fut six semaines prisonnier dans un engin de bois pointu par le bas que les questionnaires nomment chausse d'hypocras (*Histoire universelle*, I, 75).

En maçonnerie, une chausse est un corps de tuyau évasé par le haut qui fait communiquer les latrines avec le conduit de la fosse d'aisance. Dans le *Coustumier génétal* (T. 1, p. 281) il est écrit : « que la chausse de l'aisement (latrines) soit distante de 10 pieds du puys du voisin ».

Il existait au Grand-Châtelet une fosse, la Chausse d'hypocras, où l'on introduisait les prisonniers en les descendant par une ouverture pratiquée à la voûte du souterrain comme on descend un sceau dans un puits. Une poulie de cuivre servait à cet usage.

Dans cette fosse, les prisonniers avaient les pieds dans l'eau et ne pouvaient se tenir debout ni couchés. On n'y vivait guère qu'une quinzaine de jours.

Conclusion. — L'aménagement spécial de la « Fosse » du Grand-Châtelet en forme de chausse (maçonnerie) lui fit donner ce nom qualifié d'hypocras à cause de sa terminaison conique ou pointue analogue à celle du filtre d'hypocras des liquoristes ou des apothicaires.

Dr Cart (*Paris*).

Autre réponse. — A propos de la « Chausse d'hypocras », on lit dans *Chroniques et Légendes des Rues de Paris*, par Edouard Fournier (E. Dentu, *Paris*, 1864).

C'était une terrible prison que ce Châtelet, avec ses cachots, dont les plus redoutés s'appelaient, celui-ci la *fin d'aise*, ce qui veut dire que le prisonnier qu'on y enfermait n'avait plus rien à espérer, et cet autre la *chausse d'hypocras*, parce qu'il était fait en forme de cornet, comme la chausse à travers laquelle on passait l'hypocras pour le clarifier. Au fond, était de l'eau croupie, où grouillait toute une population de reptiles, dont le prisonnier qui devait se tenir debout, les pieds dans le cloaque, sentait les corps froids et visqueux serpenter autour de ses jambes.

Pour plus de détails, voir l'*Illustration* du 23 août 1856.

Dr Plateau (*Paris*).

Autre réponse. — Littré fournit la réponse à la question posée : *Chausse.* — *Sorte de sac d'étoffe de luine, conique, qu'on emploie pour filtrer certaines liqueurs* (p. 581). — Plus loin, cette citation d'un texte du xvie siècle : *Il fut six semaines prisonnier dans un engein de bois pointu par le bas, que les qaestionnaires appellent chausse-d'hypocras.*

D'où il suit que les bourreaux appelaient Chausse d'hypocras une chambre de tortures, et ce sans doute par ironie. En effet, la chausse de l'hypocras restant à l'intérieur douce au toucher, les questionnaires durent trouver drôle de dire d'un malheureux : il va passer à la chausse d'hypocras, comme on dit de nos jours : il va passer à l'étamine. Sortant de la chambre appelée chausse, le patient devait être purifié, dépouillé de sa noirceur et de sa fourberie ; il avait bien été passé à l'étamine.

E. Dorléac (*Cambes*).

Chronique Bibliographique

P. Colomban. — **Conseils aux tuberculeux et à leur entourage,** un vol. in-8° carré de VIII-170 pp., Masson, Paris, 1931. (*Prix : 16 francs.*)

Le fief tuberculeux est un des plus tristes apanages de la souveraine Civilisation. Celle-ci a de bien curieux développements : on ne pare à ses maux qu'en l'exagérant. Le tuberculeux, pour s'affirmer dans la vie, doit accepter une discipline de sur-civilisation. Le libre choix dont jouissent à l'égard de maints facteurs de l'existence les bien portants, cède pour lui à des règles multipliées, auxquelles leur portée générale ajoute une sorte de beauté, d'éloquence et de lustre philosophique. Ou bien, il s'agit de retourner à la nature (et voyez comme toute vérité est circulaire, et se mord la queue : la sur-civilisation rattrape la nature) ou bien, à renfort de préceptes, de constituer un édifice d'observances artificielles qui supplée la nature abjurée et pour nous défaillante (cependant qu'elle médite vraisemblablement la déchaînante offensive de revanche !). Il faut donc un code. M. le Dr Colomban a su le rédiger avec science, clarté et raison, d'une manière, enfin et pour tout dire, qui satisfait pleinement son préfacier, M. le Dr E. Rist. L'éditeur a donné au petit ouvrage le plus agréable aspect. (*E. Lacoste.*)

Alex. Haggerty Krappe. — **Mythologie universelle,** un vol. in-8° de la *Bibliothèque Scientifique*, Payot, Paris, 1930. (*Prix : 40 francs.*)

Un mythe est un conte d'un caractère spécial, une narration où les divinités jouent un ou plusieurs des rôles principaux (p. 12). Les mythes ne sont ainsi que l'un des multiples éléments dont la plupart des religions se composent. La mythologie, qui est l'étude critique des mythes, est donc différente de l'histoire des religions ; et ceci est fort heureux, car on a l'impression en lisant le présent ouvrage que ce ne serait pas sans un considérable effort que M. A. Krappe atteindrait à la sereine impartialité que l'étude des religions exige. Il est moins malaisé d'aborder la mythologie *avec le moins de passion possible, sans prévention aucune* (p. 18) ; et, grâce à cela, l'auteur a pu nous donner une œuvre libérée des dogmes absolus des écoles de mythologistes, et écrire d'une plume indépendante. Ceci n'est pas un mince mérite.

Un autre est d'avoir vaincu cette difficulté d'*un coup d'œil synthétique sur les divers systèmes mythologiques, soi-disant civilisés ou sauvages, qui ont régné ou règnent encore* (p. 9), si grande qu'une telle

œuvre manquait en France. — *Ecrire une mythologie hellénique en une trentaine de pages*, dit M. Krappe, *est impossible* (p. 256). Il a fait cependant plus que cet impossible puisque, sacrifiant, il est vrai, les traditions des religions universelles et missionnaires (bouddhisme, christianisme, islamisme), mais retenant toutes les religions nationales et non missionnaires, il nous offre une *Mythologie Universelle* en 440 pages. Ce raccourci a des inconvénients fatals. Il oblige à passer sans insister sur maints sujets indiqués seulement. Il ne laisse pas de place pour justifier les jugements portés sur les travaux d'autrui, et cependant exprimés ici avec une vigueur quelque peu inattendue en une matière aussi fondamentalement sujette à controverse Malgré ces sacrifices obligés, l'œuvre est riche de données, remplie de détails, bien ordonnée par surcroît, tout à la fois vulgarisatrice par certains de ses aspects, tandis qu'elle est, par d'autres côtés, une mine précieuse de faits et de références, où les érudits aussi trouvent leur compte.

La mythologie est chose plus sérieuse qu'on ne saurait dire; et il n'est point d' « honnête homme » pour qui ne vienne un jour où il se pose des questions à ce sujet, dont il sent l'importance, mais auxquelles la mythographie dont on berça notre jeunesse est incapable de répondre. Alors, on sent le besoin d'un guide. La *Mythologie Universelle* de M. A. H. Krappe en peut servir. Elle n'atteint pas la perfection, parce que la perfection nous est inaccessible ; mais on ne saurait en dire trop de bien.

A cause même de cela, il est permis d'en médire sur un point. *Pour quiconque étudie l'histoire avec un peu d'humour*, écrit l'auteur, *la chose ne laisse pas d'être assez drôle* (p. 334). Accordons-le ; mais la gravité de l'histoire s'accommode-t-elle de l'humour et convient-il d'en mêler la critique des mythes? Il ne le semble pas, si l'on en juge fût-ce par le moins malheureux des exemples. Montrant comment Apollon, dieu des pasteurs, devait devenir par cela même dieu de la médecine, M. A. H. Krappe ajoute : *Dans certains pays, dans telles provinces du Canada, par exemple, le pasteur est toujours le médecin du village. A ce qu'on m'en a dit, il n'est pas, en général, pire que bien des médecins diplômés, avec cette différence toutefois que s'il tue son patient (ce qui arrive de temps à autre), il ne le réduit au moins pas à la banqueroute, lui ou ses héritiers, ce qu'on ne saurait dire de la plupart des médecins* (p. 264). Ne discutons pas; mais, juste ou imméritée, la critique des médecins n'ajoute rien au mythe d'Apollon et est à coup sûr déplacée. Ailleurs, quand les politiciens (p. 305), ou la civilisation (p. 232) sont mis en cause, la mythologie ne s'en trouve pas davantage éclaircie ; et l'humour choque franchement, même un esprit irreligieux, lorsqu'il s'adresse sans raison au Christ (pp. 290, 338) ou à sa mère (p. 265) ; et ceux enfin qui ont souffert dans les tranchées ne manqueront pas de trouver d'une excessive désinvolture de ne voir dans la Grande Guerre qu'une *chamaillerie entre nations* (p. 326).

Ch. Pagot. — **Le latin et le grec par la joie**, cahiers 28 à 30. Paris, 47, rue de la Tour. (*Chaque cahier : 6 fr.*; *l'ouvrage complet en 30 cahiers : 120 fr.*)

Voici achevée cette remarquable publication, qui fixait l'intérêt et retenait la sympathie. En la commençant, l'auteur disait que pour répondre au désir du public qui l'en pressait, il tentait un miracle. Le miracle est accompli. Que M. Pagot n'attende pas pour autant que les foules lui élèvent une basilique. Il est, hélas ! plus exact que le pic des démolisseurs menace l'immeuble où s'élabora son œuvre. Mais celle-ci demeure couronnée, et n'attend plus le juste succès, qui lui est venu. Ce génial bon paysan d'Hésiode disait que commencer une entreprise est la moitié de la parfaire. Il ne parlait pas pour notre temps, ou bien se montrait, contre son ordinaire, optimiste. (*E. Lacoste.*)

A. René Brouillhet. — **Sous le ciel africain ; 52° à l'ombre.** (Reportage), un vol. in-12, A. Delpeuch, Paris. 1931. (*Prix : 6 francs.*)

Voilà un joli petit livre, un simple reportage, un journal de route, où sans phrases ni grands mots tout est dit. C'est une promenade à travers le Maroc, l'Algérie, la Tunisie; voyage classique qu'ont fait beaucoup de médecins, mais où ils n'ont pas vu tout ce qui peut nous intéresser. Mme A. R. Brouillhet, l'aimable auteur de *Héros sans gloire*, nous promène d'hôpitaux en infirmeries, en lazarets, en dispensaires, en ambulances mobiles, où elle étudie avec un sens heureux d'observation et de piquantes anecdotes, tout ce que l'œuvre médicale a fait là-bas, pour le grand renom de la France pacifiante et généreuse. (*G. Petit.*)

A. Leprince. — **La médecine de la douleur. II La vertébrothérapie** (*Subluxations vertébrales et réflexes vertébraux*), un vol. in-8°, Maloine, Paris, 1931. (*Prix : 15 francs.*)

Dans cette brochure, la seconde que l'auteur consacre à un sujet passionnant : la médecine de la douleur, on trouve une théorie des subluxations vertébrales et de la thérapeutique des réflexes vertébraux. « Un coup de poing appliqué au niveau de la IIe vertèbre dorsale aura pour effet, nous explique l'auteur, une dilatation passagère de l'estomac, tandis que s'il est appliqué à la première, la seconde ou la troisième lombaire, il amènera, au contraire, une contraction de cet organe ». Ainsi, les manœuvres de réduction des subluxations peuvent aggraver ou guérir certaines maladies. Cet exposé est intéressant à bien des égards et notamment par le fait qu'il n'y est attribué aucun rôle au psychisme dans les effets thérapeutiques obtenus. (*P.-E. Morhardt.*)

Hommes & bêtes des Colonies françaises. — Numéro hors série de *L'Animateur des Temps Nouveaux*, Paris, 1931. (*Prix : 4 fr.*)

Cette publication évoque les principaux types d'hommes et d'animaux de nos colonies en 67 photographies présentées avec goût. Il y a là un ensemble agréable à l'œil et instructif, qui nous gardera, lorsque l'*Exposition Coloniale* sera close, un souvenir de ce qu'elle fut.

Roger Grimaud. — **Maurice Rollinat. Etude médico-psychologique**, *Thèse de Bordeaux*, un vol. in-8°, Cadoret, Bordeaux, 1931.

Les cabarets à la mode dans la seconde moitié du siècle dernier firent à Rollinat une gloire un peu excessive ; mais on a la mémoire courte en de tels milieux, et un injuste oubli a succédé trop vite à cette gloire. Il est curieux que ce soit les médecins qui ont gardé le mieux son souvenir : Codvelle, Vinchon, Guilbert, Willette, Frugier, etc. A la vérité, chez Rollinat, l'œuvre et l'homme prêtent à souhait à une étude médicale, et l'on comprend que cette étude ait séduit à son tour M. R. Grimaud.

Il a fait deux parts dans son œuvre récente. — La première résume la vie du musicien-poète : son ascendance, son enfance et sa jeunesse folle, la gloire parisienne de sa maturité, ses retours au calme du pays berrichon, ses dernières années enfin et sa mort lamentable ; elle étudie l'influence sur son œuvre de Poë, de Baudelaire, du milieu un peu bohème où Rollinat vécut, ainsi que les sources de son inspiration : la mort et le macabre, la nature et les bêtes, le problème du mal et la philosophie. — La seconde partie, consacrée au tempérament et aux maladies, quoique d'un moindre nombre de pages, retient le médecin davantage. La constitution émotive de Rollinat, bien mise ici en relief, les alternatives de suractivité et de dépression du poète, nous font saisir chez lui l'établissement de l'angoisse, avec ses obsessions phobiques, le doute intellectuel et moral, le doute physique aussi et l'hypochondrie, l'angoisse enfin de vivre autant que de mourir et les impulsions au suicide, l'intelligence pourtant demeurant intacte. A l'état de déchéance due à l'évolution de sa psychose, s'ajoutèrent chez Rollinat des troubles sympathiques et le mauvais fonctionnement de son estomac, jusqu'à ce qu'un cancer de l'intestin vînt le délivrer de ses misères et de la vie.

Cette thèse de doctorat de la Faculté de Médecine de Bordeaux s'ajoute aux études déjà nombreuses d'histoire médico-littéraire que M. J. Sabrazès a inspirées avec bonheur. Bien conçue, travaillée avec conscience, écrite avec soin, elle comptera parmi les meilleures.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38e ANNÉE N° 11 1er NOVEMBRE 1931



GUY de la BROSSE

Par le Dr PEIGNEY.

Dès 1593, l'édit royal de Vernon dotait Montpellier d'un jardin de Botanique semblable à ceux qui rendaient les écoles de Padoue, de Pise et de Bologne célèbres. Paris attendit le sien plus d'un demi-siècle. Pour fonder le premier, il fallut la ténacité de Pierre Richer de Belleval, figure curieuse et trop oubliée, qu'il est juste de rappeler à notre ingrate mémoire. Pour fonder le second, ce *Jardin royal des Plantes Médicinales*, qui par une suite d'agrandissements successifs est devenu le *Muséum d'Histoire naturelle* de Paris, il fallut la ténacité de Guy de La Brosse.

Guy naquit à Rouen vers la fin du seizième siècle. Petit-fils d'un médecin ordinaire de Henri IV, il fut appelé à remplir lui-même auprès de Louis XIII cet emploi, dans lequel il eut pour collègues d'abord Jean Héroard, puis Charles Bouvard. Ces deux médecins le secondèrent activement dans son entreprise ; mais ni l'un ni l'autre n'égalèrent son infatigable persévérance.

De La Brosse s'adressa pour réaliser son projet au roi, à la reine, au ministre Richelieu. Il écrivit lettre sur lettre, fit don à l'Etat d'un terrain qu'il possédait, et il offrit de l'agrandir à ses frais. Enfin, il fit tant et si bien que le ministre-roi consentit à tout ce qu'il voulait et fit acheter dans le

faubourg Saint-Victor, non loin de la rivière, dix-huit arpents de propriétés *ayant deux entrées sur la grande rue du faubourg, consistant en plusieurs corps de logis : cours, pressoirs, jardins, bois et buttes plantées en vignes, cyprès, arbres fruitiers et autres ; le tout clos de murs.*

Cette acquisition coûta 67.000 livres tournois, somme énorme pour le temps, si l'on considère la rareté du numéraire (la livre tournoi équivalait à 2 fr. 50 de notre monnaie environ) et l'état d'épuisement où se trouvaient les finances du royaume.

Le jardin fut d'abord organisé provisoirement avec Héroard pour surintendant et Guy de La Brosse pour intendant. Héroard étant mort en 1627 au siège de la Rochelle, Bouvard le remplaça pour le titre ; car, déjà vieux, il laissa tout le souci et partant tout l'honneur de cette fondation à son intendant.

Enfin, un édit royal en date du 15 mai 1635 fixa définitivement l'organisation du jardin. Cette pièce a une importance historique assez grande pour que nous en reproduisions les principales dispositions :

« Sur l'avis, qui Nous a été donné par le feu sieur Héroard et le sieur La Brosse... de l'utilité qu'il y a d'établir à Paris un jardin de plantes médicinales, tant pour l'instruction des écoliers en médecine que pour l'utilité publique...

« Attendu que l'on n'enseigne point à Paris non plus qu'es autres écoles de médecine du royaume à faire les opérations de pharmacie, d'où procède une infinité d'erreurs des médecins en leurs pratiques et ordonnances, et d'abus ordinaires des apothicaires, leurs ministres en exécution d'icelles, à la ruine de la santé et de la vie de nos sujets...

« Le sieur Bouvard Nous aurait supplié que trois docteurs choisis par lui dans la Faculté de Paris soient par Nous pourvus pour faire aux écoliers la démonstration de l'intérieur des plantes et des médicaments, et pour travailler à la préparation de toutes sortes de drogues, par voie simple et chimique...

« A ces causes, confirmons ledit sieur Bouvard et ses successeurs, nos premiers médecins, en la surintendance du dit jardin, et sous lui la nomination et provision du dit La Brosse en l'intendance d'icelui.

« En outre, avons créé à titre d'office trois de nos conseillers médecins de la Faculté de Paris qui auront la qualité de démonstrateurs et préparateurs en notre jardin. Si voulons que, dans un cabinet de la dite maison, il soit gardé un échantillon de toutes drogues, tant simples que composées, ensemble toutes les choses rares en la nature qui s'y rencon-



PIERRE RICHER DE BELLEVAL

(*1558-1623*)



GUY DE LA BROSSE

(?-1641)

treront, pour servir de règle et y avoir recours en cas de besoin, duquel cabinet ledit La Brosse aura la clef et régie pour en faire l'ouverture aux jours de démonstration.

« Et d'autant que ledit La Brosse, qui aura tout le faix de la direction et culture du jardin, ne pourra pas toujours faire la demonstration extérieure des plantes, avons aussi créé en titre d'officé un sous-démonstrateur duquel office sera pourvu par Nous Vespasien Robin notre arboriste. A tous lesquels Nous avons attribué les gages suivants :

« A notre premier médecin surintendant 3.000 livres ;

« A La Brosse et à ses successeurs intendants 6.000 livres;

« Au sous-démonstrateur 1.200 livres.

« Voulons aussi que le dit La Brosse dispose des logements, en fasse l'attribution ; il choisira les jardiniers, portiers, etc...

« Pour l'entretien duquel jardin nous avons ordonné à l'Intendant, outre ses gages, une somme de 4.000 livres par an...

« Donnons aux demonstrateurs et opérateurs pharmaceutiques 400 livres pour l'achat des drogues et 400 livres pour le salaire de garçons servant au laboratoire.

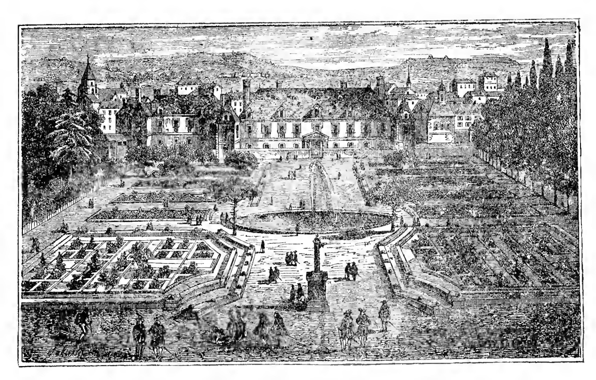
« Pour le payement desquelles sommes sera par Nous fait un fonds de 21.000 livres; etc...

« Donné à Saint-Quentin au mois de mai 1635. »

Guy de La Brosse, fondateur et organisateur du Jardin, se donna tout entier à son œuvre. A part son *Traité de la Peste* publié à Paris en in 8° en 1623, tous ses ouvrages se rapportent au Jardin. On feuillette quelquefois encore son *De la nature, vertu et utilité des Plantes*, paru à Paris, en in-8° en 1628, en in-folio en 1640 ; mais son œuvre la plus remarquable est sa *Description du jardin royal des plantes médicinales, établi par le roi Louis le Juste, à Paris ; contenant le catalogue des plantes qui y sont de présent cultivées, ensemble le plan du jardin*, qui eut trois éditions in-4° (1636, 1641, 1665).

Cette *Description du jardin royal des plantes* contenait les dessins de toutes les plantes, gravés sur près de 400 planches et dus au crayon du célèbre Abraham Bosse. Longtemps après la mort de La Brosse, une partie de ces planches en cuivre fut sauvée par Fagon des mains d'un chaudronnier auquel des héritiers ignorants avaient vendu le cuivre au poids. Antoine de Jussieu et Sébastien Vaillant en firent tirer seulement vingt-cinq exemplaires qu'ils distribuèrent à leurs amis. Un de ces exemplaires se trouve encore au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.

Guy de La Brosse mourut en 1641. Il fut enterré dans la chapelle du Jardin des plantes, laquelle s'élevait sur l'emplacement aujourd'hui occupé par les galeries de zoologie.



LE JARDIN DES PLANTES CRÉÉ PAR GUY DE LA BROSSE

Deux antiques statues anatomiques.

Il y a peu de médecins qui n'aient ouï parler de ce *Songe de Poliphile*, que Francesco Columna écrivit en 1467 et dont les premières éditions (Alde, Venise, 1499 et 1545) autant que les anciennes traductions françaises (Kewer, Paris, 1546, 1554, 1561) atteignent des prix si élevés dans les ventes publiques. La rareté de l'ouvrage et les gravures qui l'illustrent expliquent cet engouement, mais aussi ce fait que politiques, philosophes, chercheurs de pierre philosophale, amoureux d'astrologie et architectes se sont appliqués à faire dans cette œuvre des découvertes extraordinaires, et les y ont faites, car il est facile de trouver dans un livre ce que soi-même on y met.

Le hasard mit entre mes mains la traduction *libre* moderne de J.-P. Legrand (2 vol. in-12, Didot, Paris, 1804). Quelque prévenu que je fusse, je n'ai pas su y voir de ces profondeurs où l'esprit s'abîme; et j'avoue même qu'y rencontrant le *Char de la Mort* (chap. VI, pp. 57-58), il m'a seulement frappé par sa banalité de convention. Que les quatre ministres de la déesse portent chacun leur nom tracé en traits de feu sur un front dépouillé : Guerre, Famine, Peste, Médecine, ne sauve pas le morceau.

Une page pourtant m'a arrêté. Je la recopie et vous l'envoie.

J'entendis un cri plaintif, qui se renouvelait par intervalle. Je montai sur un amas de ruines pour reconnaître de quel côté venaient ces sons; je ne remarquai aucune créature vivante, mais je vis un colosse renversé; il était de bronze et d'une grandeur démesurée; les jambes étaient creuses, et le vent qui s'introduisait par la plante des pieds, percée à jour, parcourant l'intérieur et ressortant par les organes de la voix, occasionnait ces cris douloureux qui m'avaient frappé. En approchant, je voyais la grandeur de cette figure s'accroître à chaque pas ; et mon étonnement redoublait.

Elle représentait un vieillard malade et couché; sa bouche, entr'ouverte, avait une dimension telle, qu'il était facile de s'y introduire : la curiosité m'y poussa ; mais quelle fut ma surprise de trouver l'intérieur de cette figure si savamment travaillé, que l'on y distinguait jusqu'aux plus petits détails anatomiques, et tout le mécanisme du corps humain développé de manière à ce qu'aucune partie de ce chef-d'œuvre du créateur n'y fut cachée ; les noms même y étaient inscrits en trois langues, la chaldéenne, la grecque et la latine; le siège des diverses maladies y était également écrit, ainsi que les remèdes propres à leur guérison ; chaque partie des os, des muscles, des veines, des artères, et des nerfs, se distinguait sans peine par des tons différents ; divers fluides avaient autrefois rempli ces canaux, et l'action du vent les y faisait alors circuler avec activité.

Je fus porté droit au cœur par une impulsion rapide ; et, voyant le siège des amoureuses peines, le réservoir des soupirs avec celui des larmes, et le si petit espace réservé pour les douces jouissances, je poussai avec un profond soupir moi-même le nom de Polia, et je l'articulai si haut que tout le corps du colosse frémit et s'ébranla.....

Je ne me lassais point d'admirer ce chef-d'œuvre, et j'allais du cœur remonter au cerveau, espérant y contempler les merveilles de la pensée, et le siège de l'imagination ; mais un souffle impétueux ne me permit pas de pénétrer jusque-là, et je fus rejeté en un instant à vingt pas du colosse. Sans doute j'avais formé un vœu téméraire ; j'avais montré une indiscrète curiosité.....

Le haut de la tête d'un pareil colosse dominait sur d'autres ruines ; c'était celui d'une belle femme, exécuté avec le même art ; mais, soit que le secret d'un tel chef-d'œuvre de grâce et de délicatesse fut encore plus impénétrable, soit que la déesse de la pudeur ne voulut pas permettre à un curieux indiscret de violer ainsi son sanctuaire, je trouvai ce nouveau colosse tellement environné d'obstacles que je ne pus en approcher (chap. IV, pp. 35-38).

Voilà qui laisse loin derrière soi les pièces anatomiques de Zumbo, de Desnoues, de M[lle] Bihéron, celles en bois de Mastiani dont *La Chronique Médicale* a autrefois parlé (1[er] janvier 1930, p. 11) et même la statue anatomique de Fontana, qui fit jadis courir tout Paris au Muséum national d'histoire naturelle.

Poliphile ne faisait qu'un songe ; mais il est assez curieux que déjà, au XV[e] siècle, pareille description se retrouve sous la plume du frère François Colonne.

H. Villain (*Chartres*).

La double dépense

Avec Laïs, veut-on savoir
Le prix que coûte une entrevue ?
Il faut bien payer pour l'avoir...
Et plus encor pour l'avoir eue.

Masson de Morvilliers.

MÉDECINS - POÈTES

Né à Dienville (Aube), le Dr Alexandre Delaine soutint sa thèse de doctorat à Paris, le 26 mai 1836, sur le sujet suivant : *Réflexions sur les névralgies en général* (in-4°, 24 pages, n° 152). Il paraît avoir été homéopathe, si l'on en juge par un *Hymne lyrique à Samuel Hahnemann*, qu'il lut, certain 10 avril, à l'occasion du banquet annuel célébrant la naissance du fondateur de l'homéopathie, hymne dédié *A mes confrères homéopathes de Paris*.

Toute idée éveille une lutte
Dès que son drapeau est levé;
A d'aveugles haines en butte,
Hahnemann l'a trop éprouvé.
Oh ! quand, malgré la calomnie,
Il promulgua sa grande loi,
Dans le triomphe son génie
Avait une invincible foi.

Car Alexandre Delaine fut poète, si c'est être poète que de publier un recueil de *Poésies*, qui a eu, au moins, une deuxième édition. Celle-ci parut en in-12 à Troyes chez Léopold Lacroix en 1885, revue et augmentée, donnant cent quatre-vingt-six pages de vers, sans parler de deux lettres de Béranger ajoutées en appendice.

Il y a dans ce recueil quelques vers agréables. Ainsi, à propos de la mémoire (p. 141) :

Je distingue les fruits venus de noble souche :
La mémoire est mon guide et ma pierre de touche.
Devant de méchants vers, je fais un vain effort,
Je n'entends que du bruit et ce bruit-là m'endort.

Ou encore, à la fin d'une *Méditation sur la philosophie naturelle* (pp. 50-51) :

Aussi lorsque le corps déjà tombe en langueur,
L'esprit souvent acquiert un surcroît de vigueur.
C'est alors que, formé par une longue étude,
Le sens intérieur entre en sa plénitude.
Heureux qui, dans ces jours, peut cesser d'être acteur
Sur la scène du monde, et, calme spectateur,
Cherchant de plus en plus la retraite qu'il aime,
Libre de passions, se survit à lui-même !
Si son hiver n'a pas trop de rigueurs pour lui,
Il n'en soupire point, avec Racan, l'ennui.
Au soleil qui l'éclaire, aux parfums qu'il respire,
De la nature il sent plus vivement l'empire,

Il se livre avec joie à son noble ascendant,
Et pour ce grand amour retrouve un cœur ardent.
C'est ainsi que la vie use sa propre étoffe,
Et, comme en son linceul, berçant le philosophe,
Illumine d'un jour pâle, mais doux et beau,
L'horizon vaporeux qui voile son tombeau.

Mais, sauf l'hymne à Hahnemann et une pièce sur *L'Ombre d'Hippocrate* (pp. 27-29), qui n'est, en réalité, qu'un éloge de la philosophie, rien ne se rapporte à la médecine dans cette œuvre d'un médecin-poète

Thérapeutique infantile.

Plusieurs confrères ont rappelé le livre original que A.-E. Laville de La Plaigne consacra à *L'Epilepsie et la rage*, en attendant tout un Traité de Pathologie, suivi d'un Traité de Matière médicale, que ce *médecin spécifiste* promettait et qui, sans doute, ne furent jamais publiés. Dommage ! car le premier est déjà fort amusant. Toutefois, tout n'est pas, dans cet ouvrage, de la même valeur que l'histoire de la castration de Noé (XXXVII, 293 ; XXXVIII, 131). Par exemple, il y a, pp. 435-436, une intéressante méthode d'administration des remèdes dans le premier âge.

L'Auteur vient de dire qu'il faut nourrir les enfants de père et de mère épileptiques au lait de jument. Voici la suite :

Après trois mois de cet allaitement, on rendra médicinal le lait de la bête par des frictions sulfureuses faites tous les deux jours à la dose de 6 grammes de sulfure de potasse mélangés avec 60 grammes d'axonge sur l'animal. Ces frictions seront faites sur la partie inférieure du ventre et sur la surface interne des cuisses, après en avoir tondu les poils avec des ciseaux. Le soufre étant un des plus puissants anti-psoriques, la dépuration commence dès le troisième mois de l'enfant. On continue à le nourrir et à le traiter ainsi jusqu'au sevrage. Si l'on peut craindre ou supposer que l'enfant pourra être epileptique par suite d'affections syphilitiques héréditaires, ces frictions seront faites avec l'onguent napolitain à la dose de 30 grammes.

L'intérêt n'est pas dans la conception particulière que Laville de La Plaigne avait de la nature de l'épilepsie et de son traitement ; mais la façon suivant laquelle il administrait soufre ou mercure à ses nourrissons par l'intermédiaire lacté de la jument nourricière, méritait bien d'être signalé.

DAULON-DAURE (*Paris*).

Littérature !

Béni — imité ! — soit l'étrange Silène Verlaine qui disait falloir tordre le cou à l'éloquence ! Sans appartenir à la docte Académie des Inscriptions, on sait communément que les Belles-Lettres se nomment en latin *Humaniores litterae*. Ceci à propos d'une phrase — ô combien phrase ! — du jadis bruyant Brunetière, d'un brave contresens, bien éloquent, qu'un plus malicieux dédierait à nos champions du novo-latin, ce 914 qui doit ragaillardir (serait-il malade ?) notre docte corps.

On ne saurait travailler trop activement, ni surtout trop continûment à les assoupir (les haines de races)... Aucun rôle ne saurait mieux convenir à la littérature... Dans un monde qui ne valait pas le nôtre, n'était-ce pas déjà ce que voulaient dire les Anciens quand ils disaient que beaucoup d'autres choses assurément sont humaines, mais que la littérature est plus humaine encore : *humaniores litteræ* ?

Est-ce assez beau ! Mais si les « Anciens » voulaient dire ce que prétend ce bagou ronflant, ils parlaient un drôle de latin. Certes, le comparatif n'est pas moins logique que grammatical : il suppose toujours un terme de référence, implicite sinon exprimé. Mais on doit faire attention ici que, *humaniores* étant épithète et non attribut, s'agissant d'une expression et non d'une courte phrase, la comparaison ne s'établit pas entre *la littérature* et *beaucoup d'autres choses*, mais entre deux degrés d'instruction (*litterae*), le premier étant infime, le second plus élevé, plus convenable et honorable à la nature humaine.

Altiores litterae, dans Pline, ne veut pas dire que la littérature soit ce qu'il y a de plus profond, mais désigne un savoir plus abstrus (que les autres), la magie.

Cibi humaniores ne signifie pas que rien ne soit plus humain qu'une table servie, mais évoque l'idée d'une nourriture un peu soignée, et comme qui dirait d'une cuisine de chrétien.

L'ignorant n'est pas *litteratus* : *litteras nescit*. Mais tel, dont l'instruction est un peu soignée, sera *litteratior*. Ses connaissances (*litterae*) seront *humaniores*. Dès qu'on a vraiment du savoir, on est *humanior*. — *Paulo modo humanior* = ne fût-on qu'un peu instruit.

Quant à dire que la littérature est plus humaine que « beaucoup d'autres choses », on peut le prétendre. Ce sera pour faire compensation à la férocité des littérateurs !

E. Lacoste.

Le Toucher royal des Ecrouelles.

D'après un vieux manuscrit, que j'ai sous les yeux, la cérémonie se passait de la façon suivante. Aux bonnes fêtes de l'année, à Pâques ou à la Pentecôte surtout, le roi donne rendez-vous aux malades qui viennent de tous pays, mais principalement d'Espagne. Dès leur arrivée, ces malades sont visités par les plus éminents médecins ; ceux qui ont vraiment les écrouelles sont retenus, ceux qui feignent la maladie sont renvoyés après une verte semonce.

Le jour venu, le grand aumônier prépare le roi, le faisant confesser, ouïr la messe et communier. Cependant, on fait ranger les pauvres dans le lieu prévu, tous à genoux et les mains jointes, invoquant l'aide de Dieu par le ministère du roi.

La messe dite, le roi ayant son grand ordre sur lui, arrive avec le grand premier aumônier et les seigneurs ; les premiers médecins et chirurgiens sont derrière les malades ; ils prennent la tête de ces derniers à deux mains, la tenant bien assujettie, afin que le roi la touche plus commodément.

Le roi, la main nue, en face du malade étend sa main du front au menton, puis d'une oreille à l'autre, disant : *Le Roi te touche, Dieu te guérit* ; et ainsi à chacun en donnant sa bénédiction par le signe de la croix.

Le roi est suivi du grand aumônier, qui à chaque malade touché donne une aumône, aux étrangers cinq sols et aux Français deux sols. Puis, ajoute naïvement le chroniqueur, *on fait lever et sortir incontinent le malade touché de peur d'embarras et de peur qu'il n'aille prendre encore rang pour avoir deux aumônes.*

Cependant, le premier maître d'hôtel ou le second maître tient une serviette trempée de vin et d'eau pour *bailler au roi à laver sa main après tant de sales attouchements.* De là, le roi s'en va dîner et d'ordinaire dîne mal, dégoûté de l'odeur et de la vue de ces plaies et glandes puantes ; mais la charité chrétienne surmonte tout.

Les Espagnols et etrangers tiennent toujours les premiers rangs entre les malades *ou parce que l'arrogant Espagnol intimide les pauvres écrouellés,* note notre vieux chroniqueur, *ou parce que d'ordinaire il y a parmi eux quelques gentilshommes qui viennent chercher le secours de nos rois. On sait d'ailleurs qu'il y a une grande quantité de malades en leur pays.*

Dr Peigney.

La Médecine des Praticiens

Le Sirop Coclyse et la toux.

Au début de la saison hivernale, où la toux sévit d'une façon particulière, nous voudrions de nouveau appeler la bienveillante attention du Corps Médical sur le *Sirop Coclyse*, qui rend de si précieux services contre la coqueluche.

Procédant de la médecine des « simples », ce médicament renferme, en effet, des produits particulièrement actifs contre la toux, d'une façon générale, et, en particulier, contre la toux nerveuse.

Ses composants renferment :

La cannelle : de puissants antiseptiques et antispasmodiques ; allylgaïacol, aldéhyde cinnamique ;

Le safran : une essence très active et décongestionnante, asséchant le catarrhe des voies respiratoires ;

Les roses de Provins : des tannins, quercitin, acide gallique, acide quercitannique ; et, surtout, une essence, formée principalement de géraniol.

En résumé, grâce à leurs principes volatils et aromatiques, ces composants sont des sédatifs et des analgésiques éprouvés ; des décongestionnants ; des antiseptiques énergiques ; des modificateurs sûrs des sécrétions de l'arbre aérien, qu'ils fluidifient, assèchent par les balsamiques et les terpènes qu'ils contiennent.

Ces propriétés pharmacodynamiques s'ajoutent à la qualité caractéristique du *Sirop Coclyse :* celle d'être un médicament très agréable à prendre, n'offrant aucun danger et de tolérance parfaite, même pour les estomacs les plus délicats.

MODE D'EMPLOI HABITUEL

Nourrissons.	5	cuillerées	à café par	24 heures.
Enfants au-dessous de 8 ans.	7	—	à dessert	—
Au-dessus de 8 ans et adultes.	7	—	à bouche	—

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.

La Rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de *La Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double exemplaire et accepteraient de nous les céder.

1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.



Ephémérides

5 novembre 1631.



THÉOPHRASTE RENAUDOT

(1586-1653)

Les recueils d éphémérides donnent la date du 5 novembre 1631 comme celle où parut le 1er numéro du premier journal imprimé en France *La Gazette* de Théophraste Renaudot. Nous les avons suivis pour redresser leur erreur commune. Le 1er numéro de *La Gazette* parut le 30 mai 1631 — « Les premières *Gazettes* ne portent ni date, ni numéro d'ordre, mais seulement une signature alphabétique. Ce n'est qu'au 6e numéro, marqué F, que l'on rencontre, à la fin, une date, 4 juillet 1631. Or, comme *La Gazette* paraissait tous les huit jours, nous trouvons, en remontant, pour la date du premier numéro, le 30 mai. » (E. Hatin, *Histoire de la Presse*, in-8°, Poulet-Malassis, Paris, 1859. p. 73.)

1031. — 18 novembre. — Concile de Limoges.
1831. — 3 novembre. — Mort de Pie VIII.
14 novembre. — Mort du philosophe Hegel.
21 novembre. — Première représentation de *Robert le Diable* (Meyerbeer).
29 novembre. — Paul Dubois applique l'auscultation à l'étude de la grossesse (*Académie de Médecine*).



Correspondance médico-littéraire

Questions.

Qui est « le suisse » et qui est « le doyen » ? — La *Chanson du vieux Quartier Latin* a eu une vogue aujourd'hui bien oubliée. Composée vers 1845, vraisemblablement par plusieurs collaborateurs, elle fut publiée par Barillot dans un feuilleton du *Moniteur*, puis rééditée avec plus ou moins de retouches et d'altérations par Jules Choux, par Watripon dans *Les Lolottes*, et par Eugène Pégand dans *Les Chants du Pays Latin*.

Le Dr Jules Thelmier, en 1891, en donna (*Sous les Galeries de l'Odéon*) le texte primitif ; et j'emprunte à sa plaquette le neuvième couplet, qui pose pour moi un problème que, j'espère, résoudra quelque lecteur de *La Chronique Médicale*.

Neuvième couplet.

Etudiants, mes petits, soyez sages,
Ne mangez plus vos consignations,
Car vos papas, par de secrets messages,
Sont au courant de vos inscriptions.
Un suisse impie, un doyen sacrilège,
Sur la carotte ose porter la main
Et l'on vous traite en gamins de collège...
Non, tu n'es plus mon vieux Quartier Latin.

En note, le Dr Jules Thelmier explique :

Un certain nombre d'étudiants, au lieu de payer le prix de leurs inscriptions, lui donnaient un emploi tout différent.

Pour remédier à cette exploitation de la crédulité paternelle, les doyens des facultés de droit et de médecine, peut-être même ceux des autres facultés, avertirent les parents de ceux qui avaient négligé de prendre leurs inscriptions.

Quant au *suisse impie*, au *doyen sacrilège* de la chanson, à quelle faculté appartiennent-ils ? Je l'ignore absolument (p. 10).

Pour la Faculté de médecine de Paris, le doyen, de 1831 à 1848, fut Orfila, qui, né à Mahon dans l'île de Minorque, n'était pas Suisse. Je reprends donc la question de M. le Dr Jules Thelmier

P. Ferinot (*Paris*).

Médecins-Poètes (?). — Edouard Thomassy et Dominique Leprince, en 1839, publièrent chez Boehm et Cie, à Montpellier, un poème intitulé *Le Jardin des Plantes de Montpellier*. — Paix aux hommes de bonne volonté! Il y a là 492 alexandrins qu'on nous donne pour un poème. Admettons-le. — Un confrère de Montpellier pourrait-il dire si Edouard Thomassy et Dominique Leprince furent médecins ?

Dans ce cas, ils pourraient figurer dans la rubrique des Médecins-Poètes de *La Chronique Médicale*, et je vous enverrai un extrait de leur œuvre.

Dusol (*Carcassonne*).

Un signe de grossesse. — Le plus ancien traité japonais d'obstétrique paraît être le *San-Rong*, écrit en 1767 par Kangawa, accoucheur expérimenté de la province d'Omi. Un résumé de cette œuvre, fait par B. Miyake, interprète à l'Académie médico-chirurgicale impériale de Yedo, fut publié en allemand dans les *Comptes rendus de la Société allemande de Yokohama* ; et le Dr Charpentier en donna une traduction française dans les numéros de septembre et d'octobre 1879 des *Archives de Tocologie* (tirage à part de 30 pages in-8°, A. Delahaye, Paris, 1879). L'œuvre n'a guère plus pour nous qu'un intérêt historique ; mais, faite d'expérience pratique, elle n'était pas sans valeur lorsqu'elle parut. On y trouve un signe de grossesse qui m'a intrigué.

Pour établir sûrement son diagnostic, il faut procéder à l'exploration de trois points : 1° les artères des quatre extrémités digitales. Pour procéder à cette exploration, le médecin place les extrémités digitales en contact avec celles de la femme ;

2° l'artère crurale.

3° l'artère radiale.

S'il y a grossesse, les artères nos 1 et 2 battent plus fort que le no 3.

Un confrère pourrait-il dire :

a) si cette observation d'ordre pratique est exacte ;

b) dans ce cas, quelle explication on peut en donner ?

Grenier (*Paris*).

Remèdes d'autrefois. — Dans la curieuse étude que vient de publier M. le Dr Parmentier, intitulée *L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général de Clermont-en-Beauvaisis*, se trouve (p. 49) une liste des remèdes ordinaires que l'hôpital achetait soit chez les apothicaires de la ville, soit à des marchands ambulants. Parmi ces remèdes trois me sont inconnus : l'*huile de baume*, le *diapalme* et la *belette de diacartamis*. Un confrère voudra-t-il bien dissiper mon ignorance ?

A. Martignac (*Loches*).

Réponses.

Hermès (XXXVIII, 78, 212). — Je n'ai pas la compétence nécessaire pour résoudre le problème étymologique que pose le nom d'Hermès, problème soulevé en 1928 dans *La Médecine Internationale* par M. Albert Garrigues, et repris, ici même, par MM. Daulon-Daure et Picard. Mon apport n'est qu'une trouvaille de lecture récente. Encouragé par la Chronique des Livres de *La Chronique Médicale*, j'ai lu la *Mythologie Universelle* de M. A.-H. Krappe (in-8°, Payot, Paris, 1930) J'ai pris grand intérêt à cette lecture et découvert à propos d'Hermès, entre autres choses, ce qui suit :



Hermès phallique de la Collection Fab. Calvus de Ravenne d'après *Hieroglyphica* de J. Pierius Valerius (1604).

Les Saxons païens avaient un dieu appelé Irmin, Hermen, nom qui reparaît dans les appellations de deux tribus, les Herminones et les Hermundures. Le mot se réduit à la même racine que le grec Ἑρμῆς, ainsi que Jacob Grimm fut le premier à le faire remarquer Cet Irmin est un dieu psychopompe — la voie lactée est appelée d'après lui *la voie d'Irmin*, — est un dieu des piliers célestes, nommés *Irminsül* en Allemagne, et qui sont les équivalents exacts des hermes grecques (p. 195).

On lit plus loin.

Zeus et Apollon ne sont nullement les seuls dieux helléniques qui aient accompagné les Grecs lors de leur migration de l'Europe centrale dans la péninsule des Balkans. Hermès en est un autre. Son nom est certes apparenté au mot ἕρμα (roche, pierre) qui désigne aussi l'espèce de statue en pierre brute, sorte de pilier, qui porte la tête du dieu et un phalle. Mais le même mot se retrouve dans l'Europe centrale, où les Germains adoraient un dieu appelé Irmin ou Hermin auquel étaient consacrés les piliers nommés *Irminsül* et qui comme l Hermès grec, était un dieu des routes et des chemins. Quelle est l'origine précise de cette divinité ? Il est possible qu'il y ait des relations entre cette famille de mots et le nom indo-européen de l'orme, lat. *ulmus* (d'où fr. *orme, ormeau*), all. *ulme*, angl. *elm*, etc., et que cet arbre fût primitivement le pilier du ciel et le dieu dendromorphe. On a voulu voir aussi des rappor s entre ces mots et le mot germanique signifiant bras, all angl. *arm*. Quoi qu'il en soit, Hermès est principalement un dieu des pasteurs et de la fertilité animale. C'est ce qui explique le

caractère franchement phallique de bon nombre de ses représentations et les statues ithyphalliques qu'on a souvent signalées. C'est ce qui explique aussi sa fonction de dieu des routes et des chemins (p. 265).

Je ne sais si nos confrères curieux d'étymologies pourront tirer parti de ces textes ; mais ils contiennent des rapprochements qui m'ont paru assez intéressants pour être signalés.

Bulbani (*Sète*).

Cham chirurgien (xxxvii, 293 ; xxxviii, 131). — Dans la remarquable *Mythologie Universelle* que M. A. H. Krappe a publiée récemment (Payot, Paris, 1930), on trouve une réponse à la question posée dans *La Chronique Médicale*, fort différente de celles que firent MM. B. Bilot et F. Mazel. Voici ce qu'écrit notre auteur :

Il est malaisé de trouver la solution exacte du conte étrange de Noé et de Cham. Sans doute s'agit-il tout d'abord de jeter de l'opprobre sur les peuplades descendues de Cham, que les auteurs du récit ne paraissent pas avoir trop aimées. D'autres ont conjecturé et non sans raison, que le texte qui est resté est la survivance d'un ancien mythe sauvage semblable au conte grec d'Ouranos et de Cronos et que, dans l'archétype, Cham mutila son père après l'avoir grisé. Si cette supposition est bien fondée, il est sûr que le mythe en question est méditerranéen et protosémitique, les Juifs l'ayant accepté comme les Grecs acceptèrent le récit de la mutilation d'Ouranos par son fils (p. 345).

L'explication est plausible, l'hypothèse fort intéressante, et l'intérêt dépasse ici Cham et Noé. Il est dans le jour ainsi jeté sur les civilisations méditerranéennes primitives encore si peu connues, aux traditions desquelles, Grecs et Sémites, cette fois, auraient emprunté.

Bulbani (*Sète*).

Action de la lune sur l'organisme (xxxviii, 21, 44, 101, 189, 208, 209, 210, 217). — Beaucoup de lecteurs de *La Chronique Médicale* se sont intéressés à la question de l'action, possible ou non, de la lune sur l'organisme. Je m'autorise de cela pour verser au dossier ainsi ouvert un fait personnel.

J'ai accouché deux clientes, qui n'avaient que des sœurs et n'avaient eu chacune qu'une fille. On devine combien elles désiraient un garçon. J'ai conseillé un rapport unique après les règles et *après la pleine lune*. Le résultat fut un garçon.

Dr Fruitier (*Fontainebleau*).

Qui était l'agrégé? (XXXVIII, 179) — J'espère bien qu'on le retrouvera, l'agrégé, en quelque autre monde ! Dans l'anecdote, il ne donne pas ses raisons, ce qui permet d'affirmer qu'il n'avait pas tort. Mais le candidat, il faut lui donner son fait. Il ne serait pas aujourd'hui, encore que ce ne soit beaucoup dire, agrégé de grammaire ! *Avoir son siège* est une forme moins élégante, mais qui n'est pas, d'ailleurs, moins « active » que siéger. L'*Arrêté relatif à la nomenclature grammaticale*, signé (*avé le sourire* ! c'est certain) par M. Gaston Doumergue, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le 25 juillet 1910, en ferait foi ! Au surplus, n'est-il pas temps d'avertir le public, si, d'aventure, il n'était tout entier édifié, que, grâce aux progrès de la linguistique et de la grammaire (pour le français, grâce à Littré déjà, et surtout, aujourd'hui, à M. Ferdinand Brunot, et à quelques autres romanistes éminents), ces querelles, qui sentent la bien moisie *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier, ou Noël et Chapsal, ou les contradicteurs, également désuets, de ceux-ci, sont mortes de vieillesse ?

Dr E. Lacoste.

La méchanceté des animaux (XXXVIII, 15, 157). — Les aimables correspondants de *La Chronique Médicale* ayant répondu à ma note sur la méchanceté des animaux se sont fortement mépris sur la portée de cette expression dans mon esprit ; et la faute en est à la langue française — ou peut-être à moi — qui n'avons pu — elle ou moi — préciser davantage.

Quand je dis « la méchanceté des animaux », je n'entends point que tous les animaux sont foncièrement méchants ; je veux parler de ce qui est la méchanceté quand elle se manifeste chez les animaux. On dit, de même : le cancer de la souris, le rouget du porc ; ce qui ne signifie point que toutes les souris sont cancéreuses.

Les animaux, comme les hommes, ont des sentiments, et la méchanceté en est un, qui se manifeste brutalement ou sournoisement chez eux comme chez nous. Allez au marché, et voyez des pigeons — ces douces colombes — réunis dans une cage : ils se battent férocement, sauvagement. Je viens d'en voir un dont ses congénères avaient crevé un œil à coups de bec, et tous s'acharnaient sur ce trou sanglant. J'ai des pigeons à domicile, et j'ai vu des choses incroyables; c'est par jalousie, par instinct de propriété, qu'ils se battent. Preuve : chaque fois que quelque pigeon de la rue vient sur mon balcon, attiré par la vue de ma belle colombe blanche, celle-ci se hérisse et gronde : si l'intrus ose s'approcher de l'augette à grains, « Cocotte » s'élance et joue du bec et des ailes.

Mais il y a mieux : si je prends ma colombe et l'approche d'une cage où j'ai des tourterelles, celles-ci se ruent, bec en avant. Or, si c'est le corps de l'adversaire que je leur présente, elles ne bougent plus, tout en se tenant sur l'offensive; mais si c'est la tête, elles

frappent « à tour de cou » en visant l'œil ou le nez, partie très sensible chez l'oiseau. Il en est de même si je leur présente une autre tourterelle.

Voulez-vous une anecdote curieuse? Voici : une de mes connaissances possède — possédait, car il a fallu le tuer — un gros chien féroce et traître comme... ma foi, je ne trouve pas de comparaison. Cet animal laissait approcher les gens, et puis, tout à coup, en silence, leur servait un mémorable coup de dents, *lorsqu'ils ne le regardaient plus.*

Il y a quelques semaines, il trouva fort intéressant d'aller mordre, à deux jours d'intervalle, un autre chien avec lequel il s'était toujours bien entendu, mais qui avait été grièvement blessé à un membre antérieur et gardait la niche. Eh bien ! aux deux fois, c'est la patte blessée qui fut mordue. Le lâche agresseur paya cela de sa vie, et ce fut justice !

Je ne suis pas suspect de partialité contre les animaux, puisque je dis, et pense, qu'à vice semblable le leur est moindre que le nôtre, étant *qualitativement* moins grave puisque les bêtes n'ont point la raison humaine. Mais je ne suis point naïf jusqu'à refuser de voir l'évidence : les bêtes ont des sentiments, ces sentiments sont même plus impérieux chez elles que chez nous, et la fidélité, la bonté, la jalousie, la méchanceté, sont des sentiments que le premier venu peut observer chez les animaux. G. Jubleau (*Nice*).

L'œil de verre (xxxviii, 207). — Le Conte en question, sous le titre *Le Prodige*, est la première pièce du recueil intitulé *Les Loisirs ou Contes et Poésies diverses de M. Pons de Verdun* (Paris, 1778, nouvelle édition, Imprimerie de Brasseur aîné, Paris, 1807).

Dr A. Theulet-Luzie (*Paris*).

Réponses analogues de M. le Dr Leroy (*Bricquebec*), de M. le Dr Terrien (*Varennes-sur-Loire*) et de M. le Dr Vermorel (*Paris*).

Autre réponse. Ce conte, dont le véritable titre est *Le Prodige*, a pour auteur Pons, de Verdun. Il se trouve dans les *Chefs d'œuvre des conteurs français après La Fontaine*, par Charles Louandre : (Charpentier et Cie, Paris, 1884).

Voici la notice biographique, qui précède les quatre contes publiés dans ce volume (Le Prodige ; — L'Oubli volontaire ; — Le Jongleur pris au mot ; — L'Echo).

Avocat au Parlement de Paris avant la Révolution, député à la Convention, membre du Comité de salut public après le 13 vendémiaire, membre du Conseil des Cinq-Cents, avocat général près la Cour de Cassation sous l'Empire, exilé comme régicide en 1816, Pons de Verdun naquit en 1749 et mourut à Paris en 1844. C'était un poète aimable qui, tout en se laissant entraîner quelquefois par les passions politiques, montra cependant des sentiments plus humains que la plupart de ses collègues de la Convention. On a de lui — Mes Loisirs ; Contes et poésies diverses (1778) — Portraits de Souwarow (1793) — La filleule et le parrain (1836).

Dr M. Huas (*Paris*).

Autre réponse. — L'auteur de la petite pièce de vers communiquée par M. Bilot (Toulouse) est un poète de la fin du XVIII[e] siècle Pons (de Verdun) et concerne un certain M. Rondon. qui avait un œil de verre. On peut, en passant. signaler l'*Epitaphe* peut-être juste. mais en tout cas sévère, décochée par le même Pons au même M. Rondon et qu'on lit à la p 163 de l'édition parisienne de 1807 des *Loisirs ou Contes et Poésies diverses* de Pons (de Verdun) :

Epitaphe

Ci-gît Rondon. – Voici l'histoire de sa vie :
Le bonhomme était né coiffé ;
A soixante ans, il prit une femme jolie
Et mourut comme il était né.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire l'aventure de l'œil de verre et de l'apothicaire n'est pas une fable inventée par le poète. C'est la relation à peine modifiée d'un accident dont l'authenticité se trouve établie dans le document suivant, qui se trouve, manuscrit, à la Bibliothèque de la Rochelle (*Mss. 1358, folio (101)*.

Enquête faite le 28 juin 1770 à Saint-Martin-de-Ré par des Maistres en sirurgie et sirurgiens ordinaires (1).

Aujourd'hui 28 du moys de juing MDCCLXX ès une maison proche du Hâvre du bourg de Saint Martin de Ré, les soussignés Maistres en sirurgie et sirurgiens ordinaires du Roy, nous sommes assemblés pour voir le corps du nommé Alphin, officier dans le bataillon de Languedoc, à qui l'ûn de nous avait fait ordonnance pour un clystère composé et qui était passé de vie à trépas sans le recevoir.

A quoi le maistre apothicaire Blanchard, contre qui plainte a ete portée, nous a dit :

Qu'il s'était présenté hier vingt-sept au domicile d'Alphin, étant porteur d'une seringue en bon état. pour réouvrir et deffermer les courants cholédoques et qu'il avait cherché à l'insinuer suivant les règles de l'Art (*tuto et jucunde*), mais inutilement et avec grand empeschement et fascherie.

Qu'il avait cependant regardé de plus près (*in fundamento*) et qu'ayant écarté les posters, il avait aperçu. contre tous usages et coustumes, un œil qui le regardait en face, ce qui n'était jamais arrivé depuis sept vingt (2) ans qu'il pratiquait ; qu'il avait juge que son honneur était outragé et qu'il s'était retiré de céans

D'après cette cognoissance, nous soubsignés Maistres sirurgiens nous avons procédé à l'examen du *fundamentum*.

Le poster étant ouvert. nous avons rencontré un fragment de cristal qui faisait œil et qui regardait. Jugeant le cas neuf et extraordinaire, mais exempt de maléfice. jonglerie ou autre perfidie, nous avons interrogé les gens de service qui nous ont appris qu'Alphin avait accoustume de mettre son œil dans un verre d'eau et qu'il avait pu l'avaler dans son délire.

C'est pourquoi nous avons jugé que Blanchard, maistre apothicaire adolé et outragé, avait sagement agi en se retirant pour attendre la visite du sirurgien ordinaire du Roy et déclarons que les torts et rebellerie sont du côté du mort.

---

(1) Maurice Soenen. — *La pharmacie à la Rochelle avant 1803*. La Rochelle, 1910, p. 103.

(2) *Lapsus calami* du greffier : pour vingt-sept ans.

De tout quoy certifions véritable entre les mains de Bilaud, notaire royal, requis à cet effet, au jour, moys et an que dessus et avons signé

Signé à la minute : NIEL cb. ord. du Roy — DELCOURT. — MANESCAUT. — BILAUD, notaire royal.

Contrôlé à Saint-Martin de Ré, le 10 septembre 1770 .. Reçu 14 sols.
Signé : *Illisible.*

J'extrais cette page d'une brochure intitulée : *Une histoire d'apothicaire,* publiée par M. le Dr Coulomb, le 20 novembre 1931.

Dr J. Bruneau (*Paris*).

Paresse (xxxviii, 240, 269). — La réponse à la question posée par *La Chronique Médicale* se trouve aux pages 240-241 de l'ouvrage de Emile Deschanel intitulé *Les déformations de la Langue française* (in-12, deuxième édition, C. Lévy, Paris, 1898).

C'est surtout en étymologie que *Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*, et que le vraisemblable peut quelquefois n'être pas vrai. Il y a de fausses ressemblances bien trompeuses : ainsi quelques-uns voulaient faire venir le mot *paresse* du grec *paresis*, qui signifie « relâchement » ; quoi de plus spécieux ? presque lettre pour lettre, avec le même sens ! Il n'en est rien pourtant : *paresse* vient du latin *pigritia*.

Si l'on décompose le mot *paresse* en ses éléments, on voit que :

1° La terminaison *esse* en français répond à la terminaison latine *itia* : témoin, trist*esse*, de trist*itia* ; moll*esse* de moll*itia* ; lar*gesse*, de lar*gitia*. etc. ;

2° Que l'*r* de *paresse* correspond à *gr* en latin : ainsi, « entière », de *integra* ; « noire », de *nigra* ; « pèlerin » de *peregrinus* ; etc.

3° Que l'*a* du mot français *paresse*, est l'équivalent d'un *i* latin ; ainsi ; « balance », de *bilanx* ; « aronde », de *hirundo* ; « calandre », de *cylindras* ; etc.

Et l'on arrive, à l'aide de ces trois observations incontestables, à recomposer le mot *pigritia*, qui est l'original véritable de *paresse*.

Quant aux formes intermédiaires entre *pigritia* et *paresse* que réclamait la curiosité de M. Blaisot : elles existent sans nul doute ; mais je dois avouer que je n'en connais point.

F. Delassus (*Toulouse*).

Médecins-Poètes (xxxviii, 203). — Voulez-vous me permettre de relever une erreur due probablement à un typographe dans la page consacrée par *La Chronique Médicale* à certain recueil de *Cansous béarnèses*. Il y faut lire Despourrins et non Descourrins.

Si cela peut vous intéresser, le poète Despourrins a sa colonne érigée sur un monticule d'Accous, chef-lieu de la ravissante vallée d'Aspe, qui n'a son égale que dans le Tyrol.

Dr L. Allen (*Entrains*).

Autre réponse. — Théophile de Bordeu, chansonnier, voilà un aspect de notre grand confrère qui n'a guère été abordé par ses biographes. Et pourtant c'est bien l'auteur des magistrales « Recherches sur le tissu muqueux » qui a composé la « canzonetta » publiée dans *La Chronique Médicale* du 1er août dernier.

C'est l'avis d'un historien local. Dans son *Esquisse de la Littérature béarnaise* (Marseille, *Paul Ruat*, 1909), Louis Batcave écrit :

A Paris, Bordeu conservait, ardent, l'amour de la langue et du sol natal. Il a écrit une petite chanson de six pieds : *Pay, may, rays et sourines*, pour célébrer l'objet inconnu de ses amours, et un morceau étendu : *Houmatye aus Truquetaulès de la Balée* (*d'Ossau*). Les *Truquetaulès* sont ces hommes inutiles, désœuvrés, qui fréquentent les marchés où ils frappent (*truca*) les tables (*taale*) des tavernes. Bordeu les avait en horreur et, dans ce poème au ton plaisant, démontre que le premier *truquetaulè* fut Adam qui, s'il n'eût été un sot ou un malappris, n'aurait point laissé sa femme coqueter avec le serpent sous le pommier fatal. (p. 12).

Dr Lucien Cornet (*Pau*).

Autre réponse. — *La Chronique Médicale* demande si la chanson béarnaise signée T. Bordeu qu'elle reproduit est de Théophile de Bordeu. Il n'y a aucun doute et voici les preuves.

Mais avant de les donner, je me permettrai quelques rectifications aux lignes d'introduction qui ont été publiées. Tout d'abord, le recueil de E. Vignancour édité à Pau en 1827, et qui est très rare en effet, a pour titre : *Poésies béarnaises* et non : *Cansous béarnèses de de Despourrins et autrés* — à moins que, la même année, Vignancour ait publié cet autre recueil, ce que je ne crois pas. C'est dans la première partie, à la page 77, que se trouve la chanson citée, mais c'est la *Cansou* XXXVIII et non XXXVII (*). Dans la deuxième partie, il y a aussi une poésie signée T. Bordeu et intitulée : *Houmatye aüs d'Aüssaü, sus lous Truquetaülés de la Ballée*. Elle se compose de 134 alexandrins qui s'étendent pages 196 à 201.

Je disais donc que la chanson et cette pièce sont bien de Théophile de Bordeu. Il n'y a qu'à lire, en effet, en tête de ce volume, la préface de Vignancour où il dit : *Le célèbre Bordeu que le Béarn comptera toujours, avec orgueil, au nombre de ses enfans, consacra quelques loisirs aux Muses de son pays. Les admirateurs de ce grand Médecin ne seront pas fâchés de trouver ici quelques-unes de ses Poésies, ne serait-ce que pour voir comment la finesse et l'enjouement pouvaient s'allier avec cette profondeur, cet immense savoir, ces recherches et ces observations sans nombre qui recommandent ses ouvrages à la postérité.*

Dr de Cardenal (*Argelès-Gazost*).

(*) N. D. L. R. — Rappelons ce que disait *La Chronique Médicale : aux pages 56 et 57 de l'édition de 1886, on lit une cansou* XXXVII. M. de Cardenal s'est servi de l'édition de 1827. Cela explique les différences signalées dans le titre et dans le numérotage des pièces.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ De *La Chronique Médicale*, n° 10, 1er octobre 1931, p. 276 :

Il existait au Grand-Châtelet une fosse, la Chausse d'hypocras, où l'on introduisait les prisonniers en les descendant par une ouverture pratiquée à la voûte du souterrain comme on descend un sceau *dans un puits.*

Et ce n'est pas M. le Dr Cart, qui fit le « sot » en la circonstance.

❦ De M. le Dr Pathault dans *L'Esprit médical*, n° de mai 1931, sous le titre : *L'Onirisme de Victor Hugo* :

Là-dessus le poète va à un enterrement : dans la fosse, il voit distinctement la forme que s'est donnée la Dame Blanche. Voilà, dès lors, notre poète possédé, non par une incube *(on pourrait admettre que la Dame Blanche nourrissait de noirs desseins), mais sûrement possédé par... une frousse intense.*

❦ De M. le Dr D. Schapiro dans *l'Hygiène alimentaire des Juifs devant a science moderne*, in-8°, Erelji, Paris, 1930.

Page 94. — (La poule sultane) *se nourrit de toutes sortes de proies, et,* à ce titre, *méritait de prendre place parmi les oiseaux.*

Page 99. — *Les chauves-souris ont été considérées longtemps comme des oiseaux, mais la zoologie moderne les a placées* dans la série animale.

Page 108. — *Les poissons cartilagineux, sauf quelques espèces qui sont fluviatiles, habitent presque exclusivement les eaux de la mer.*

❦ Dans son numéro du 15 mai 1931, *Marseille Matin*, sous le titre *Soutenance de thèse*, a inséré sans rire l information suivante, dans laquelle nous supprimons les noms propres, qui sont ceux de Marseillais connus :

Notre distingué concitoyen, M. C... I..., interne .. etc., vient de soutenir avec plein succès sa thèse de doctorat en médecine devant la nouvelle Faculté de Marseille. Le sujet traité par le jeune praticien a été le suivant : « Etude comparée sur le traitement de la stérilité par la paracentèse hyménéale et par la spermatothérapie intra-rectale. Du rôle différent de l'os pénien dans les deux cas. »

Ce travail est le fruit de longues et patientes recherches ainsi que de pénibles expériences que le jeune lauréat a pratiquées pendant plusieurs mois sur des animaux et sur lui-même. *Le jury a tenu à marquer sa satisfaction poar la manière toute brillante avec laquelle le nouveau docteur a exposé une question aussi délicate et à l'ordre du jour en lui accordant la mention* « très honorable ». *M. C..... I.... dirige depuis plusieurs années, à l'hôpital..., avec compétence et dévouement, le service de chirurgie de M. le Professeur E... G .. Il est, d'autre part, le fils de M. A. I .., pharmacien à A...., si honorablement connu dans le monde médical de Marseille et de la région Nous lui adressons nos vives félicitations.*

Nos confrères en cause doivent bien rire ; mais il est invraisemblable qu'un quotidien ait avalé une couleuvre de si magnifiques dimensions. Cela est pourtant.

Chronique Bibliographique

Max Deauville. — **La tournée Alberoni**, roman psychologique, un vol. in-12, Valois, Paris ; Labor, Bruxelles. 1931. (*Prix : 15 francs.*)

Alberoni est un violoniste, gros, joufflu, paresseux, qui fait une tournée avec quelques comparses de second plan ; il va de pays en pays, vit chichement, recueille des succès, et c'est son accompagnateur qui fait le récit. Type de Bohème, orgueilleux et bizarre, avec sa tribu errante, ses joies, ses passions, ses fatigues, son incertitude du lendemain et son insouciance de l'avenir, Alberoni tourne dans le monde, et le drame tourne autour de lui.

Notre confrère Max Deauville (*aliàs* Dr Duwez) a étudié ses pantins dans leurs moindres détails avant de les montrer dans la comédie humaine. Avec un style chatoyant, un brio humoriste, une plume alerte, il les fait se mouvoir sous leur jour vrai, en lumière choisie. Ecrivain prestigieux et fécond, il tient, ici, de Scarron et de Balzac ; *La Tournée Alberoni* s'apparente dans la forme moderne au *Roman Comique* et les personnages sont balzaciens par les mœurs, les caractères et la description. (*G. Petit.*)

Robert Cornilleau. — **Le navire sans capitaine**, un vol. in-12, Bloud et Gay, Paris, 1931. (*Prix : 12 francs.*)

Robert Cornilleau, fidèle à sa formule et à ses conceptions, a écrit, dans la bonne manière littéraire qui le caractérise, un ouvrage curieux ; c'est une étude de psychologie sociale ; l'observation en a buriné les personnages, dont les caractères montrent leurs défauts et leurs qualités dans la précision des détails. Tout le charme de l'ouvrage est là. L'auteur, tel un physiologiste, scrute ses pantins, dont il suit les mouvements, analyse les actions ; sa plume met à jour le point sensible. Les personnages sont d'envergure et souvent complexes, dans l'agitation des milieux politiques. Parmi eux, on trouve un médecin, curieux homme, pourvu de belles qualités, qui fait penser à X ou à Z..., mais défendons-nous des comparaisons ; *Le navire sans capitaine* n'est qu'un roman. — *Il n'y a de vérité que dans le roman* », a dit Stendhal. Robert Cornilleau est un clinicien de la politique, il rédige ses observations, prend ses personnages dans la vie, et les anime à la manière de Balzac. Son médecin parlementaire Folletière est une révélation, sur laquelle devraient méditer ceux d'entre nous qui quittent la médecine pour la politique. Telle est cette œuvre, prenante et bien écrite, dont on peut dire qu'elle est honnêtement conçue et profondément pensée. (*G. Petit.*)

F. Courally. — **Les armes de chasse et leur tir**, un vol. gr. in-8° de la *Librairie cynégétique*, Nourry, Paris, 1931. (*Prix : 60 fr.*)

M. F. Courally se défend d'avoir voulu faire une œuvre littéraire; mais il a écrit, avec une haute maîtrise, un ouvrage spécial, dont l'intérêt mérite de retenir l'attention. Tireurs et chasseurs, — et nombreux sont les médecins parmi ces derniers, — trouveront là une description technique du fusil; l'auteur a apporté à cette étude sa compétence d'expert armurier et son expérience. C'est un guide averti qui sait instruire. Certains chapitres abordent des questions de science, telle la résistance de l'acier, les poudres, le plomb, les balles. Tous ceux qui tiennent un fusil liront avec intérêt cet ouvrage, illustré de plus de 300 figures et que l'éditeur a présenté de façon parfaite. (*G. Petit.*)

Dr René Parmentier. — **L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général de Clermont-en-Beauvaisis**, une plaquette in-8° de 110 pages, Imprimeries réunies de Senlis, 1931.

Voici une étude consciencieuse d'histoire locale, riche de détails, précise et claire, sans nul doute longuement pensée. Elle nous change de tant de travaux hâtifs, jetés aujourd'hui sur le marbre avant même que leurs auteurs pressés, auxquels suffit une pincée de documents pris au hasard, ne se soient pénétrés du sujet qu'ils traitent. Rien de pareil ici. M. R. Parmentier a remué beaucoup de poussiéreuses archives ; il y a su lire et choisir. Il en vient que l'intérêt de sa plaquette dépasse celui qui s'attache à un hôpital et à une province, parce que les tableaux successifs que nous offre l'Hôtel-Dieu de Clermont-en-Beauvaisis aux divers moments de son histoire sont représentatifs de ce que furent nos hôpitaux généraux un peu partout en France.

Certes, pour peindre d'autres lieux, il faudrait apporter à ce tableau quelques retouches ; mais le fonds ne varierait que peu, parce qu'il est ici tracé avec exactitude et avec vigueur, parce que partout la même ardeur de bienfaisance a poussé à élever des établissements charitables, parce que partout les mêmes rivalités d'influence ou d'amour-propre mettent à deux doigts de leur ruine les plus belles institutions, que sauvent de pareils retours de dévouement, parce que, pour tout dire, les hommes partout ressemblent aux hommes.

En vérité, nous voici fort loin de Clermont-en-Beauvaisis ; mais que l'œuvre de M. R. Parmentier, — sa valeur historique particulière, qui est indiscutable, mise à part, — soit capable ainsi de faire penser, montre mieux que l'éloge d'un critique combien elle mérite d'être lue.

Restif de la Bretonne. — **Œuvres**, t. V, un vol. in-8° écu, texte et notes établis par H. Bachelin, *Editions du Trianon*, Paris, 1931.

Ce volume contient trois romans : *Le Ménage parisien*, dont Restif a peint l'héroïne sur le modèle de sa femme ; *La Femme infidèle*, qui est l'histoire de son propre ménage ; *Ingénue Saxancour*, qui est le récit des malheurs conjugaux d'une de ses filles. Tout cela, bien entendu conté à la manière de Restif : un peu de vérité mêlé à beaucoup de mensonge.

Là n'est point le pire En tête d'*Ingénue Saxancour*, Restif a écrit un *Avis de l'éditeur*, qui pourrait être mis au début de tout ce volume. *On trouvera dans cet ouvrage*, dit-il, *ce que l'on nomme dans le monde* des horreurs ; *j'en conviens, mais je sens qu'il faut qu'elles s'y trouvent pour que le livre soit profitable*. C'est la théorie chère à Restif qu'il faut peindre le vice à couleurs criardes pour en inspirer l'horreur ; mais, à la vérité, il se plaisait aux descriptions obscènes, et il s'est abandonné, ici, à son goût. Sans même cela, on pense malgré soi en tournant ces pages à ce titre d'un roman récent : *Enterrons l'adultère*. Il est dommage que Restif soit venu trop tôt pour entendre ce bon conseil.

Pourtant, dans ce volume, *La Femme infidèle* offre un intérêt particulier pour le médecin. Il y a là un caractère de femme qui peut tenter le diagnostic d'un psychiatre. Le malheur est qu'il faut compter avec l'exagération naturelle de l'auteur et avec son parti pris de mari trompé.

G. Boyé et M. Durand. — **Le Secret professionnel et la Médecine de demain**, un vol. in-12, de la collection *Les Documents bleus*, Gallimard. Paris, 1931.

Le secret médical n'a pas toujours existé dans l'état où il se trouve actuellement. Suivant les époques et les pays, il s'est modifié. Louis XIV et Napoléon I ont ignoré. Le xviiie siècle, avec le développement du moi, en a senti la nécessité. Aujourd'hui, il est battu en brèche par l'Etat, déclaration des maladies contagieuses, certificats des assurances sociales, etc. Que nous proposent les auteurs contre ces empiétements? — 1° Maintien d'une médecine privée individuelle avec secret professionnel intangible, modifié par l'art. 378. — 2° Création du livret sanitaire individuel qui accompagne l'individu toute sa vie et sera sa propriété. — 3° Création d'un organisme contre la propagation de la maladie qui aura contact avec le médecin traitant par l'intermédiaire du malade ou de son représentant. — 4° Création de médecins fonctionnaires contrôleurs et certificateurs.

Dégustez ce livre lentement. Son style imagé, énergique, plein de suc vous charmera. Les idées originales y abondent ; l'érudition incontestable ne se sent pas. Lisez ; vous apprendrez beaucoup et avec plaisir. (*J. Sarradon.*)

L. CAPITAN et M. FAGUET. — **La Préhistoire**, un vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique*, Payot, Paris, 1931. (*Prix : 24 francs.*)

Amoureux de la préhistoire, L. Capitan en répandit l'étude dans les milieux cultivés et l'y fit goûter. Son œuvre fut un succès, un succès tel qu'il est peu de médecins qui ne la connaissent, du moins parmi ceux qui lisent et pour qui il n'est pas indifférent d'approcher du mystère de notre origine, de connaître les premières manifestations de l'esprit humain et de mesurer le chemin parcouru. C'était un *manuel* où les développements littéraires étaient sacrifiés à la concision et les théories incertaines aux données précises. Pourtant, il lui est venu, comme à toute chose humaine, de vieillir et l'auteur en préparait une édition nouvelle quand la mort le surprit.

Pieusement, un de ses élèves a repris la plume échappée aux doigts du maître, et nous devons à M. Maurice Faguet un ouvrage neuf, revu avec soin dans les anciennes parties conservées et où 57 pages sur 223 sont des pages nouvelles et originales. Cette édition a gardé le caractère de Manuel de la première. Certes, il en vient parfois des affirmations qui surprennent parce qu'une brièveté voulue a fait supprimer les développements qui sans doute en auraient été la justification : ainsi lorsque M. Faguet nous dit que *la religion* (primitive) *s'adresse à des êtres qui n'ont jamais été des hommes* (p. 116) ; mais l'avantage de donner beaucoup sous un petit volume est tel pour le lecteur que celui-ci passe bien volontiers sur si menus détails. Concise mais pourtant complète, faisant état des données les plus récentes, mais aussi les mieux assurées, les faits récents judicieusement mis en harmonie avec les connaissances acquises déjà, cette *Préhistoire* est une œuvre précieuse. Quatre-vingt-dix figures l'éclairent ; vingt-sept reproductions photographiques, formant seize planches hors texte, fournissent au lecteur des documents de choix ; une impression en caractères lisibles et une présentation soignée qui font honneur à l'éditeur ; tout est réuni pour inviter à la lecture, et pour rendre celle-ci d'un intérêt soutenu, instructive et riche de pensées.

Le Gérant : R. DELISLE.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

38e ANNÉE N° 12 1ER DÉCEMBRE 1931



Le « Manuel des Dames de charité »,

Par le Dr Georges PETIT.

En ces derniers temps, j'ai remarqué que plusieurs auteurs se sont intéressés à cet ouvrage aujourd'hui assez rare, soit pour le citer, soit pour l'analyser ; et tous le datent de 1765, édité à Paris chez Debure l'aîné, quai des Augustins. Il y a là une petite erreur que je voudrais expliquer ayant en mains les documents nécessaires à éclaircir et préciser ce sujet, ce qui, j'espère, sera agréable aux érudits qui désirent être rigoureusement instruits.

La première édition de cet ouvrage est datée de 1747, édition d'Orléans ; c'est une pièce rarissime, curiosité de bibliophile. Elle est de Arnault de Nobleville, sans frontispice, ni dédicace. Elle porte pour titre:

Manuel des dames de Charité, ou formules de médicaments faciles à préparer dressées en faveur des personnes charitables qui distribuent des remèdes aux pauvres, dans les villes et dans les campagnes avec les moyens utiles pour faciliter la juste application des remèdes qui y sont contenus, et un traité abrégé pour l'usage des différentes saignées. — A Orléans, chez Nicolas Lanquement, imprimeur rue Pomme de Pin, près le Marché, 1747 — in-12.

Les dictionnaires et bibliographies donnent aux éditions successives des dates qui ne concordent pas entre elles et ne sont vraisemblablement pas conformes à la vérité. Voici les exemplaires que j'ai eus entre les mains :

En 1755, chez Debure aîné, à Paris, troisième édition, dédiée à Mgr Pajot, chevalier, conseiller du roi, intendant en la généralité d'Orléans. A cette édition ont collaboré, avec Arnault de Nobleville, Salerne, Loyre du Perron, Villac de Laval, Hardouineau, qui signent la présentation de l'ouvrage. En frontispice, se trouve une gravure, sans nom d'auteur, représentant une malade assise et deux dames charitables, dont l'une lui panse le pied gauche. Au milieu de la pièce, un petit Amour entretient une flamme.

En 1758, chez Debure, quatrième édition, dédiée à M. Pajot. L'édition que j'ai vue n'avait pas de frontispice ; peut-être avait-il été enlevé sur mon exemplaire.

En 1765, chez Debure, cinquième édition, avec avis au lecteur, dédiée à sa sœur par Arnault de Nobleville. En frontispice, cette édition porte la gravure de Tilliard sur le dessin de A. T. Desfriches « La saignée ». Une dame de charité pratique une saignée dans une apothicairerie.

Arnault de Nobleville déclare qu'il a, sur la saignée, reçu les observations cliniques de Lafosse, célèbre médecin de Paris, membre de l'Académie des sciences, et de Foubert, chirurgien du roi. Le *Traité de la saignée* accompagne, *in fine*, toutes les éditions que j'ai vues et contrôlées.

L'édition la plus connue, assez rare maintenant, est celle de 1765 ; c'est la cinquième édition de cet ouvrage qui connut le succès et qui a encore pour beaucoup l'intérêt de la curiosité.

L'auteur, Louis-Daniel Arnault de Nobleville, fut médecin à Orléans, où il naquit le 24 décembre 1701, et mourut le 1er février 1778. Il fut reçu docteur à Reims, à 42 ans, acheta à Orléans la charge de médecin du roi, et se fit agréer en 1744 au collège des médecins d'Orléans. Les archives hospitalières mentionnent qu'il fut nommé administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Orléans en 1765. Musicien, il jouait de la basse de viole. Célibataire, il vécut avec sa sœur Angélique, providence des pauvres, sur la paroisse de Recouvrance. C'est à cette sœur qu'il dédia son livre. Homme instruit, il laissa plusieurs ouvrages et la réputation d'un homme de bien.

Le dessin du frontispice de l'édition de 1765, représentant « La saignée », est d'un autre illustre Orléanais, Thomas, Aignan Desfriches (1715-1800), peintre paysagiste, spécialiste du dessin à la mine de plomb. Elève de Natoire, il fonda à Orléans l'école gratuite de dessin. Grand collectionneur de tableaux, il fut l'ami de Cochin, qui l'aida souvent pour les



LA SAIGNÉE

(dessin de Desfriches ; gravure de Tilliard)

Frontispice du *Manuel des Dames de charité*, édition 1765.

figures, et fut lié avec tous les artistes de son temps. C. N. Cochin fit de lui, en 1765, un portrait en profil, dessin à la mine de plomb, et Perronneau, le pastelliste, fit un joli portrait, en 1751, qui est encore dans la famille de Desfriches.

Le musée d'Orléans possède un portrait de Desfriches, à l'âge de 24 ans par Donat Nonotte, daté de 1739. Dans le catalogue de son œuvre, il est fait mention de son dessin, *La Saignée*, gravé par Tilliard en 1765 « pour la cinquième édition, chez Debure l'aîné, du Manuel des dames de charité. »

Cette note explique l'importance de cet ouvrage pour les chercheurs, surtout orléanais.

[N. D. L. R. — Une édition de 1751, parue chez Debure, à Paris, porte de façon imprécise « nouvelle édition » ; elle est dédiée à Pajot et son *Epître dédicatoire* est signée des mêmes noms indiqués par M. G. Petit pour son édition de 1755. — Une édition de 1761, toujours chez Debure, porte les mêmes noms d'auteurs et la mention « Cinquième édition ». Ce dernier détail est curieux parce que le même éditeur met encore cinquième édition sur celle d'Arnault de Nobleville seul, dédiée à sa sœur Angélique Arnault et parue en 1765.]

Auto-suggestibilité chez les primitifs.

La Chronique Médicale, à diverses reprises, s'est occupée de *la couvade*. Je ne reviendrai pas sur cette coutume curieuse, qui, dit-on, ne serait pas partout perdue. Mais je trouve dans *Ethnologische Studien an Südseevölkern* (Leipzig, 1913, p. 103) de R. Thurnwald une narration singulière.

A Bouin, raconte-t-il, je trouvai un jour dans la grande salle que j'avais louée, Ungi, mon propriétaire, tout bouleversé et étendu sur un grand tambour de bois. Je m'informe : il était malade ; je demande quelques détails : il me répond qu'assez souvent il était « partout malade » sans localisation précise de son mal. Bref, il me demande une médecine ; et, à ma manière d'alors, lorsque j'étais dans l'embarras, je lui donnai des pilules d'aloès.

Le lendemain, Ungi était encore là. A ce coup, mes jeunes domestiques me renseignèrent : cet homme était malade parce sa femme aussi était malade, souffrant d'une mauvaise blessure. Je donnai donc à Ungi des ingrédients et le renvoyai à sa femme. Or, quelques jours après, il était guéri, parce que sa femme avait recouvré sa bonne santé.

Cette identification avec les souffrances d'autrui est une preuve de l'auto-suggestibilité très grande des primitifs, mais cette preuve n'étant plus à faire, je n'aurais pas recopié cette histoire sans tout juste le rapprochement avec la couvade qu'elle fait immédiatement naître dans l'esprit.

BISKERA (*Pau*).

La Médecine des Praticiens

Constance d'action de la *Neurosine Prunier*.

Les très nombreux médecins qui prescrivent la *Neurosine Prunier* sont étonnés de la régularité, de la constance de son action. Ils n'ont jamais la désagréable surprise de la trouver infidèle à ses promesses, à sa réputation. Elle doit ses effets toujours égaux à son mode de préparation.

On sait que les phospho-glycérates requièrent d'abord l'éthérification de l'acide phosphorique et de la glycérine. Plus cette opération est conduite avec soin, meilleur est le produit.

Or, cette éthérification donne naissance à trois sortes d'éthers : 1° le mono-éther, qui donne des sels peu solubles et partant à peu près inassimilables; 2° le di-éther, qui, au contraire, fournit des sels solubles et assimilables ; 3° le tri-éther, qui est inactif et inutilisé.

Le sel de chaux du di-éther constitue la base de la *Neurosine Prunier* ; il est soluble et parfaitement assimilable, ce qui explique l'action particulière de ce produit réputé.

Dans sa thèse de doctorat en pharmacie, M. G. Prunier a décrit très exactement, en 1910, son procédé de préparation du glycéro-phosphate de chaux, procédé qu'il a modifié et amélioré depuis cette époque, tout en permettant, et nous insistons sur ce point, de continuer à obtenir le sel de di-éther dans des conditions encore plus favorables.

C'est ce mode de préparation qui fait la supériorité de la *Neurosine Prunier*, qui explique ses excellents résultats dans tous les cas d'épuisement du tissu nerveux, dans toutes les asthénies, quelle qu'en soit la cause. Les fatigués, les surmenés du cerveau et des nerfs retrouvent rapidement force, entrain, énergie. Tous ceux qui souffrent d'une insuffisance de calcium dans le milieu intérieur, les prétuberculeux, les rachitiques, les strumeux, regagnent vite le taux normal de la calciurie, grâce au calcium de la *Neurosine*,



Ephémérides

1 décembre 1531.



1431. — 13 décembre. — Ouverture du Concile général de Bâle.
1531. — 1 décembre. — Mort du théologien allemand Œcolampade.
1631. — 16 décembre — Treizième et terrible éruption du Vésuve.
1731. — 16 décembre. — Fin du procès intenté par M. C. Cadière au P. Girard.
18 décembre. — Première séance de l'Académie royale de chirurgie.
26 décembre. — Mort du poète Lamotte-Houdard.
29 décembre — Mort du jésuite Saurin.
1831. — 23 décembre. — Arrêt de la Cour de cassation relatif à la doctrine saint-simonienne.
26 décembre — Mort de Stephen Girard.
27 décembre. — Abolition en France de l'hérédité de la pairie.



COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE

les Pharmacies du Monde

Doses habituelles :

3 ou 4 " Comprimés " pour un verre d'eau.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Apollonius de Tyane. — M. T. K. Œsterreich dans son étude sur *Les Possédés* (in-8°, Payot, Paris, 1927), déclare en note, page 15 : *Apollonius de Tyane était lui-même un compagnon de Jésus* ; mais il n'indique pas sur quels textes il appuie cette opinion un peu surprenante. Un confrère pourrait-il dire quel auteur M. T. K. Œsterreich a suivi en cette occasion et à quels documents il convient de se reporter ?

J. Cassan (*Rabastens*).

Les fraudeurs sous l'ancien Régime. — On cite souvent un vieux texte concernant les punitions infligées aux fraudeurs en denrées alimentaires, avant 1789 : les vendeurs de lait mouillé en devaient boire jusqu'à danger de mort ; les marchands d'œufs avariés étaient « lapidés » à l'aide de ces œufs par les enfants ; les commerçants en beurre défectueux étaient attachés au pilori, près du feu en hiver, en plein soleil en été, couverts de leur beurre et exposés aux injures des chiens.

J'ai sous les yeux deux exemplaires de ce texte. L'un en donne comme auteur Louis XI, en 1481 ; l'autre l'attribue à J. de Tourvel, seigneur d'Allègre, en 1741, et ajoute que l'original est aux Archives du Puy-de-Dôme.

Quelque érudit lecteur de *La Chronique Médicale* sait-il qui a raison ?

G. Jubleau (*Nice*).

Réponses.

P.-U. Dubuisson (xxxviii, 226, 258.). — Je trouve dans *La Chronique Médicale* le fac-simile du mandat d'exécution de mon compatriote P.-U. Dubuisson, de Laval (qui fut guillotiné avec les Hébertistes), et quelques lignes à son sujet. Ce Dubuisson était fils d'un médecin établi d'abord à Laval, puis à la Martinique. Permettez-moi de signaler que j'ai jadis consacré à ce bizarre personnage une étude assez longue dans *Mayenne Révolutionnaire* (un vol. in-8°, Goupil, Laval, 1906).

Dr. P. Delaunay (*Le Mans*).

Action de la lune (XXXVII, 209, 238 ; XXXVIII, 19, 44, 101, 189, 208, 217). — Le grand nombre des communications adressées à *La Chronique Médicale* sur l'action de la lune sur les êtres et sur les choses est loin d'avoir épuisé la question. Il y a quelques années, s'est posé un problème particulier, sur lequel il ne me semble pas sans intérêt de revenir : la lune a-t-elle un pouvoir corrosif sur les vitraux des églises ?

On procédait alors à la restauration des vitraux de l'église Saint-Jacques qui étaient en piteux état par suite de l'usure des plombs. Ces vitraux avaient été placés en 1660. Ils étaient demeurés intacts pendant la période de l'occupation française en 1792, tandis que, dans la plupart des autres églises d'Anvers, tous les vitraux avaient été détruits. Saint-Jacques avait un curé assermenté ; grâce à cela, l'église et son mobilier avaient été épargnés. Au cours des travaux de réparation, on constata que parmi les morceaux de verre, beaucoup et particulièrement les plus minces — car ils étaient peu réguliers de forme et d'épaisseur — étaient percés de nombreux trous, comme une écumoire.

Le technicien, chargé de la remise en état des vitraux, m'expliqua, sans autres preuves du reste, que cette usure des vitraux était due à la lune.

Un directeur de verrerie, à qui je soumis le cas, me donna l'interprétation suivante, qui est, semble-t-il, logique : Il y a verre et verre. La composition du verre, la proportion de ses éléments constitutifs, la température de cuisson font varier ses propriétés physiques et sa résistance aux acides. Or, les verres de Saint Jacques n'avaient pas été soufflés, mais coulés, ce dont il était aisé de se rendre compte par l'inspection des morceaux. Et dans les essais de laboratoire, de tels échantillons soumis à l'action de l'ozone s'y montrent sensibles, tandis que les autres y sont réfractaires. Or, ajouta mon ingénieur, pendant les nuits froides d'hiver, lorsqu'il gèle et *que la lune brille de tout son éclat*, l'air contient une quantité notable d'ozone très perceptible à l'odorat. C'est cet ozone. fabriqué à la faveur des beaux clairs de lune, qui a attaqué les vitraux.

Il nous a été donné de nous procurer un fragment d'une de ces belles verrières, représentant le Christ en croix, pleuré par sa mère et par Madeleine d'après un dessin de Rubens. Ce fragment est maintenant à l'abri de la lune et de son pouvoir corrosif ; il contribue à l'ornement de mon cabinet.

Dr de METS (*Anvers*).

Ambroise Paré (XXXVIII, 207). — J'ignore quel fut le maître en langue grecque d'Ambroise Paré; mais, pour ce qui regarde sa connaissance de la langue latine, voici ce que disait M. J.-L. Faure lors du *Quatrième centenaire d'Ambroise Paré*:

Mais les reproches que l'on peut faire aux examens ne s'appliquent pas seulement à ceux que nous connaissons aujourd'hui. Malgré la jalousie qui fermentait au cœur d'un certain nombre de membres du Collège des chirurgiens, quelques-uns avaient heureusement pour Ambroise Paré une admiration secrète et même profonde et l'on fit pour lui ce que l'on ferait peut-être encore si un cas analogue venait à se présenter. Me Larivière composa un jury spécial, choisi parmi ses partisans ; on changea la date ordinaire et le lieu de la réunion ; on convint même par avance de certaines questions et réponses. Mais les réponses d'Ambroise Paré furent faites dans un latin si déplorable qu'il y eut quelques flottements dans le Jury. Il obtint cependant les deux tiers des suffrages et fut admis à la maîtrise, mais à la condition expresse « d'apprendre le latin et la chirurgie ».

J'emprunte le texte qui précède à la *Presse Médicale* (nº 91, 12 novembre 1930, p. 1546).

Dr P.-E. MORHARDT (*Saint-Germain-en-Laye*).

Autre réponse.— Ambroise Paré a fort bien pu prendre goût à l'hellénisme, car cette mode florissait de son temps; mais il ignorait totalement la langue grecque, voire même la langue latine, et il eut même des correcteurs pour ses livres français. Pour les ouvrages latins et grecs qu'il désirait consulter, il eut des traducteurs, tel le médecin Jean Canape, par exemple, et l'on sait que c'est à Jacques Guillemeau, chirurgien de Charles IX et d'Henri IV, qu'on doit la traduction latine des Œuvres d'Ambroise Paré parue en 1582. La première édition *en français* des « Œuvres de M. Ambroise Paré, conseiller et chirurgien du roi Henri III », date de 1575.

Que maître Ambroise Paré ait pratiqué Galien et Aristote et qu'il soit imprégné de philosophie grecque, cela n'implique pas qu'il ait connu la langue de ces auteurs classiques. Si l'on objecte qu'il dut subir un semblant d'examen en latin pour prendre le titre de maître en chirurgie (1554), on trouvera dans les œuvres de Riolan des détails assez piquants au sujet de ces différentes cérémonies, spectacles bouffons auxquels se prêtait la docte Faculté de médecine en la personne de Fernel et de Millet, peut-être dans le but de discréditer les chirurgiens de l'époque.

Si Ambroise Paré ne fut pas à proprement parler un lettré, c'était du moins un curieux; sa bibliothèque était importante et occupait, dit-on, de vastes pièces dans sa maison de la rue Saint-André-des-Arts où son cabinet de « raretés », échantillons d'anatomie pathologique, pièces bizarres de toutes sortes étaient entassés. On pourra lire sur ce sujet l'introduction fort développée que J.-F. Malgaignes a publiée dans son édition des *Œuvres complètes* d'Ambroise Paré, 3 vol. in-8º, Baillière, Paris, 1840.

Dr Alf. LEBEAUPIN (*Moisdon-la-Rivière*).

L'Accouchement chez les Hébreux (xxxvii, 189 ; xxxviii, 17, 94, 217). — Nombreux sont les érudits correspondants de *La Chronique Médicale*, qui ont parlé des accouchements chez les Hébreux. Il est assez curieux qu'aucun n'ait fait mention de l'ouvrage un peu touffu mais riche de renseignements que G. J. Engelmann a écrit sur *La Pratique des Accouchements chez les peuples primitifs* et dont Paul Rodet publia, en 1886, chez Baillière, une traduction française in-8e remaniée et augmentée.

A la vérité, nos deux auteurs ne semblent pas très fixés sur la position des parturientes chez les Hébreux.

On lit, à la page 125 :

L'ancienneté de la position assise sur les genoux ou entre les cuisses d'un aide, assis lui-même, est démontrée par un passage de la *Genèse* qui dit que les femmes des Hébreux accouchaient sur les genoux d'un aide.

Engelmann ne précise pas le passage de la *Genèse* et renvoie à Kotelmann, *Die Geburts bei den alten Hebraeern*, Marbourg, 1876. N'importe, car on lit aussi page 89 :

La *Bible* fait mention de la position à genoux.

Et page 114 :

Dans quelques phrases vagues de la *Bible*, on lit ceci : *la femme de Phineas, étant en travail, se penchait en avant, à mesure que les douleurs s'accentuaient* (*Samuel*, IV, 19). Les savants commentateurs de cet ouvrage, entre autres Gessenius (*Lexique hébreu*), interprètent ce passage comme désignant une posture à genoux. Dans *Job* (III, 12), on trouve : *Pourquoi les genoux me font-ils obstacle* ? comme si Job avait dit : *Pourquoi les genoux de ma mère restent-ils rigides et m'empêchent-ils de venir au monde* ? — Tout ce passage rend bien l'idée d'une posture à genoux.

Mais on lit encore, page 140 :

Quant au passage de *l'Exode* (1, 15 et 16) que plusieurs auteurs ont rapporté pour prouver l'usage de la chaise chez les Hébreux, on le traduit souvent ainsi : *Quand vous faites l'office de sage-femme près des femmes des Hébreux, et que vous les verrez sur the stool* (la chaise), *si c'est un garçon, tuez-le*, etc. — Pour moi, je crois avec Kotelmann que le mot *ebnaim*, que l'on a traduit par *chair* ou *stool* (chaise), signifie *stones* (pierre) ; de sorte qu'on devrait lire ce passage ainsi : *Quand vous verrez les femmes sur les pierres.* Cela prouverait, comme c'est probable, que la coutume des anciens Hébreux était d'accoucher, comme les Arabes modernes, dans la position accroupie, assise sur deux pierres.

Il reste au lecteur à choisir ; or, je crois bien qu'il faut adopter l'interprétation donnée ici même par M. P. Noury (de Rouen).

L'intervention des deux pierres n'implique pas la position accroupie, et Engelmann et Rodet donnent eux-mêmes (p. 87) une figure de posture obstétricale des Persanes, qui est agenouillée, et dans laquelle le mode d'emploi des pierres bibliques est claire-



Posture obstétricale des Persanes

(Extrait de *La Pratique des Accouchements chez les peuples primitifs.*)

ment représenté. Et pourtant, nos auteurs ajoutent : *Il semble que la posture la plus populaire* (en Perse), *c'est la posture accroupie telle qu'elle est représentée dans la figure où l'on voit une femme les jambes écartées, appuyant ses bras sur une pile formée de trois briques placées de chaque côté d'elle.*

Brignier (*Sète*).

Autre réponse. — Je ne sais ce qu'étaient les sièges, ou doubles sièges d'accouchement chez les Hébreux ; mais dans la *Picardie Médicale* de décembre 1924, M. le Dr Caraven nous a conté que *Les Chaises obstétricales* ont été d'usage même chez nous fort longtemps. D'autre part, je lis dans la récente thèse de M. le Dr R. Thuillier sur *Molière (essai médical)* (Jouve, Paris, 1930) les indications suivantes (p. 20) :

L'accouchement se faisait, de préférence, dans la position assise. La parturiente s'installait, au moment venu, sur une sorte de fauteuil à siège évidé ; deux poignées qu'elle pouvait saisir lui servaient de point d'appui solide. La matrone ou sage-femme, *estant assise devant la femme grosse*, besognait de la main gauche tandis que la main droite relevait décemment les jupes maternelles.

Ces fauteuils et ce procédé furent employés en France jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Molière arriva donc de cette inconfortable façon, qui ne devait pas manquer de désagréments pour la patiente, ni de complications pour l'accoucheuse.

Notre confrère ajoute que Molière put ainsi se rendre compte de l'imperfection de l'art médical dès son premier coup d'œil sur la vie. Voilà une bien remarquable précocité. En tout cas, à connaître nos chaires obstétricales, on incline volontiers à croire que les Hébreux, eux aussi, purent avoir les leurs.

B. BLAISOT (*Toulouse*).

Autre réponse. — Le compte rendu que *La Chronique Médicale* a publié au sujet de la *Vie de saint Porphyre*, par Marc le Diacre, m'a fait acheter et lire ce curieux ouvrage, Or, j'y ai trouvé un détail qui, bien qu'il s'agisse de Byzance, peut être versé au débat ouvert par MM. Loison et Noury au sujet de l'accouchement chez les Hébreux. Le premier veut qu'un *double siège* ait été d'usage. Le second assure qu'il s'agit seulement de deux pierres, plus tard deux coussins, sur lesquelles les femmes s'agenouillaient pour accoucher,

Or, voici ce qu'écrit Marc le Diacre (§ 44, lig. 8-11 p. 37 texte) :

Quant à l'Impératrice, dès sa délivrance, dès qu'elle se fut relevée de *la chaise d'enfantement*, elle nous envoya Amantios.

Et voici le Commentaire (p. 118) des savants commentateurs de l'ouvrage, MM. H. Grégoire et M. A. Kugener :

Renseignement précieux sur la manière dont accouchaient les impératrices byzantines. La *chaise obstétricale*, il est vrai, est bien connue. Soranus la décrit (21, 68, p. 236, éd. Val. Rose, Leipzig, 1882 ; cf. Artémidore, *Les Songes expliqués*, V, 73, p. 268, éd. Hercler, Lepzig, 1864). M. H. Gerstinger nous a signalé quelques représentations de la fameuse chaise dans l'art byzantin (cf. notamment le Pentateuque d'Ashburnham, publié par O. Gebhardt, Londres, 1883, pl. VIII en bas à gauche). Aujourd'hui encore, dans la plupart des régions qui ont fait partie de l'empire d'Orient, les sages-femmes se servent de la *chaise obstétricale*, notamment en Egypte, en Turquie et en Grèce. On la trouve aussi en usage au Japon et en Chine (cf. Engelmann, *La pratique des accouchements chez les peuples primitifs*, traduct. franç. de P. Rodet, Paris, 1886, p. 134-141 ; et Ploss, *Ueber die Lage und Stellung der Frau während der Gebart bei verschiedenen Voelkern*, Leipzig, 1872). Ploss fait observer qu'il est étonnant de voir cette coutume précisément chez les peuples qui ne se servent que rarement de chaises pour s'asseoir.

H. VILLAIN (*Chartres*).

Chronique Bibliographique

Max Deauville. — **Arsène et Chrysostome**, un vol, in-8°, à *L'Eglantine*, Bruxelles, 1931.

Ceci est un recueil de seize nouvelles, écrites par un médecin. Les personnages de deux d'entre elles lui ont donné son titre.

Presque toutes sont gaies et certaines font plus que provoquer un sourire. Pourtant, à dire vrai, elles rappellent ces vins pétillants, qui chatouillent et qui plaisent, puis laissent à la bouche de l'amertume. Mais qui est obligé de réfléchir s'il lui suffit d'une heure amusée ? On peut s'égayer de l'humour de ces pages sans chercher plus loin.

Tout le monde ainsi y trouve son compte.

Au surplus, même ce qu'elles contiennent de profondément désabusé et de poignant quelquefois a son charme, et nulle part on ne sait mauvais gré à notre confrère de changer la joie qu'il provoque en pensées profondes, comme une fée qui, touchant un objet de sa baguette, le transforme.

René-Louis Doyon. — **Les Livrets du Mandarin**, une plaquette mensuelle, in-8° carré, édition de *La Connaissance* (9, Galerie de la Madeleine), Paris.

Il ne doit plus y avoir de mandarin au doux pays d'origine où les lettrés ont aussi perdu leur natte et leur empereur. Mais celui qui rédige à Paris ces féroces livrets doit être un de leurs survivants : il a tout à la fois leur légendaire cruauté et leur subtile culture. Il porte, je crois, comme eux encore, de grandes lunettes rondes ! On ne saurait plus loin pousser l'assimilation, car la qualité de son ironie est bien française ; et je le soupçonne de se draper d'une cape romantique où il n'est pas possible de compter les boutons.

J'ai aussi renoncé depuis longtemps, à compter les coups redoutables qu'il assène à ceux qui ont l'honneur de figurer à l'ordre du jour des *Livrets*. Ils sortent de là en triste état, épouillés et fustigés par une justice, dont ils maudissent certainement sans exception la fermeté et la clairvoyance. Musiciens, poètes, gens de lettres et chevaliers de toute industrie passent tour à tour au contact des étrivières, et ils ne sauraient y trouver le plaisir toujours renouvelé du lecteur spectateur. (*Jean Séval*)

T. K. Œsterreich. — **Les Possédés**, un vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique*, Payot, Paris (*Prix : 30 francs*).

A la vérité, on ne peut dire que cet ouvrage *vient de paraître*; mais il n'est jamais trop tard de signaler une étude consciencieuse, surtout lorsque si nombreux sont parmi les médecins ceux que son sujet intéresse. Que les médecins soient attirés par celui-ci n'est pas pour surprendre, car, si *les phénomènes de possession battent en retraite dans toutes les civilisations* (p. 464), ils n'en tiennent pas moins une grande place dans l'histoire des religions et de la psychiatrie, restent inexpliqués par bien des côtés et retrouvent un intérêt d'actualité dans les faits du spiritisme moderne.

Les difficultés d'une telle étude sont : l'équivoque trop fréquente du mot même de possession ; — l'extrême abondance des matériaux déjà publiés sur ce sujet ; — leur éparpillement ; — enfin le manque d'esprit scientifique avec lequel certains ont été fournis. Un exemple de ce dernier point nous est donné par Nevius qui, ayant vécu quarante ans en Chine et n'ayant pu observer lui-même un seul cas de possession, n'hésite pas cependant à affirmer que *la possession, chez les Chinois, est un phénomène quotidien* (p. 273).

Le grand mérite de M. T. K. Œsterreich aura été, d'abord, d'établir cette définition de la possession : *l'apparition chez un individu de la conscience d'une seconde personnalité auprès ou à la place de la sienne propre* (p. 411), définition précieuse parce qu'elle ne préjuge ni de la réalité de la personnalité seconde, ni de sa qualité et parce qu'elle chasse hors du champ de la possession maints phénomènes qui n'y doivent pas entrer. — Il est, ensuite, d'avoir réuni des matériaux rassemblés dans le cours du temps, de fournir des données nombreuses dont certaines sont difficiles à retrouver et de les rendre fidèlement. — Il est, enfin, suivant sa propre expresion, d'avoir *tiré au clair* (p. 301) cette masse de textes. — Il ne semble pas qu'il y ait eu encore une œuvre donnant comme celle-ci une vue d'ensemble de manifestations identiques malgré leur énorme dispersion dans l'espace et dans le temps. Quelques imperfections que, comme toute chose humaine, une telle œuvre puisse présenter, quelque incapable qu'elle reste à imposer à l'esprit une solution définitive du problème de la possession, nous n'en avons pas moins là une étude fondamentale que ne pourra se dispenser d'avoir lue quiconque voudra aborder désormais pareil sujet.

Il convient de signaler la part de M. R. Sudre dans ce volume. Il a fait plus que d'en traduire le texte de l'allemand, en l'éclaircissant autant qu'il était possible ; il est revenu aux sources mêmes où M. T. K. Œsterreich avait puisé ; et, ne se contentant pas de la version allemandede ce dernier, il a traduit les textes cités sur l'original. Et ceci est d'une rare et belle conscience.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1931.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

❦ Où l'on s'aperçoit que l'étranger nous calomnie lorsqu'il dit que les Français ignorent la géographie.

De la rubrique *Dernière minute* de *Paris-Soir, n° 2811*, du 17 juin 1931, p. 3, col. I :

PÉROU. — A Chicago, *une rixe entre la police et les révolutionnaires a causé la mort de plusieurs d'entre eux.*

De M. Henry Bordeaux, sous le titre *La Reine Hortense* dans la *Revue de Paris*, n° 6, du 15 mars 1931, p. 256 :

Une des dames de la reine est arrêtée à Strasbourg *avec sa voiture, à l'auberge de la ville de Paris, 15, rue de la Mésange*, au bord de la Moselle.

De M. A. Martignon, dans *Montagne* (in-16, Stock, Paris, 1930, p. 251) :

... *coulant avec la lenteur de la Loire à Chinon.*

De M. Gaston Lion, dans *Papotages*, Figuière, Paris, 1928, pp. 69-70 :

(En naviguant vers Port-Saïd) *on passe le détroit de Messine, Reggio,* Charybde et Scylla...... *Le Canal* (de Suez) *a 162 mètres de long.*

Chicago enlevé par des révolutionnaires péruviens aux Etats-Unis, la Moselle arrosant Strasbourg, la Loire passant à Chinon, et le Canal de Suez long de 162 mètres, que d'événements dont nous n'étions pas avertis !

❦ Du Journal *Les Débats*, numéro du 7 avril 1931, sous la signature de M. Maurice Muret et le titre : *Un résumé de l'histoire universelle par Lady Tyrrell :*

Quand l'ouvrage sera complet, il offrira un tableau d'ensemble de l'histoire du monde depuis l'âge azoïque, c'est-à-dire depuis les temps fabuleux où la terre appartenait aux seuls mollusques, *jusqu'aux moment où les hommes créèrent la société des Nations.*

❦ De M. A. Rodiet, sous le titre *L'âme des prostituées*, dans *Bruxelles médical*, n° 32, 7 juin 1931, p. MCXIII :

Les individus sont soumis aux lois de l'hérédité et nous sommes, pendant toute notre vie, *les tributaires de nos ancêtres.*

Après... évidemment, c'est plus difficile.

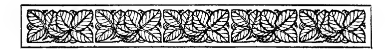


TABLE DES GRAVURES

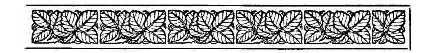


TABLE DES MATIÈRES



TABLE DE LA CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

